TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — Nº 11281 DERNIÈRE ÉDITION VENDREDI 8 MAI 1981

Washington a expulsé tous les diplomates libyens

LIRE PAGE 6



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,80 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,30 dir. ; Tunisie, 220 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 6 kr ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 35 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 65 p. ; Italie, 800 l. ; Liban, 325 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,25 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 240 F CFA ; Suède, 4,30 kr. ; Suisse, 1,30 F ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 12

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Telex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

Les réquisitoires de M. Begin

M. Begin persiste et signe. Dans une déclaration radiodiffusée, ce jeudi 7 mai, le chef du gouvernement d'Israël a accentué les attaques qu'il avait lancées cinq jours plus tôt contre le président Giscard d'Estaing et le chancelier Schmidt.

Loin de modérer ses propos, comme l'y invitait son entourage, M. Begin a renchéri.

Comme on lui demandait s'il ne craignait pas d'aggraver la détérioration des relations entre Israël et les principaux pays européens, il a eu cette réponse révélatrice : *« Je n'ai jamais été aussi satisfait qu'en apprenant comment a été reproduit en France et en Allemagne ce que j'ai dit et quelle tempête cela a provoqué. »*

Pour justifier l'emploi du qualificatif « âpres au gain », *dont* il avait gratifié dimanche MM. Giscard d'Estaing et Schmidt, M. Begin a ajouté : « *M. Giscard d'Estaing* n'a aucun principe, excepté de vendre des armes aux Arabes pour leur acheter du pétrole. (...) Rien d'autre ne l'intéresse. » Comme on lui faisait remarquer que ces reproches risquent de passer pour une intervention dans la campagne électorale en France, il a répondu qu'il n'avait pas à s'en préoccuper, étant convaincu de dire l'« absolue vérité ».

Ses accusations contre M. Schmidt furent plus graves encore, puisqu'il incrimina son passé. M. Schmidt, dit-il, est resté « fidèle à Hitler jusqu'au bout » et combattit sur les fronts de l'Est, où les massacres des juifs furent les plus nombreux. Il a même accusé le chancelier d'avoir assisté en 1944 à un film montrant la pendaison des généraux condamnés après le procès du 20 juillet. Cette assertion est *démentie* par M. Hausner, spécialiste israélien de l'histoire du nazisme, qui fut procureur au *procès* Eichmann.

Bien entendu, ce qui motive la colère de M. Begin, c'est la politique arabe de Paris et Bonn et, tout récemment, la visite du chancelier au « pays de la Jihad » (la guerre sainte), l'Arabie Saoudite, un voyage *qui contraste*, il est vrai, avec le refus persistant de M. Schmidt de se rendre en Israël.

M. Schmidt a pourtant réagi *avec prudence* aux demandes d'armes des Saoudiens, mais il s'est prononcé en faveur de l'*autodétermination* des Palestiniens et de leur droit d'avoir un Etat. Il n'en faut pas plus *pour que* M. Begin dénonce « son immense hostilité contre Israël ». Le porte-parole de *Bonn* a *répondu sur* le même ton que la veille celui du Quai d'Orsay, en refusant *toute escalade* verbale.

Jusqu'à une date récente, l'Allemagne fédérale était considérée comme l'un des meilleurs soutiens d'Israël en Europe, et M. Begin, plutôt que de se livrer à de tels éclats, serait mieux inspiré de réfléchir aux raisons de la détérioration des rapports entre Bonn et Jérusalem. Diplomatiquement, Israël est de plus en plus isolé, et les Américains eux-mêmes, leurs meilleurs alliés, ont d'excellents rapports avec le « pays de la Jihad ». Aucune insulte ne changera le fait qu'Israël occupe des terres arabes et que les Occidentaux ont dans le monde arabe d'immenses intérêts, notamment pétroliers.

Le reste est littérature électorale, car Israël aussi est en *campagne*, et la « démagogie » (le mot est de M. Goldmann, président d'honneur du Congrès juif *mondial*, pour qualifier les propos de M. Begin) n'a jamais fait de bonne politique.

Nouvel attentat à Madrid

Le chef de la maison militaire du roi est grièvement blessé

Trois jours après l'assassinat d'un général et de trois policiers à Madrid et à Barcelone, le général De Valenzuela, chef de la maison militaire du roi d'Espagne, a été victime d'un attentat, ce jeudi matin 7 mai, en plein centre de Madrid. Un engin explosif a été lancé contre sa voiture, le blessant très gravement et tuant un lieutenant-colonel, un sous-officier et le chauffeur.

Sur les lieux de l'attentat, en début d'après-midi, des manifestants ont crié des slogans favorables au fascisme et aux auteurs du coup d'Etat manqué de février. La police a rapidement dispersé les manifestants. Le roi a immédiatement convoqué la junte des chefs d'état-major.

De notre correspondant

Madrid. — Deux jeunes gens sur une moto se sont approchés à 8 h 50 de la voiture du général alors qu'elle ralentissait à l'approche d'un feu rouge. Ils ont posé sur le capot une bombe enveloppée dans un sac de plastique et ont accéléré, brûlant le feu rouge pour s'enfuir.

L'engin a explosé presque immédiatement, tuant le lieutenant-colonel Guillermo Tevar Saco, un sous-officier et le chauffeur. Transporté à l'hôpital, le général, qui est âgé de soixante-neuf ans, a été donné pour mort pendant plus d'une heure, puis le ministère de la défense a annoncé qu'il était grièvement blessé, mais *hors de danger*.

Cet officier, qui a le grade de lieutenant général, le plus élevé dans l'armée espagnole, est connu pour son ferme soutien à la démocratie. Le roi s'est immédiatement mis en communication téléphonique avec le premier ministre, M. Calvo Sotelo.

Plusieurs passants ont été blessés par l'explosion. Une chasse à l'homme a permis à la police d'arrêter deux suspects et de stopper une camionnette transportant une moto semblable à celle utilisée par les deux terroristes.

Certaines informations non confirmées attribuent l'attentat à l'organisation séparatiste basque ETA, mais le doute persiste sur l'identité des auteurs. Le 4 mai, des membres des GRAPO (groupes de résistance antifasciste du 1er octobre) avaient *tué un général et un policier* à Madrid, et deux gardes civils à Barcelone. Seul l'un des membres des deux commandos a été arrêté.

A la suite de ce dernier attentat, les partis politiques ont décidé d'avancer à demain vendredi, à midi, les deux minutes de silence prévues pour mardi prochain. Ils ont demandé à tous les Espagnols de cesser toute activité, d'arrêter leur voiture et de se mobiliser dans les rues en signe de soutien à la démocratie et de condamnation du terrorisme.

Les derniers attentats portent à vingt-cinq le nombre des victimes de la violence politique en Espagne depuis le début de l'année, et à six celui des officiers assassinés depuis le coup d'Etat manqué du 23 février. Six généraux ont été assassinés depuis trois ans. — *(Intérim.)*

La campagne pour l'élection présidentielle

Après l'appel de M. Chirac

M. Jacques Chirac est intervenu une *deuxième fois*, mercredi 6 mai, dans la campagne électorale du second tour. Il *a demandé aux Français de* prendre conscience des risques que ferait courir au pays *l'élection de M. Mitterrand.*

Cette prise de position renforce le regroupement des deux camps. Elle a fait bonne impression sur la Bourse de Paris, dont les valeurs ont monté en moyenne de 1,3 % ce jeudi 7 mai.

Le terrain politique français est divisé en deux camps, et il n'y a pas à sortir de cette évidence. Ce partage découle, sans nul doute, de données institutionnelles, puisque le scrutin uninominal à deux tours pour les *législatives* et l'élection du président de la République au suffrage universel sont au point de départ de la bipolarisation électorale. Mais cette bipolarisation est une constante politique, qui, au moment des échéances, prévaut sur toutes les autres réalités en influant sur le comportement de chacun.

M. Jacques Chirac, qui venait de pourfendre, des semaines durant, M. Giscard d'Estaing, avait annoncé au *lendemain* du premier tour qu'« *à titre personnel* » il ne pouvait « *que voter* » au second tour pour le président sortant.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

(Lire la suite page 20.)

Lire page 11 :

L'ATTITUDE DES MILITANTS DU R.P.R.
par ANDRÉ PASSERON

Le choix

par JACQUES FAUVET

APRES sept ans d'un règne présidentiel singulièrement contrasté et contesté, après trois ans de querelles, tant au sein de la défunte majorité que de la gauche désunie, après deux mois d'une interminable campagne, le second tour de l'élection présidentielle se présente de manière apparemment identique à celui de 1974. Ce sont les mêmes hommes, les mêmes conceptions, les mêmes camps qui s'opposent.

Si les hommes restent aussi différents que possible, leurs *traits se sont accusés au fil* des ans. A l'épreuve du pouvoir, le président sortant, fata*lement affaibli, est devenu* plus vulnérable. Plus qu'il y a sept ans, son adversaire donne l'impression d'une « force tranquille ». Jointe à la puissance de l'audiovisuel, l'élection du président au suffrage universel oblige, hélas ! à s'interroger autant, sinon plus, sur la personnalité que sur le programme des candidats. A ce jeu-là, la démocratie directe restera-t-elle toujours la démocratie ?

Les deux candidats invoquent volontiers le général de Gaulle. Mais se réfèrent-ils au *même personnage ? Pour* M. Giscard d'Estaing, c'est évidemment le fondateur de *la Ve République ; pour* M. François Mitterrand, c'est celui qui, des communistes aux libéraux, rassembla les Français en 1944-1946. *Mais* le président sortant et son adversaire ont tous deux contribué à sa chute en 1969. Sur ce point, au moins, ils sont à égalité. Apparemment, nombre de ceux qu'on appelle les gaullo-chiraquiens le pardonnent moins à M. Giscard d'Estaing qu'à M. Mitterrand. Dimanche, leurs voix compteront de manière décisive.

***

Dans ce qu'a dit le président sortant, rien ne permet de *penser qu'il* puisse évoluer dans ses conceptions, sa politique, son style, sa person*nalité. Depuis sept ans*, les idées et les réalités du giscardisme sont mieux définies *et mieux connues ; ce sont* celles d'une droite moderne ou, plutôt, celles d'une droite *classique qui a su s'adapter* au monde moderne.

Les risques de la continuité sont d'une certaine façon mieux établis que ceux du *changement ; ils sont* répertoriés au passif du septennat. Le passé répond, si l'on peut *dire, de l'avenir. Mais si* dans une majorité de l'électorat il s'est produit un phénomène de rejet, largement justifié, au premier tour, faut-il accepter le changement sans en mesurer aussi les risques ?

(Lire la suite page 19.)

Points de vue

OPTER POUR L'EFFORT OU LA RUINE

par ANTOINE PINAY (*)

Avant le premier tour de l'élection présidentielle, je me suis abstenu de toute prise de position. Le premier tour, avec la multiplicité des candidatures que nous avons connue, m'apparaissait, à vrai dire, comme une cacophonie qui ne servait pas à grand-chose. Aujourd'hui, l'enjeu se présente dans toute sa clarté, et son importance m'oblige à sortir de *ma réserve*.

Ma position est celle d'un homme libre de toutes attaches. Je n'exerce *plus aujourd'hui aucune responsabi*lité officielle. Dans une époque où il est de plus en plus difficile de *compter si on ne représente pas un* groupe ou un autre, est-ce une force ? C'est en tout cas une garantie d'indépendance de jugement.

Je suis profondément convaincu que, dimanche prochain, une fois de plus, nous aurons à choisir non entre deux hommes, mais entre deux conceptions de la société, entre deux modes de vie, entre deux civilisations. Si, au premier tour, la situa*tion a été, en apparence, différente* de celle de 1974, au second, elle est claire : François Mitterrand dépend *pour l'emporter du soutien du parti* communiste. Il ne s'agit pas de rejeter les Français qui votent communiste. *Mais il ne faut pas se leurrer :* sous une forme ou sous une autre, l'appareil du parti communiste — et *il ne s'en cache pas — fera payer* cher son soutien à François Mitterrand. Et, par là même, à tous les *Français qui sont attachés à l'idéal* de liberté.

(Lire la suite page 9.)

(*) Ancien président du Conseil.

Pages 16 à 18 :

LES PROGRAMMES COMPARÉS DES DEUX CANDIDATS

L'HOMME LE PLUS POPULAIRE DE FRANCE

par MICHEL JOBERT (*)

Ainsi que la presse le rapporte, M. Giscard d'Estaing a déclaré le 30 avril : « *Si je ne suis pas élu, dans ma retraite du Val-de-Loire, je serai l'homme le plus populaire de France.* » L'espoir fait vivre, au lendemain d'un premier tour où 70 % des votants se sont prononcés contre le président sortant. Mais les Français, en 1981, méritent mieux que *ces propos rageurs, où transparaît* du mépris pour leur capacité de jugement. M. Giscard d'Estaing de*vrait, pourtant, leur être reconnais*sant de n'avoir en rien géné son actino pendant sept ans.

Ils l'ont écouté, avec indulgence ou humilité, prophétiser sur l'économie. *Ils ont manifesté leurs désillu*sions sur le chômage, l'inflation, la vie chère, les inégalités, avec une mesure et une patience rarement enregistrées dans notre histoire. Leurs parlementaires — et notamment *ceux de la majorité — se sont* docilement effacées, ne causant nulle peine, même légère, aux gestionnaires péremptoires et compétents installés au pouvoir. L'information *elle-même, par mille canaux*, est devenue le faire-valoir de leur action. Le « talent pédagogique » de M. Giscard d'Estaing a opéré des miracles : on oubliait la démonstration précédente, dès lors qu'une autre, plus brillante encore, lui était substituée.

(Lire la suite page 10.)

(*) Ancien ministre des affaires étrangères sous la présidence de Georges Pompidou, président du Mouvement des démocrates.

AU JOUR LE JOUR

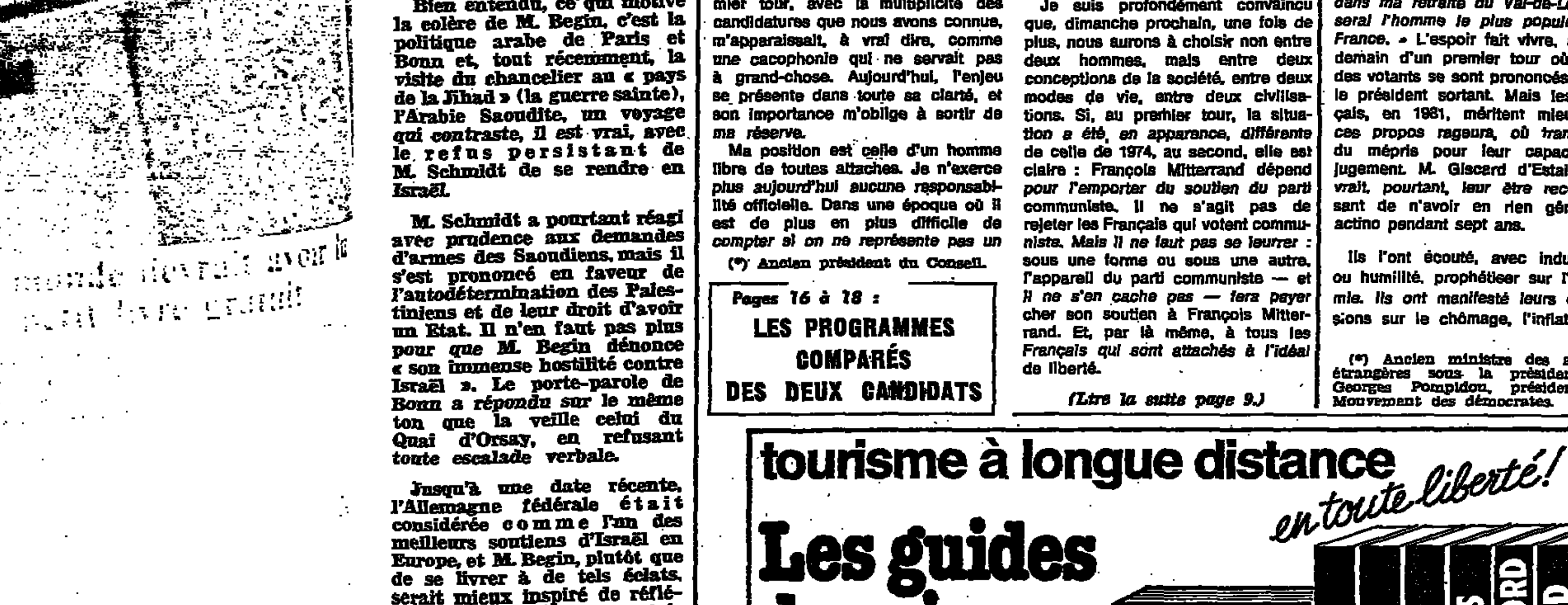
Changement

En ces temps de crise de l'emploi, il ne serait pas sage de changer de monture au milieu du gué en votant pour le candidat du changement, M. Mitterrand.

En revanche, M. Giscard d'Estaing ayant changé en sept ans, sans que personne s'en aperçoive, il faut donc voter pour le véritable changement en réélisant M. Giscard d'Estaing.

Ainsi, par les vertus de ce style de changement, au lieu de compter un million sept cent mille chômeurs, la France ne comptera plus qu'un million sept cent mille chômeurs, ce qui change tout évidemment !

HENRI MONTANT.



VICHY, L'EUROPE, LES CAMPS

Les horreurs de la guerre

Trente-six ans, jour pour jour, après la fin de la seconde guerre mondiale, le spectre du nazisme vient de nouveau nous hanter, réveillé, depuis quelque temps, par une propagande insidieuse et absurde visant à excuser, voire à exalter, la barbarie hitlérienne. Des évidences que l'on espérait admises par tous les hommes de bonne foi sont en effet *niées, au mépris des faits, par une* poignée de fanatiques qui se targuent abusivement du nom d'historiens et le déshonorent.

La réplique à cette vague de mensonges *stupides vient à son* heure. Emanant de chercheurs unanimement respectés, elle est indiscutable et confond *les faussaires* de manière définitive. Après le travail extrêmement documenté de Georges Wellers sur les chambres à gaz, après l'enquête impartiale d'Hermann *Langbein sur la Résistance dans les* camps de concentration, après le beau témoignage de Jean Mialet sur la déportation, on veut croire que nul n'osera plus prétendre que l'enfer n'a jamais existé sur terre.

Dans la même perspective, d'autres études récentes, *portant* sur la même période tragique, dissipent quelques mythes rassurants et enracinés, pour cette raison, dans la bonne conscience collective. Dans *Vichy et les Juifs*, M. Marrus et R. Paxton démontrent ainsi le caractère fallacieux de la thèse dite du bouclier vichyssois, tandis que W. Rings et P. Laborie — un Suisse *et un Français — tracent* un tableau peu exaltant de la Résistance et de la collaboration dans l'Europe occupée.

Au passage, bien des légendes s'effondrent. Peu importe. La contestation grotesque de l'Holocauste prouve que c'est à partir du moment où l'on commence à transiger avec la vérité que renaissent des idées aussi funestes qu'odieuses.

ÉRIC ROUSSEL.

(Lire pages 24 et 25, dans le Monde des livres.*)*

هكذا من الأصل

Le Monde

idées

POUR MITTERRAND

A quelques heures de la clôture de la campagne pour le second tour, voici quatre voix, encore, pour François Mitterrand. Roger-Gérard Schwartzenberg attend de lui qu'il retrouve et porte le message de la France. Claude Bourdet ne prend pas au sérieux l'*argument* de la peur que pourrait inspirer l'éventualité de la présence au gouvernement de ministres communistes. André Mandouze rappelle au président sortant, qui nous met en garde contre *« l'aventure »*, deux autres aventures, celle du Front populaire et de la Résistance sans lesquelles la France serait morte. Quant à Philippe de Saint-Robert, il préfère à un *« connu »* trop connu un *« inconnu »*, même si l'accepter part, *comme il l'écrit, « d'un fol espoir dans un complet désespoir ».*

La voix de la France

par ROGER GÉRARD SCHWARTZENBERG (*)

« *NOTRE combat continue* », *déclarait le candidat de la gauche au soir du* second tour de 1974. Sept ans après, voici ce combat aux portes de la victoire. Et de l'histoire.

L'histoire, car il s'agit de rendre à la France la République. Et ses *valeurs profondes. Ardentes* de faire résurgence. Après vingt ans de trajet souterrain. Sous l'épaisse glaise accumulée par les forces conservatrices.

« Liberté, égalité, fraternité. » Ces trois mots méritent mieux *qu'une simple inscription* aux frontons de nos édifices.

Liberté

Longtemps, la voix de la France, ce fut la voix de la liberté. Puis vint ce pouvoir froid et fade qui nous régente pesamment. Anxieux de tout réduire, de tout régir, de tout tenir.

Ce serait donc cela, le « libéralisme avancé ». Ce règne du bon plaisir. Cette rengaine contre le « régime des partis ». Cet abaissement du Parlement livré au chloroforme. Et cette colonisation de l'appareil d'Etat.

Ce serait donc cela ? Cette mainmise opiniâtre sur l'audiovisuel. Ces poursuites contre la presse libre. Ce lot d'expulsions arbitraires, d'extraditions complaisantes. Cette loi dite « sécurité et liberté », sans doute par antiphrase.

Bref, cette démocratie qui se corrompt dans d'étranges usages.

Les libertés à l'abandon. Les droits de l'homme à la dérive. Et ce pouvoir toujours prompt à tourner les règles qui l'embarrassent ou qui compliquent sa besogne. Il est grand temps de remettre la liberté à l'ordre du jour. Pour en faire le premier devoir d'un nouveau pouvoir.

Egalité

« *Egalité* », dit aussi notre devise républicaine que l'actuel président de la République semble n'avoir guère en mémoire. Lui qui, pour débuter sa campagne, a déclaré au *Figaro Magazine* : *« S'il faut réduire les inégalités excessives, je n'ai jamais été partisan d'une société « égalitarienne », nivelant les conditions de vie (1). »*

Sous le masque de la mesure et du sens commun, quel meilleur *discours tenir aux dévôts de la nouvelle* droite, pour qui l' « ennemi principal », c'est *« l'égalitarisme, négateur et réducteur de la diversité du monde (2). »*

Le président sortant a choisi *son camp*. Celui des *« différences »*, et des privilèges. Celui des forces conservatrices et des forces de l'argent. Celui des gérants du « désordre établi ».

Notre camp est à l'opposé. C'est celui de l'égalité des chances. De l'égalité des droits. De l'égalité des hommes.

Notre vocation, ce n'est pas le maintien des bas salaires. Ce n'est pas le doublement des prix ou le quadruplement du chômage en sept ans. Ce n'est pas davantage la spoliation de l'épargne populaire, qu'on refuse d'indexer. Ou la protection des grandes fortunes, *qu'on refuse* d'imposer. Notre ambition, ce n'est pas la fausse « démocratie de l'argent ». *« L'argent qui corrompt, l'argent qui achète, l'argent qui écrase (3). »*

Voilà où nous en sommes. Recul des libertés. Progrès des injustices. *Une jeunesse qu'étreint la* détresse. Et, partout, l'anxiété. Dans une société qui se défait.

Fraternité

Ce que veut la gauche, c'est une société plus solidaire. Plus fraternelle. Loin des égoïsmes d'un pouvoir hautain.

Car ce régime, c'est, finalement, l'indifférence à autrui. Spécialement aux chômeurs. Quand ce n'est pas l'intolérance *à autrui. Intolérance* aux travailleurs immigrés, traités en boucs émissaires. Négligence, voire indulgence, face au réveil du racisme. Face aux doctrines de haine, qui resurgissent des égouts de l'histoire.

De même, au plan extérieur, nous ne supportons plus le silence sur les droits de l'homme ni la complaisance aux puissants et aux riches. Aux clients. Tout ce qui fonde cette diplomatie mercantile ou docile. Sans force. Sans dignité. Sans courage.

Nous ne voulons plus voir ces prévenances pour le régime argentin. Ce régime de violence, de terreur. Et ce marché pour notre commerce d'armes. Nous ne voulons plus voir cette ruée aux Jeux olympiques, quand on opprime les dissidents, ou cet empressement au sommet de Varsovie, quand on écrase les « rebelles » afghans.

Il est temps que la France recommence à parler haut et fort pour la communauté des hommes. Dans ce monde glacé et funèbre.

Droit-fil

A force de nous gouverner, la droite nous ferait perdre notre âme. Depuis sept ans qu'ils nous dirigent, les maîtres de l'Etat ont tout essayé pour nous faire oublier qui nous sommes et d'où nous venons. Pour nous désapprendre la France de 1789 et de 1936. La France de la Résistance et de la Libération.

Mais rien n'y fait. Car de cette France-là François Mitterrand est *l'héritier même et le porte-*parole le plus fidèle. Et notre peuple se reconnaît dans sa voix.

C'est celle de Desmoulins au *Palais-Royal*. Celle de Lamartine à l'Hôtel de Ville. Celle de Jaurès au Pré-Saint-Gervais. La voix forte et claire de la liberté. Celle dans laquelle se retrouvent des millions de Français qui croient en demain.

Ce sont les *hommes qui font* l'histoire. Et certains savent l'histoire qu'ils *font*. Tout un destin s'identifie au destin de la gauche. Avec ses grands élans : unir, rassembler, ouvrir à tous les portes de l'espérance. Avec son grand dessein : *retrouver et porter* le message de la France.

En ce printemps 81, la France a rendez-vous avec elle-même. Pour rejeter l'habitude au malheur. Pour retrouver passion d'être, force de croire et goût de vivre. Ce qui s'ouvre, c'est *l'horizon* d'une autre vie. D'un autre temps. De confiance et d'avenir.

Tout cela dépend de chacun. Pour qu'au soir du 10 mai chacun puisse voir, savoir et dire : l'espérance revient d'exil.

(1) Interview de M. Giscard d'Estaing au *Figaro-Magazine*, du 28 février 1981.

(2) Alain de Benoist, *Vu de droite*, éditions Copernic, 1977, page 20.

(3) François Mitterrand, *Politique*, Fayard, 1977, page 538.

(*) Vice-président du M.R.G., député à l'Assemblée européenne.

« Prisonniers » et « otages »

par CLAUDE BOURDET

PEUT-ON, dans ce pays, jouer à coup sûr les cartes de la *peur*, de la sottise, et surtout celle de l'ignorance ? Le scrutin du 10 mai montrera si Giscard d'Estaing et ses propagandistes ont eu raison de faire ce pari.

Affirmer que nous nous trouvons devant un « choix de société », c'est *sans doute exagéré, mais cela se* défend. Agiter la peur des « ministres communistes », c'est prendre les citoyens pour des imbéciles. Sans doute, les Français ont la mémoire courte. Tout de même, les années d'après-guerre, ce n'est pas le Moyen Age. Les ministres communistes ont-ils constitué un péril en 1944-1945 ? On répondra : *« C'était sous de Gaulle... », et, effectivement*, on nous a alors promis le cataclysme si de Gaulle s'en allait. De Gaulle est parti en février 1946, les ministres communistes ont continué à être membres des gouvernements « tripartites » jusqu'en mai 1947, et personne n'est devenu leur « otage ». Au contraire, ils se sont montrés les défenseurs les plus disciplinés de la société d'alors ; leurs ministres, Ambroise Croizat, Marcel Paul, Charles Tillon, etc., ont été considérés comme de bons ministres. Ce sont *eux* qui sont devenus les « prisonniers » des gouvernements qui ont commencé la guerre d'Indo*chine et continué la politique éco*nomique de Pleven, choisie par de Gaulle à la libération contre celle de Mendès France, et qui a fait peser sur les salariés tout le coût de la reconstruction.

Au cours de cette période, les *communistes et leurs ministres* ont tout fait pour accroître la production et calmer le mécontentement ouvrier. La partie la plus avisée du patronat s'en réjouissait... et ne voit pas toujours d'un mauvais œil leur participation éventuelle aujour*d'hui. C'est en milieu populaire que* la mauvaise humeur grandissait. Quand les exigences américaines liées au plan Marshall alors imminent se sont ajoutées à la poursuite de plus en plus acharnée de la guerre d'Indochine, et à l'attitude gouver*nementale face aux travailleurs*, pour rendre la présence du P.C.F. définitivement impossible, M. Ramadier poussa habilement ses ministres communistes dehors. Ce fut un « ouf » de soulagement dans le parti, mais pas la révolution ! *Seulement le début d'un ghetto*, dans lequel le stalinisme verrouilla longtemps le P.C., et d'où il n'a commencé à sortir qu'une vingtaine d'années plus tard — pour y rentrer volontairement il y a quatre ans.

*Est-ce un exemple tellement in*quiétant pour la bourgeoisie et les classes moyennes ? Or, il s'agissait d'un parti communiste puissant, auréolé du prestige de la Résistance, appuyé sur une très forte centrale syndicale. Alors que nous avons devant nous aujourd'hui un parti affaibli, dont le nombre de militants ne dépasse pas le tiers du chiffre d'alors, un parti qui voit se dresser, à côté de la C.G.T., une centrale ouvrière aussi combative et presque aussi influente, la C.F.D.T., qui échappe complètement à son emprise, un parti qui vient de subir la pire défaite électorale de son histoire, qui a perdu la plus grande partie de son audience *parmi les intellectuels, un parti qui* continue à être trop proche du point de vue de son intérêt propre, d'une U.R.S.S. qui n'est plus perçue par les populations comme la libératrice de l'Europe, mais comme la responsable d'une nouvelle oppression. Ce *parti-là serait-il plus inquiétant* que celui de 1944-1947, et ses ministres plus dangereux ? Allons donc !

Mais ce n'est pas tout. Nous ne sommes plus sous la IVe République. Le système actuel, dont je pense personnellement le plus grand mal, a une caractéristique propre : c'est celle de la toute-puissance présidentielle. Ce qui m'inquiétera, *sous le règne de François Mitter*rand ou de tout autre, c'est cette toute-puissance, inscrite dans les institutions, et la difficulté pour les forces politiques, qu'elles appartiennent à la majorité ou à l'opposition, d'y faire face. M. Chirac en *sait* quelque chose, *M. Marchais* s'en doute déjà, et pourrait le vérifier demain.

Enfin, découvrir, comme une sorte de géniale vérité de La Palice qu'après les prochaines législatives, les députés socialistes élus avec des voix communistes seront « prisonniers » de celles-ci, *c'est* faire insulte au sens arithmétique *des électeurs : ceux-ci n'ont pas* besoin qu'on *leur* rappelle qu'à peu près autant de communistes seront élus, inversement, grâce aux voix des socialistes et du reste de la gauche, et que les facultés de chantage d'une organisation sur *laquelle un contre-chantage identi*que peut-être exercé, sont des plus réduites... Le P.S., s'il accepte de redevenir l'otage de la droite, comme au temps de Guy Mollet, a toujours une autre alliance à sa disposition. Le P.C., lui, n'en a pas.

Le système légué par de Gaulle a encore une particularité, imprévisible à l'origine, mais maintes fois vérifiée depuis 1958 : c'est la forte tendance à la *similitude et au prolongement* qui se manifeste au cours des législatives suivant de près ou *de loin une présidentielle. Si Mit*terrand est élu — tout porte à croire qu'un raz-de-marée « mitterrandien » se produira au cours de l'élection parlementaire. Ici encore, c'est Mitterrand qui dictera sa volonté aux forces politiques, comme de Gaulle, *Pompidou et Giscard avant lui*. Le P.C.F. le sait, et sait aussi qu'il n'était pas *sûr* d'empêcher l'élection de Mitterrand s'il ne l'avait pas franchement soutenu : de nombreuses voix de rechange seraient alors venues d'un autre côté. Mais le parti *communiste était sûr, en ce cas* d'être laminé à mort. C'est la même conclusion qu'ont tirée les gaullistes clairvoyants qui ont décidé de voter pour Mitterrand. Sous ce régime, il faut être avec le vainqueur, ou disparaître.

Ce n'est ni très juste, ni très logique, ni très moral ? Sans doute. Mais il ne fallait pas sacrifier la République, en 1958, devant un glorieux général. Puisque nous *sommes* dans le système qu'il a créé, il ne faut pas faire semblant d'en ignorer les lois. Les seuls « prisonniers », le 10 mai, seront les prisonniers de leur propre aveuglement.

Le plus sûr est encore l'« aventure »

par ANDRÉ MANDOUZE

A l'issue du débat qui *oppose* entre eux les deux candidats *à la présidence de la Répu*blique, le dernier *mot va-t-il revenir* au meilleur ?

L'erreur serait de minimiser l'aspect moral de la question sous prétexte que l'enjeu est politique. Non qu'il s'agisse pour autant de *tirer de l'Ecriture sainte ou du droit* une politique conforme à des convictions *religieuses* ou éthiques. Mais, puisqu'en l'occurrence il y a nécessairement, pour chaque Français, un problème de conscience dans la mesure où l'*affirmation* du choix *politique* se *traduit* par l'exclusion de l'option inverse, la référence aux exigences profondes et permanentes de la *personne humaine* est chose normale et inévitable.

Pour ce qui est de M. Giscard d'Estaing, je ne reviendrai pas sur le *passif* — désormais bien connu — de son septennat, mais je me bornerai à rappeler le slogan sur lequel — *avec le plus parfait mépris* de l'histoire de France (matière dont on comprend mieux désormais pourquoi il entend en limiter la place dans les écoles) — le président-candidat s'est acharné à achever sa campagne du premier tour : « *C'est à celui qui a fait la fondation de la maison que doit revenir la responsabilité d'achever la construction.* » Façon comme une *autre* de céder à un orgueil vraiment fou, d'oublier Clovis et quelques autres, mais aussi d'affirmer que, somme toute, comparé à Valéry Giscard d'Estaing, Charles de Gaulle n'existe pas. Tant pis pour V.G.E. si beaucoup de Français — et notamment ceux qui se réclament du gaullisme — ne lui pardonnent pas cette effarante contre-vérité.

Bref, contestant aussi ouvertement la règle d'or de la démocratie qui implique la légitimité de l'alternance, *il ne sent pas à quel point* il peut être scandaleux, quand on n'est pas de fait républicain, de réclamer de droit la présidence de la République.

Face à une prétention insupportable, quelles sont les positions adverses ? A défaut du fameux « *choix de société* » *dont il est* plaisant, après l'insuccès du P.C.F., de voir M. Giscard d'Estaing faire d'avance une description apocalyptiquement « socialo-communiste », M. Mitterrand propose tout de même une autre perspective que la société *de chômage et d'inégalités criantes* qu'une minorité de profiteurs voudrait imposer sept ans encore à la nation tout entière.

Qu'on nous excuse donc de ne pas plus céder au chantage et aux intimidations de ces profiteurs que de nous résoudre au pire. Cela étant, la France ne va pas basculer dans je ne sais quel totalitarisme de *gauche parce qu'elle en a assez* d'être dominée par l'idéologie possessive et possédante de la droite.

La gauche, c'est certes ces membres du parti socialiste et du parti communiste qui — ô combien différents les uns des autres — savent qu'ils *trahiraient leurs idéaux* respectifs si, sous quelque prétexte que ce soit, ils faisaient par la moin*dre abstention le jeu de l'adversaire* commun.

Mais la gauche, c'est aussi les membres des syndicats.

La *gauche*, c'est *non moins* celle qui, de l'extrême à l'écologie, rassemble et diversifie à la fois tous ces fils et toutes ces filles de mai 68.

Et, plus largement encore, la gauche, c'est tout simplement le peuple entier de ces Français de tous bords qui n'acceptent pas de courber l'échine devant le diktat de *l'argent. Et, parmi ceux-là, qu'on me* permette de compter tous ces chrétiens pour qui l'Evangile est précisément un ferment de révolte contre les *injustices* et de solidarité avec les opprimés.

Quand j'entends M. Giscard d'Estaing et ses *chantres* de la « sécurité » tonner ou susurrer contre l'« aventure » représentée par la victoire de François Mitterrand, je suis tout *naturellement* ramené à ces deux « aventures » sans lesquelles la France du vingtième siècle n'existerait pas ou serait morte.

D'abord, l'aventure du Front populaire : Dieu sait si la droite avait hurlé que la Sécurité sociale, les congés payés, la semaine de quarante heures et l'ensemble de la politique sociale de gauche conduiraient le pays à la ruine. Or nous vivons tous des acquis de 36, au point même que nous n'arrivons pas à imaginer comment on avait pu faire pour vivre autrement.

Ensuite, l'aventure de la Résistance : d'abord celle d'un homme qui, le 18 juin 1940, a désobéi au pouvoir en place, et puis a compris qu'il ne pouvait exclure du gouvernement aucune des familles de pensée et des formations qui avaient contribué à la victoire : Français de toute origine, mais en particulier *socialistes, communistes et chrétiens*.

La rose et le réséda sont devenus, sous la plume d'Aragon, le symbole poétique de cette aventure de la France. Dimanche, si François Mitterrand est élu, l'avenir peut fleurir à nouveau.

Dépression politique

par PHILIPPE DE SAINT-ROBERT

LA France se trouve dans une situation qui peut apparaître aux yeux de certains comme le triomphe de la démocratie libérale *et* formelle, et qui l'est en effet, mais qui, en même temps, est et sera la cause d'une dépression *politique profonde*, quelle que soit l'issue finale du scrutin du 10 mai. Nous entrons de toute manière, quels que soient la sincérité et le talent des hommes, dans une période d'instabilité et d'angoisse.

La responsabilité *de M. Giscard* d'Estaing dans la dégradation des institutions, dans l'inquiétude où se trouve plongé son propre électorat, dans la fragilité qui en résulte pour la France sur l'échiquier international, cette responsabilité, dont quelques-uns avaient averti sans être entendus, devra être tôt ou tard clairement *établie* au regard de l'histoire.

Du scrutin du 26 avril, on ne peut guère tirer que deux indications pourtant fondamentales : les Français répugnent autant à s'adonner à une expérience collectiviste qu'à être gouvernés par la haute finance apatride. Ils cherchent à tâtons, dans le brouillard où la *contre-information* des *uns* et la *propagande* des autres les ont plongés, une voie différente où ils puissent redevenir souverains, c'est-à-dire libres.

Cette voie, nul homme politique n'a clairement pu la leur proposer.

***

Donc, il est bien sûr que les Français ne veulent ni de la paranoïa collectiviste ni de l'aliénation si naturelle aux milieux de la haute finance, qui, depuis *1974*, ont progressivement *pris* en main tous les rouages de l'Etat, et jusqu'à sa politique extérieure. M. Giscard d'Estaing a réussi cette absurdité de ne rien comprendre au gaullisme et de se prendre pour le général de Gaulle, voire pour le roi de France. Il est vital pour l'avenir de la France de mettre fin à son exercice à la *fois* utopique et mesquin du pouvoir.

Nombreux sont ceux qui, par fidélité au gaullisme, ont choisi avec raison de soutenir et d'aider Jacques Chirac. On y aura au moins gagné la marginalisation définitive de *ces* prétendus « barons du gaullisme », qui ont à peu près autant trahi leur *chef* que les maréchaux de l'Empire ont pu trahir Napoléon. Mais il y eut à cela deux raisons plus profondes : c'est là que se sont effectivement retrouvés, quelque évolution qu'ils aient *subie*, les grands thèmes du gaullisme ; c'est là qu'était la meilleure part de ce qui fut l'électorat populaire du général de Gaulle, la plus grande part de cette armée de ceux qui le soutinrent et dont il pensait, lors de son départ voilà douze ans, que de toute manière ils *détenaient* l'avenir de la patrie. Cela, c'est une réalité politique. Et une nécessité historique.

Parmi ceux qui ont cru devoir faire le choix que je viens de dire, certains, dont je suis, appellent aujourd'hui à donner à *François Mitterrand la* chance historique de montrer que l'héritage du général est bien celui de tous les Français. Cela part, bien entendu, de la conviction qu'ils ont que M. *Giscard* d'Estaing est incapable de changer son comportement et de revenir sur ses erreurs : *son « sans rancune »* dérisoire, au soir du premier tour, le dit assez à ceux qui en douteraient. Ce qui est connu est connu.

Reste l'inconnu, qui prend *bien malgré* nous le visage d'un homme qui, longtemps, mais à visage découvert, a été contre ce que nous aimions. Accepter cet inconnu part d'un fol espoir dans un complet désespoir. A cela nous ont réduits ces esprits supérieurs dont l'âme était si faible. Et François Mitterrand, sinon son entourage, a au moins cet attrait d'être le dernier des « non-technocrates » dans un univers politique complètement stérilisé par l'élitisme et sa prétention usurpée à la compétence universelle. Il peut être l'homme du salut public, comme il peut être la simple continuation, sous d'autres teintes, de ce à quoi il prend le risque de succéder. Auquel cas, sauf à disparaître en tant que nation, il faudrait, tôt ou tard, se tourner vers une autre forme de gouvernement.

Le Monde

étranger

EUROPE

Pologne

Le Parlement donne le feu vert à l'enregistrement de Solidarité rurale

Les dispositions juridiques permettant *l'enregistrement de Solidarité rurale dans* les mêmes conditions que les syndicats ouvriers indépendants ont été adoptées, mercredi 6 mai, par le Parlement polonais, à l'unanimité moins une abstention. *Les députés ont aussi autorisé les « cercles agricoles »* (mouvement contrôlé par le pouvoir) à se transformer en une organisation syndicale — créant de cette manière, également à la campagne, une concurrence entre « anciens » et « nouveaux » *syndicats. L'enregistrement* proprement dit de Solidarité rurale devrait avoir lieu la semaine prochaine.

Les réunions consacrées à l'élection des délégués au congrès extraordinaire du *POUP commencent à se multiplier dans* les grandes entreprises en présence de hauts dirigeants du parti. M. Kania s'est ainsi rendu aux raffineries de Plock, dans la région de Varsovie. Les débats, extrêmement vifs, portent principalement sur *les questions des statuts, du mode* de scrutin et de la sanction des responsabilités des anciens dirigeants.

L'état de santé du cardinal Wyszynski a été au centre de nombreuses discus*sions de couloir à la Diète. Il se confirme*, de sources officieuses, que le primat, qui est très affaibli, est atteint d'une grave maladie dont l'évolution apparait incertaine à ses médecins.

Le monde magique de la censure

De notre correspondant

Varsovie — D'un coup de baguette magique, l'hebdomadaire de Solidarité vient, le temps d'une interview, de faire passer la Pologne de l'autre côté du miroir. Guidée par un jeune homme *charmant*, « K-62 », ex-employé de l'Office général du contrôle de la presse, des publications et des *spectacles, elle vient de pénétrer* dans le monde merveilleux des bureaux de la censure.

Voyez un peu, dit K-62, comme la boîte est sympathique. Le travail est « paisible », le personnel essentiellement féminin, les salaires « bons », même si l'on plafonne vite et, contrairement à ce qu'on a tendance à croire, le censeur moyen n'a rien d' « *un agent de la PIDE* » (ancienne police secrète portugaise du temps de Salazar).

Evidemment « *il y a quelques démons qui analysent les textes avec un sourire sardonique, mais ils sont peu nombreux* ». Certains sont là par engagement *idéologique* — « *mal compris* », selon K-62 ; d'autres, parce qu'ils aiment cette « *partie d'échecs avec les journalistes* » ; la plupart, comme K-62, sociologue de formation, parce qu'ils ne savent pas quoi faire après leurs études. Ceux-là font un petit tour et puis s'en vont au bout de « *quelques années* » pour les trois quarts d'entre eux.

« *Je serais incapable de dire*, explique-t-il à Barbara Lopienska qui l'interroge, *ce qui m'intéresse ; mais je sais ce que je ne voudrais pas faire : travailler dans la milice ou dans l'armée et, non plus, être un traître.* » Stop ! Relisez : cet homme donne là, en une phrase, une assez bonne leçon de sociologie polonaise. Nous sommes en 1974, il a un bagage, mais ne peut prétendre ni à l'épiscopat ni à la direction du parti. Il n'a pas la vocation d'un contestataire *hors la loi*. Seules deux voies vers le prestige social s'offrent à lui : le service d'un des deux pouvoirs ou la censure.

Or, à la censure — c'est du moins ce qu'il se raconte, — on ne sert pas : on règne. On règne tapi au pied même du système, par la grâce du savoir puisque l'on sait tout ce que les écrivains, les chercheurs, les cinéastes, les journalistes courageux ont *fait* et ne pourront jamais faire connaître, car vous êtes là. Ces hommes que vous n'avez pas su être, vous les côtoyez, et vous seul pouvez vraiment les juger (« *A Cracovie, le travail est compliqué à cause de* Tygodnyk Powszechny, *le meilleur hebdomadaire (...). On a beaucoup d'estime pour ceux qui sont intelligents et pourtant c'est eux, bonnes gens, qu'on refuse et pas les mauvais (...) ; Stefan Kisielewski adressait toujours un billet doux au censeur : « Et si, cette » fois, tu laissais passer ça, mon » chou ? ».*)

Ensuite, vous les castrez, mais délicatement et sous anesthésie : (« *Un bon censeur comprend bien le texte et ne coupe pas n'importe quoi* » ; « *il ne faut pas croire que nous étions méchants avec les journalistes mais nous avions la satisfaction d'avoir le dernier mot* ».)

Puis, vous vous appropriez le fruit de l'effort pour en faire des synthèses « *bien analysées et convenablement présentées* » à l'usage du comité central, dont vous, le moins-que-rien, devenez ainsi, après avoir muselé la presse, la seule source d'information. « *C'est un mensonge évident* (de la part des dirigeants) *que de dire qu'ils n'étaient pas bien informés, on peut même affirmer*, dit K-62, *qu'ils savaient tout. Même en admettant que les responsables de voïvodies essayaient de masquer les choses, ils avaient toutes les informations transmises par mon bureau et moi j'avais absolument tout.* »

Tout, mais le soir, chez lui, K-62 s'essayait pourtant au journalisme. En vain : « *Dès que j'essayais d'écrire un article un peu osé, il se produisait un déclic dans mon cerveau, et ce petit quelque chose qui m'était tellement utile pour la censure m'empêchait d'écrire. Je me mettais tout de suite à barrer des passages et à les réécrire.* » Alors, il a « *laissé tomber* » ces tentatives et persévéré au milieu des « saints », des « officiers » et des « aristocrates » (respectivement spécialistes des textes religieux, des spectacles et de la presse). En bon censeur, il se fiait plus à « *ce petit feeling, à cette voix qui parle de l'intérieur* », qu'aux règles « imprécises » du métier.

Après avoir travaillé trois ans « *à ce que le pouvoir se porte bien et que le public soit persuadé que tous se passe à merveille* », il en a eu assez en 1977 de la « *fureur grandissante* » des journalistes. Au retour d'un voyage aux Etats-Unis, le voilà « *dans un pays tout à fait changé* », sans travail, car les directeurs ont peur de l'embaucher où que ce soit. Par curiosité, il est retourné voir ses anciens collègues, petits clercs, dont l'amertume épanouie est un des piliers du régime. Ils ont « bien rigolé » quand il leur a parlé de ce projet d'interview.

L'interview de K-62 (qui en pronostiquait en conclusion l'interdiction *totale de publication*) est finalement sortie de la censure avec six coupes « seulement ». La bataille a été si rude qu'elle a failli déboucher sur une grève des typographes, et si longue que *Solidarnosc* a été distribué avec vingt-quatre heures de retard.

BERNARD GUETTA.

Grande-Bretagne

Le procès de l'« éventreur du Yorkshire »

« DIEU M'AVAIT INVESTI DE LA MISSION DE TUER LES PROSTITUÉES »

De notre correspondant

Londres. — *Peter Sutcliffe*, l'« éventreur du Yorkshire », est-il vraiment fou ou seulement un habile simulateur ? Telle est la question essentielle que le jury *des assises d'Old Bailey aura à* trancher. Mais sir Michael Havers, attorney général, qui s'est chargé de l'accusation, n'a pas manqué, à la reprise du procès, mardi *5 mai, de souligner à l'intention* des jurés, la « *profonde différence* » entre les déclarations de Sutcliffe aux psychiatres et ce qu'il a dit à la police.

Tous les médecins déclarent que l'accusé souffre de schizophrénie paranoïaque. Sutcliffe leur a dit que « *Dieu l'avait investi de la mission de tuer les prostituées, que Dieu l'avait protégé de la police et qu'il n'avait de comptes à rendre qu'à Dieu* » Une voix, entendue pour la première fois dans un cimetière, lui criait : « *Tue, tue, tue.* » « *Il y a encore des prostituées, ma mission n'est que partiellement remplie* », a-t-il dit.

Mais Sir Michael a noté que Sutcliffe n'avait pas tenu de propos de cette nature à la police. D'autre part, et surtout à l'occasion d'une visite de sa femme, *après son arrestation*, en janvier dernier, un gardien de la prison l'aurait entendu dire : « *Je ferai trente ans de prison. Mais si je peux faire croire que je suis fou, je resterai dix ans à l'asile.* »

Du long et détaillé récit de ses aveux à la police, il ressort que son goût pour les prostituées date du jour où sa future femme avait accepté un rendez-vous avec un marchand de glaces. D'autre part, il apparaît que *Sonia, sa femme, est elle-même* schizophrène et se montrait souvent un tyran domestique dans la vie conjugale. Mais son penchant pour les prostituées se *transforma en véritable haine* parce que l'une d'elles lui vola un jour 10 livres et qu'une autre se moqua de lui.

La carence ou la malchance des policiers ressort des *documents présentés par l'accusation* : Sutcliffe, interrogé neuf fois auparavant, ne figurait pas sur la liste des « premiers suspects ». Malgré une enquête *d'une ampleur exceptionnelle* (vingt et un mille personnes interrogées, cinq millions de numéros de voitures vérifiés, huit mille pistes suivies par deux cent cinquante policiers d'une brigade spéciale et plus de mille agents), qui a coûté 4 millions de livres, Sutcliffe a été, en fait, arrêté par hasard. Le couteau et le marteau ayant servi au meurtre de Jacqueline Hill furent *retrouvés près d'un* mur, où Sutcliffe avait tenté de s'en débarrasser et à proximité duquel il avait été arrêté une semaine auparavant pour un délit *mineur (fausses plaques d'immatriculation)*. Interrogé d'un peu plus près, il avait déclaré à l'enquêteur : « *Vous cherchez l'éventreur du Yorkshire ? C'est moi. Mais laissez-moi prévenir ma femme* »

Enfin, le procès a mis en évidence les mœurs journalistiques douteuses d'un certain nombre de quotidiens prêts à payer des sommes substantielles à des témoins ou à la famille de l'accusé. La mère de Jacqueline Hill s'étant plainte directement à la reine de ces procédés appelés « le journalisme du chéquier », en soulignant que le *Daily Mail* était prêt à payer jusqu'à *250 000 livres à la famille de Sutcliffe*, la souveraine lui a répondu qu'elle partageait « *son sentiment de dégoût* ». La lettre ayant été rendue publique, le *Daily Mail* dénonce maintenant l'initiative de Buckingham Palace et *affirme être la victime d'une campagne* systématique de dénigrement. Néanmoins, il apparaît que près de 10 000 livres ont été proposées au père de Sutcliffe *par le Daily Mail, tandis que le Sunday People* payait le loyer et versait 500 livres par semaine de notes de frais à un des témoins du procès.

HENRI PIERRE.

Tchécoslovaquie

DEUX RESSORTISSANTS FRANÇAIS ONT ÉTÉ ARRÊTÉS POUR « ACTIVITÉS SUBVERSIVES GRAVES »

Prague *(A.F.P.)*. — Deux res*sortissants français*, Mlle Françoise Anis, étudiante en droit à Asnières, et M. Gilles Thonon, conseiller juridique à Paris, ont été arrêtés, le 28 avril, en Tchécoslovaquie, apprenait-on le mercredi 6 mai. L'ambassade de France a été avertie, le lundi 4 mai, et des membres du consulat pourront leur rendre visite à la prison de Ruzyne le mardi 12 mai. Les autorités tchécoslovaques ont précisé que les jeunes gens étaient poursuivis pour « *activités subversives graves* » et « *aide à une organisation criminelle* ». Ils risquent une peine maximale de dix ans de détention.

L'agence officielle C.T.K. a annoncé l'arrestation de « *deux étrangers* » qui « *transportaient dans un véhicule spécialement aménagé et en coopération avec des centrales subversives et des organisations d'émigrés des documents, cassettes et disques de caractère antisocialiste et contenant des directives appelant à des activités criminelles en Tchécoslovaquie* ». Ils auraient également transporté « *des moyens financiers destinés à des citoyens tchécoslovaques se consacrant à des activités subversives (...) à Prague, Bratislava (Slovaquie) et Brno (Moravie)* ».

On apprenait, le même jour, que sept personnes avaient été interpellées à Prague, toutes signataires ou sympathisantes de la Charte 77 et du VONS (comité pour la défense des personnes injustement poursuivies).

DIPLOMATIE

Selon l'agence Tass

MOSCOU MET EN DOUTE LA VOLONTÉ D'OUVRIR DES NÉGOCIATIONS SUR LES EUROMISSILES.

Les Etats-Unis cherchent à « *manœuvrer* » plutôt qu'à ouvrir véritablement des négociations avec l'U.R.S.S. sur les euromissiles, a affirmé mercredi *6 mai*, l'agence officielle soviétique Tass, commentant les résultats de la session du conseil de l'OTAN à Rome.

L'agence soviétique indique que le secrétaire d'Etat américain, M. Alexander Haig, a annoncé que son pays avait l'intention de commencer d'ici à la fin de l'année les pourparlers avec l'U.R.S.S. sur les missiles nucléaires de *moyenne portée « mais en posant des conditions quant à l'attitude soviétique »*.

Selon Tass, il s'agit pour les Etats-Unis de « *retarder l'ouverture des pourparlers soviéto-américains avec des conditions de toutes sortes, et en même temps de poursuivre leurs projets militaristes en Europe de l'Ouest. L'administration américaine cherche manifestement à entraîner ses partenaires atlantiques dans des préparatifs nucléaires, afin de les attacher plus solidement à son char de guerre* », ajoute Tass.

A Washington, cependant, le département d'Etat a annoncé, mercredi, que des contacts diplomatiques auront lieu dans les semaines à venir pour préparer la rencontre, prévue en septembre à New-York, entre le secrétaire d'Etat Alexander Haig et le ministre soviétique des affaires étrangères, Andrei Gromyko. Ces contacts, qui se dérouleront entre l'ambassadeur soviétique à Washington, M. Anatoli Dobrynine, et un haut fonctionnaire du département d'Etat, ne porteront que sur l'organisation de la prochaine rencontre Gromyko - Haig en marge de l'Assemblée générale de l'ONU et non sur la question de la date de l'ouverture des négociations américano-soviétiques sur les armes eurostratégiques.

● *L'ambassadeur du Canada et Mme Gérard Pelletier* ont donné une réception, mercredi, pour prendre congé de leurs nombreux amis.

Ancien journaliste, ami de toujours de M. Trudeau, M. Pelletier était en poste à Paris depuis 1975. Il s'est acquitté de sa tâche, rendue souvent délicate par le problème québécois, avec beaucoup de finesse et de bonne grâce. Il vient d'être nommé représentant permanent du Canada aux Nations unies, poste auquel il entend se consacrer en priorité au dialogue Nord-Sud.

A TRAVERS LE MONDE

Chili

● EXPULSION D'UN SYNDICALISTE FRANÇAIS, M. Antoine Herrero, secrétaire général du Syndicat international des travailleurs du textile, et membre de la Fédération française *du textile de la C.G.T.*, a été expulsé, mercredi 6 mai, pour avoir participé « *à des actions visant à créer une agitation politique* », à l'occasion du 1er mai, a annoncé le gouvernement de Santiago. Le 13 février dernier, un autre syndicaliste de la C.G.T., M. Achille Blondeau, avait également été expulsé du Chili. — *(Reuter.)*

Inde

● LE BILAN DES AFFRONTEMENTS *opposant depuis une* semaine hindous et musulmans dans la ville de Biharsharif, au Bihar, *Etat* du nord du pays (*le Monde* du 6 mai) s'élevait, mercredi 6 mai, à quarante-sept morts et soixante-dix blessés. — *(U.P.I.)*

R.D.A.

● UN NOUVEL ECHANGE D'AGENTS SECRETS ALLEMANDS détenus pour espionnage, serait actuellement négocié à Paris et à Bonn par un avocat est-allemand, a annoncé *Die Welt*. La R.D.A. souhaiterait obtenir la libération du *général Heinz Zorn*, arrêté l'année dernière à Lille et condamné par la Cour de sûreté de l'Etat (*le Monde* du 8 septembre 1980). En échange, la R.D.A. proposerait de laisser partir Percy Stulz, fonctionnaire est-allemand, directeur de la division de protection du patrimoine culturel à l'UNESCO à Paris depuis 1975. Archéologue *et historien de l'art*, Stulz a été condamné en 1980 par les tribunaux de la R.D.A. à trois ans de prison pour espionnage au profit de puissances occidentales. — *(Corresp.)*

Le Monde

publiera demain

● LE SCRUTIN DU 10 MAI :
- — Deux interviews : MM. Lionel Jospin et Jean-François Deniau.
- — Pour et contre les projets économiques de M. Mitterrand : Antoine Laurent et Edmond Alphandery.
- — Quel président pour les femmes ? un article de Gisèle Halimi.
- — Idées : Dernières prises de position.

● « LE MONDE DES LOISIRS ET DU TOURISME »

هكذا من الاصل

LE TEST DES ÉLECTIONS A BERLIN-OUEST

I. — Une ville ingouvernable ?

Des élections auront lieu, le 10 mai, à Berlin-Ouest, pour renouveler l'assemblée régionale, dissoute, en février dernier, après une crise politique qui avait provoqué la démission du bourgmestre, M. Stobbe.

Elles constituent un test pour la coalition socialo-libérale au pouvoir à Berlin-Ouest comme à Bonn, et permettront de juger de la capacité du S.P.D. à faire face à une agitation de la jeunesse dont Berlin est le centre, mais qui s'est étendue récemment à toute la R.F.A.

De notre envoyée spéciale CLAIRE TREAN

Berlin-Ouest. — A écouter les squatters du quartier de Kreuzberg ou les militants du Mouvement *alternatif* railler des attraits touristiques de Berlin-Ouest *(« les meilleurs théâtres, la philharmonie et les bordels »)* et vous conduire parmi les dédales des contre-cultures, pour *un peu on oublierait* la géopolitique. On se croirait dans n'importe quelle grande ville *occidentale où se nourrissent* sinon les grands courants artistiques, du moins les sensibilités *modernes* ; *une ville aux* prises avec les inévitables phénomènes sociaux qu'engendrent les *concentrations urbaines et, de* surcroît, avec les anecdotes d'une campagne électorale. On en *oublierait presque que c'est au* pied du mur qu'ont fleuri les anticonformismes, que cette ville *est une île, une demi-ville seulement*, la plus exposée et la plus protégée du monde occidental.

On sort d'un squat, un de ces nombreux immeubles occupés et retapés par des jeunes avant que les ronces n'aient envahi les cages d'escalier ou que les bulldozers n'aient accompli leur besogne, et l'on tombe sur un mur de béton couvert de graffiti, contre lequel des enfants jouent. Une plate-forme de bois, à hauteur de mirador, permet d'avoir une vue plongeante sur l'autre côté du mur : chevaux de frise et dispositifs de tir automatique, *no man's land* meurtrier qui coupe la ville en deux et derrière lequel s'étend ce qui fut autrefois le centre de Berlin.

Et devant ces réalités qui s'entrechoquent, on se demande où chercher la vraie nature de la ville. Dans cet excès qu'elle met à la modernité ? Dans les querelles partisanes qui y résonnent comme sous une cloche de verre et dans ces élections dont le gouvernement de Bonn guette l'issue avec une anxiété légitime ? Dans les contestations qui naissent là et *enflamment parfois* toute une génération de jeunes allemands de l'Ouest ? Dans cette *conscience très particulière de* l'enfermement où la liberté est dedans, la claustration dehors ? *Ou bien dans ce que* l'urbanisme chaotique d'après-guerre a épargné pour mémoire : des ruines *ici et là, des fantômes sinistres* d'architecture du III[e] Reich, ou ces terrains qui restent vagues du *côté du Tiergarten, par exemple,* parce qu'ils font face à l'autre rive, comme un espace ouvert en attente de l'histoire ?

« Dieu sait que même avant 1933 Berlin n'était pas une ville comme les autres », répondait récemment M. Hans Jochen Vogel, le nouveau bourgmestre, à un journaliste qui lui demandait si Berlin-Ouest n'était pas en passe de se « normaliser », au moins dans l'esprit des Allemands de l'Ouest, après avoir été considérée comme *« l'avant-poste du monde libre »*, puis comme la *« plaque tournante des rapports Est-Ouest »*. La question n'était pas gratuite et l'on avait pu constater, avant même que n'éclate la *crise qui amènera les Berlinois* aux urnes le 10 mai, un net glissement de l'image de cette ville, *comme si la perception dramatique* qu'on en avait depuis des années était en train de s'émousser, *comme si finalement on s'habituait* à tout, même à la partition. Pour la première fois, lors de la discussion du budget de 1981 à Bonn, l'aide fédérale à Berlin-Ouest (9,1 milliards de marks en 1980) eut à subir la même réduction que les dépenses publiques fédérales. Pour la première fois donc, la ville ne bénéficiait pas d'un traitement de faveur.

Un scandale financier

Un peu plus tard, en janvier, éclatait à Berlin-Ouest la crise politique qui allait ébranler la coalition socialo-libérale déjà sévèrement affaiblie par ses dissensions internes. A l'origine, un scandale financier : après avoir obtenu, grâce à ses relations politiques, des prêts bancaires garantis par la municipalité pour des constructions en Arabie Saoudite, M. Garski, architecte, disparaissait en laissant la note. Cinq membres du Sénat (le gouvernement de la ville) démissionnaient.

Les candidats sociaux-démocrates présentés pour les remplacer par M. Dietrich Stobbe, alors bourgmestre, et qui auraient dû être acceptés à une confortable majorité socialo-libérale si la discipline de vote avait joué au sein de l'assemblée régionale, étaient repoussés. Consternation à Bonn aussi, car des voix avaient fait défaut non seulement chez les libéraux, mais aussi chez les sociaux-démocrates, ce qui en disait long sur l'état de la coalition au pouvoir dans l'une et l'autre ville et sur la crise interne du S.P.D.

Aux grands maux, les grands remèdes : Bonn envoyait M. Hans Jochen Vogel, une des plus hautes personnalités du parti, pour tenter d'inverser le courant à Berlin-Ouest. Il doit faire face non seulement aux chrétiens-démocrates, mais à une liste « alternative » promettant de rallier bon nombre de mécontents, et n'est pas le moins du monde assuré de remporter avec son allié libéral, les élections du 10 mai.

Jamais, en tout cas, scandale financier de cette nature n'avait eu un tel retentissement. L'*« avant-poste du monde libre »*, grandeur et tourment de la République fédérale, devint en quelques jours le symbole de la décadence, celui de la faillite du pouvoir, et s'acquit la réputation de ville *« ingouvernable »*. Les chiffres soudain sortirent : 80 000 personnes en attente de logement, 6 000 héroïnomanes recensés, et les tableaux apocalyptiques des « ghettos » d'immigrés, des hordes de « paumés », d'un personnel politique *qui prenait le visage d'une* Mafia sicilienne.

Crise de Berlin-Ouest, ou crise du S.P.D. ? *Les deux à la fois* probablement. M. Stobbe, en tout cas, en fut plus la victime que *le responsable. Son principal mérite* est, en effet, d'avoir tiré les conséquences des accords quadripartites de 1971-1972, qui, en lui garantissant une certaine sécurité et en lui offrant les chances d'un développement économique plus réaliste, permettaient à la ville de se pencher sur ses propres problèmes. Jusqu'à son arrivée, en 1977, Berlin-Ouest avait vécu dans son rôle de cité-symbole, de vedette internationale, et ses bourgmestres se considéraient davantage comme des *« ministres des affaires étrangères »* que comme les responsables administratifs d'une grande agglomération. M. Stobbe fut le premier à orienter son gouvernement vers la *« Stadtpolitik »*, la politique communale, tâche moins noble, mais autrement plus difficile pour une bureaucratie, dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle avait, depuis trente ans, oublié la rigueur. L'administration Stobbe plaida donc pour une certaine normalité de la ville, afin d'y retenir, ou mieux, d'y faire venir les capitaux et les hommes.

Mais M. Stobbe héritait d'un parti social-démocrate avachi par trente ans de gouvernement quasi ininterrompu, et par la certitude que Berlin-Ouest, quoi qu'il arrive, ne pouvait pas faire faillite. Un parti sinon corrompu, du moins largement compromis : un lobby semblable à celui de la C.S.U., qui dirige la Bavière depuis aussi longtemps, à cela près que la situation de la ville avait accéléré la constitution de ce réseau d'influences et de passe-droits et l'immixtion de la politique au sens le plus étroit dans tous les aspects de la vie locale. Les hommes du S.P.D. étaient, et sont encore partout, portant double casquette. La politique de clocher prospérait, et il valait mieux appartenir à un parti d'opposition qu'à aucun parti.

Si Berlin-Ouest n'est pas une ville comme les autres villes ouest-allemandes, ce n'est pas simplement parce qu'elle est sale et qu'on y vit la nuit. Si elle attire tous ceux que le provincialisme ailleurs étouffe, c'est aussi parce qu'elle perpétue une très brillante tradition universitaire et culturelle (il est plus logique pour une ville « bastion » de miser sur la culture que sur l'industrie), c'est parce que les jeunes gens y sont dispensés de service militaire, c'est tout simplement parce qu'elle reste, avec 1 900 000 habitants, la plus grande ville ouest-allemande. Revers de la médaille : la ville, qui attire une population jeune, ne la fixe pas. Elle doit compter avec une structure démographique bancale, *dans laquelle les jeunes et les* personnes âgées sont sur-représentés (elle a perdu 150 000 personnes *actives depuis 1960*). De plus, le ralentissement de la baisse démographique n'est dû *qu'à l'immigration. Un habitant* sur quatre est retraité ; un sur dix étranger.

La moitié des immigrés sont originaires de Turquie. Ils ont quitté leurs champs d'Anatolie *pour venir s'entasser* dans les arrière-cours des immeubles les moins séduisants de Kreuzberg, *fascinés par le miracle économique* ouest-allemand. C'était dans les années 60, mais le flux, *depuis, ne s'est plus arrêté.* Quand on est Turc et démuni, on va où sont les Turcs, et les *compagnies aériennes* est-allemandes proposent les voyages (Ankara - Berlin-Est) à bon *prix*.

Ce sont les moins bien intégrés des étrangers de cette ville qui *n'a plus guère* besoin de main-d'œuvre non qualifiée. Les pères sont chômeurs, les femmes ne *parlent pas un mot d'allemand* et les adolescents, écartelés entre deux cultures, ne savent plus qui *ils sont. Ils ont, en outre,* reconstitué dans leur exil les groupes extrémistes aujourd'hui matés par le gouvernement militaire d'Ankara, et réussi à transposer dans Kreuzberg la version atténuée du climat de violence qui régnait il y a quelques mois encore en Turquie.

Les freins à l'immigration sont tournés par le biais des mariages *et vingt mille nouveaux* étrangers se sont installés en 1980 à Berlin-Ouest. Cette immigration, qui pèse lourd sur les finances de la ville, jouera le 10 mai en faveur des chrétiens-démocrates, partisans de restrictions aux entrées plus sévères.

Autre problème, au centre de la campagne électorale : celui du logement à l'origine de l'agitation qu'entretient depuis des *mois le mouvement des squatters.* La ville compte 1 100 000 logements pour moins de 2 millions *d'habitants. Mais un tiers d'entre eux* construits pour une population ouvrière au début du siècle sont aujourd'hui insalubres et 80 000 personnes attendent un appartement décent. Les besoins en outre ont décuplé en même temps que les structures sociales éclataient. Or de très nombreux immeubles bourgeois aux loyers bloqués *sont* laissés vides par leurs propriétaires qui préfèrent les laisser se dégrader pour profiter ensuite des aides à la rénovation.

Cette situation ne suffit pas à expliquer le mouvement des squatters qui n'est qu'une des formes d'expression de la nouvelle vague contestataire. Comme dans les années 60 avec le mouvement étudiant, Berlin-Ouest cette fois encore a donné le ton pour l'ensemble de la R.F.A. On semble attendre confusément de M. Vogel qu'il donne l'exemple en retour, c'est-à-dire non seulement qu'il parvienne à rattraper ceux de ses électeurs tentés de porter leurs voix sur les représentants du puissant « mouvement alternatif » (ce qui serait fatal à la coalition berlinoise), mais peut-être, au-delà, qu'il trouve le moyen de renouer, à Berlin, un dialogue rompu entre générations.

Prochain article :

QUI A PEUR DES « ALTERNATIFS » ?

EUROPE

Irlande du Nord

L'IRA a appelé à une journée de deuil national pour les obsèques de Bobby Sands

De notre envoyé spécial

Belfast. — C'est le jeudi après-midi 7 mai que Bobby Sands, dont le corps avait été rendu à sa famille l'avant-veille, devait être inhumé dans le « carré républicain » du cimetière de Milltown, sur la célèbre Falls Road qui traverse le plus grand quartier catholique de Belfast. La cérémonie se déroule au cimetière où le cortège devait arriver après un trajet de plusieurs kilomètres, à partir de 15 heures, selon le rituel observé pour les « soldats » de l'IRA tombés au combat : un des douze membres du directoire de l'organisation clandestine devait notamment prononcer un éloge funèbre à visage découvert, et une salve d'honneur devait être tirée au moment de la mise en terre du cercueil.

Mercredi après-midi, le transfert du cercueil de Bobby Sands du domicile de ses parents à l'église où il a été veillé toute la nuit a donné lieu à un défilé impressionnant qui s'est déroulé sans incident. Six membres de l'IRA, en tenue de combat, masqués, entouraient les porteurs du cercueil, recouvert du drapeau national irlandais et que suivait la famille du député. En tête du cortège, les cornemuses égrenaient leur mélopée triste sous la pluie. Le long du parcours, de nombreux drapeaux noirs pendaient aux fenêtres.

Le Sinn Fein provisoire, expression politique légale de l'IRA, a appelé à une journée de deuil national dans l'ensemble de l'Irlande pour les obsèques de Bobby Sands. Les comités de soutien aux détenus de l'IRA ont demandé que *« la période s'étendant jusqu'aux funérailles ne soit entachée d'aucune action qui nuirait à la dignité, à l'héroïsme du sacrifice de Bobby Sands ou détournerait l'attention des grèves de la faim qui se poursuivent ».* Ils ont, en outre, appelé la population à arborer des brassards ou des rubans noirs en signe de deuil.

« La période s'étendant jusqu'aux funérailles » : cette formule n'engage par l'avenir immédiat et, dans différentes unités de police, on restait très inquiet devant le risque présenté par une manifestation dont tout indiquait qu'elle serait massivement suivie. Inquiétude d'autant plus vive après la mort d'un policier du Royal Ulster Constabulary, tué par balle, mercredi soir, à Belfast, un de ses collègues étant blessé aux jambes et un autre policier lui aussi atteint par des balles à Londonderry. *« Il est exact que jusqu'à présent les accrochages restent au-dessous du niveau de ce que nous redoutions,* expliquait, par exemple, mercredi soir un policier de la banlieue de Belfast, *mais il peut suffire d'un rien pour que tout bascule, en particulier jeudi après-midi. Et après, lorsqu'un ou plusieurs grévistes de la faim se seront, à leur tour, suicidés. »*

Si dans le milieu loyaliste on s'exaspère de l'audience obtenue à l'étranger par l'« opération Bobby Sands » (en particulier aux Etats-Unis, où la communauté irlandaise est très importante, et en France), en revanche, on reconnaît volontiers que c'est sans doute ce retentissement même qui a pu dissuader l'IRA de lancer une véritable offensive au lendemain de la mort du jeune député. *« Je ne compte évidemment pas sur les terroristes pour maintenir la paix civile dans ce pays,* commente un commerçant unioniste influent de Londonderry. *Mais il faut reconnaître que jusqu'à présent ils n'ont pas vraiment jeté d'huile sur le feu dans cette affaire. Mais l'état-major de l'IRA sera-t-il suivi s'il décide pour une fois de ne pas exacerber la violence pour mieux tirer parti de son regrettable succès diplomatique ? »*

La guerre des enfants

Dans ce pays, où l'on n'abandonne un motif d'inquiétude que pour un autre plus angoissant encore, on a vite fait dans la majorité protestante de juger que ce calme relatif est porteur de nouvelles menaces, d'autant plus lourdes qu'elles sont imprévisibles. Un fait en tout cas préoccupe tous les responsables du maintien de l'ordre : consigne de modération ou pas, les « gamins de Belfast » (et de Londonderry), acteurs traditionnels de l'interminable drame irlandais, sont de plus en plus jeunes. Les adolescents sont toujours là, bien sûr; mais ils sont en train de se voir supplantés par de véritables enfants. A la génération des « teen-agers » (treize-dix-neuf ans) succède peu à peu celle des huit-douze ans.

Que ces derniers puissent passer, sitôt sortis de l'école (pour ceux qui y vont encore) leurs après-midi et une partie de leurs nuits à lancer des pierres et des cocktails Molotov, qu'ils fabriquent eux-mêmes, contre les véhicules de la police ou de l'armée, en dit long. Non pas tant sur leur précocité politique que sur l'état de délabrement social de l'Irlande pauvre et sur l'univers de violence dans lequel ils ont grandi.

A l'âge des soldats de plomb, ils mènent, eux, leur véritable guerre, avec d'ailleurs une certaine complaisance à l'usage des photographes et cameramen, contre un ennemi unique et obsessionnel : les « Brits ».

Leur âge rend leurs assauts particulièrement difficiles à réprimer, sinon à contenir, pour des raisons à la fois psychologiques et politiques. Et même pour des raisons techniques : ils n'ont pas leurs pareils pour se replier à toute allure dans les arrière-cours, les *back gardens* misérables (en réalité de petits terrains vagues derrière les rangées de maisons), à travers des portes qu'on laisse ouvertes dans la plupart des habitations des quartiers catholiques, les soirs de manifestation.

Cela dit, la crainte qui domine maintenant est plutôt celle d'attentats spectaculaires d'ici quelques *semaines, notamment en Grande-Bretagne même,* comme l'IRA l'a déjà fait *dans* différentes circonstances passées. Le retour à ces méthodes signifierait que, après avoir *marqué des points dans l'opinion* publique étrangère et sud-irlandaise, les nationalistes d'Ulster veulent à nouveau galvaniser leurs sympathisants d'Irlande du Nord par des *« succès militaires »*, quitte à encourir à nouveau l'opprobe de l'extérieur. La communauté protestante d'Ulster reste sur le qui-vive, tout particulièrement les éléments unionistes durs, même si eux aussi assurent vouloir éviter toute provocation.

A ces interrogations inquiètes, l'après-midi de ce jeudi apportera de nouveaux éléments de réponse, *dans un sens ou dans l'autre.*

BERNARD BRIGOULEIX.

Portugal

UNE DÉMARCHE DE JOURNALISTES FRANÇAIS EN FAVEUR DU CONSEILLER DE PRESSE A L'AMBASSADE DU PORTUGAL EN FRANCE.

Une trentaine de journalistes français, la plupart spécialistes des problèmes ibériques, viennent d'adresser une lettre au premier ministre du Portugal, M. Francisco Pinto Balsemao, lui-même ancien directeur de l'hebdomadaire modéré *Expresso*, de Lisbonne, pour l'alerter sur le cas notre confrère Alcides de Campos.

M. de Campos vient de se voir informé, au terme d'une *longue* procédure (*le Monde* du 2 juillet), qu'il était mis fin à ses fonctions de conseiller de presse à l'ambassade du Portugal à Paris. Le motif invoqué est qu'il aurait perdu la nationalité portugaise en acquérant la nationalité française.

Les signataires font observer que la loi 2 098 du 29 juillet 1959 n'entraîne la perte de la nationalité portugaise que s'il y a renonciation expresse à ladite nationalité — ce qui n'est pas le cas de notre confrère. Aucune des prescriptions juridiques de la loi *n'a été observée, dans le cas de* M. de Campos, à qui l'on reproche, en fait, surtout d'avoir été nommé à son poste à une époque où le parti socialiste était des plus influents au Portugal.

[M. de Campos, après avoir momentanément perdu ses fonctions en 1980, avait été réintégré en septembre 1980 à l'ambassade. En *décembre 1980*, une carte officielle lui a été délivrée par le ministère français des affaires étrangères, qui est valable jusqu'en décembre 1981. Son passeport diplomatique portugais n° EMB 190 a, d'autre part, *été renouvelé en janvier 1981 et est* valable jusqu'en janvier 1982. Il est donc parfaitement en règle tant aux yeux des autorités françaises qu'aux yeux des autorités de Lisbonne.]

A l'appel du P.C.F.

UNE DIZAINE DE MILLIERS DE PERSONNES ONT MANIFESTÉ A PARIS

Le P.C.F., le Mouvement de la *jeunesse communiste* de France et le comité de défense des libertés et des droits de l'homme, que préside M. Georges Marchais, avaient appelé, mercredi 6 mai, les travailleurs parisiens à manifester leur colère après le décès du jeune Irlandais Bobby Sands. Une dizaine de milliers de personnes ont participé en fin d'après-midi à cette manifestation de la *place de l'Opéra aux abords* de l'ambassade de Grande-Bretagne, rue du Faubourg-Saint-Honoré avec, à leur tête, MM. Marchais et Séguy.

ASIE

RÉUNI A STOCKHOLM

Le « Tribunal permanent des peuples » condamne l'intervention soviétique en Afghanistan

Les autorités afghanes ont annoncé récemment à tous les membres du parti démocratique et populaire au pouvoir qu'ils devaient s'engager dans la milice nationale afin d'aller combattre les « rebelles » sur les « fronts chauds », a-t-on appris, mercredi 6 mai, à New-Delhi, de source diplomatique. Chaque membre, à l'exception des ministres, sera versé dans une unité.

A Stockholm, d'autre part, le « tribunal permanent des peuples », qui poursuit la tradition des « tribunaux Russell », a condamné l'intervention soviétique en Afghanistan.

De notre correspondant

Stockholm. — Réuni à Stockholm du 1er au 5 mai, le « Tribunal permanent des peuples », issu du tribunal Russell II, a condamné l'intervention soviétique en Afghanistan. *« La pénétration et le maintien sur le territoire afghan,* est-il dit dans la sentence, *est, au sens du droit international, une agression prohibée par l'article 2 de la Charte des Nations unies. Le gouvernement de l'U.R.S.S. s'est rendu coupable d'un crime contre la paix internationale selon la codification donnée à la guerre d'agression par les résolutions 33, 14 et 26, 25 de l'Assemblée générale de l'O.N.U. Le gouvernement de l'U.R.S.S. s'est rendu coupable de violation de l'article 5 de la Déclaration universelle des droits des peuples sur le droit à l'autodétermination du peuple afghan. »*

Après avoir entendu les rapports de plusieurs experts de droit international, le jury est arrivé à la conclusion qu'aucune des conditions qui rendent exceptionnellement licite le recours à l'emploi de la force dans les relations internationales n'est vérifiée dans le cas de l'Afghanistan.

Les gouvernements de Moscou et de Kaboul avaient été invités à envoyer des représentants à Stockholm, mais leur présence s'est limitée à la lecture à la tribune d'une « note » émanant d'une ambassade d'U.R.S.S. en Europe occidentale et décrivant la position soviétique.

En ce qui concerne la deuxième question relative aux violations du droit humanitaire de la guerre, les quatorze membres du jury, présidé par le juriste belge François Rigaux, n'ont pas voulu se prononcer pour le moment. Pendant trois jours, une quinzaine de témoins afghans, dont plusieurs étaient venus directement des maquis pour la circonstance, ont longuement décrit, dans leur déposition, les « atrocités » commises par les troupes d'occupation soviétiques : bombardements de villages, cultures brûlées, tortures, massacres de civils, emplois de petites mines antipersonnelles...

Mais, sur ce point, le tribunal estime n'avoir réuni que des présomptions et souhaite recevoir des informations plus amples et plus détaillées.

Il a décidé de désigner une commission d'enquête internationale, de cinq à six membres, qui se rendra en mission sur place, probablement avant le mois de novembre, et il n'est pas impossible qu'une deuxième session du tribunal, sur les violations du droit humanitaire de la guerre par les forces soviétiques et gouvernementales afghanes, soit organisée au début de l'année prochaine.

ALAIN DEBOVE.

(Lire p.36 l'article de P. Francès : « Kaboul juge indispensable le rétablissement d'une aide étrangère importante. »

PROCHE-ORIENT

DANS UN NOUVEAU RAPPORT

Amnesty International confirme que la torture est « largement utilisée » en Irak

Sous le titre « Irak : constat de tortures », l'organisation pour la défense des droits de l'homme, Amnesty International, vient de publier un rapport médical sur la pratique de la torture, « largement utilisée », en Irak, à l'encontre des prisonniers politiques, *dont certains sont morts au cours* des « interrogatoires ».

Bien que le rapport ne traite que de la torture, Amnesty a souvent attiré l'attention sur le grand nombre d'exécutions capitales en Irak. L'organisation fait état d'une forte augmentation du nombre des exécutions l'année dernière, après plusieurs années pendant lesquelles elle avait pris connaissance d'une centaine d'exécutions par an, en moyenne.

Le dernier en date des rapports d'Amnesty se réfère aux témoignages de quinze Irakiens, dont trois femmes, qui ont été examinés médicalement hors de leur pays. Les périodes de détention ont été d'une durée allant d'une journée à neuf mois, entre septembre 1976 et août 1979.

Parmi ces détenus, qui ont dit avoir *été* interrogés sous la torture, certains se sont vus pressés *de rallier le parti Baas, actuellement* au pouvoir, et deux seulement ont été jugés sans avoir, d'ailleurs, été reconnus coupables.

Certaines des victimes ont été pendues par les poignets, ou brûlées par des cigarettes; on a relevé jusqu'à trente-cinq brûlures sur l'un des corps. La méthode la plus courante paraît être celle de la *falaga*, qui consiste à asséner des coups violents et répétés sur la plante des pieds.

Plusieurs détenus témoignent de violences sexuelles, de menaces de viol ou de simulacres d'exécutions. *Si les examens médicaux* n'ont été pratiqués qu'entre sept et trente-sept mois après l'internement, ils révèlent, en plus des cicatrices, de multiples séquelles à long terme : troubles de la mémoire, perte de concentration, désordres nerveux et sexuels, dépressions, insomnies. Parmi les quinze détenus, seul l'écrivain et journaliste Burban Al Shawi a accepté de sortir de l'anonymat.

Le rapport indique que Amnesty avait insisté auprès du président irakien Saddam Hussein pour qu'il honore les engagements qu'il a pris en signant en 1971 le pacte international relatif aux droits civils et politiques proscrivant la torture. Amnesty International précise que le gouvernement irakien a estimé ce rapport *« sans aucun fondement »*, et, dans une réponse transmise par l'ambassade d'Irak à Londres, Bagdad souligne que *« la torture est interdite par la Constitution ».*

Iran

M. ALI AMINI (ancien premier ministre) APPELLE AU RENVERSEMENT DU RÉGIME

Un ancien premier ministre iranien sous le régime du chah, M. Ali Amini, a annoncé la création future d'un *« Conseil* [qui] *assumera les charges de l'Etat et contribuera à mettre en place un gouvernement fort, capable de rétablir l'ordre et la sécurité »* en Iran, *« après la victoire du peuple »* sur le régime actuel de Téhéran.

Dans un communiqué diffusé à Paris le 5 mai, M. Ali Amini, soixante-seize ans, a indiqué que ce *« Conseil »* serait composé de personnalités dont certaines se trouvent actuellement à l'étranger et d'autres en Iran.

M. Amini, qui vit en France depuis 1979, estime dans son communiqué que *« le bilan de deux ans de pouvoir exercé par ces soi-disant saints hommes se solde par la ruine, la famine et la faillite ».* Concernant

AMÉRIQUES

Etats-Unis

Washington expulse tous les diplomates libyens

De notre correspondant

Washington. — Confirmant des rumeurs qui circulaient depuis la veille, le département d'Etat a annoncé, mercredi 6 mai, l'expulsion de tous les diplomates libyens présents à Washington. Le chargé d'affaires, M. Ali Ahmed Houdari, et ses collaborateurs disposent de cinq jours pour quitter le territoire des Etats-Unis, après la fermeture du « bureau du peuple » (terme par lequel les Libyens désignent leurs ambassades) (1). On leur reproche *« une conduite inacceptable qui est contraire aux normes de comportement internationalement acceptées ».*

Le porte-parole du département d'Etat, M. Dean Fischer, n'a pas voulu être plus précis. Selon le *Washington Post*, qui avait anticipé la nouvelle, trois raisons seraient à l'origine de cette décision : *« L'aventurisme militaire »* du colonel Kadhafi, son soutien au *« terrorisme international »* et la *« possibilité »* que les diplomates en poste dans la capitale fédérale *« puissent chercher à éliminer »* des exilés libyens aux Etats-Unis.

Les relations entre les deux pays s'étaient beaucoup détériorées en 1980. Le 4 février 1980, des « comités populaires » mettaient à sac et incendiaient l'ambassade américaine à Tripoli, comme ils l'avaient fait le 2 décembre 1979. Les Etats-Unis rappellèrent alors leurs représentants mais sans rompre les relations diplomatiques. En mai 1980, quatre membres du « bureau du peuple » de Washington furent expulsés après l'attentat contre un étudiant libyen du Colorado, blessé par balles. A la même époque, en Europe, huit autres compatriotes du colonel *Kadhafi* devaient être assassinés, dans le cadre d'une campagne de propagande et d'intimidation attribuée au gouvernement de Tripoli lui-même.

Il semble que le colonel Kadhafi ait tenté à plusieurs reprises, ces derniers mois, d'améliorer ses relations avec les Etats-Unis. Ses démarches n'auraient guère convaincu la nouvelle administration américaine, malgré les bons offices des compagnies pétrolières. On considère ici le dirigeant de Tripoli comme un personnage dangereux, toujours prêt à jeter de l'huile sur le feu, au Liban, par exemple. Le temps est fini où l'anticommunisme de ce disciple de Nasser suscitait de grands espoirs à Washington.

Depuis son arrivée au pouvoir, M. Reagan dénonce le *« terrorisme international ».* Une mesure spectaculaire contre Tripoli lui permettait d'aller au-delà des mots, de montrer qu'il savait agir. Encore devait-il en mesurer les conséquences. La Libye est le troisième fournisseur de pétrole des Etats-Unis, après l'Arabie Saoudite et le Nigéria. Son apport représente 11 % des achats américains de cette matière première.

Dans les milieux officiels de Washington, on affirme que les expulsions du 6 mai n'auront pas de retentissement sur ce marché. Pas plus d'ailleurs sur la présence de quelque quatre mille étudiants libyens aux Etats-Unis. Cela n'a pas empêché le département d'Etat de publier une note pour *« mettre en garde les citoyens américains contre tout voyage ou séjour en Libye »*, leur gouvernement n'étant plus en mesure de les assister. Actuellement, deux mille Américains, employés par une cinquantaine de sociétés, principalement pétrolières, vivent dans ce pays.

ROBERT SOLÉ.

(1) Cette mesure constitue la dernière étape avant la rupture officielle des relations diplomatiques. (N.D.L.R.)

● *Incidents frontaliers entre le Nicaragua et le Honduras.* — Les forces honduriennes ont attaqué à deux reprises des postes-frontière nicaraguayens ces derniers jours *dans* une manœuvre de diversion destinée à permettre à d'anciens membres de la garde nationale du général Somoza de s'infiltrer dans le pays, a indiqué, mercredi 6 mai, le ministère nicaraguayen de la défense. Le Honduras a confirmé que des incidents avaient eu lieu mais en a imputé la responsabilité aux forces sandinistes. La tension est grande entre les deux pays en raison de l'existence au Honduras de camps d'entraînement d'anciens gardes nationaux somozistes (*le Monde* du 7 mai). — *(Reuter.)*

Bolivie

● LE PREMIER SECRETAIRE DU PARTI COMMUNISTE BOLIVIEN, M. Jorge Kolle Cueto, est arrivé le vendredi 1er mai à Bruxelles, après avoir été expulsé par les autorités de son pays, a-t-on appris de source proche du parti communiste belge. — *(A.F.P.)*

MORT DE FRANK FITZSIMMONS PRÉSIDENT DU SYNDICAT DES CAMIONNEURS

Le président du Syndicat des camionneurs *(Teamsters)*, M. Frank Fitzsimmons, est mort, mercredi 6 *mai*, des *suites* d'un cancer, à l'âge de soixante-treize ans, a annoncé le quotidien *San Diego Evening Tribune*. Le journal précise que M. Fitzsimmons, dont le mandat de cinq ans expirait au début de juin, avait été hospitalisé il y a trois semaines. Le décès a été confirmé au siège du Syndicat à Washington, alors que ses dirigeants étaient réunis pour lui choisir un remplaçant.

M. Fitzsimmons dirigeait les *Teamsters* (deux millions d'adhérents) depuis 1967. Il avait été alors chargé de la direction intérimaire du Syndicat pendant que son président, Jimmy Hoffa, compromis pour ses relations avec la pègre, purgeait une peine de prison pour fraude et tentative de manipulation d'un *jury*. Jimmy Hoffa avait bénéficié du « pardon » du président Nixon en 1971, et Frank Fitzsimmons avait été élu président des *Teamsters*, en 1976, à la suite de la disparition en juillet 1975 de Hoffa, mort *dans des conditions mystérieuses*, et dont le cadavre n'a jamais été retrouvé (*le Monde* du 26 août 1976). — *(A.F.P.)*

LE PAPE LANCE UN APPEL AU CHILI ET A L'ARGENTINE DANS L'AFFAIRE DU CANAL DE BEAGLE

Santiago *(A.F.P.)*. — Le pape Jean-Paul II a adressé des messages aux gouvernements chilien et argentin pour tenter de résoudre le conflit qui oppose Santiago à Buenos-Aires à propos de la souveraineté sur le chenal de Beagle, situé dans l'extrême sud du continent latino-américain, a-t-on appris mercredi 6 mai dans la capitale chilienne. Ces messages ont été remis à Rome aux ambassadeurs du Chili et d'Argentine, qui se sont entretenus séparément avec le cardinal *Antonio* Samore, représentant personnel du Saint-Père pour ces négociations, entamées il y a près de deux ans et demi. Jean-Paul II invite les deux pays à annuler les mesures qui ont *« altéré l'harmonie »* de leurs relations, indique-t-on à Santiago.

Le pape avait été invité en décembre 1978 à offrir sa médiation lorsque la controverse sur la possession du chenal de Beagle, vieille d'un siècle, avait failli déboucher sur une guerre entre le Chili et l'Argentine. Le souverain pontife avait soumis une formule de solution le 12 décembre 1980 (*le Monde* du 20 décembre) et reçu en retour une acceptation par le Chili, le 8 janvier, et une réponse conditionnelle de l'Argentine, le 25 mars.

[La nouvelle intervention du pape est due à un regain de tension entre les deux pays. La fermeture par Buenos-Aires de la frontière, depuis le 28 avril (avec des interruptions), gêne le Chili. D'autre part, le gouvernement argentin rejette « formellement » les accusations d'espionnage retenues par Santiago contre deux officiers argentins, le commandant Raoul Pablo Barlleau et le lieutenant Primero Oscar Santos, qui ont été emprisonnés.

Il semble que la médiation papale puisse calmer les esprits. Le Chili a déjà fait savoir qu'il répondait favorablement à l'appel de Jean-Paul II et, ce qui est plus notable, l'Argentine s'achemine vers une attitude comparable. Le ministère argentin des affaires étrangères a indiqué, en effet, que le message du pape « revêtait une telle importance qu'on ne pouvait que le respecter ».]

Tanzanie

Le Français "langue morte" pour les réfugiés hutu du Burundi

De notre envoyé spécial

Ulyankulu. — « Non, plus personne n'apprend le français ici. L'enseignement primaire est dispensé en swahili et quelques cours se font en anglais. Pour nous, les anciens, le français est déjà comme une langue morte. » *L'ancien instituteur qui nous parle ainsi avec une visible nostalgie est l'un des cent trente mille Hutus du Burundi, ancienne colonie belge francophone, qui se sont réfugiés en Tanzanie après les affrontements tribaux avec les Tutsis en 1972 et en 1973.*

Ils sont plus de vingt-cinq mille dans la « zone d'installation rurale » d'Ulyankulu, près de Tabora, au nord-ouest de la Tanzanie. En principe, ces réfugiés sont maintenant « auto-suffisants » sur le plan alimentaire. Quelques hectares ont été attribués à chaque famille dans cette région au climat plus clément que dans la plupart de celles où l'on rassemble habituellement les réfugiés en Afrique. On vit dans des huttes, « confortables » selon les normes locales, dans ce vaste ensemble agricole conquis sur la forêt avec l'aide du H.C.R.

Le gouvernement de Dar-Es-Salaam, qui a accordé la citoyenneté tanzanienne à trente-cinq mille réfugiés originaires du Rwanda, et les responsables du H.C.R. considèrent les Hutus du Burundi en voie d'assimilation. La vie qu'ils mènent à Ulyankulu ressemble fort à celle des paysans tanzaniens de la région — des Bantous comme eux — qui cultivent la terre en essayant de se plier aux principes de l'« Ujamaa », le « socialisme tanzanien » que le président Nyerere entend conserver malgré un succès jusqu'à présent très relatif.

Ulyankulu est présenté un peu partout comme une réussite. Cependant, à Dar-Es-Salaam, un des religieux luthériens qui ont créé ce camp avec l'aide du H.C.R. au moment de l'arrivée des réfugiés, avant sa prise en charge par le gouvernement tanzanien en 1980, nous déclare pudiquement quand nous l'interrogeons sur la situation actuelle : « Ça ne se détériore pas, mais ça ne s'améliore pas non plus. »

Lors de notre visite à Ulyankulu, les Hutus ont fait preuve d'un esprit revendicatif inhabituel chez les réfugiés africains généralement résignés. D'abord, ils n'envisagent nullement de prendre la nationalité tanzanienne. Tous affirment vouloir rentrer au Burundi « dès que cela sera redevenu possible », *c'est-à-dire, on le comprend bien, dès que les Hutus y auront pris une revanche sur les Tutsis actuellement au pouvoir. Ensuite, ils se considèrent plus ou moins comme « exploités ». Leur production de maïs leur serait achetée à un prix dérisoire. Ils sont « parqués dans une réserve », avec seulement un autobus pour faire la centaine de kilomètres de pistes défoncées qui les séparent de Tabora, la ville où il y a un marché. De toute façon, nous dit un ancien fonctionnaire manifestement pas préparé à vivre l'« Ujamaa » rurale,* « nous vivons dans un système économique non monétaire » : *une autarcie alimentaire en vase clos.*

Les responsables du H.C.R. assistent avec calme à la montée de la fièvre contestataire dans une partie du camp à l'arrivée des journalistes. Il paraît que, dans la vie du réfugié, il y a une phase toujours difficile, celle où il cesse d'être une personne assistée sans être encore tout à fait intégrée au pays d'accueil, « avec la nostalgie d'une patrie dont on a fini par oublier que les choses y étaient pires ».

JEAN DE LA GUERIVIERE.

Ouganda

Visite à l'ancien fief du maréchal Idi Amin Dada

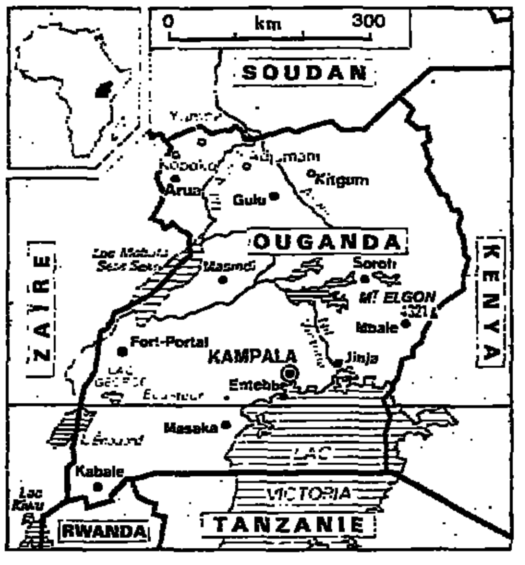
De notre envoyé spécial

Arua. — C'est une petite ville perdue, vaguement irréelle, où la luxuriance végétale contraste avec la désolation des rues. En octobre dernier, Arua tomba entre les mains d'anciens soldats d'Idi Amin Dada, reconvertis au brigandage. Les assaillants trouvèrent une cité *déserte, abandonnée de ses défenseurs.* Pendant la contre-offensive, l'armée gouvernementale, épaulée par les Tanzaniens, exerça d'aveugles représailles contre une population civile que son appartenance ethnique avait suffi à rendre suspecte. Selon un document officiel, les troupes ougandaises commirent alors « *meurtres, pillages et viols* ». Il y eut plusieurs centaines de victimes.

Sept mois plus tard, Arua renaît timidement, habitée par la crainte et résignée au provisoire. Sur le papier, elle reste le chef-lieu de la province du Nil occidental. Qualification plutôt dérisoire pour une ville dépourvue d'administration et de moyens de transport, sans essence et sans liaison téléphonique avec l'extérieur et où le bureau postal comme les banques ne sont plus que décombres. Quelques commerçants têtus ont rouvert boutique entre les immeubles en ruine. Chaque matin, les paysans d'alentour viennent redonner vie au marché. Le soir, on préfère se calfeutrer dans le secret des villages en abandonnant à elle-même cette ville inhabitable.

Ancien fief d'Amin Dada, Arua a mille raisons de se tenir sur ses gardes. Quand le pouvoir central, si lointain, se manifeste, c'est en donnant le champ libre à des soldats dévoyés et ivres de revanche tribale. On l'a vu d'abord en octobre, mais aussi en février, sur l'autre rive du Nil, entre Adjumani et Pakelle. Des miliciens, partis de Kitgum — leur base permanente — ont systématiquement brûlé, assassiné *et volé dans ces villages peuplés* d'une petite ethnie, les Madi. L'affaire s'étala à la « une » du quotidien gouvernemental, *Uganda Times*, détails et citations à l'appui (*le Monde* du 13 mars).

Plusieurs dirigeants visitant ensuite le district — dont le premier ministre et le chef de l'armée — ne purent masquer leur émotion, précisait le journal. Son rédacteur en chef, après s'être attiré un démenti officiel, passa une dizaine de jours en prison. Aussitôt libéré, il confirmait en privé la véracité de ses informations. Il est, aujourd'hui, en « congé officiel » pour trois mois. Selon certaines sources, le président Obote, lui-même, aurait provoqué cette « fuite » pour porter ombrage à l'ethnie Acholi, rivale, à *l'influence grandissante, de sa propre* tribu, les Langi. La province du Nil occidental est d'autant plus méfiante envers le nouveau régime que l'actuel *vice-président,* M. Paulo Muwanga, prenant prétexte des troubles d'octobre, la priva du droit de vote lors des élections de décembre. Six candidats favorables à M. Obote furent *envoyés d'office au Parlement.*



A l'hôpital d'Arua, où travaille une équipe de Médecins sans frontière, l'accueil est enthousiaste. Applaudis*sements, embrassades. La joie du* personnel s'explique aisément : un responsable administratif, venu de Kampala, apporte les chèques correspondant à deux mois de salaires. Les employés de l'hôpital n'avaient pas été payés depuis septembre. Recevront-ils un jour le solde qui leur est dû ? L'équipe médicale française manque du matériel de base pillé en octobre.

Pour éviter la revente des médicaments au marché noir, ceux-ci sont distribués au jour le jour et nécessairement consommés sur place. Une prochaine campagne de vaccination *devrait toucher cinquante mille per*sonnes. Les paysans se nourrissent de bananes plantain, de mangues vertes et de cacahuètes pilées. Le programme alimentaire mondial (PAM) fournit le complément.

« *J'ai treize mille hommes qui attendent au pays mon retour* », assurait récemment Amin Dada. Estimation à coup sûr fanfaronne, mais tout de même... Ils sont bien *quatre à cinq mille, adossés à la* frontière soudanaise et régnant en maître sur un territoire d'environ 2 000 kilomètres carrés. Les quelques centaines d'habitants restés à Moye — les autres sont disséminés en brousse — en savent quelque chose. Deuxième ville de la province, Moyo sert de garnison à un bataillon *ougandais et abrite une mission des* Pères de Vérone. Elle est coupée du reste du pays depuis qu'un groupe de rebelles s'est emparé du bac qui permettait de traverser le Nil Albert. Les routes conduisant à Moyo sont tantôt minées, tantôt harcelées par la guérilla. Le ravitaillement parvient grâce à des Buffalo de l'armée de l'air tanzanienne. Plusieurs tentatives pour récupérer le bac ont échoué. Les rebelles, qui ont attaqué Moyo au début d'avril, *seraient conduits par le général* Isaac Lumago, ancien officier d'Amin, et par M. Félix Onama, ancien ministre avant 1971, aujourd'hui réfugié au Soudan.

En octobre, la majorité de la population provinciale avait fui le pays. Une bonne moitié des exilés sont rentrés. Selon le H.C.R., cent cinquante mille réfugiés se trouvent encore au Zaïre et quatre-vingt mille au Soudan. La distribution de vivres et la présence rassurante de garnisons tanzaniennes à Arua et Koboko, bourgade natale du dictateur déchu, ont favorisé les retours. Les Ougandais, en effet, redoutent surtout les *excès de l'armée nationale. A Bondo* et Yumbé, les militaires, affamés et isolés, sont souvent au bord de la mutinerie. A Arua, la police militaire tanzanienne a fort à faire avec la trentaine de soldats ougandais qui forment la garde prétorienne du commissaire de district. Et si les Tanzaniens s'en allaient vraiment, et une fois pour toutes, en juin, comme ils l'assurent avec force ? A Arua, on en frémit par avance. Grâce à Dieu, la frontière zaïroise est toute proche.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

La campagne de M. Giscard d'Estaing

A BARBEZIEUX ET A NANTES : venez à moi, radicaux, gaullistes et écologistes...

Il était tentant pour M. Giscard d'Estaing, au lendemain de son face-à-face télévisé avec M. Mitterrand, de répéter ses critiques à l'égard du candidat et du projet socialistes. En se rendant, mercredi 6 mai, à Barbezieux (Charente) et à Nantes (Loire-Atlantique), le chef de l'Etat n'a pas résisté au plaisir d'un tel exercice, devant un auditoire, cette fois, peu porté à la contradiction. Il a donc évoqué, à plusieurs reprises, sa propre prestation et souligné le poids de ses arguments à cette occasion, pour mieux faire apparaître la faiblesse de ceux de son adversaire. Un adversaire qui, a-t-il noté, en une heure quarante-cinq de débat, n'a pas cité une seule fois le nom de Georges Marchais, *pourtant « son principal partenaire »*. Mais, apparemment soucieux de ne pas gaspiller le peu de temps qui reste avant le second tour de l'élection présidentielle, M. Giscard d'Estaing a moins attaqué directement M. Mitterrand qu'il n'a cherché à rassembler son électorat traditionnel, ou présumé tel.

A Barbezieux, ville dont Félix Gaillard avait fait son fief, le chef de l'Etat a longuement insisté sur les qualités d'homme d'Etat de l'ancien président du conseil et sur le réalisme et la lucidité de l'ancien président du parti radical. Choisie à dessein, *Barbezieux était donc l'étape idéale pour un vibrant appel au* centre gauche et à la famille radicale, qui, composée d'« amis de la liberté, de la tolérance et de l'humanisme », ne peut pas aider M. Mitterrand à construire une « société collectiviste ».

D'ailleurs, Félix Gaillard lui-même, s'il était encore là, a assuré M. Giscard d'Estaing, jugerait la situation actuelle « invraisemblable » ! Soulignant la présence de tous les parlementaires de la majorité de la région Poitou-Charentes, le chef de l'Etat a rappelé l'attitude de « refus » de M. Robert Fabre, indiquant que rarement une telle décision avait eu autant de conséquences sur la vie politique nationale...

Les radicaux ayant été ainsi puissamment invités à rejoindre le président sortant, M. Giscard d'Estaing s'est adressé une nouvelle fois à la « famille gaulliste ». A Nantes, où *M. Olivier Guichard était venu lui apporter une certaine caution* dans cette entreprise, il s'est félicité de l'appel lancé — fort opportunément — par M. Chirac en sa faveur, quelques heures plus tôt, et a exhorté les gaullistes à le suivre. « Si je *suis réélu, a-t-il dit, tous ceux qui m'auront aidé peuvent* être assurés d'être traités de manière « franche, cordiale et chaleureuse ».

Les radicaux, les gaullistes... Il restait les écologistes. Pour convaincre cet électorat fluctuant, M. Giscard d'Estaing n'a pas ménagé ses efforts, consacrant une large part de son discours à présenter son « programme écologiste ».

Avant de parler du sort des femmes, des handicapés, des travailleurs manuels, des personnes âgées, etc., M. Giscard d'Estaing a assuré qu'il *n'avait pas participé, au cours de la* campagne électorale, à « l'exaltation des revendications catégorielles » et a terminé sa journée en déclarant aux Nantais : « Je suis sûr que, dimanche, dans l'urne, votre main ne lâchera pas prise. » Encore faudra-t-il qu'elle lâche un bulletin de vote...

LAURENT ZECCHINI.

De notre envoyé spécial

Barbezieux. — Environ *deux mille cinq cents personnes* sont réunies sous un chapiteau. Après les interventions de MM. Pauquet, maire de Barbezieux, et Chaussebourg, président du conseil régional de Poitou-Charentes, M. Francis Hardy, député R.P.R. de la Charente, soulignant qu'il soutient M. Giscard d'Estaing, déclare : « *Nous, gaullistes, nous devons mobiliser nos forces pour barrer la route à François Mitterrand (...). Nous manquerions à notre devoir, à notre honneur et à notre foi, en ne nous opposant pas au candidat socialiste.* »

M. Giscard d'Estaing évoque longuement la mémoire de Félix Gaillard (1) et énumère ses qualités : « *C'était un radical réaliste*, indique-t-il, *un gestionnaire lucide, de la race de ceux dont la France a toujours besoin, aujourd'hui comme il y a vingt ans. Et s'il avait vécu du temps de mon septennat, il serait certainement un des hommes auxquels j'aurais souhaité confier de hautes responsabilités dans le gouvernement de la France.* »

Le chef de l'Etat estime que, s'il vivait aujourd'hui, Félix Gaillard trouverait la situation politique actuelle « *invraisemblable* », ajoutant : « *Car ce que mon adversaire demande aux radicaux, c'est de l'aider à construire une société collectiviste. Ce serait l'alliance étrange des partisans d'une société autoritaire et centralisée et des amis de la liberté, de la tolérance et de l'humanisme. Pour y parvenir, il faut un maître de l'équivoque.* »

« Je suis le seul à pouvoir rassembler »

Il insiste sur le fait que son « concurrent » serait obligé de négocier un accord avec les communistes, « *en position de faiblesse* », et assure : « *Jamais les voix de la gauche libérale n'accepteront de nationaliser la moitié de l'industrie française (...), de bureaucratiser définitivement les forces productives, de créer la section politique d'entreprise qui n'a jamais existé en France, de supprimer, enfin, la retraite des cadres.* » Le président de la République cite quelques-unes des mesures proposées par « *les manifestes des formations du centre, en particulier ceux de la sensibilité radicale* », et montre que celles-ci sont en contradiction avec les précédentes. Il ajoute : « *Je rappelle que Robert Fabre a eu le courage de refuser. Et rarement une telle décision, venant d'un parti aux effectifs pourtant modestes, a eu autant de conséquences sur la vie politique nationale. C'est pourquoi j'appelle, quant à moi, toutes les formations du centre gauche, et en particulier la famille radicale, si présente dans le Sud-Ouest, à mesurer l'enjeu, à déjouer le piège qui lui est tendu.* »

M. Giscard d'Estaing indique que tous ceux qui « *auront assuré le succès de la France* » seront traités « *de la même manière, franche, cordiale et chaleureuse* ». Il précise que son appel s'adresse aussi à la « *famille gaulliste* » et, développant ce thème, déclare notamment : « *Je suis le seul à pouvoir rassembler les familles politiques qui constituent l'arc-en-ciel de la liberté, c'est-à-dire l'ensemble des familles politiques qui vont de la majorité actuelle à la partie de la gauche libérale qui refuse les contraintes du collectivisme et qui doit donc alors nous apporter son concours dimanche prochain.* »

A Nantes (Loire-Atlantique), devant près de six mille personnes rassemblées au palais du Champs-de-Mars, M. de Cossé Brissac, président du conseil général de la Loire-Atlantique, prend la parole avant M. Olivier Guichard, député R.P.R. de la Loire-Atlantique. Le maire de La Baule, parlant de M. Mitterrand, déclare que celui-ci « *a fait mardi soir (lors du face-à-face) la preuve de son incapacité* ». Expliquant son soutien à M. Giscard d'Estaing, il observe : « *C'est lui — et lui seul — qui est en train de faire en sorte que les votes de la résignation se transforment en votes de la confiance.* » M. Guichard souligne qu'il ne faut pas « *se tromper sur l'essentiel* » et insiste sur la nouvelle prise de position de M. Chirac. Il lit la conclusion de la déclaration faite dans l'après-midi par le maire de Paris et, s'adressant au chef de l'Etat, il ajoute : « *Beaucoup de susceptibilités blessées, beaucoup de bonnes têtes et de bons cœurs prêts à l'action, mais quelquefois démoralisés par certaines attitudes ambiguës, attendent ce soir votre propos. Le nouveau septennat doit être pour la majorité, et pour vous-même à sa tête, l'occasion d'un nouveau départ.* »

M. Giscard d'Estaing évoque l'unité de la majorité et rend hommage à « *Olivier Guichard, qui a œuvré avec beaucoup de courage et de dignité pour que la majorité reste unie* ». Il observe qu'au premier tour il était « *en tête de tous les candidats dans la plupart des grandes régions industrielles de la France* » et, se déclarant « *heureux de tous les geste d'unité* », il cite, notamment, « *l'appel lancé tout à l'heure par M. Jacques Chirac* ».

M. Giscard d'Estaing souligne que, *lorsqu'il a été élu en 1974*, il s'était fixé deux objectifs : 1) « *éviter toute secousse à la France* ». Sur ce point, il estime avoir réussi, puisque la France « *a traversé sept années de crise mondiale* » et qu'elle n'a connu « *aucune secousse politique et aucune convulsion sociale grave* ». « *Ce n'était pas évident* », ajoute-t-il, d'autant que l'opposition, de 1974 à 1978, « *était sans doute, à certains moments, majoritaire en France* » ; 2) « *l'unité des Français* ». Dans ce domaine, le chef de l'Etat reconnaît qu'il « *a moins progressé* », bien qu'il ait réussi, « *dans une certaine mesure, à transformer la guerre civile en guerre de religions. Les Français ne se battent plus, ils se disputent. Il reste à obtenir qu'ils se disputent moins.* »

Revenant sur le thème de la « *famille gaulliste* », M. Giscard d'Estaing parle du général de Gaulle et des « *nombreux entretiens* » qu'il a eus avec lui : « *Lorsqu'il me parlait de l'avenir de la France, lorsqu'il me parlait du rôle que j'aurais, peut-être, à jouer un jour dans l'avenir de la France...* [Il s'interrompt] *Mais, le moment venu, tout ceci, je le raconterai. J'ai toujours considéré la famille gaulliste comme un des courants permanents fondamentaux de la politique française. Et j'ai besoin de son concours. Pas seulement pour gagner l'élection, mais surtout pour assurer le maintien des institutions de la Ve République.* »

« Moi aussi j'ai ma rose »

M. Giscard d'Estaing évoque ensuite longuement les problèmes de l'écologie et du cadre de vie.

Le chef de l'Etat définit un « *programme écologique en quatre points, pour le septennat nouveau* ». Utilisant les quatre points cardinaux, il explique : « *Le Nord : achever de supprimer les grandes nuisances ; l'Est : sauver la vie naturelle et animale partout où elle est menacée ; le Sud : mettre l'écologie au service de l'emploi ; l'Ouest : développer la vie associative pour que l'écologie devienne l'affaire de tous.* » Il ajoute : « *Vous voyez, moi aussi j'ai ma rose, mais ce n'est pas une rose qui a des épines, c'est la rose des vents.* »

Alors qu'il assure que la natalité des espèces végétales et animales doit dépasser leur mortalité, le candidat est brusquement interrompu par une jeune femme qui, se dirigeant vers la tribune, crie : « *C'est pas vrai ! c'est pas vrai ! Avec les centrales nucléaires, c'est pas vrai, c'est pas vrai !* » Rapidement — et sans ménagement — maîtrisée par le service d'ordre, la contestataire est entraînée vers la sortie.

Le président de la République déclare ensuite que, dans le prochain gouvernement, un secrétaire d'Etat sera chargé de la vie associative, ajoutant : « *Les associations de protection de la nature seront représentées en tant que telles au Conseil économique et social, et je pense qu'il est souhaitable qu'elles aient un représentant au conseil d'administration des grands aménageurs de vie, c'est-à-dire, E.D.F., G.D.F., sociétés d'autoroutes, sociétés d'aménagement.* »

M. Giscard d'Estaing indique, dans sa conclusion : « *Allons-nous, pour des raisons individuelles, particulières, pour des ressentiments que je comprends, pour un sentiment porté sur l'imperfection de mon action, que j'accepte ; allons-nous lâcher prise ? (...) Je suis sûr que, dimanche, dans l'urne, votre main ne lâchera pas prise.* »

(1) Félix Gaillard fut député radical de la Charente de novembre 1946 au 9 juillet 1970, jour de son décès en mer à la suite du naufrage de son yacht. Après avoir occupé divers postes ministériels dans les cabinets Robert Schuman, René Pleven, Edgar Faure, Antoine Pinay, René Mayer et Bourgès-Maunoury, de 1947 à 1957, Félix Gaillard a été président du Conseil de novembre 1957 à avril 1958. Président du parti radical-socialiste, de 1958 à 1961, il a été conseiller municipal de Barbezieux.

La campagne officielle radiotélévisée

Tir de barrage

On verra bien ! a dit François Mitterrand à propos du ralliement de Jacques Chirac. Il est bon, lui ! Les partisans de l'alternance admireront sa philosophie tout en se demandant si elle est de circonstance devant le formidable tir de barrage que dirige à présent contre lui son adversaire. Mercredi, à la télé, c'était impressionnant.

Vous voyez, s'exclamait Jean Lefèvre tout excité au journal de TF 1, avant de nous balancer la déclaration « sans ambiguïté » du maire de Paris en faveur de son cher ennemi de la veille, vous voyez, il y a du suspense, ça rebondit !

En effet ! Après l'intégrale de Chirac, on a eu droit au énième mouvement du concerto capricioso de Marchais, plutôt-mécontent-pas-content des positions défendues pendant le débat de mardi par le candidat du rassemblement. Et puis on a a filé sur Barbezieux où on est arrivé juste à temps pour entendre Valéry Giscard d'Estaing prendre son concurrent à revers en l'attaquant à boulets rouges sur son projet socialiste. Lyrique avec ça . jamais la France n'acceptera une économie collectiviste, jamais la France n'acceptera de basculer dans le gouffre de la faillite, etc.

On commençait à s'impatienter. Et Mitterrand, qu'est-ce qu'il fabriquait ? Il discutait le coup à Meaux avec deux cents ouvriers, on est allé y faire un tour, on n'est pas resté longtemps, forcément; l'importance de l'événement ne méritait pas qu'on s'attarde. Attention : loin de moi l'idée d'accuser la chaîne de manquer d'objectivité, sauf quand elle programme en marge de son « Spécial élection » le compte rendu dithyrambique du conseil des ministres par le porte-parole de l'Elysée. Hier, on a même envoyé quelqu'un l'interviewer, on avait peur qu'il ne s'en sorte pas tout seul. Autrement, non rien à dire, l'actualité commande.

Et le hasard dispose. Le tirage au sort a voulu que François Mitterrand ouvre mercredi la campagne télévisée. Il est revenu, sans se presser, bien tranquille, bien pépère, sur les nationalisations, sur l'impôt à partir de trois cents millions de centimes de revenus, impôt qui épargnera, cela va de soi, les instruments de travail. Il est revenu aussi sur sa rencontre à Londres avec le colonel Passy, qui était là, sur le véritable esprit de la Résistance et du gaullisme, en s'excusant, d'ailleurs, auprès des jeunes, pour eux, c'est de l'histoire ancienne.

Ce n'est pas vers le passé, c'est vers l'avenir qu'était tourné Giscard d'Estaing, l'avenir atroce que nous réserve le candidat de l'opposition au cas où l'on aurait l'imprudence de l'installer faubourg Saint-Honoré. Un tien vaut mieux que deux tu l'auras, nous a-t-il affirmé doctement en guise de conclusion. Etienne Mougeotte avait accepté de lui envoyer la réplique, ce qui a soudain suscité la colère d'une partie de l'opinion. Et notre journal et Europe 1 ont reçu des appels indignés. Sans doute son empressement contrastait-il avec la fermeté et le mordant des deux journalistes chargés, la veille, d'arbitrer un face-à-face qui fera date dans les annales des joutes électorales.

***

Il ne manque pas d'air Jean-Louis Guillaud, le patron de TF 1, en déplorant, dans le Quotidien de Paris *(1), le côté démodé, la pauvreté des images et l'absence d'émotion (sic) de cette rencontre. Elle a été tournée, il le sait parfaitement, dans les mêmes conditions techniques que celle de 1974. Avec, en règle, deux membres de la commission de contrôle, avec l'interdiction, fondée, de filmer les réactions de celui qui écoute les propos de celui qui parle, du genre sourires narquois, sourcils haut levés, et le reste. Bref, avec le souci légitime de ne pas avantager l'un au détriment de l'autre. Si le candidat de l'opposition a récusé l'arbitrage des journalistes maison, à qui la faute ? Dans son bilan du septennat, la presse étrangère a été unanime à s'étonner de la mainmise du pouvoir sur une télé dont les directeurs de l'information dépendent, faut-il le rappeler, directement de l'Elysée. Ce n'est pas parce que depuis quinze jours on s'essaie, contraint et forcé, à un minimum d'équité qu'on doit jouer les vertus offensées.*

CLAUDE SARRAUTE.

(1) Dans le *Quotidien de Paris* du 7 mai, M. Jean-Louis Guillaud déclare :

« *Téléspectateur, j'ai assisté à l'émission la plus démodée de l'année, avec ses génériques muets, ses images pauvres, ses couleurs hésitantes, son absence voulue d'émotion. Journaliste, j'ai admiré mes confrères « désignés » d'avoir pu, dans cette fausse situation, conserver dignité et sang-froid.*

» *Professionnel, j'ai souffert pour le réalisateur obligé de travailler avec deux superviseurs, dont l'un, apparemment, n'aimait que les gros plans et l'autre pas.*

» *Citoyen, j'ai regretté que les candidats ne bénéficient pas pour leur rencontre des moyens et du savoir-faire que notre télévision consacre chaque jour à des sujets moins importants.*

» *Mais c'est surtout en tant que responsable d'une société nationale que j'ai réagi en pensant à tous ceux — de profession et sans doute d'opinions diverses — qui font la réussite, la valeur et le prestige de la télévision française.* »

M. MITTERRAND : un gouvernement de transition aurait les moyens d'agir

M. François Mitterrand, interrogé par Christine Cottin, s'est présenté accompagné du colonel Passy, ancien chef des services de renseignement et d'action des Forces françaises libres.

Le candidat socialiste a indiqué que, s'il est élu, les élections législatives qui suivraient la dissolution de l'Assemblée nationale seraient organisées « *dans le courant du mois de juin, avant le 1er juillet en tout cas* ». Son gouvernement de transition « *pourra agir sur le plan du SMIC, après consultation des organisations syndicales, des partenaires sociaux; sur les allocations familiales, décider leur augmentation; sur l'allocation logement, sur le minimum vieillesse ainsi que sur bon nombre de décisions économiques d'importance* ». « *C'est tout simplement la Constitution et la loi que je compte appliquer* », a-t-il souligné.

M. Mitterrand a remarqué que « *les nationalisations représentent aujourd'hui 12 % de la production* » et qu'elles représenteraient 17 % après les mesures d'extension qu'il prendrait. « *L'immense majorité des entreprises seront privées* », a-t-il dit. « *Le secteur public aura pour mission de veiller à ce que se développent dans le secteur privé toutes les initiatives possibles et en particulier les petites et moyennes entreprises.* »

Le colonel Passy est alors intervenu pour dire qu'en rencontrant M. Mitterrand à Londres, en 1943, il a pu « *apprécier ses qualités de courage, de volonté, le souci qu'il a toujours manifesté pour la défense des libertés* ». Evoquant les combats de cette époque, le candidat socialiste a souligné que, malgré les divisions politiques « *on se battait contre vents et marées* » et que, lorsque l'on a été au côté du général de Gaulle, « *on a quand même bien un peu le droit, dans les combats de la paix civile, de ne pas être d'accord avec un certain nombre de ses positions* ».

M. GISCARD D'ESTAING : un président socialiste serait en situation de faiblesse à l'égard du P.C.F.

Interrogé, mercredi soir 6 mai, à la télévision par Etienne Mougeotte, M. Valéry Giscard d'Estaing s'est dit assuré de disposer d'une majorité s'il est réélu le 10 mai, « *puisque les électeurs français se seront exprimés deux fois : en mars 1978 en élisant l'actuelle majorité et en mai 1981 en élisant le président de la République* ». Il indique ensuite la manière dont se dérouleront les événements après son éventuelle réélection : « *D'abord des consultations — il faut voir tous ceux qui ont participé à cette campagne pour recueillir leur avis sur les préoccupations que les Français ont voulu exprimer, puis la nomination du premier ministre et du gouvernement, puis ce que j'appelle les états généraux de la majorité, c'est-à-dire une réunion très ouverte, sans formalité, de l'ensemble des parlementaires appartenant à la majorité, pour qu'ils examinent avec le gouvernement les grandes orientations de l'action à poursuivre pendant le reste de la législature : un programme pour les deux ans de la législature. Enfin, la mise au travail de l'Assemblée nationale sur les sujets d'actualité, d'urgence : les premières dispositions à voter devant intéresser l'emploi, et notamment l'emploi des jeunes.* »

Après avoir répété qu'il exclut « *totalement la dissolution* », le président sortant s'est appliqué à prendre systématiquement le contre-pied du projet exposé par son « concurrent » M. François Mitterrand.

Si le candidat socialiste l'emporte, affirme le président sortant, il dissoudra l'Assemblée nationale, organisera des élections législatives et laissera, entre-temps, au parti socialiste et au parti communiste le soin de négocier un programme de gouvernement « *dans un temps précipité et dans une situation de faiblesse pour le président de la République et pour son parti* ». Les communistes, selon lui, seraient en position de force pour établir l'accord électoral.

M. Giscard d'Estaing a ensuite placé ses propositions en matière d'emploi, de fiscalité en regard de celles de M. François Mitterrand et a estimé que le candidat socialiste n'aurait pas de liberté d'action en matière de politique étrangère car « *sa position ne serait pas crédible* » sur la défense et les options de sa majorité limiteraient sa capacité d'initiative « *vis-à-vis de certains grands dirigeants du monde* ».

LE PASSAGE DES CANDIDATS

JEUDI 7 MAI

— TF 1, Antenne 2, à 20 h. 30 ; FR 3, à 23 h. : M. Mitterrand (trente minutes), M. Giscard d'Estaing (vingt minutes).

VENDREDI 8 MAI

— France-Inter, à 13 h. 30 : M. Valéry Giscard d'Estaing (vingt minutes), M. François Mitterrand (trente minutes).

— TF 1, Antenne 2 et France-Inter, FR 3, à 23 heures : MM. François Mitterrand, Valéry Giscard d'Estaing (dix minutes chacun).

Tribunes et débats

JEUDI 7 MAI

— *M. Pierre Mauroy*, maire de Lille, membre du bureau exécutif du P.S. est l'invité du journal de 18 heures, sur R.T.L.

— *M. René Monory*, ministre de l'économie, est reçu à l'émission « Concret », sur R.M.C., à 19 heures.

VENDREDI 8 MAI

— *M. Maurice Plantier*, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, est l'invité de l'émission « Parlons clair », sur France-Inter, à 7 h. 45.

— *M. Jacques Chaban-Delmas*, ancien premier ministre, maire de Bordeaux, est reçu au journal de 18 heures, sur R.T.L.

L'élection présidentielle

La campagne de M. Giscard d'Estaing

Opter pour l'effort ou la ruine

(Suite de la première page.)

A elle seule, cette raison est à mes yeux suffisante pour lui refuser ma voix. Mais *je suis tout aussi* convaincu que le programme économique qu'il propose aux Français est à l'opposé de ce qu'il faut faire.

Que le chômage soit le problème le plus humainement douloureux dans la situation actuelle, ce n'est pas moi qui le nierai. J'ai souvent dit que si les Français acceptaient d'occuper tous les emplois qui leur sont offerts, il y aurait moins de chômage. Mais il faut pour cela que le travail manuel soit revalorisé. Des efforts considérables ont été faits depuis *plusieurs années, mais on est encore* loin du compte.

Je crois que, dans le débat électoral *actuel, l'inflation a été la* grande oubliée. C'est elle qui m'inquiète plus que tout.

Or, de *lutte contre* l'inflation, François Mitterrand ne parle pas du tout. Je ne *crois* pas qu'on *puisse* dire que les résultats obtenus par l'actuel gouvernement dans ce domaine soient suffisants. Le second choc pétrolier, quoi qu'on dise, les explique au moins en partie. Mais deux bonnes orientations ont été prises qui vont dans le même sens que celles de 1952 et de 1958 : une limitation du déficit budgétaire et une réduction du train de vie de l'Etat. A terme, si *elles sont maintenues et renforcées*, je *suis* sûr que ces orientations de bon sens porteront leurs fruits.

***

Surtout, l'inflation ne peut être vaincue *que par un gouvernement* qui inspire la confiance. Or personne ne croit véritablement que la lutte contre la hausse des prix soit une priorité pour François Mitterrand. Au contraire — et c'est là un aspect de la démagogie qui me navre dans la vie politique, — le candidat socialiste a multiplié les promesses inconsidérées sans assurer les dépenses correspondantes. Les quelques impôts nouveaux qu'il propose, comme l'impôt sur les grandes fortunes, ne rapporteraient pas le dixième des dépenses nouvelles auxquelles il s'est engagé. Dans ces conditions, il n'y a pas de miracle : il n'aura, à moins de ne pas tenir ses promesses, que deux issues : ou bien, il laissera s'installer un gigantesque déficit budgétaire *qui conduira à une inflation* aussi grave ou plus grave que celles que nous avons connues au lendemain de la guerre, puis avant le retour au pouvoir du général de Gaulle ; ou bien, il devra augmenter les impôts dans d'énormes proportions. *J'ai assez souvent exprimé* mon opposition aux impôts nouveaux pour refuser aujourd'hui une telle perspective.

L'impôt sur le revenu atteint aujourd'hui des niveaux tels que l'effort individuel et l'épargne s'en *trouvent* découragés. Il serait véritablement catastrophique d'aller plus loin. Quant aux entreprises, elles sont grevées de tant de charges qu'elles ont du mal à investir.

Je sais qu'une des raisons que l'on donne souvent pour justifier une augmentation de l'impôt sur les revenus élevés, c'est que l'impôt est un instrument de redistribution. Je sais qu'il est à la mode de dire que *la France est un pays inégalitaire*. Les très grosses fortunes d'autrefois ont disparu. Il y a encore des inégalités, mais un effort a été accompli pour élever le niveau de vie des plus défavorisés. Augmenter encore l'impôt, ce serait faire disparaître *chez les Français le goût de l'effort*.

Car c'est finalement cela l'essentiel. Ce qui m'inquiète, c'est moins la situation actuelle que la mentalité de mes compatriotes. Je ne suis même pas sûr que l'expression de crise décrive exactement la situation dans laquelle nous nous trouvons. Nous sommes à la fois dans une période de compétition et de concurrence très vives et dans une période de mutation de la société. Nous ne sortirons des difficultés que par l'effort.

***

Au mieux, la victoire du candidat socialiste nous conduirait à nous laisser aller à la facilité, ce qui nous condamnerait à terme. Au pis aller, elle ouvrirait la porte à l'accumulation sans fin de revendications, ce qui conduirait à la faillite en quelques *mois. François Mitterrand est sans* doute un homme politique. Mais ce n'est pas un homme d'Etat.

*Pour préserver la liberté, pour pré*server le goût de l'effort individuel sans lequel nous n'avons aucun espoir de surmonter les difficultés actuelles, pour éviter le gâchis à la France, dimanche, je voterai pour Valéry Giscard d'Estaing.

ANTOINE PINAY.

LES JUMELLES (suite)

Où a été prise la photographie de M. Giscard d'Estaing observant le lointain avec des jumelles ? Cette photo avait servi à illustrer la thèse selon laquelle le chef de l'Etat, en voyage en Jordanie, avait, du territoire de ce pays, observé le territoire d'Israël. Mardi soir 5 mai, au cours de son face-à-face télévisé avec M. Mitterrand, le président sortant avait affirmé que cette photographie avait été prise à Longchamp, lors du prix de l'Arc de Triomphe.

M. Henri Hadjenberg, président du Renouveau juif — organisation qui a contribué à diffuser l'information relative au voyage en Jordanie, — devait préciser quelques heures plus tard qu'il n'avait jamais prétendu que la photographie avait été prise en Jordanie (« le Monde » du 6 mai). Il avait indiqué en outre qu'elle avait été prise à Ryad.

Interrogée par nous, l'agence Gamma nous a confirmé que ce document avait *bien* été vendu au Renouveau juif et qu'il avait été pris à Ryad (Arabie Saoudite) en janvier 1977. La photographie représente en réalité M. Giscard d'Estaing suivant, à la jumelle... une course de chameaux.

● *M. Giscard d'Estaing* se rendra, vendredi 8 mai, à Verdun (Meuse), Tours (Indre-et-Loire) et Bordeaux (Gironde). Le candidat, qui devrait se rendre, jeudi 7 mai, à Toulouse (Haute-Garonne) et à Bordeaux, et vendredi à Tours et à Verdun, a décidé de modifier le calendrier de sa campagne électorale afin d'enregistrer, dans la journée de jeudi les dernières émissions de la campagne officielle à la radio et à la télévision. C'est en tout cas l'explication qui est donnée par l'*état-major* de M. Giscard d'Estaing pour justifier l'annulation des déplacements du jeudi 7 mai.

● *M. François Luchaire*, vice-président du Mouvement des radicaux de gauche, a déclaré après Barbezieux : « *Giscard d'Estaing, pour gagner quelques voix radicales, a évoqué à Barbezieux le souvenir de Félix Gaillard... J'étais au cabinet de ce dernier quand il était président du Conseil. L'appel de Giscard m'a paru outrageant car Félix Gaillard était avant toute chose un adversaire du pouvoir personnel. Ce n'est pas respecter le souvenir d'un mort que d'utiliser son nom pour une manœuvre électorale.* »

هكذا من الاصل

La campagne de M. Mitterrand

QUATRE ENGAGEMENTS A L'ÉGARD DES FRANÇAIS MUSULMANS

Accusant M. Jacques Dominati, secrétaire d'État, de mener une « *campagne mensongère et scandaleuse tendant à faire croire que M. Mitterrand a traité par le silence et le mépris les revendications de l'électorat musulman français* », M. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S., a rendu publique, mercredi 6 mai, une mise au point indiquant notamment : « *Ce sont les tenants du pouvoir, parmi lesquels figure le candidat de la droite, Valéry Giscard d'Estaing, qui ont volontairement maintenu depuis de longues années la fraction de la communauté nationale que sont les Français musulmans dans l'incertitude et le doute sur leur statut. Il s'agit pourtant d'hommes et de femmes dont la qualité de Français ne peut être contestée. La solution de leurs problèmes ne relève ni de la charité ni de la bienveillance momentanée du pouvoir, mais de la simple application, sans discrimination, des lois de la République* (...)

» *François Mitterrand prend l'engagement s'il est élu : 1) de favoriser une réelle promotion sociale des Français musulmans à la mesure de leurs sacrifices passés et de leurs mérites ; 2) d'annuler toutes les mesures discriminatoires ou restrictives maintenues à leur égard par la droite ; 3) d'examiner les conditions d'indemnisation de la perte de leurs biens, conformément à la réalité des situations et à l'équité ; 4) de prendre les mesures pratiques nécessaires à l'épanouissement de leur identité culturelle et religieuse.* »

UN MESSAGE DE M. WILLY BRANDT

MM. Willy Brandt, président de l'Internationale socialiste, et Bernt Carlsson, secrétaire général, ont adressé au candidat socialiste, mercredi 6 mai, un message indiquant notamment : « *L'Internationale socialiste réaffirme son soutien à M. Mitterrand et souhaite qu'il soit élu président de la République* (...). *L'élection de M. Mitterrand a une grande importance pour les socialistes d'Europe et du monde entier. Une politique de croissance pour combattre le chômage et les injustices économiques et sociales est capitale dans une époque où des solutions conservatrices ne peuvent résoudre la crise économique mondiale.*

» *Dans la tradition de Jean Jaurès et de Léon Blum, François Mitterrand a rassemblé les socialistes. Demain, il pourra rassembler les Français autour d'une politique qui augmente l'espoir de la gauche dans le monde entier. Il prendra de nouvelles initiatives qui renforceront la paix en jouant un rôle nouveau et réaliste sur la scène internationale en matière de désarmement.* »

A MEAUX : l'heure est venue de la relève pour ceux qui veulent réconcilier la France avec sa jeunesse

M. François Mitterrand a visité mercredi 6 mai à Meaux (Seine-et-Marne) un foyer de jeunes travailleurs, avant de s'adresser à la jeunesse.

Le candidat socialiste a résumé le bilan du septennat de M. Giscard d'Estaing à l'égard de la jeunesse par « *le triptyque expulsion, marginalisation, répression* ».

M. Mitterrand a affirmé : « *Une société qui a perdu la confiance de sa jeunesse est une société sans avenir.* (...) *L'heure est venue de la relève pour ceux qui veulent réconcilier la France avec sa jeunesse. Cette réconciliation est une charge urgente. Je compte m'y employer.* (...) *Un immense travail nous attend. Depuis 1977, six millions de jeunes ont connu le chômage ; 55 % des travailleurs intérimaires sont des moins de vingt-cinq ans.*

» *On ne propose aux jeunes que les stages qui ne débouchent sur aucun emploi véritable.* (...) *Les jeunes sont en butte à une insupportable violence, et leur propre violence est une réponse à celle qu'ils endurent. C'est la société libérale avancée qui les désigne comme marginaux.* »

M. Mitterrand a ensuite préconisé douze mesures pour la jeunesse, à savoir : Parmi les deux cent dix mille emplois publics qu'il est prévu de créer, un pourcentage important serait réservé à des débutants ; l'installation des jeunes agriculteurs serait encouragée.

L'ouverture de l'école sur le monde : « *Quel que soit le niveau d'études, chacun devra disposer, en fin de scolarité, d'une formation et d'une formation professionnelle de qualité.* » « *L'enseignement technique recevra les moyens nécessaires en personnel et en matériel.* »

— Versement d'un salaire, égal à 50 % du SMIC, aux jeunes à la recherche d'un premier emploi ;

— Dispositions particulières pour favoriser le logement des jeunes : création d'un « fonds de solidarité » destiné à aider les jeunes à s'installer ;

— Réforme du service national pour l'ouvrir davantage à des tâches de protection civile et de coopération internationale. Sa réduction progressive serait mise à l'étude ;

— Suppression de la vignette moto, mise en place d'une autre politique des loisirs, du sport et de la culture ;

— Encouragement à la vie associative ;

— Liberté de réunion dans tous les établissements scolaires pour les parents d'élèves ainsi que pour les élèves dans les lycées et les lycées d'enseignement professionnel ;

— Les jeunes seraient éligibles dès dix-huit ans pour les élections politiques et dès seize ans pour les élections professionnelles ;

— Solidarité avec le tiers-monde ; l'aide publique serait portée à 0,70 % du produit national ;

— Mise en œuvre « *d'un programme ambitieux de lutte contre la faim dans le monde et pour le développement* ».

En ce qui concerne ces deux dernières mesures, M. Mitterrand a précisé : « *C'est dans la jeunesse que l'on s'indigne, que l'on ressent l'injustice du monde. Je m'engage à ce que la France développe son aide aux pays en voie de développement. Le gouvernement trompe son monde en proclamant qu'il affecte 0,7 % du budget à cette aide : la moitié de celle-ci est consacrée aux DOM-TOM.* »

M. MAUROY RELÈVE « DOUZE MENSONGES » DANS LES AFFIRMATIONS DU PRÉSIDENT SORTANT.

M. Pierre Mauroy, porte-parole du candidat socialiste, a accusé le président sortant de s'être livré à « *douze mensonges* » au cours de son face-à-face télévisé avec M. Mitterrand puis au cours de la campagne officielle radio-télévisée, mercredi soir.

Il a notamment déclaré : « *M. Giscard d'Estaing a dit que François Mitterrand était favorable au déplafonnement des cotisations de retraite et à la suppression des retraites complémentaires. C'est faux. Il veut, au contraire protéger et améliorer les retraites complémentaires et ne pas déplafonner les cotisations. M. Giscard d'Estaing a dit que François Mitterrand voulait taxer les plus-values sur les résidences principales. C'est faux. C'est M. Giscard d'Estaing lui-même qui a fait voter la loi sur les plus-values, et, dans la plate-forme qui a été composé par M. Mitterrand, la résidence principale n'est pas retenue.*

» *En revanche, François Mitterrand propose la taxation des très grosses fortunes. Il a dit que M. Mitterrand voulait la libéralisation totale de l'interruption volontaire de grossesse. C'est faux. François Mitterrand veut l'application de la loi d'une façon qui soit la même pour tous et toutes, et qui ne pénalise pas les plus modestes. M. Giscard d'Estaing a dit que les six cent mille jeunes qui arriveront cet été sur le marché de l'emploi ne seraient pas embauchés dès lors que François Mitterrand serait élu. Mais c'est faux ! Et c'est même scandaleux de jouer avec le chômage des jeunes ! La relance, la réduction de la durée du travail et l'embauche de deux cent dix mille agents publics créent en fait un million de postes.* »

● *La vignette moto* : M. Mitterrand estime qu'il s'agit d'une « *taxe injuste et que nous supprimerons* » dans sa réponse à la Fédération française des motards en colère.

« L'HOMME LE PLUS POPULAIRE DE FRANCE »

(Suite de la première page.)

La crise économique d'abord niée, puis écartée de la France d'un geste souverain, servit enfin à mettre en valeur les mérites extrêmes de l'homme qui nous défendait contre l'hydre sournoise des « conditions extérieures ».

Jusqu'au bout les Français ont marché, bien que les réalités aient fini par percer l'édredon des paroles officielles. De cette longue patience et de cette disponibilité, nous devrions d'abord être remerciés, au lieu d'être agressés pour aveuglement et sottise. Il reste que M. Giscard d'Estaing n'a été que la victime de lui-même et, s'abusant encore, son erreur a été de se représenter, croyant qu'il bénéficierait toujours des indulgences plénières du public.

Au lieu de considérer avec modestie sa chance, au bout de sept ans d'illusions, de s'en tirer à si bon compte, au lieu de redonner, en s'effaçant, de l'air à la vie politique et de permettre le renouvellement des candidatures, le voilà qui s'est obstiné, convaincu qu'il lui suffisait de paraître pour l'emporter. Mais en face d'un choix simple, sinon exaltant, les Français ont bien été obligés de peser les réalités avec leur jugeote, qui n'est pas plus mauvaise qu'une autre. Puisque le président en exercice s'entêtait à se représenter, il ne fallait pas être grand clerc politique pour deviner que, du premier tour de 1981, surnageraient les deux noms que le premier tour de 1974 avait déjà écrémés.

Si Giscard est réélu, sept + sept feront quatorze. On sait ce qu'on garde, à défaut de risquer la seconde solution. Mais, à la fin des fins, il faudra bien constater, encore plus cruellement, que 70 % des votants ne l'ont établi le 26 avril, que l'on s'est fourvoyé. Ou bien l'on veut changer. Ce changement, dont au moins la moitié des Français éprouvent la nécessité, passe, dans le choix actuel, par Mitterrand. Voilà une donnée simple. C'est ce que je vois, comme tous, même si je me situe « ailleurs » que dans cet affrontement préfabriqué entre une « droite » et une « gauche ». Autre donnée, évidente aussi : à 50-50, les deux béliers encornés de notre politique sont bien incapables d'en faire une qui réponde aux nécessités profondes du pays. De l' « ailleurs », on *le voit clairement !*

L'alternance n'est pas un péché

Si les Français *décident* que l'heure de changer est venue, alors que ce choix ne soit pas un choix inutile ! Que, dans une analyse non partisane et lucide, ils acceptent d'appuyer suffisamment ce choix pour qu'il soit opérant. Pour que le nouveau président de la République ait *la liberté d'agir, sa liberté d'agir*. Pour qu'il ne soit le prisonnier d'aucun duc de Bourgogne, comme M. Giscard d'Estaing l'est avec M. Chirac. Pour que les sectarismes et les *a priori* doctrinaires ne jouent pas le rôle essentiel et pourtant dérisoire. Pour que les évolutions nécessaires soient accompagnées de la responsabilité et de la ferveur du public. Pour que la vie quotidienne de la nation, à laquelle il faudra bien revenir et d'où tout procède, soit opiniâtrement prise en compte et défendue.

Longtemps, l'alternance au pouvoir d'équipes d'inspirations différentes n'a pas paru possible. D'où, pour les uns, l'installation à demeure dans les édifices officiels. Pour les autres, l'impatience, la rancœur ou la résignation remâchées. Mais le paysage politique change, parce que la France change et que les doctrines subissent l'épreuve du temps. Aujourd'hui, avec 15 % seulement des voix, le parti communiste n'est plus, comme on le décrivait à loisir, cet élément bloquant l'alternance.

Soucieuse d'un confort perpétuel, la « majorité » fait évidemment semblant de ne pas le constater. Mais qui ne peut voir désormais que d'autres formules, avec ou sans le parti communiste, sont possibles ? La bonne question à poser n'est pas celle de la présence de ministres communistes dans un gouvernement. Cette participation ne peut engager et modifier leur analyse collectiviste de la société. Elle cessera donc, de toute façon, quand ses vertus tactiques auront été épuisées.

Plutôt que de s'échauffer à lancer l'anathème sur de prétendus adversaires avec lesquels ils passent aisément contrat le lendemain, les partis politiques feraient mieux de réfléchir sur la période nouvelle qui vient de s'ouvrir, après une longue paralysie. Ils devraient informer le public de ce changement-là, au lieu de rabâcher catéchismes et mises en garde. Non, la Cinquième République n'a pas été faite pour une caste, rejetant tous les autres au néant. Non, la Cinquième République n'a jamais considéré que l'alternance était un *péché*. Non, la Cinquième République ne sera pas perdue et n'aura pas perdu ses défenseurs parce que M. Giscard d'Estaing gagnerait « sa retraite du Val-de-Loire ».

Ou alors, ce ne serait pas la Cinquième République, mais le pays *tout* entier qui serait en danger, parce qu'il ne verrait plus, ne respirerait plus, n'agirait plus que dans la perpétuité — pourtant si fragile — d'un seul homme, dont les évidentes qualités comme les évidentes faiblesses ne sont, à ce niveau-là, plus en cause.

MICHEL JOBERT.

M. MENDÈS FRANCE : une action nouvelle ne portera pas ses fruits à l'instant même

Dans une interview publiée le jeudi 7 mai par le *Matin de Paris*, M. Pierre Mendès France déclare notamment : « *Nous, nous voulons une nouvelle politique. Et nous savons bien que ce ne sera pas facile. Au surplus, après avoir arrêté de nouvelles directives pour l'action, nous savons aussi que cela ne donnera pas des résultats immédiats. Une action nouvelle ne portera pas ses fruits à l'instant même. Il faut des mois pour qu'une réforme fiscale apporte des ressources importantes au Trésor. De même, si nous voulons nationaliser telles grandes entreprises, c'est pour les mettre au service d'un plan global ; il va falloir qu'elles modifient des structures, des orientations, qu'elles fassent des investissements dont les profits ne viendront pas d'un jour à l'autre, qu'elles développent leurs exportations, qu'elles améliorent leur productivité. Tout cela ne se fait pas en un jour. Renault, E.D.F. ou Air France, dont on loue les performances, n'ont atteint leurs objectifs qu'après quelques années d'activité et doivent continuer à travailler pour le long terme.* »

L'ancien président du Conseil, jugeant le septennat de M. Giscard d'Estaing, indique : « *Sa perspective et son action dans la société française ont consisté à renforcer et à aggraver les injustices et à étouffer les scandales : il ne peut prétendre à ce consensus dont il parle et sans lequel aucun effort n'est efficace. C'est une question psychologique et politique plus encore que technique. Seul un gouvernement de gauche peut inspirer l'espoir, la volonté de combattre tous ensemble. L'autre soir, à la télévision, on voyait bien que le président sortant le sentait lui-même.* »

A propos du programme de travail de M. Mitterand si celui-ci est élu, M. Mendès-France souligne : « *Le président élu peut faire connaître celui qui sera appelé à devenir son premier ministre, et ce dernier pourra se mettre au travail immédiatement, sans avoir à attendre la consécration du* Journal officiel. *Notamment, il pourra constituer son équipe et choisir ses ministres pour que ceux-ci entrent en fonctions le jour même de la transmission des pouvoirs présidentiels. Les plus importants de ces ministres, avant cette formalité, auront constitué leurs dossiers et préparé la transmission des responsabilités et les premières décisions.* »

Le candidat socialiste ne fait plus peur aux Britanniques

De notre correspondant

Londres. — Les milieux officiels britanniques, sans se départir de la réserve de rigueur, envisagent avec sérénité l'éventualité d'un succès de M. Mitterrand. Cette réaction n'est pas dictée seulement par le pragmatisme des Britaniques, mais représente une certaine évolution de la pensée officielle. Pendant des années, le leader socialiste était considéré avec une certaine méfiance, étant donnés ses liens jugés suspects, même aux yeux de ses camarades travaillistes, avec les communistes. Cette suspicion s'est largement dissipée et M. Mitterrand a cessé de faire peur... Bref, pour un grand nombre de Britanniques, M. Mitterrand a gagné en stature au moment même où l'image de M. Giscard d'Estaing se ternissait, tant dans l'opinion publique que dans les cercles gouvernementaux.

Le public a été amené à voir dans le président français un homme s'opposant dans tous les domaines aux intérêts britanniques avec une « *hautaine arrogance* » (la formule revient régulièrement dans les commentaires des journaux), et la presse populaire ne l'a pas ménagé au sujet de l'affaire des diamants. Quant aux journaux dits sérieux, aux radios et à la télévision, ils n'ont jamais manqué de reprendre les arguments de l'opposition française sur le contrôle exercé par l'Elysée sur les médias. Les Britanniques, habitués à l'alternance, ont du mal à comprendre qu'un président disposant de pouvoirs aussi étendus puisse rester au pouvoir quatorze ans. Du côté officiel, un certain désenchangement se fait jour, dans la mesure où, loin de prendre ses distances à l'égard du gaullisme, le président sortant en a repris et développé les thèmes. Plus récemment, ses admonestations à l'égard de la Grande-Bretagne, considérée comme un mauvais partenaire européen, son regret exprimé que Georges Pompidou ait bâclé la négociation pour l'entrée de la Grande-Bretagne en Europe, ont agacé Mme Thatcher ainsi que les conservateurs pro-européens, tout autant que son initiative du voyage de Varsovie ou ses propositions hâtives sur l'Afghanistan. Néanmoins, ces réserves sont compensées sensiblement par la crainte que l'entrée à l'Elysée d'un nouveau président n'ouvre en France une ère d'instabilité et d'incertitude.

A travers les commentaires officieux et ceux de la presse, on peut déceler le souci de s'accommoder du nouveau président. Alors que *The Guardian* vient de prendre clairement position pour M. Mitterrand, le *Sunday Telegraph* de dimanche dernier écrivait : « *Du point de vue de la continuité et de la stabilité, Giscard d'Estaing représente peut-être le meilleur choix pour l'Ouest. Mais devons-nous nous inquiéter beaucoup si c'est Mitterrand qui est élu ? Ses idées semblent être aussi satisfaisantes que celles de Giscard en ce qui concerne la sécurité occidentale et plus satisfaisantes pour ce qui est du Marché commun.* »

Des problèmes pour l'Occident

En revanche, *l'Economist* conclut son analyse en faveur de M. Giscard d'Estaing : « *Il est peut-être un peu autocrate, mais c'est un autocrate avec de bons instincts. Sa politique économique a été positive dans l'ensemble. (...) Il a été positif sur l'Europe (sommets européens, S.M.E.) et, mieux vaut tard que jamais, il a été une bonne recrue pour le camp de ceux qui veulent s'opposer à l'expansionnisme soviétique.* »

Assez surprenante est la prise de position sans réserve du *Daily Express* (nationaliste) en faveur de M. Mitterrand. En ce qui concerne la Grande-Bretagne, écrit l'éditorialiste, les risques d'un président socialiste, même avec un ou deux communistes dans son gouvernement, sont plus que compensés par l'avantage qu'apporterait un changement de chef d'Etat, à savoir, en particulier, la « *rupture de l'axe Schmidt-Giscard, qui semble prendre toutes les décisions importantes de la Communauté derrière notre dos* ».

HENRI PIERRE.

L'attitude des gaullistes

M. Chirac se prononce davantage contre M. Mitterrand que pour M. Giscard d'Estaing

Contrairement à ce qu'il avait décidé après sa déclaration du 27 avril, jour où il avait indiqué qu' « à titre personnel » il ne pouvait que « voter pour M. Giscard d'Estaing », M. Jacques Chirac a rompu mercredi 6 mai le silence qu'il s'était alors imposé.

Depuis la réunion du comité central du R.P.R., le mercredi 29 avril, le maire de Paris avait été l'objet de la pression de la plupart des députés de son groupe, qui se sont subitement inquiétés d'avoir à affronter le corps électoral dans un délai rapproché en cas de victoire de M. Mitterrand. Ils ont notamment fait valoir que leur réélection dépendait naturellement d'un bon report de voix U.D.F. au second tour et qu'il convenait en conséquence de rassurer des maintenant cet électorat « giscardien ». Beaucoup ont assuré que leurs électeurs avaient jugé bien tiède l'engagement de M. Chirac en faveur de M. Giscard d'Estaing après le premier tour.

Des suggestions insistantes ont aussi été présentées à l'ancien candidat par des députés et des personnalités giscardiennes, par des collaborateurs du chef de l'Etat, par certains de ses proches de l'Hôtel de Ville, pour lui rappeler les servitudes de la solidarité majoritaire. Ceux-ci ont également mis en relief les hommages rendus par M. Giscard d'Estaing au programme de son ancien premier ministre et les ont présentés comme autant d'invites à une politesse réciproque.

En revanche, ont-ils fait valoir, M. François Mitterrand, en puisant abondamment au cours de son face-à-face télévisé du mardi 5 mai dans le florilège des déclarations antigiscardiennes de M. Chirac, a semblé vouloir attirer à lui une partie de la clientèle de ce dernier. Or cette tentative de séduction n'a été assortie d'aucun geste, d'aucune approbation de la moindre des propositions faites par le maire de Paris. Celui-ci n'a pas voulu que s'accrédite l'idée qu'il se laissait ainsi « récupérer » par le candidat socialiste.

Le texte lu mercredi dans les locaux de son ancien comité de soutien, rue de Tilsitt par M. Chirac ne comporte aucun appel explicite à voter pour M. Giscard d'Estaing et ne contient aucune consigne formelle de vote. Il demande seulement de « *prendre conscience des risques que l'élection de M. Mitterrand ferait courir à la France* ». Il laisse ainsi à chacun le choix entre l'abstention, le vote blanc ou un vote en faveur du président sortant. Toutefois ce texte est moins tolérant que celui du 27 avril puisqu'il ne laisse plus chacun libre de se déterminer « *en conscience* ». Il est plus directif puisqu'il prohibe le vote socialiste.

A M. Mitterrand, il adresse toujours les mêmes reproches : ses principes économiques et son « alliance » avec le parti communiste, mais sans insister davantage, comme pour ne pas entrer dans l'exégèse des propos les plus récents du candidat socialiste.

A l'égard de M. Giscard d'Estaing, le maire de Paris feint de le prendre au mot et de considérer comme autant de promesses formelles et d'engagements fermes les références faites avec insistance, mais récemment, à ses propositions. M. Chirac indique qu'il a bien reçu le message, qu'il a compris l'appel du pied et que, en quelque sorte, il répond au clin d'œil par un autre clin d'œil. Mais il le fait avec une certaine circonspection en disant seulement : « *Je prends acte de ces déclarations.* »

Risques

Le nouveau geste de M. Chirac sera reçu par les amis de M. Giscard d'Estaing comme un soutien confirmé, même s'il l'est toujours du bout des lèvres.

L'attitude du fondateur du R.P.R. révèle, en fait, son embarras et l'ambiguïté de sa position. Le maire de Paris veut en effet être prêt à parer à toute éventualité et être en position de répondre à toutes les situations qui se présenteront au lendemain du 10 mai.

L'hypothèse d'une défaite de M. Giscard d'Estaing est envisagée, souvent avec certitude, par la plupart des collaborateurs de M. Chirac, des dirigeants du R.P.R. et par la majorité des députés gaullistes, qui tous font état de rumeurs selon lesquelles le candidat socialiste serait largement en tête. Le maire de Paris, dans ce cas, ne veut à aucun prix apparaître comme celui qui aura tant soit peu contribué à la défaite du président sortant. Il faudrait, en effet, après l'éventuel succès de M. Mitterrand, ramasser les morceaux épars de la majorité vaincue et il se considère seul en mesure de jouer alors le rôle de rassembleur, pour se lancer dans la bataille des élections législatives.

Mais pour être un tel recours, il ne devra être récusé par personne, et surtout pas par ceux dont le leader viendra d'être vaincu et — pour un temps au moins — éliminé de l'action politique directe.

Il pourra affirmer qu'il a fait tout ce qui était en son pouvoir pour éviter l'échec du président sortant.

Mais, en se comportant de cette façon, le député de la Corrèze n'ignore pas qu'il court aussi un risque politique, celui d'être solidaire de l'échec de M. Giscard d'Estaing et d'être confondu avec lui dans la même défaite, qui deviendrait celle de la majorité actuelle. Il se priverait alors des moyens d'être un recours.

Son attitude est, en tout cas, mal comprise d'une partie de son électorat, et notamment des militants R.P.R. qui y voient le reniement de cinq ans de contestation à l'égard du chef de l'Etat et de trois mois d'intense campagne électorale antigiscardienne. Les réserves de la base sont bien réelles quoique relativement limitées.

Dans certains départements des militants R.P.R. ont offert leurs services de colleurs d'affiches au parti socialiste. Dans d'autres, des motions n'ont pas été soumises aux assemblées de circonscription pour éviter qu'un vote ne fasse apparaître trop nettement une forte minorité hostile au président sortant.

Ainsi dans l'Essonne, dont l'un des députés est M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., si quelque 70 % des militants semblaient décidés à voter pour M. Giscard d'Estaing, 10 % étaient résolument favorables à M. Mitterrand, et 20 % décidés au vote blanc. M. Chirac risque aussi de désorienter et de décevoir une partie de son nouvel électorat, qui a voté pour lui essentiellement par anti-giscardisme et sur lequel ses consignes n'auront pas d'influence. Enfin, il s'expose à s'entendre reprocher par les giscardiens d'avoir fait un geste insuffisant s'il se révèle inefficace.

Prendre un gage

L'autre hypothèse présente à l'esprit de M. Chirac dans sa démarche du 6 mai est celle de la réélection de M. Giscard d'Estaing. Par son geste, il espère prendre un gage sur cette éventuelle victoire et apparaître si elle est obtenue d'une courte tête, comme son artisan déterminant. Le président de la République devra dans ce cas tenir compte des suffrages de raison qui en fin de compte se seront portés sur lui. Une négociation devra alors s'engager — ne serait-ce que lors des états généraux de la majorité annoncés par M. Giscard d'Estaing — où les élus « chiraquiens » pourront rappeler leur initiative salvatrice avec plus de poids. C'est pour cela que M. Chirac a d'ores et déjà énuméré ce qu'il considère comme des engagements du président sortant, au respect desquels il rappellera le nouvel élu.

Dans ce cas aussi M. Chirac court un certain nombre de risques. D'abord celui de l'ingratitude, lui qui aime à dire que « *pour M. Giscard d'Estaing les promesses n'engagent que ceux qui les reçoivent* ». Celui aussi de n'être lié au nouvel élu par aucun engagement puisqu'aucune négociation, aucun accord n'a été préalablement conclu. Aucune condition n'a été posée au président sortant par M. Chirac qui se contente ainsi de propos tenus dans des meetings électoraux. Certains responsables R.P.R. espéraient que des engagements plus formels et plus solennels seraient pris par M. Giscard d'Estaing et ils pensaient qu'ainsi le maire de Paris ne donnerait pas à son ancien concurrent un chèque en blanc. Les giscardiens pourront aussi lui reprocher la tiédeur de son soutien, et le caractère équivoque de sa position.

Enfin M. Chirac court le risque de voir se développer des manœuvres destinées à le punir d'avoir eu l'insolence de se présenter contre celui dont il avait été le premier ministre.

ANDRÉ PASSERON.

(Dessin de PLANTU.)

— VU DE PROVINCE —

Embrassons-nous Folleville

De notre envoyé spécial

Corbenay (Haute-Saône). — Debout sur une table de cantine de la société métallurgique de Corbenay, M. Jean-Jacques Beucler, député de la Haute-Saône, apparenté U.D.F., haranguait gentiment l'assemblée : « *Ici, en Haute-Saône, depuis 1968 les gens de la majorité marchent la main dans la main. Nous avons même formé une association loi de 1901, l'Entente républicaine de Haute-Saône. Ceci explique que beaucoup d'entre nous, les giscardiens, aient accueilli Jacques Chirac avant le premier tour, lors de sa venue dans notre département. Ceci aussi m'autorise à vous dire clairement les choses avant le deuxième tour. Ou nous restons unis, et après le cœur nous faisons parler la raison, ou bien nous serons balayés. Ne nous faisons pas d'illusions. S'il est élu, Mitterrand constituera un gouvernement provisoire qui prendra entre la dissolution de l'Assemblée et les élections législatives un certain nombre de mesures pour augmenter le SMIC, les retraites, les salaires, etc. Et nous serons, je le répète, balayés.* »

Debout face à lui, deux cents personnes environ, dont bon nombre de militants du R.P.R., applaudirent vivement. Embrassons-nous Folleville. Qui disait, qui croyait que la majorité n'était pas unie. Ici, nécessité fait loi, elle l'était ou l'est redevenue au cours de cette réunion confidentielle de réconciliation. Plus question de désistement « *à titre personnel* », d'engagement *individuel. Marchons, marchons* pour « *barrer la route* » à celui qu'un orateur, maire d'une petite commune, qualifiera aimablement de « *vieille chose* ».

Pas de fleur au fusil

Certes, M. Beucler, ancien secrétaire d'Etat et ancien officier, n'allait tout de même pas demander aux troupes R.P.R. de monter au front la fleur au fusil. Mais d'y monter simplement : « *Même si ce n'est pas par amour pour Giscard, que ce soit dans l'intérêt de la France. Et si vous, R.P.R., n'êtes pas d'accord avec le président sortant, vous l'avez fait savoir au premier tour. Maintenant, il faut éliminer. Entre deux maux, selon votre opinion, il vous faut choisir le moindre.* »

Etait-il bien nécessaire de le dire avec tant de précautions pour convaincre des gens qui, de toute évidence, ne demandaient qu'à l'être ? Il faut comprendre : ici, hors l'union majoritaire point de salut. Un député U.D.F. ou apparenté de la Haute-Saône ne peut se faire qu'avec la totalité des voix gaullistes et tient toujours compte de cette pesanteur. Cela explique que M. Beucler fut « non-inscrit » avant que d'être à peine apparenté.

Successivement, tous les orateurs, qu'ils soient d'un bord ou de l'autre, enfin d'une tendance ou d'une autre, y allèrent de bon cœur. Le collectivisme aux portes, Mitterrand otage, les communistes au gouvernement, la faillite de la France au bout. M. Beucler, qui fut en Indochine prisonnier du Vietminh, évoqua la « *dictature communiste* », les méthodes de pression et de lavage du cerveau. On évoqua le noyautage de l'administration, l'infiltration communiste aux postes de commande, l'éducation, la sécurité sociale, la fonction publique avec des ministres communistes. Peut-être même, horreur ! l'agriculture. Et l'intérieur, et l'armée ? « *Non, enfin pas tout de suite* ».

Vision des choses suffisamment pessimiste pour ne pas douter « *que la France de demain pourrait bien être la Pologne d'aujourd'hui* ». Bref. Après la grosse colère du premier tour, la grande peur du deuxième. En somme le début de la sagesse qui passera, ainsi que le dit un délégué R.P.R., par « *le choix de raison et le rejet de François Mitterrand, candidat de l'aventure, du flou et du passé* ».

Sur ce point, en fait le seul débattu, l'assemblée fut unanime. A une exception près, l'inévitable fausse note. En s'excusant à l'avance pour ce couac malencontreux, le responsable R.P.R. d'un canton s'en vint au micro dire des horreurs : « *Je ne suis pas d'accord avec Giscard d'Estaing. J'ai voté contre lui. Je me ferai violence et j'irai en me traînant sur le ventre voter pour lui au deuxième tour. Mais je dois vous dire que, parmi les militants que j'ai consultés, il y en a soixante pour cent qui veulent voter blanc et vingt pour cent d'irréductibles décidés pour Mitterrand.* »

Un instant désarçonné, M. Beucler se reprit très vite : « *Bon. Vous savez, moi je crois que vous vous trompez. Les gens sont raisonnables. Les soixante pour cent ? Pour moi, une voix sur le ventre pèse du même poids qu'une voix debout. Les autres, si ce que vous dites est vrai, il faut tout faire pour les convaincre qu'ils se trompent. Ça serait trop grave, trop bête.* »

La salle l'estima aussi qui applaudit vivement cette profession de foi.

PIERRE GEORGES.

Les « risques » de l'élection de M. Mitterrand

M. Chirac a déclaré, mercredi après-midi 6 mai :

« Dès le lendemain du premier tour de l'élection présidentielle, j'ai fait savoir qu'à titre personnel je ne pourrai que voter pour M. Giscard d'Estaing.

» Depuis lors, j'ai observé le déroulement de la campagne avec l'attention qu'elle mérite, et avec le seul souci de l'intérêt de la France.

» M. Mitterrand persiste à s'inspirer de principes économiques qui ont échoué partout où ils ont été appliqués. En outre, son alliance avec le *parti communiste comporte* les risques que j'ai déjà dénoncés.

» M. Giscard d'Estaing, quant à lui, s'est engagé devant la nation à *tenir compte des aspirations* exprimées par les Français qui m'ont fait confiance le 26 avril. Il se déclare décidé à modifier sa politique. Il s'engage notamment à rendre plus de liberté à l'initiative individuelle, à relancer la production pour lutter contre le chômage et à diminuer pour cela les prélèvements fiscaux opérés sur les Français. Il précise, enfin, que les méthodes de gouvernement seront modifiées afin que soit restauré *l'esprit de dialogue et de confiance.*

» Je prends acte de ses déclarations.

» A cet égard, je rappelle à la majorité tout entière que si l'avenir du pays dépend d'un renouvellement profond de la politique suivie et des méthodes de gouvernement, il dépend aussi de sa capacité à s'unir et à s'élargir.

» En ce moment décisif où se joue l'avenir de notre pays, je rappelle à ceux qui m'ont fait confiance que l'essentiel aujourd'hui c'est la sauvegarde des *acquis* de la Vᵉ République.

» Mon devoir est donc de renouveler mon appel aux Français pour qu'ils réfléchissent à la gravité du choix qu'ils vont faire. Je souhaite que, comme moi-même, ils aient conscience des risques que l'élection de M. Mitterrand ferait courir à la France. »

● *M. Jean-Pierre Delalande*, député R.P.R. du Val-d'Oise, délégué général à l'Action ouvrière et professionnelle et à la participation du R.P.R., indique que, comme M. Chirac, il votera avec ses adjoints pour M. Giscard d'Estaing. Il précise que M. Philippe Dechartre, son prédécesseur à l'A.O.P. en appelant à voter pour M. Mitterrand « *n'engage que lui-même et non les sections d'entreprise du R.P.R. dont il est le seul responsable* ».

هكذا من الامل

POLITIQUE

Points de repère économiques

NATIONALISATIONS : des espoirs aussi grands que les risques encourus

par FRANÇOIS RENARD

Après les questions fiscales (Alain Vernholes, « le Monde » du 5 mai), les questions agricoles (Jacques Grall, « le Monde » du 6 mai), et les questions énergétiques (Bruno Dethomas, « le Monde » du 7 mai), le problème des nationalisations est étudié par François Renard.

Le thème des nationalisations n'a pas constitué un des temps forts de la campagne électorale de M. Mitterrand, alors qu'il avait été très largement débattu avant les élections législatives de 1978, constituant même un des motifs de rupture entre le P.S. et le P.C. Mais, il ne faut pas s'y tromper : aux yeux du candidat de la gauche, les nationalisations sont essentielles pour obtenir un changement de politique industrielle dans le cadre d'une « planification démocratique ». Il s'agit d'un énorme pari, à contre-courant des thèses néo-libérales, qui soulève des espoirs aussi grands que les risques encourus.

« Si je suis élu, les nationalisations prévues feront l'objet du premier train de mesures qui seront prises par mon gouvernement », précisait, le 6 février, M. Mitterrand dans un entretien accordé au journal *Sud-Ouest*. L'avertissement est clair : les nationalisations sont considérées comme indispensables, le candidat socialiste l'a répété lors de son face-à-face avec M. Giscard d'Estaing. Elles portent, on le sait, sur neuf groupes industriels : Dassault, Roussel-Uclaf, Rhône-Poulenc, I.T.T.-France, Thomson-Brandt, Pechiney-Ugine-Kuhlmann (PUK), Saint-Gobain-Pont-à-Mousson (et sa filiale C.I.I.-Honeywell Bull), Compagnie générale d'électricité, plus la partie armement de Matra et la partie nucléaire de Creusot-Loire (du groupe Empain-Schneider). Au total, plus d'un million de personnes, avec les filiales, et plus de 350 milliards de chiffre d'affaires, soit 28 % de l'industrie française (et 50 % avec les nationalisations déjà effectuées). Le transfert à la puissance publique de la sidérurgie, des banques et des assurances sera achevé. Sur ce dernier point, il convient de relever que la nationalisation des banques d'affaires étendra notablement le domaine de l'État puisque, par exemple, la Compagnie financière de Paris et des Pays-Bas a pris, pratiquement, le contrôle du groupe Empain-Schneider tout entier.

Dans les milieux industriels et financiers, après la « grande peur » de 1977 et du début de 1978, on accueillait, jusqu'à présent, par des haussements d'épaules, la perspective de toutes ces nationalisations, faisant même remarquer que M. Mitterrand les évoquait sans trop y insister, comme si elles étaient devenues une partie accessoire, bien qu'obligée de son programme.

Il n'en est rien. *« Je n'ai pas varié d'un pouce sur cette question de 1972 »*, a réaffirmé M. Mitterrand.

Cette constance est due à des raisons politiques mais aussi au fait que les nationalisations sont toujours considérées comme un outil indispensable à la fois pour restructurer l'industrie française, définir une nouvelle stratégie et une « planification démocratique » au service du pouvoir des travailleurs. Le secteur public, fortement étendu grâce aux nationalisations, sera le « *pilote* » *du changement social, terrain d'élection d'une dynamique de la prise de responsabilité collective et individuelle* ». Contrairement à ce qui s'était passé en 1945, où les nationalisations, destinées à abattre le « mur d'argent », n'avaient pratiquement pas modifié le fonctionnement des entreprises devenues publiques.

Il s'agit véritablement d'une « rupture » avec le monde ancien qui a « fait faillite », comme il était déjà indiqué au premier colloque sur l'industrie française tenu par le P.S. au début de 1977 (*le Monde* du 15 février 1977). *« Le socialisme ne consiste pas à rattraper le capitalisme ou à le battre sur son terrain : il consiste à changer de terrain. »*

Affiné au second colloque « Politique industrielle et nationalisation » tenu le 4 octobre 1980, et dont les conclusions ont été publiées sous le titre « Socialisme et industrie » (*le Monde* du 28 mars), le programme du P.S. se propose de définir une « *nouvelle croissance* », de « *reconquérir le marché intérieur* », d'assurer le développement des industries nouvelles, sans oublier les industries traditionnelles à préserver à tout prix (chaussure, textile, papier-carton, machine-outil). Le contrôle complet du crédit permettra d'obtenir les financements nécessaires et d'orienter l'épargne vers les investissements prioritaires.

Le contre-pied total du néo-libéralisme

Un tel programme prend le contre-pied du néolibéralisme giscardien, moins « pur », au demeurant, que celui de Mme Thatcher ou de M. Reagan. Son postulat de base est que ce néolibéralisme est incapable de répondre aux besoins du pays, et qu'il n'est pas admissible de laisser à l'initiative des grands groupes privés, guidés par la recherche du profit, le soin de définir les grandes orientations industrielles. S'élevant contre la « fatalité » de la division internationale du travail, il entend rappeler que même les groupes multinationaux ont besoin d'un marché national puissant pour mieux asseoir les bases de leur expansion hors des frontières. En insistant sur la nécessité d'« assurer l'indépendance nationale », il a des accents gaulliens qui ne manqueront pas de séduire une partie des fidèles de feu le général. En proclamant qu'il veut « *libérer les P.M.E.* » de la tutelle des grands groupes, il touche une fibre sensible, notamment chez les sous-traitants qui, souvent, peuvent s'estimer « brimés » par ces grands groupes. *Enfin, il faut bien le dire*, les sociétés nationalistes ne rencontreront qu'assez peu de défenseurs ardents chez les électeurs, bien que ceux-ci soient souvent sceptiques sur les « vertus » des nationalisations, estimant qu'il ne faut pas « fonctionnariser » davantage l'économie. L'existence d'un vif courant antibureaucratique n'est pas à démontrer, que ce soit en France ou à l'étranger.

Sachant que c'est bien là le premier reproche qui leur sera adressé, les promoteurs des *nationalisations*, tenant compte de la triste expérience des pays de l'Est, notamment de la Pologne, proclament *bien haut qu'ils refusent* toute direction centralisée. La détermination des grands objectifs *mise à part*, les entreprises du secteur public, dotées d'un « contrat de plan », jouiraient d'une réelle autonomie et resteraient soumises aux lois du marché, tout en demeurant « *au service du pouvoir des travailleurs* » grâce à une participation complète et totale du personnel.

Aucun modèle

La viabilité de l'expérience proposée est difficile à apprécier. De cette voie médiane entre le néolibéralisme capitaliste et le socialisme étatique des pays de l'Est, il n'existe, jusqu'à présent, aucun modèle, pas même en Autriche, où l'importance du secteur d'État tient beaucoup à des raisons historiques, et où les données ne sont guère transposables.

Quel est le véritable enjeu ? Au « *réalisme* », parfois à courte vue, des dirigeants des groupes privés, engagés, il est vrai, dans une guerre économique sans merci, le programme du P.S. oppose une politique volontariste dont les objectifs sont vigoureusement novateurs et fortement audacieux. Il veut concilier l'efficacité industrielle et le contrôle de la gestion par les travailleurs, l'indépendance nationale et le respect des lois du marché, la planification et la souplesse de fonctionnement.

Trois grandes questions se posent alors.

En premier lieu, tout montre que la prospérité d'une entreprise sur un marché raisonnablement porteur est due essentiellement à la qualité des hommes qui la dirigent, que son statut soit public ou privé. La réussite de Renault, nationalisé en 1945, a été le fait d'une équipe particulièrement performante qui, dès le début, s'est axée sur l'exportation, comme l'a fait en Allemagne fédérale Volkswagen, contrôlé également par la puissance *publique*. Or, ces *équipes*, pour réussir, ont besoin d'une indépendance, à l'abri des pressions politiques, *parfois* très *fortes*.

« Nul ne s'est jamais avisé de me dicter ma conduite », affirmait il y a quelques années M. Pierre Dreyfus, président de Renault pendant vingt ans et aujourd'hui conseiller de M. Mitterrand. Dans la « nouvelle donne », quelle latitude serait laissée aux équipes dirigeantes pour déterminer leur action, surtout lorsque des décisions rapides doivent être prises, notamment en ce qui concerne les indispensables investissements à l'étranger ? Quels critères seront retenus en matière de rentabilité, ce « *garde-fou* » *des entreprises*, comme l'appelait M. Roger Martin, ex-P.-D.G. de Saint-Gobain-*Pont-à-Mousson* ?

Allant plus loin, quelle serait la responsabilité des décideurs en matière de planification ? Pour l'instant, cette responsabilité incombe, pour la plus grande part, aux dirigeants des grands groupes, qui, lorsque les choses tournent mal, comme dans le cas de Rhône-Poulenc, doivent s'efforcer de rectifier le tir ou de réparer les dégâts en fonction des données dont ils disposent au contact d'une dure réalité, celle des comptes. Les hauts fonctionnaires, en revanche, n'ont plus ces soucis, lorsqu'ils ont changé d'affectation, et les erreurs d'appréciation qu'ils ont pu commettre ne les concernent plus. M. Jacques Darmon, entré récemment à l'état-major de Thomson-C.S.F, après un passage chez les frères Willot, se rappelle-t-il l'époque (septembre 1976) où, directeur du cabinet de M. d'Ornano, ministre de l'industrie, il exhortait les sidérurgistes à investir à « contre-courant » au lieu de supprimer des emplois, ce qu'ils durent faire trois ans plus tard.

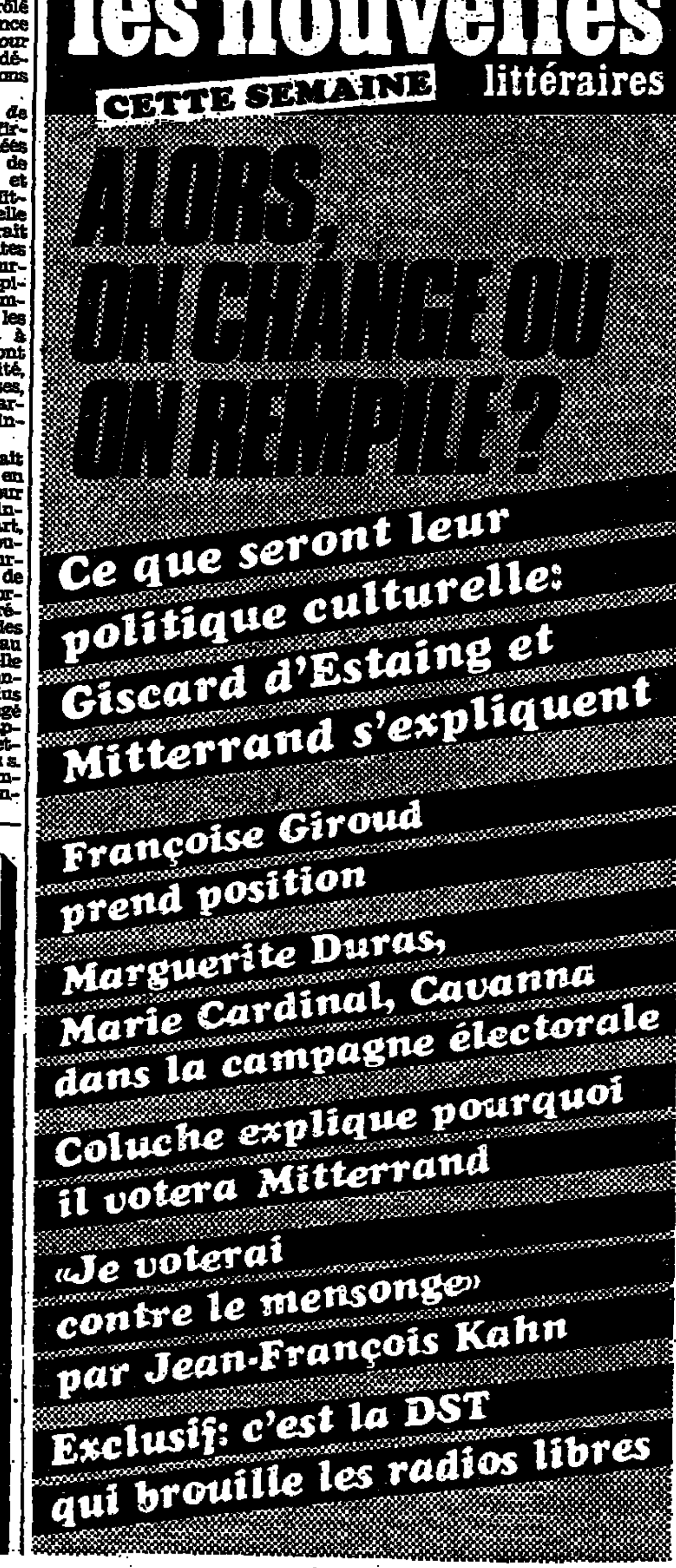
D'autre part, on sait avec quelle énergie le P.S., par la bouche de M. Mitterrand, s'opposa, en février 1979, au plan gouvernemental de restructuration de la sidérurgie française, préconisant la reconstruction de deux aciéries, l'une à Denain et l'autre à Longwy, dans la perspective d'une forte augmentation de la production et des exportations à l'horizon 1981. La suite des événements a montré, hélas ! que ce plan de restructuration était presque trop timide, l'ampleur de la crise obligeant l'Europe entière à amputer encore ses capacités de production.

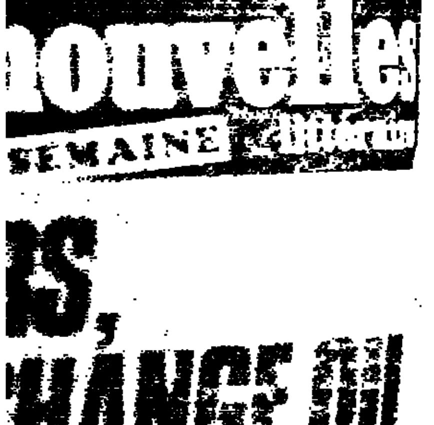
De tels mécomptes font toucher du doigt les difficultés d'une planification généralisée en période de croissance ralentie ou même nulle. Une lucidité totale doit présider au choix des possibilités de changement rapide devant être ménagées. Enfin, et cette question se rattache aux deux précédentes, le rôle de « pilote » attribué aux grandes entreprises nationalisées leur permettra-t-il de garder une compétitivité devenue vitale pour l'équilibre de la balance des paiements ? La fonction d'« entraînement » qui leur est dévolue dans la réalisation des grandes réformes sociales ne risque-t-elle pas de les grever d'un handicap au départ ? Certes, la régie Renault a pu jouer, depuis 1945, le rôle précurseur dans ce domaine, mais les conditions ont bien changé depuis la crise, et l'on connaît les graves déboires des entreprises italiennes. Enfin, on peut se demander à quel prix les nouveaux dirigeants des entreprises nationalisées réaliseraient les objectifs qui leur seraient fixés ? Dans bien des cas, ils seraient soumis aux mêmes contraintes que leurs prédécesseurs ; déjà, des « convergences » semblent apparaître en ce qui concerne les restructuration (aciers spéciaux, PUK, etc.). Quant à une volonté de réduire les *gaspillages exprimée* par le P.S., est-elle compatible avec le maintien d'une concurrence souvent très *stimulante* ?

C'est dire que l'audace et les ambitions du programme industriel du P.S., appuyé sur les nationalisations, peuvent susciter soit l'espoir immense d'une nouvelle réponse à des problèmes obsédants, soit la crainte d'un échec très lourd de conséquences dans le nouvel environnement des années 80. Une seule chose est *certaine* : si les *nationalisations* ne sont qu'une étatisation, les inconvénients risquent de l'emporter *et de loin sur* les avantages.

Prochain article :

L'INDUSTRIE
par PHILIPPE LABARDE.





POINT DE VUE

Pourquoi je suis libéral

par GEORGES HERVET (*)

Au cours d'une conférence de presse, M. Hervet s'est prononcé mercredi 6 mai contre la nationalisation du crédit, « sans sectarisme ni préjugé ». Selon lui, une telle mesure « ne rendra pas l'obtention d'un crédit plus facile ou moins onéreuse, ne permettra pas une meilleure rémunération de l'épargne, ne permettra pas d'avoir une politique industrielle plus efficace.

» La nationalisation du crédit est l'arme absolue du contrôle sans partage de l'économie par l'Etat. Elle représente donc un risque direct et immédiat sur les libertés individuelles et collectives ».

NOUS allons élire, pour sept ans, le chef de l'Etat. C'est une décision grave, dont les conséquences apparaissent plus clairement depuis quelques jours. Une fois encore, l'enjeu électoral se réduit à l'essentiel : un choix de société, un choix économique.

Le mien est fait : celui du libéralisme. Le mot peut aujourd'hui paraître usé à un esprit superficiel. Je dirai donc simplement pourquoi je suis, et reste, un libéral.

***

Je suis libéral parce que je crois à la liberté économique. J'y crois par sentiment, mais aussi par réalisme.

Le sentiment, tout d'abord. Je n'oublie pas que l'une des premières et principales conquêtes de la Révolution française a été celle de la liberté d'entreprendre. Méditons un instant sur cette loi Le Chapelier, qui mit fin à l'ancien régime des corporations, et tentons de comprendre la philosophie qui l'inspirait.

L'homme s'accomplit par ses œuvres et dans ses entreprises, et non par son appartenance à un groupe, corporation, parti politique, mouvement religieux, classe sociale.

Cette philosophie est celle du courage et de la volonté. Elle anime les explorateurs, les inventeurs, les créateurs et, plus modestement, tous ceux qui ne veulent rien devoir à personne.

Cette philosophie inspire le gouvernement de la France depuis plus de vingt ans. Elle n'a cessé d'être combattue, élection après élection, par l'opposition socialiste et communiste.

Malgré le flou qui entoure ses projets, l'opposition ne peut nier son intention de mettre en tutelle l'initiative des individus : les thèmes des nationalisations, du contrôle de la technologie et du capital sont là pour le prouver.

Je crois à la liberté économique parce que j'essaye, comme la plupart des chefs d'entreprise, d'être réaliste.

Regardons autour de nous. Quels sont les résultats économiques dont peuvent se prévaloir les pays socialistes ? Quel est le niveau de vie ? Combien y a-t-il d'automobiles et quelle est la surface moyenne des logements ? L'Union soviétique a besoin du blé américain, et la Pologne ne survit que grâce aux crédits des banques occidentales.

Sont-elles socialistes, ces nouvelles puissances industrielles et financières qui émergent en Extrême-Orient et sur les rives du Pacifique ?

L'Amérique elle-même, sortie d'une crise morale, ne redécouvre-t-elle pas avec enthousiasme les principes politiques qui ont fait sa puissance ?

Considérons notre pays. Depuis la crise du pétrole, il a suivi la voie la plus difficile, celle qui consiste à accepter la compétition internationale, tout en assainissant les structures de l'économie. Cela, certes, ne s'est pas produit sans difficultés et sans drames et le chômage est le plus grave d'entre eux. Mais, dans toute cette période, le niveau de vie a augmenté plus qu'ailleurs en Europe. Mesurons-nous bien ce que cela signifie ? L'augmentation du niveau de vie n'est pas un droit acquis, mais un résultat conquis.

Pensons-nous, sérieusement, que nous pourrons maintenir notre compétitivité en alourdissant les charges et les contraintes qui pèsent sur nos entreprises ? Par quels moyens parviendrait-on, tout à la fois, à diminuer ces charges et ces contraintes tout en finançant plusieurs centaines de milliers d'emplois publics ? Que sera demain le ressort de l'initiative privée si la pression fiscale vient à augmenter ? La Grande-Bretagne a cessé de travailler quand le taux de l'impôt a cessé d'être admissible.

Notre acquis économique est important, certes, mais il est fragile. Quelques mois d'une gestion désastreuse peuvent le remettre en question. Il suffit pour cela de quelques mesures démagogiques sur lesquelles on ne pourra ensuite revenir.

Le rêve ne pardonne pas.

***

Je suis libéral parce que je juge néfaste une société qui organise l'excès de puissance de l'Etat.

Je ne songe pas à critiquer le principe même de l'intervention de l'Etat. Je la crois nécessaire, notamment dans un but de protection sociale. Sans quoi, le libéralisme ne serait que la doctrine du renard libre dans le poulailler libre.

Je souhaite simplement que l'intervention de la puissance publique soit limitée à l'essentiel.

Nous nous plaignons déjà de certains abus de la bureaucratie. La Sécurité sociale, l'orientation scolaire, l'octroi des permis de construire en donnent des exemples souvent développés à la radio dans les chroniques du matin. Voulons-nous vraiment, et pouvons-nous supporter, une réglementation plus exigeante ?

Cela n'est rien encore. Lorsque j'entends que l'opposition veut promouvoir l'épanouissement d'un nouveau projet culturel, je crains fort les conséquences d'un tel projet. Veut-on intervenir dans la vie quotidienne des ménages, faire évoluer le type de relations entre parents et enfants, imposer telle ou telle forme d'éducation, de loisirs ? Ce n'est pas l'affaire de l'Etat.

Tels sont pour moi les enjeux de l'élection du 10 mai. Je n'entends convaincre personne. J'aimerais simplement que ces quelques lignes amènent à une réflexion sans préjugés sur le type de politique qui convient à notre pays. Notre génie propre s'exprime dans la liberté et non dans la réglementation, dans une société d'initiative et non dans une société d'assistance.

(*) Président de l'Office de coordination de banques privées.

Nationalisation du crédit

LA FÉDÉRATION C.F.D.T. DE LA BANQUE RÉPOND AU PRÉSIDENT DU C.C.F.

La Fédération française C.F.D.T. des syndicats de banques et établissements financiers répond, mercredi, dans un communiqué, à la « *campagne* » de M. Jean-Maxime Lévêque, président du Crédit commercial de France, contre la nationalisation des banques.

« *Est-il donc si étonnant, dans une société où les inégalités sont scandaleuses, y compris pour les salariés des banques, que l'on se pose en toute démocratie la question simple suivante : ceux qui gagnent de l'argent avec l'argent des autres ont-ils le droit d'en disposer comme bon leur semble ?*

« *Après la campagne du président du C.C.F. contre la nationalisation des banques, personne ne croira plus que les banques et leurs dirigeants ne font pas de politique* », ajoute le communiqué.

La Fédération souligne qu'en présentant les banques nationalisées comme des banques commerciales privées on « *atténue fortement le discrédit que l'on veut faire porter aux premières, et à leur statut juridique en particulier* ». — *(A.F.P.)*

L'attitude des écologistes

« LETTRE OUVERTE » A M. BRICE LALONDE

M. C. à M. Vadrot, journaliste, membre des Amis de la Terre, adresse à M. Brice Lalonde une lettre dont nous extrayons les passages suivants.

On t'a aidé, on a voté pour toi, on a dit que t'étais le meilleur, on t'a trouvé très bon à la télé et, grâce à cette campagne, nos idées ont progressé autant dans nos têtes que dans celles des Français. Nous sommes, il faut le répéter, satisfaits et en même temps inquiets de devoir replonger dans l'ombre pour sept ans. Le temps de beaucoup détruire. Reste donc, ce qui va se passer dimanche prochain. Je comprends ton souhait de laisser les écolos en paix pour faire leur second choix, je comprends ton désir de ne pas les vendre au plus offrant et promettant. Mais...

Mais, dimanche après-midi, je suis allé à la porte de Pantin voir et écouter Giscard et les giscardiens. Tu ne peux pas imaginer ce que c'était...

Le festival commençait par la grande affiche du président avec « *Oui au nucléaire* » et « *Non au club de Rome* ». Tout un programme ! A l'intérieur on célébrait la croissance, la consommation, la bouffe sauvage, le gaspillage et la peur des autres.

On y a glorifié le refus des différences, on s'est pâmé devant la France, fille bâtarde d'une courbe de croissance et d'un marchand d'armes. Tous ceux que nous redoutons, tous ceux que nous trouvons sur notre route quand il faut défendre un site, repousser une pollution, détourner une autoroute, éviter une centrale, sauver une rivière, ils étaient là à hurler : « *Vive Giscard !* » (...).

Je ne méprise pas, je constate. Brice, nous n'avons rien à voir avec cette France-là, la France des fausses satiétés, la France qui détruira et abîmera tout parce qu'on ne lui a rien appris d'autre.

Nous ne pouvons pas *lui* redonner ne serait-ce qu'une faible partie du pouvoir pendant sept ans. Nous ne pouvons pas les laisser s'allier une fois de plus avec ce parvenu qui les méprise mais qui a besoin d'eux pour assurer l'avenir du monde industriel et technocratique qui l'a porté vers le pouvoir.

Je comprends tes scrupules, tes hésitations, mais il faut sauver ce qui peut l'être et ne pas faire la politique du pire. Si tu étais venu avec moi dimanche dernier, tu te précipiterais vers les radios et les journaux pour expliquer que, non, vraiment, tu ne peux plus te retenir d'expliquer aux écolos qu'il faut tout faire pour mettre Giscard dehors.

Ce qui permettra de discuter ferme avec Mitterrand.

هكذا من الاصل

POLITIQUE

L'élection présidentielle

L'attitude des communistes

M. Fiterman (P.C.F.) rappelle ce qu'il faudra faire pour imposer le changement

Que fera le parti communiste pour favoriser l'élection de M. Mitterrand et, surtout, que fera-t-il si le candidat socialiste est élu ? Tandis que M. Marchais livrait des impressions mitigées sur le face-à-face télévisé de la veille, M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du P.C.F., répondait à ces questions, mercredi 6 mai, au cours d'un meeting à Choisy-le-Roi (Val-de-Marne).

Dans l'immédiat, le P.C.F. fait campagne. « Moi, déclare M. Fiterman, je tiens deux meetings dans ma circonscription cette semaine, et ces deux meetings seront les seuls qui se seront tenus ici entre les deux tours pour appeler à voter *François Mitterrand*. »

Il est vrai que le parti communiste ne s'est pas mis en veilleuse et que ses dirigeants multiplient les « explications » à l'usage des militants après les décisions prises par le comité central. Sans doute est-on loin de la mobilisation des troupes que la direction du P.C.F. avait organisée, en 1974, lorsque celui-ci faisait campagne pour le candidat unique de la gauche.

Mais, même s'ils déplorent les conditions dans lesquelles s'engage le second tour et qui ne leur paraissent pas les plus efficaces, dans la mesure où leur électorat s'est affaibli, les dirigeants de ce parti s'indignent de ce qu'on puisse les accuser de mener un travail de sape à l'intérieur de la gauche. Ils appellent à voter François Mitterrand non parce qu'ils lui font entièrement confiance, il s'en faut, mais parce qu'ils veulent ouvrir le chemin qui conduira « au changement et à l'union ».

Les communistes ont quelques idées précises à ce sujet, qu'ils opposent au flou dont, selon eux, M. Mitterrand continue de s'entourer. M. Fiterman les énumère clairement. Le candidat socialiste sait, d'ores et déjà, s'il ne s'en doutait pas, quelles seront, s'il est élu, les revendications du P.C.F. dans le domaine social, mais aussi en ce qui concerne les mouvements de capitaux, les profits, les grosses fortunes, les hauts revenus, les droits nouveaux des travailleurs dans les entreprises.

Les communistes font, certes, campagne pour le second tour de l'élection présidentielle à leur manière, mais ils préparent, à toutes fins utiles, *celle du troisième tour que constitueront les élections législatives*, après dissolution de l'Assemblée nationale. Ils ne laissent dans le flou ni leurs électeurs ni les autres.

ANDRÉ LAURENS.

M. Fiterman a ainsi défini les choix qu'il convient de faire pour changer : « *Il faut notamment, comme le demande la C.G.T. et, avec elle, d'autres syndicats, porter tout de suite le SMIC à 3 300 F, augmenter les allocations familiales, les pensions et les retraites, bloquer les prix, et aussi les loyers et les charges pour aller vers leur limitation à 15 % en moyenne du revenu des familles. Il faut étendre l'allocation chômage aux jeunes à la recherche d'un premier emploi et mettre immédiatement en place un vaste plan de formation professionnelle. Il faut définitivement bannir toutes les discriminations qui frappent aujourd'hui les femmes, que ce soit à la formation, à l'embauche ou dans l'accès à la qualification et aux responsabilités. Il faut sur cette base donner la priorité à la satisfaction des besoins par la production nationale, arrêter tout de suite toutes les fermetures d'entreprise, les licenciements, produire français, si c'est nécessaire en protégeant nos productions contre les importations abusives. Il faut mettre en route un nouveau programme de construction de logements sociaux confortables, prévoir tout de suite de nouveaux moyens pour la santé, pour l'école, pour la recherche.* (...)

Pour dégager les moyens nécessaires à cette politique nouvelle, il faut, selon M. Fiterman, mettre en œuvre des réformes profondes. « *C'est contrôler tout de suite les changes et tous les mouvements spéculatifs de capitaux. C'est nationaliser franchement et sans attendre les banques et le crédit, ainsi que les principaux trusts qui permettent, aujourd'hui, aux patrons d'être les maîtres véritables de l'économie du pays. C'est frapper les profits, la spéculation, les gâchis du capital, les grosses fortunes et les très hauts revenus. Et c'est en même temps donner des droits nouveaux aux travailleurs, notamment dans les entreprises où ils doivent pouvoir intervenir sur les questions des conditions de travail, de l'hygiène et de la sécurité, de l'emploi, des investissements.* »

M. MARCHAIS : un danger et une inquiétude.

M. Marchais a commenté, en ces termes, le face-à-face télévisé de mardi soir :

« *Tout d'abord, Giscard d'Estaing a confirmé sa volonté de poursuivre la politique qu'il a mise en œuvre pendant sept ans. Sans doute il peut procéder à quelques adaptations répondant à la demande de M. Chirac. Mais le danger est extrêmement grave si Giscard est réélu de voir se poursuivre cette politique que nous avons connue. Pour ce qui concerne François Mitterrand, je regrette de ne pas avoir trouvé dans l'ensemble de ses propos la réponse à des questions réelles qui sont posées si l'on veut vraiment réaliser le changement qu'attendent les travailleurs. C'est un flou qui me gêne et qui m'inquiète en ce sens qu'il ne contribue pas à mettre tout en œuvre pour rassembler, au deuxième tour, toutes les forces qui sont nécessaires pour battre Giscard d'Estaing.*

» *Pour ce qui nous concerne, nous continuons à mettre en œuvre toutes les forces nécessaires pour le succès au second tour, comme nous l'avons décidé. Quand j'ai écouté l'émission j'ai d'autant plus regretté que M. Giscard d'Estaing n'ait pas accepté de débattre avec moi.* »

L'attitude de l'extrême droite

Maintien des consignes d'opposition au président sortant

Le bureau politique du Parti des forces nouvelles (P.F.N.), qui avait soutenu la candidature de M. Chirac après avoir été contraint par la loi électorale à renoncer à présenter son propre candidat, M. Pascal Gauchon, devait se réunir ce jeudi après-midi 7 mai, à Paris, pour arrêter sa position au second tour de scrutin. « Notre position n'est pas fixée, déclarait mercredi M. Gauchon, mais en aucun cas nous ne ferons voter pour M. Mitterrand. »

Les autres formations d'extrême droite ont déjà fait leur choix : elles maintiennent leur opposition au président sortant. Comme il l'avait fait avant le premier tour, M. Jean-Marie Le Pen a appelé la « droite nationale » à « *s'abstenir de participer au scrutin, ou, mieux encore, à voter blanc ou nul* ». Au cours d'une conférence de presse, le mercredi après-midi 6 mai, le président du Front national a notamment déclaré : « *Les nationaux ne doivent pas donner à François Mitterrand l'illusion qu'il y aurait dans la population française une majorité prête à tenter une expérience socialo-communiste, et cela dans son propre intérêt, afin de ne pas le transformer en un président comme Allende,* [illegible] *objectif* [illegible] *ne voterons pas non* [illegible] *M. Giscard d'Estaing,* [illegible] *mené une politique* [illegible] *extérieure ignorant* [illegible] *subversive des communistes* [illegible] *que nous avons été les parias de la Ve République, nous n'en serons pas les harkis. J'appelle tous ceux qui refusent le dilemme actuel à voter bleu, blanc, nul.* »

M. Le Pen a invité ses sympathisants à participer massivement, le dimanche 10 mai, au traditionnel défilé organisé à Paris, à partir de 9 h. 30, place de la Concorde, à l'occasion de la fête de Jeanne d'Arc, célébrée par l'Action française. L'ancien député poujadiste veut faire de cette journée le « *premier jour de la réaction nationale* ». Parmi les personnalités qui se sont associées à cet appel figurent plusieurs anciens militants de l'Algérie française, notamment les colonels Argoud, de Blignières, Château-Jobert, le capitaine Pierre Sergent, ainsi que François Brigneau, éditorialiste de *Minute*, qui a exprimer, pour sa part, son intention de « *voter Jeanne d'Arc* ».

Rivarol, hebdomadaire de l'opposition nationale, estime, dans son numéro du jeudi 7 mai, que le langage de M. Le Pen « *ne manque pas de noblesse* ».

Le comité directeur de l'Action française, dont M. Pierre Pujo, directeur d'*Aspects de la France*, déconseille « *formellement* » de voter pour le candidat socialiste, mais n'appelle pas pour autant à soutenir M. Giscard d'Estaing : « *Ni l'un ni l'autre candidat n'apparaît en mesure de donner au pays l'élan nécessaire pour surmonter les graves difficultés qu'il est appelé à traverser dans les années à venir tant sur le plan économique que sur le plan de la politique internationale, dit-il. Nous dénonçons avant tout l'absurdité et la nocivité* [illegible] *aux* [illegible] *illusion de choisir* [illegible] *et qui est son élection* [illegible] *les mains des grands* [illegible]*. Jamais la nécessité d'une monarchie héréditaire n'est* [illegible] *plus clairement qu'au* [illegible] »

Dans son numéro de mai de *Notre Europe*, organe des Faisceaux nationalistes européens (ex-FANE, groupuscule néo-nazi), M. Marc Fredriksen écrit notamment :

« *Les prisons sont remplies de détenus politiques, autonomistes ou nationalistes. Par contre, les gauchistes et les marxistes peuvent se livrer à tous les excès (...). Giscard, c'est la vassalisation au pouvoir mondialiste, la misère et le chômage, l'insécurité et le libertinage, qu'il confond avec la liberté.*

» *Giscard est un ennemi de nos idées au même titre que les marxistes et les gaullistes. Son sort ne nous intéresse pas et nul d'entre nous ne participera à son maintien.*

» *Votons blanc au second tour, même si cela doit conduire à une victoire de Mitterrand.* »

La campagne dans les DOM-TOM

« Il y a eu viol des consciences »

affirme le comité martiniquais soutenant M. Mitterrand

Dans une lettre adressée à la presse, M. [illegible]*, président du comité martiniquais de soutien à la candidature de M. Mitterrand, met en cause, à propos des résultats du premier tour dans les DOM-TOM, notamment aux Antilles, le « pouvoir* [illegible] » *et la « tutelle* [illegible] *et vigilante » exercée* [illegible] *par les représentants de l'administration et de la majorité sur les médias. Il ajoute : « Pour parachever cette mise en condition de l'opinion, le pouvoir giscardien a usé de manœuvres dont l'accumulation, la veille du scrutin, confine à un viol des consciences. Des prestations en retard de deux ans ont été réglées par la caisse d'allocations familiales mise en demeure par l'autorité de tutelle ; des aides aux étudiants ont été mises en paiement ; les agriculteurs ayant contracté un prêt se sont vu attribuer une aide inconnue jusqu'alors, dite « aide au maintien du pouvoir d'achat » ; les indemnités au titre de dommages du cyclone Allen ont été versées ; des employeurs ayant recruté des jeunes dans le cadre du pacte pour l'emploi ont perçu la participation de l'État avec quatre mois d'avance sur le délai légal. On comprend dans ces conditions combien il n'a pas été possible à l'électorat martiniquais de se déterminer librement. (...)*

» *Aussi, loin de s'enorgueillir de son succès outre-mer, M. Giscard d'Estaing devrait se garder de tout triomphalisme. Ces résultats sont, en effet, le fruit d'une politique qui n'est conforme ni aux intérêts, ni à l'honneur de la France, ni aux enseignements de l'histoire.* »

LE P.P.M. INVITE LA GAUCHE MARTINIQUAISE A SE « RESSAISIR »

Dans son numéro daté du dimanche 26 avril, *le Progressiste*, organe du parti progressiste martiniquais (P.P.M., autonomiste), que préside M. Aimé Césaire, député apparenté socialiste, appelle la gauche martiniquaise à se « *ressaisir* » et à « *voter massivement* », au second tour, pour M. Mitterrand, « *candidat choisi par les travailleurs de France* ». M. Camille Darsières, secrétaire général du parti, écrit notamment : « *Il faut avoir la lucidité de reconnaître qu'un grand nombre de travailleurs de la Martinique, soit victimes de chantage, soit* [illegible] *peur, soit en proie au désarroi, soit, hélas, aussi attirés par des avantages matériels autant illusoires que ponctuels, ont joint leurs suffrages à ceux de leurs ennemis de classe.* »

Evoquant les consignes d'abstention lancées par les communistes martiniquais et l'extrême gauche, il ajoute : « *Quiconque s'abstient, en l'état actuel du combat anticolonialiste, fait le jeu des forces colonialistes. Tout travailleur qui se croise les bras, sans action positive, renforce la position du pouvoir, et autorise celui-ci à dire et à répéter que les travailleurs martiniquais n'ont aucun sujet véritable de se plaindre. (...) Pour mettre un frein à la montée arrogante de la droite qui pavoise, un sursaut général, venu des profondeurs, s'impose.* »

هكذا من الاصل



هكذا من الاصل

POLITIQUE

L'élection

LES PROGRAMMES

POLITIQUE INTÉRIEURE

INSTITUTIONS

M. Valéry GISCARD D'ESTAING

● *Vie républicaine* : proposition d'une consultation sur la « *rénovation républicaine* » ; consultation qui pourrait porter sur le regroupement des dates électorales sur le cumul des mandats électifs et sur la durée et le renouvellement du mandat présidentiel.

● *Maintien des institutions* : respect des échéances électorales institutionnelles. Eventuellement regroupement des dates de certaines élections.

● *Cumul des mandats électifs* : limiter à deux le nombre des mandats électifs cumulables.

● *Mode de scrutin* : maintien du scrutin d'arrondissement et opposition à la proportionnelle.

● *Durée du mandat présidentiel.* — Une « *préférence* » : un mandat de six ans renouvelable une fois. Hostilité à un mandat de cinq ans qui ferait coïncider mandat présidentiel et mandat législatif et accentuerait le caractère présidentiel du régime.

● *Référendum* : proposition pour des référendums « à la suisse » dans lesquels le chef de l'Etat ne s'engage pas. Exemple référendum sur le cumul des mandats électifs.

M. François MITTERRAND

● *Le programme institutionnel* est placé sous le signe du « rééquilibrage des pouvoirs centraux ». A cette fin, le mandat présidentiel sera ramené à cinq ans renouvelable une fois, ou limité à sept ans, sans possibilité d'être renouvelé. Le Parlement retrouvera ses droits constitutionnels. Le recours à *l'usage du vote bloqué sera* limité. La représentation proportionnelle sera instituée pour les élections à l'Assemblée nationale, aux assemblées régionales et *aux conseils municipaux pour* les communes de neuf mille habitants et plus. Chaque liste comportera au moins 30 % de femmes.

● *Elargissement des possibilités de contrôle du gouvernement* par l'opposition au Parlement et extension du droit de proposition de celle-ci.

● *La dissolution de l'Assemblée nationale est prévue par M. Mitterrand*, le scrutin législatif ayant lieu avant le 1er juillet.

● *Les possibilités de recours au référendum* devraient être « élargies ».

● *L'indépendance des magistrats* sera assurée par la réforme du Conseil supérieur de la magistrature.

● *Abrogation des législations et des procédures d'exception* (Cour de sûreté, tribunaux militaires en temps de paix, loi anti-casseurs, loi Peyrefitte).

● *La représentation parlementaire des Français à l'étranger*, comprenant non seulement des sénateurs mais aussi des députés, sera assurée selon des procédures qui en garantiront le caractère démocratique.

● *La vie publique sera moralisée* : déclarations des revenus et du patrimoine des candidats aux fonctions de président de la République, de député et de sénateur, ainsi que des ministres en exercice.

DÉCENTRALISATION

M. Valéry GISCARD D'ESTAING

● *Application stricte de la loi de 1972* (modifiée en février) sur les régions, qui doivent se cantonner aux domaines de l'aménagement du territoire et du développement économique, social et culturel. Accélération de l'examen par le Parlement du projet et loi sur la responsabilité des collectivités locales (communes, départements).

● *Référendum éventuel* pour demander aux Français de trancher entre la région et le département comme meilleur échelon d'administration. Préférence de M. Giscard d'Estaing pour le maintien de l'organisation territoriale actuelle.

M. François MITTERRAND

● *Suppression des préfets*, qui deviendront des hauts commissaires, élection des assemblées régionales au suffrage universel direct, à la représentation proportionnelle.

● *Extension des compétences et des moyens* des régions et des communes pour intervenir dans les domaines économiques et de l'emploi.

● *Nouvelle répartition des impôts* entre l'Etat et les collectivités locales (celles-ci devraient disposer, progressivement, de 25 à 30 % des recettes de l'impôt contre 19 % actuellement).

● *La Corse* recevra un statut particulier.

● *Un département du Pays basque* sera créé.

DOM-TOM

M. Valéry GISCARD D'ESTAING

● *Dans les départements d'outre-mer*, poursuite de la politique de départementalisation. Développer les capacités locales de production pour créer le maximum d'emplois (agriculture pour l'exportation et la consommation locale, artisanat et agro-alimentaire, tourisme) ; développer la pêche, les ressources de la mer et les énergies nouvelles ; poursuivre l'exécution des plans de développement en cours et l'effort d'équipement, notamment portuaires ; améliorer les liaisons aériennes et maritimes. Dans le domaine social, améliorer la formation professionnelle et les aides à l'emploi des jeunes.

● *Dans les territoires d'outre-mer*, poursuite de la politique contractuelle entre l'Etat et chaque territoire dans le cadre de son statut. Dans le domaine social, mettre en place, par conventions avec les territoires, des dispositifs adaptés de protection (personnes âgées, handicapés...) et de promotion sociale et culturelle.

M. François MITTERRAND

● *Rupture « nette et définitive » avec les « pratiques héritées du néo-colonialisme »*. — Défense des aspirations spécifiques des peuples d'outre-mer. Réaffirmation du droit pour chacun de toujours choisir, par le suffrage universel, son propre destin sans être l'objet d'un chantage quelconque. Strict respect des libertés démocratiques. Ouverture des moyens d'information locaux « à l'ensemble des formations représentatives politiques et sociales, sans discrimination culturelle, linguistique ni ethnique ».

● *Dans les DOM*, mise en œuvre des dispositions préconisées par la proposition de loi déposée par le P.S. et prévoyant l'élection au *suffrage* universel d'une assemblée locale qui remplacerait les assemblées actuelles et serait dotée de pouvoirs supplémentaires afin de permettre « la gestion des affaires locales dans la perspective d'un avenir librement débattu ».

● *Dans les TOM*, le P.S. se déclare « à l'écoute de toutes les propositions émanant des populations locales en ce qui concerne l'évolution des statuts actuels ».

● *Si les peuples d'outre-mer* « expriment le souhait d'accéder à l'indépendance », le parti socialiste au pouvoir « leur en assurera la possibilité selon les modalités par eux choisies, tout en leur offrant l'établissement de liens avec la France dans le cadre d'une structure mutuellement consentie ».

ÉCONOMIE

CROISSANCE ET STRUCTURES

M. Valéry GISCARD D'ESTAING

● *Croissance basée sur la compétitivité et l'ouverture de l'économie française.* — Objectif : faire au moins un demi-point de plus que la moyenne de nos partenaires industrialisés pendant la période 1981-1988, pour placer la France parmi les trois Grands en fin de période. Pour la seule année 1981, réaliser une croissance en volume d'au moins 2,2 %. Stratégie basée *sur les industries de pointe et les industries* nouvelles.

M. François MITTERRAND

● *Croissance.* — *3 % l'an dans* l'immédiat (1981-1982), plus forte par la suite. Relance sélective de la consommation par un relèvement des bas revenus. *Mise* en œuvre d'un programme d'investissements publics et privés. Effort particulier pour le bâtiment, les travaux publics et les logements.

● *Structures.* — Nationalisation de *neuf groupes industriels*, de la sidérurgie, des secteurs du nucléaire, de l'armement et de l'espace financés sur fonds publics. Prise de participation dans le groupe Peugeot-Citroën et *dans les sociétés de* distribution d'eau (collectivités locales). Nationalisation des banques et des grandes compagnies d'assurances.

INFLATION ET ÉPARGNE

M. Valéry GISCARD D'ESTAING

● *Liberté des prix et concurrence.*

● *Lutte contre l'inflation par la modération de la croissance de la masse monétaire*, la maîtrise des finances publiques, la stricte limitation du déficit budgétaire, la stabilisation des prélèvements obligatoires, la modération de la progression des rémunérations, la défense de la valeur du franc. Poursuite de l'orientation de l'épargne vers l'industrie.

M. François MITTERRAND

● *Epargne populaire indexée sur les prix.* — Pas de contrôle des prix, sauf là où la concurrence ne joue pas.

FISCALITÉ

M. Valéry GISCARD D'ESTAING

● *Modification mais maintien de la taxe professionnelle.* Stabilisation, et, si possible, réduction du poids du prélèvement obligatoire. Exonération de l'impôt sur les sociétés et de la taxe professionnelle, pendant trois ans, pour les petites entreprises nouvelles exerçant des activités de fabrication. Relèvement de l'abattement à la base de l'impôt sur les droits de succession.

● *Impôt sur le revenu* : indexation sur le taux d'inflation des tranches du barème *de l'impôt. Simplification du régime* de l'impôt sur les plus-values.

M. François MITTERRAND

● *Réforme de la taxe professionnelle* et de son assiette.

● *Impôt sur le revenu.* — Relèvement *du seuil d'exonération (5 000 francs* de revenu brut par mois pour une famille de deux enfants). Plafonnement des effets du quotient familial. Salaire fiscal pour artisans et commerçants, qui pourront bénéficier de la déduction de 20 % des salariés.

● *Impôt sur les grandes fortunes*, à partir de 3 millions de francs par foyer. Taux progressif allant de 0,5 % à 8 %. Base déclarative : outil de travail exonéré.

● *Les droits de succession* seront réduits — lorsqu'ils seront égaux ou inférieurs à 3 millions de francs — par un doublement de l'abattement à la base (dispositif étendu aux frères et sœurs). L'imposition dépendra aussi de la situation des héritiers et de l'importance des patrimoines transmis.

● *T.V.A.* — Exonération des biens de toute première nécessité et baisse des taux *concernant* les *biens et* les *services* attachés à la culture.

ÉNERGIE

M. Valéry GISCARD D'ESTAING

● *Poursuivre le programme électronucléair, est important* : « *Chaque fois* qu'une nouvelle centrale nucléaire est mise en service, c'est-à-dire six fois par an, c'est comme si nous découvrions sur notre sol national un gisement de *25 millions* de tonnes de pétrole. Le nucléaire est donc créateur d'emplois et permet de rétablir les grands équilibres économiques. Suite logique de cette politique, une première présérie industrielle de surrégénérateurs *sera lancée vers 1984*

● *Eviter le déclin de la production nationale de charbon* « partout où cela sera techniquement, humainement et économiquement réalisable ». Accroître l'effort en matière d'économies d'énergie — sans pour autant contraindre — et préparer l'ère des énergies nouvelles.

M. François MITTERRAND

● *Parce qu'il est « coûteux et incertain », il faut arrêter le programme nucléaire* — non sans achever les centrales en construction — et profiter de la pause pour lancer un large débat et un *référendum sur l'atome civil. Le* surrégénérateur ne s'impose pas.

● *Pour boucler un bilan énergétique*, qui fait apparaître une consommation inférieure à celle prévue par son concurrent, malgré un taux de croissance économique plus fort :

— Priorité aux économies d'énergie ;

— Le charbon national, « qui retrouvera dans dix ans le niveau de production de 1973 » (soit 30 millions de tonnes), [illegible]ternational ;

— Les énergies nouvelles, « élément majeur du vingt et unième siècle ».

RELATIONS EXTÉRIEURES

M. Valéry GISCARD D'ESTAING

● *Utilisation de toutes les possibilités prévues* par le traité de Rome ou les accords internationaux contre les concurrences anormales ou frauduleuses.

● *Combinaison en faveur du tiers-monde d'une aide* aux pays les plus défavorisés, d'une organisation de solidarités régionales et interrégionales et d'une recherche de solutions mondiales aux problèmes énergétiques ou monétaires.

M. François MITTERRAND

● *Réforme du F.M.I. et de la Banque mondiale* : octroi d'un moratoire et de nouvelles liquidités aux pays pauvres du tiers-monde ; application réelle du traité de Rome et protection face à la concurrence japonaise ; réduction à 20 % en 1990 de la part des importations dans la production.

RECHERCHE

M. Valéry GISCARD D'ESTAING

M. Giscard d'Estaing a annoncé que, réélu, il poursuivrait la politique de soutien à la recherche et au développement des technologies nouvelles qui, affirme-t-il, a caractérisé son septennat. En particulier :

● *Les dépenses de recherche et de développement* passeront entre 1981 et 1988 de 1,8 à 2,3 % de la PIB.

● *Une « puissante incitation fiscale »* à la recherche et au développement sera inscrite dans le budget de 1982, de façon à pousser les industriels à accroître leurs efforts. Cette mesure sera valable pour toute la durée du septennat.

M. François MITTERRAND

● Institution d'un « *conseil national de la science et de la culture* », permanent, directement rattaché à la présidence de la République.

● *Création d'un ministère de la recherche*

● *Le Parlement sera doté* d'un organisme d'étude et d'évaluation des choix technologiques.

● *Les dépenses de recherche et développement* devront atteindre, en 1985, 2,50 % du P.N.B., en particulier par l'adoption d'une loi de programmation sur cinq ans.

URBANISME ET LOGEMENT

M. Valéry GISCARD D'ESTAING

● « *Peser sur les prix* » en augmentant de manière significative l'offre de terrains constructibles. S'appuyer sur une réglementation « simple » et suffisamment « stable » pour qu'on puisse en juger les effets.

● *Favoriser l'appropriation privée* du logement. Nouvelles aides au logement.

● *Pas question de supprimer l'ordre des architectes* ; la loi de 1977 est une « *base de départ solide pour redonner confiance à* la profession »

● *Continuer de rénover l'enseignement*

● *Accroître de 25 % la productivité dans le bâtiment et réduire de moitié la consommation* d'énergie dans le logement d'ici à 1985

● *Préparer* les réalisations architecturales qui « marqueront la participation de la France à la célébration de l'an 2000 »

M. François MITTERRAND

● « *Maîtriser les sols* » en généralisant le droit de préemption et en créant un impôt foncier déclaratif, car la loi foncière et le P.L.D. sont un « échec ».

● *Supprimer l'ordre des architectes*, organisation corporatiste qui n'a pas fait la preuve de sa nécessité. Cesser de privilégier l'exercice libéral et créer, au service de collectivités locales autonomes, des ateliers publics d'architecture et d'urbanisme, avec la participation des citoyens.

● *Réforme des aides au logement* (aide à la prime importante pour les logements sociaux, modification de la fiscalité, prise en compte des charges locatives pour l'attribution des aides) ; réforme du droit des locataires (reconnaissance des conventions collectives de location) ; augmentation de 50 % de *l'allocation* logement ; dotation de 300 millions de francs aux bureaux d'aide sociale pour *les plus défavorisés* et moratoire de leurs loyers H.L.M. impayés.

LUTTE CONTRE LE CHOMAGE

M. Valéry GISCARD D'ESTAING

● *Libération d'un million d'emplois d'ici à 1985*, en plus de ceux *amenés par la* croissance. Plan d'emploi pour les jeunes. Encouragement au départ des travailleurs immigrés. Transformation de l'aide au chômage en *aide à l'emploi*. Réduction des charges sociales pour les petites entreprises qui embauchent. Développement du temps partiel. Cinquième équipe pour le travail continu.

● *Durée du travail* : négociation de la réduction progressive liée à la productivité et à la situation de chaque entreprise

● *Préretraite volontaire* à cinquante-huit ans.

M. François MITTERRAND

● *Création de 210 000 emplois*, dont *150 000 dans le secteur public et 60 000* d'utilité collective. Favoriser les créations d'entreprises.

● *Organisation de la transition entre l'école et la vie professionnelle* pour tous les jeunes de 16 à 21 ans. Allocation minimale à tous ces jeunes.

● *Réduction des charges sociales pour les entreprises de main-d'œuvre.*

● *Partage et durée du travail* : négociation d'une réduction progressive de la durée du travail jusqu'à 35 heures par semaine sans diminution de salaire et création corrélative d'emplois nouveaux. *Cinquième* équipe pour le travail continu. Amorce d'une négociation européenne.

● *Droit à la retraite à 60 ans* et à taux plein (retraite facultative).

PROJETS SOCIAUX

M. Valéry GISCARD D'ESTAING

● *Extension du champ d'action de l'UNEDIC* à la prévention des licenciements, l'aide au reclassement et à la formation. Surveillance accrue du bon fonctionnement du système d'indemnisation.

● *Poursuite de la politique de revalorisation du SMIC.*

● *Plafonnement au niveau actuel des prélèvements obligatoires* de Sécurité sociale, puis réduction en fonction de la situation de l'emploi

● *Programme de santé* : maintenir le pluralisme des formes d'exercice. Encourager la prévention, notamment par des campagnes d'action sanitaire. Maintenir les instances professionnelles actuelles. Poursuivre une politique active d'amélioration de la recherche pharmaceutique. Poursuivre la politique menée actuellement : meilleure utilisation des équipements, maîtrise des dépenses.

M. François MITTERRAND

● *Relèvement du SMIC*. Resserrement de l'éventail hiérarchique des revenus.

● *Cinquième semaine de congé.*

● *Mesures pour les personnes âgées* : relèvement du minimum vieillesse à 1 700 F par mois au 1er juin 1981, puis 2 000 F au 1er janvier 1982, puis rapprochement avec le SMIC. Revalorisation des rentes viagères. Suppression des cotisations d'assurance-maladie sur les retraites. Fixation du taux de réversion à 60 %

● *Modification de l'assiette des cotisations patronales* de sécurité sociale en faveur des entreprises de main-d'œuvre.

● *Augmentation des allocations familiales et de l'allocation-logement* de 50 % en deux étapes.

● *Politique socialiste de santé* : suppression du décret instituant le ticket modérateur d'ordre public. Renégociation de la convention médecine libérale-Sécurité sociale. Création facultative de « *centres de santé intégrés* » dans lesquels les médecins seraient rémunérés à la fonction. Maintenir, face à ces nouvelles structures, la médecine libérale. Encourager la prévention, notamment en s'appuyant sur le rôle des généralistes. Supprimer l'ordre des médecins. Nationaliser trois grands groupes pharmaceutiques afin de créer un « pool » national de recherche. Supprimer le secteur privé à l'hôpital public. Rendre gratuits les soins hospitaliers

● *Droit de contrôle des représentants des salariés* sur l'embauche de travailleurs temporaires et sur les licenciements en général.

DES DEUX CANDIDATS

POLITIQUE ÉTRANGÈRE

EUROPE

M. Valéry GISCARD D'ESTAING

● *Rôle et fonctionnement.* — « J'ai entrepris une croisade pour mettre fin à l'effacement de l'Europe dans les affaires du monde. » Pour la coopération politique, la « règle ne peut être que l'unanimité [mais] il faut que ceux qui ont la volonté de la conduire la développent encore davantage. (...) *Il faut une structure* assez souple pour que la voix de l'Europe ne soit pas nécessairement la voix la plus timide de l'Europe. » *(27-1-81.)*

● *Réformes.* — « Les principes fondamentaux étant (...) intangibles (...), il est vrai que certaines dépenses agricoles progressent trop vite et que certains mécanismes ont vieilli. (...) Le gouvernement soutiendra ces réformes afin de parvenir, avec ses partenaires qui croient à l'Europe, à renforcer la politique agricole commune qui en est la pierre angulaire. » *(5-6-80.)*

● *Les candidatures espagnole et portugaise.* — « Compte tenu de l'attitude de certains de nos partenaires (...), il convient que la Communauté s'attache, par priorité, à parachever le premier élargissement (à la Grande-Bretagne, à l'Islande et au Danemark) avant d'être en état d'en entreprendre un deuxième (à l'Espagne et au Portugal). (...) Ce n'est que dans la mesure où nous connaîtrons les nouvelles règles (financières et agricoles) qu'il sera possible de savoir dans quelles conditions elles s'appliqueront aux nouveaux membres. » *(5-6-80.)*

● *Le problème britannique.* — « L'année 1981 sera une année de vérité. Le débat, c'est l'acceptation des règles communautaires (...) La Grande-Bretagne acceptera-t-elle vraiment les règles communautaires ? » Question : « Et si c'est non ? » Réponse : « Nous verrons. » Question : « Vous seriez prêt à casser l'Europe à Dix ? » Réponse : « Nous verrons. » *(3-4-81.)*

● *France-Allemagne.* — « La France et l'Allemagne fédérale constituent le noyau de l'organisation de l'Europe. » *(27-1-81.)*

● *Relations avec les Etats-Unis.* — « J'exclus le retour de la France dans l'OTAN. (...) »

J'ai « un préjugé favorable » (à l'égard de la nouvelle administration américaine). M. Reagan « souhaite une Amérique forte exerçant pleinement ses responsabilités internationales. C'est ce qu'a toujours souhaité la France. (...) Nous exercerons, *bien entendu*, les nôtres. Cela ne veut pas dire qu'elles se confondent avec celles des Etats-Unis. » *(27-1-81.)*

M. François MITTERRAND

● *Rôle et fonctionnement.* — « L'Europe du Marché commun est une Europe à dix partenaires égaux, et le droit de chacun est un droit égal à celui de chacun des autres (...) L'Europe actuelle manque d'âme, d'idéal, de conviction. » *(26-3-1981.)*

● *Réforme.* — « Il n'est pas sage de parler de défense européenne dans l'état actuel de l'Europe et des traités issus de la seconde guerre mondiale. » *(5-4-1981.)*

● *Les candidatures espagnole et portugaise.* — « J'ai fait valoir avant 1979, avant les élections européennes, ce que je pensais *de ce problème* et de l'entrée de l'Espagne notamment. A l'époque, j'ai été contredit avec véhémence par Valéry Giscard d'Estaing, qui me disait qu'il était absurde d'avoir un regard sur *le passé*, en intégrant l'Espagne et le Portugal dans le Marché commun. Je suis satisfait de voir que le bon sens l'a emporté et que M. Giscard d'Estaing a rejoint mon point de vue. » *(5-5-81.)*

● *Le problème britannique.* — « Nous aurions moins ressenti le camouflet infligé à M. Giscard d'Estaing lors de la concession à la Grande-Bretagne des 15 milliards de francs si nous n'avions pas, auparavant, traité celle-ci avec désinvolture. » *(31-7-81.)*

« Je suis favorable au maintien des dix pays qui se trouvent actuellement dans l'Europe du Marché commun, même si certains de ces pays ne se comportent pas comme je le souhaiterais. Je voudrais simplement que notre diplomatie, surtout face à la Grande-Bretagne, soit *plus vigilante.* Elle ne l'a pas été face à l'affaire des pêcheurs et autres. » *(5-5-81.)*

● *France-Allemagne.* — « Il est nécessaire de resserrer les liens entre la France et l'Allemagne fédérale », mais « il n'est pas question d'un axe Paris-Bonn. » *(26-3-81.)*

● *Relations avec les Etats-Unis.* — Le candidat socialiste souhaite vivre « en bonne entente avec les Etats-Unis », mais il ajoute : « *Je n'accepte pas que mon allié*, l'Amérique, veuille détruire le Marché commun. Je n'accepte pas de payer, par l'abandon du Salvador ou du Nicaragua, une volonté américaine de fixation sur ces pays, qui lui permettrait en quelque sorte de faire le pendant à l'Afghanistan. » *(21-4-81.)*

EST-OUEST

M. Valéry GISCARD D'ESTAING

● *Le sort de la détente.* — « La France souhaite la stabilisation des relations *Est-Ouest.* Cela *suppose* un *rapport d'équilibre* dans la sécurité (...), de la retenue (...) et le sens de la responsabilité face aux problèmes. (...) Dans la conversation très franche que j'ai eue avec M. Brejnev (à Varsovie, le 19 mai 1980), je lui ai dit qu'il était tout à fait clair que la détente, ce que j'appelle maintenant la stabilisation des relations Est-Ouest, ne résisterait pas à un nouveau choc. » *(27-1-81.)*

● *Le dialogue franco-soviétique.* — « Je n'ai pas voulu refaire les erreurs historiques qui consistent à ne pas conduire le dialogue avec les autres puissances. (...) Je suis convaincu que ce qui a été dit par le chancelier Schmidt et moi-même est certainement un élément qui pèse sur les décisions [de M. Brejnev]. » *(30-3-81.)*

● *Pologne.* — « Il faut laisser la Pologne résoudre elle-même ses problèmes. (...) Toute ingérence extérieure dans les affaires de la Pologne entraînerait les plus graves conséquences. (...) Je l'ai dit à M. Brejnev : il le sait. (...) Les Polonais doivent faire les plus grands efforts pour résoudre leurs *problèmes (...) qui sont très difficiles.* La Pologne doit pouvoir compter sur une aide. (...) La Pologne est à l'intérieur du *bloc soviétique, et les communications* du bloc soviétique passent par la Pologne. Ce qui ignorerait ces données géographiques et stratégiques n'a aucune chance d'être acceptable pour l'Union soviétique, parce que, en dehors de ses réformes, il n'y a que le retour à une situation dans laquelle la Pologne sera incapable d'assurer (...) sa subsistance. » *(27-1-81.)*

● *Afghanistan.* — « Il faut aboutir à une solution politique du problème afghan. (...) Puisqu'il s'agit d'une ingérence extérieure, *la solution est de réunir dans une conférence* l'ensemble des pays qui, à tort ou à raison, sont accusés (...) d'ingérence dans les affaires intérieures afghanes. (...) Il ne pourrait y avoir d'accord que s'il comporte le retrait (...) des forces étrangères. » *(27-1-81.)*

● *Le rôle de la Chine.* — « Il ne serait pas bon, dans les circonstances actuelles, d'utiliser les relations avec la Chine, qui sont normales et doivent se développer, comme un instrument de pression *vis-à-vis de l'Union soviétique.* »

M. François MITTERRAND

● *Le sort de la détente.* — « L'alliance atlantique voit ses membres se séparer dès *lors que chacun* peut *poursuivre ses* ambitions. Le pacte de Varsovie vit sous la tutelle disciplinée de l'Union soviétique. Je suis hostile aux deux blocs militaires. Je voudrais bien m'en dégager. Si je voulais me dégager de l'alliance atlantique, je serais un peu comme les Polonais à l'égard du pacte de Varsovie. Mais, si l'on se sépare de cette alliance, on se trouve démuni dans un monde hostile. Voilà pourquoi je tiens à cette alliance. » *(21-4-81.)*

● *Le dialogue franco-soviétique.* — En réalité, l'Union soviétique (...) est pour les gens en place. Elle est un peu conservatrice, elle *aime bien les gens* qui sont là. (...) Elle traitera avec moi et je traiterai avec elle sans la moindre difficulté, attaché que je suis à préserver l'équilibre en Europe. C'est donc une amitié traditionnelle et nécessaire entre les deux bouts de notre continent. A la différence près que moi je ne passerai pas sous la table. » *(16-3-81.)*

● *Pologne.* — « Il appartient aux travailleurs polonais eux-mêmes de décider ce qui est utile à leur cause. » *(31-3-1981.)*

« La raison qui pourrait pousser les Russes à intervenir serait le cas où le parti *communiste* polonais *craquerait.* (...) En cas d'intervention, les Polonais savent qu'ils n'ont pas d'aide militaire à attendre de pays extérieurs. (...) La France devrait alors renoncer à toute une série d'accords qui l'unissent à l'Union soviétique, parce que celle-ci doit savoir qu'elle ne peut pas comme cela, *tous les six mois*, procéder à des opérations de gendarmerie dans le monde. » *(5-4-81.)*

● *Afghanistan.* — « C'est la première *fois* (...) que la Russie soviétique prend le risque d'engager un conflit de cette sorte, de caractère impérialiste à l'égard d'un *pays musulman, un pays du tiers-monde* ; bref, c'est un problème qui se pose désormais entre le monde communiste nord et le Sud et non pas exactement au premier degré entre l'Est et l'Ouest. » *(4-1-80.)*

● *Le rôle de la Chine.* — « Notre politique étrangère n'a pas à choisir entre la Chine et la Russie » même si « les dirigeants chinois ont souvent souhaité des prises de position marquant une certaine *fermeté à l'égard de l'Union soviétique* ainsi qu'une volonté de l'Europe d'exister davantage. » *(9-2-81.)*

« L'Union soviétique est expansionniste, hégémonique, comme (les Chinois) disent (...) Il n'y a pas de trop de ces Etats-Unis, de la Chine et de l'Europe enfin unie pour faire pièce à cette puissance. » *(20-2-81.)*

TIERS-MONDE

M. Valéry GISCARD D'ESTAING

● *Le dialogue Nord-Sud.* — « La France jouera un rôle actif dans les négociations globales afin de faire progresser la solidarité internationale, notamment en faveur des pays les plus pauvres (...) » (communiqué du conseil des ministres du 16-7-80). Une note du Quai d'Orsay rappelait *à cette occasion que* « la France a été à l'origine du dialogue Nord-Sud » avec la conférence de Paris (1975-1977) ainsi que son appui à la stabilisation des cours des matières premières, la coopération franco-africaine bilatérale et communautaire, l'action occidentale concertée (A.C.D.A.), le projet de « *trilogue* ». Elle participe à la préparation du sommet Nord-Sud au Mexique. *(Automne 1981.)*

● *L'aide au développement.* — « J'exclus le *retour au colonialisme.* (...) *Le grand* problème de l'Afrique, c'est le développement. (...) J'ai proposé à nos grands partenaires occidentaux un nouveau programme de promotion économique de l'Afrique. (...) Nous devons *faire* des efforts de développement beaucoup plus importants pour l'Afrique. » *(27-1-81.)*

● *La sécurité de l'Afrique.* — « La France est le seul [pays] à être intervenu en Afrique pour s'opposer à la déstabilisation (...) avec *des risques considérables.* (...) Nous maintenons la garantie que nous donnons aux pays africains avec lesquels nous avons des *accords* de défense. » *(27-1-81.)*

● *Tchad et Libye.* — La France a aidé le Tchad en 1969 et 1978, mais, en 1979, après la formation du gouvernement d'union nationale de transition (GUNT), toutes les parties lui ont demandé d'évacuer ses forces. Une « guerre civile » a éclaté, et le GUNT a *fait* appel à la Libye. Fallait-il intervenir ? C'eût été « de l'aventurisme irresponsable ». « Aux Africains d'exercer les pressions nécessaires (...), au gouvernement tchadien de demander aux forces libyennes de quitter le pays. » *(27-1-81.)* « On me reproche de ne pas m'entendre très bien avec le colonel Kadhafi, j'accepte cette critique. » *(30-3-81.)*

● *L'affaire Bokassa.* — « Le chef de l'Etat centrafricain était au pouvoir (...) avant que je n'ai été élu, et c'est de mon temps qu'il est parti. Ce n'est pas moi qui l'ai installé, et c'est moi qui l'ai fait partir lorsqu'on a eu l'accord des principaux chefs d'Etat africains et de l'opinion *africaine.* (...) *Il faisait des cadeaux.* M'a-t-il fait des cadeaux différents de ceux qu'il faisait avant ou pendant mon septennat ? Nullement. » *(10-3-81.)*

● *Le conflit arabo-israélien.* — La déclaration européenne de Venise *(13 juin 1980)* est « juste et équilibrée », « elle s'efforce de *décrire* les *conséquences de* deux droits essentiels dont la reconnaissance constitue le seul fil directeur d'une solution juste et globale au Proche-Orient. Ces deux droits sont le droit à la sécurité du peuple d'Israël et le droit à l'existence du peuple palestinien.

» Je souhaite que le gouvernement israélien ait surtout cette idée fondamentale qu'il faut parvenir dans un délai rapproché à une paix globale. » *(27-1-81.)*

● *Liban.* — « Comme le gouvernement l'a constamment souligné, le cessez-le-feu doit être la première des priorités. Il doit s'accompagner du rétablissement de l'autorité effective du gouvernement libanais sur l'ensemble du territoire. (...) Il appartient aux Nations unies, et particulièrement au Conseil *de sécurité, d'agir efficacement* dans ce sens. » *(Déclaration du gouvernement, 29-4-81.)*

M. François MITTERRAND

● *Le dialogue Nord-Sud.* — « Nous vivons encore sous le règne de la diplomatie classique, un peu froide, un peu indifférente, bâtie selon des *schémas* qui datent d'un autre siècle. Il me semble que la diplomatie française a peu pris en compte le développement du tiers-monde, de ce qu'on appelle les pays non alignés, et qu'elle n'aperçoit pas la naissance du monde qui sera dominant au vingt et unième siècle. J'ai le sentiment que l'éducation que l'on reçoit dans la confrontation socialiste permet d'avoir les yeux mieux ouverts sur ces problèmes. » *(20-2-81.)*

● *Tchad et Libye.* — « Avec l'affaire du Centrafrique, l'affaire du Tchad, l'histoire de nos relations avec la Libye, *certains de nos soldats étaient exposés* dans leur vie. Pendant ce temps, on continuait à armer la Libye. Il y a un double jeu qui, je crois, nous a fait perdre beaucoup d'autorité dans l'ensemble des pays d'Afrique. Aujourd'hui, après l'affaire du Centrafrique et l'affaire de la Libye, plus l'affaire du Tchad, le poids moral et politique de la France a diminué. Je le regrette. » — *(5-5-81.)*

● *L'affaire Bokassa.* — « Quand vous chassiez chez Bokassa ce n'était pas la France qui tuait l'antilope ou l'éléphant, ce n'est pas la France qui a mis Delpey au *secret, lettre de cachet à l'appui,* ce n'est pas la France qui vend des armes aux dictateurs d'Amérique latine, c'est vous, M. Giscard d'Estaing. » *(13-4-81.)*

« On ne peut, quand on est président, se commettre à l'étranger avec des chefs d'Etat, *y compris* des *empereurs* de complaisance. » *(11-12-80.)*

● *Le conflit arabo-israélien.* — Le traité de Camp David est un bon traité, et le parti socialiste est le seul des grands partis à l'avoir approuvé. Mais un bon traité signé entre l'Egypte et Israël ne saurait à lui seul contribuer au rétablissement de la paix au Proche-Orient (...) Pourtant, il porte lui-même les éléments permettant de surmonter le blocage présent (...) *L'O.L.P. aujourd'hui est vraisemblablement* l'organisation la plus représentative des aspirations palestiniennes. » *(22-4-81.)*

MAINTIEN DE LA PAIX

M. Valéry GISCARD D'ESTAING

● *Défense.* — « Mon objectif est de « maintenir la paix dans la *sécurité* et la dignité (...), ce qui veut dire (...) une *défense forte* et indépendante (...), la participation de la France à l'alliance (atlantique), la recherche du dialogue avec les puissances concernées par le maintien *de la paix, notamment le dialogue au* sommet. *(27-1-81.)*

« J'ai trouvé une situation de défense qui comporterait de graves faiblesses. (...) Trois ans plus tard, nous faisions Kolwezi. (...) Nous avons à l'heure actuelle la troisième puissance militaire du monde et, *au fur et à mesure qu'entreront* en service nos nouveaux moyens (...), nous serons dans une situation de force.

» La *sauvegarde d'une capacité* de frappe en second, qui est un impératif absolu pour conserver à notre dissuasion sa crédibilité, nécessite pour notre pays de mener de nombreuses études afin de diversifier ses composantes et d'améliorer sans relâche leurs performances. Seul un tel *effort, sur* l'ensemble des *systèmes* et des techniques, poursuivi avec constance et ténacité, nous permettra, dans le cadre de notre politique d'indépendance, de conserver à notre défense toute la crédibilité qui est la sienne aujourd'hui.

» Maintien du service national d'un an. *Je ne laisserai pas démolir l'armée de* terre française. »

● *Désarmement.* — « La France apportera sa contribution à tout effort significatif qui serait décidé en faveur du désarmement. (...) La France propose que *soit étudiée la création d'une agence de* satellites de contrôle (...), la création d'un fonds spécial du désarmement pour le développement (...) et une conférence *du désarmement en Europe* » visant « dans une première étape à renforcer la confiance entre tous les pays européens » et « dans une seconde étape à réaliser une réduction effective des armements à l'intérieur de l'ensemble géostratégique que constitue l'Europe de l'Atlantique à l'Oural » *(25-1-78).* « Nous sommes favorables à la limitation des armements stratégiques (...) et à l'équilibre global des forces. » *(27-1-81.)*

● *Politique nucléaire extérieure.* — « L'énergie nucléaire représente pour un certain nombre de pays une source d'énergie (...) nécessaire à leur développement. La France entend garder la maîtrise de sa politique d'exportations nucléaires. (...) Elle ne favorisera pas la prolifération de l'arme *nucléaire.* (...) *Elle assurera la sécurité* des approvisionnements en combustibles nucléaires des centrales nucléaires fournies par elle et répondra aux besoins légitimes d'accession à la technologie. » *(17-10-76, premier communiqué du conseil supérieur de politique nucléaire extérieure.)*

● *Ventes d'armes.* — « Il est naturel qu'à la demande de nombreux pays, qui *ont le besoin vital d'assurer leur sécurité*, la France soit conduite à participer à la poursuite de ces objectifs légitimes dans le cadre de sa politique étrangère. Soigneusement pesée dans ses conséquences et dans le cadre d'une réglementation sévère, cette politique d'exportation doit être poursuivie. »

M. François MITTERRAND

● *Défense.* — « La France doit développer une politique d'indépendance en ce qui concerne sa pensée, son action, sa diplomatie dans l'intérêt de la paix du monde (...). L'organisation de la sécurité collective est une nécessité ; elle devrait naître de discussions, de larges dialogues entre les pays européens et ceux de l'Europe de l'Est, plutôt que de s'enfermer dans un silence qui ne pourrait déboucher que sur la guerre. » *(22-4-81.)*

« Nous voulons donner deux assises à notre sécurité : une capacité de décision autonome pour défendre notre territoire, une meilleure définition des obligations contractuelle dans le cadre de l'alliance atlantique. Il est urgent de réunir un sommet de l'alliance pour redéfinir ces obligations (...). S'il existe une alliance, ce dont nous devons discuter, les Etats-Unis, qui en représentent la première force militaire, peuvent difficilement s'absenter d'Europe. » *(8-12-80.)*

« La stratégie de dissuasion nucléaire *nationale est la seule qui puisse être* actuellement de nature à éloigner les dangers du conflit. Il convient de poursuivre la modernisation de nos forces stratégiques et tactiques. Celle-ci doit être conduite, dans l'état actuel des techniques, prioritairement autour de la composante océanique.

» Il faut associer la jeunesse de notre pays à la défense de la nation, par le service national. Les conditions dans lesquelles il s'effectue, sa durée, la participation de tous à la vie courante, l'exercice réel des droits du citoyen, l'accession à des tâches d'intérêt national et aussi d'aide au tiers-monde, tels sont les objectifs d'une nécessaire réforme de l'actuel service national. »

● *Désarmement.* — « Je n'approuve pas qu'une superpuissance additionne les poudrières dans toutes les dictatures du monde ; les superpuissances feraient mieux de se hâter vers le désarmement plutôt que de créer de multiples occasions de déclencher des guerres locales, qu'elles se contenteront de regarder et d'entretenir. » — *(5-4-81.)*

● *Ventes d'armes.* — « L'exportation des matériels d'armement doit obéir à de nouveaux critères, en conformité rigoureuse avec nos objectifs de politique étrangère, *notamment à l'égard du tiers-monde.* Nous refuserons toute livraison aux gouvernements racistes et fascistes. La France doit vendre des produits alimentaires plutôt que des armes. »

هكذا من الاصل

LES PROGRAMMES DES DEUX CANDIDATS

		M. Valéry GISCARD D'ESTAING	M. François MITTERRAND
SOCIÉTÉ	ÉDUCATION	● *L'égalité des chances :* priorité à la rénovation pédagogique de l'école primaire, qui doit conjuguer les valeurs de la tradition et celles d'aujourd'hui. La nouvelle formation des instituteurs et leur passage par les université tiennent compte de ces exigences. D'importants moyens ont été mis en place pour assurer le succès du collège unique, réforme qui ne saurait être que progressive. ● *Les universités :* l'adoption des mesures financières préconisées par le rapport Fréville est souhaitable. Pas de modification du système d'accès aux universités. Participation : une modification de la loi d'orientation a permis de renforcer le rôle des professeurs dans les conseils d'université et d'assurer une représentation effective des étudiants. Aide aux étudiants : une profonde réforme doit maintenir l'aide indirecte à tous les étudiants par les œuvres universitaires et renforcer l'aide directe par des bourses et des prêts. ● *L'enseignement privé :* les relations confiantes de l'Etat avec les parents et les maîtres de l'enseignement privé font l'objet d'un large consensus dans le pays et il serait dangereux de leur porter atteinte. L'Etat continuera sa politique de contrats d'association avec les établissements privés afin d'harmoniser la condition enseignante et de rendre accessible à toutes les familles un enseignement de qualité. ● *Les moyens :* l'éducation n'a pas cessé d'être une priorité dans les dépenses de l'Etat. On peut et on doit toujours faire davantage. Mais il faut également accepter la contrainte que représentent les possibilités financières de la nation. La France consacre à l'éducation la totalité du produit de l'impôt sur le revenu.	● *L'égalité des chances :* améliorer le taux d'encadrement, mettre fin à la globalisation et aux fermetures de classes et surtout concentrer les moyens au bénéfice des enfants qui ont le plus besoin de l'école. Le principe de l'école inégalitaire (attribuer plus de moyens aux enfants qui en ont le plus besoin) est une nécessité. Le collège unique est une nécessité de notre temps. Tous les jeunes doivent effectivement le fréquenter entièrement, et l'orientation obligatoire en fin de cinquième doit être supprimée. ● *Les universités :* les mesures antidémocratiques et arbitraires (réforme de la loi d'orientation, système de recrutement des enseignants, suppression d'habilitations de deuxième et troisième cycle) seront abrogées, ainsi que celles qui visent les étudiants étrangers. Participation : le quorum pour l'élection des représentants étudiants sera supprimé et la parité entre les collèges enseignants rétablie. Aide aux étudiants : aides directes et indirectes doivent être développées et les allocations d'études attribuées sur critères sociaux en premier cycle (les critères universitaires venant ensuite). ● *L'enseignement privé :* donner un nouvel essor à l'enseignement public et constituer avec l'enseignement privé sous contrat un grand service public unifié et laïc, qui, en excluant toute spoliation et en intégrant les personnels sans privilège ni sanction, accueillerait les établissements qui le souhaiteraient. Les négociations dureront le temps nécessaire. En tout état de cause, il n'y aura pas de monopole : la liberté de l'enseignement ne sera pas remise en cause. En attendant, les contrats d'association seront respectés. ● *Les moyens :* ils ne sont pas illimités. Mais rien ne pourra être fait sans un desserrement des contraintes budgétaires qui aboutissent à une dégradation du patrimoine immobilier et bloquent le recrutement des enseignants. L'amélioration de la qualité des enseignements doit faciliter la lutte contre les inégalités.
	SPORT	● *L'action en faveur de l'éducation physique et du sport* a pour cadre la loi du 29 octobre 1975, qui organise les rapports des pouvoirs publics et du mouvement sportif en vue de développer la pratique de masse, la quantité des équipements, la qualité de la formation des cadres et les résultats de haut niveau	● *Pour pallier les dangers de commercialisation et de bureaucratisation,* la politique, qui est mise en œuvre par les mouvements associatifs coordonnés par les offices des sports, doit organiser la compétition autour des valeurs éducatives et culturelles, athlètes et dirigeants étant protégés par un statut.
	POLICE	● Répondant au Syndicat national autonome des policiers en civil, M. Giscard d'Estaing a déclaré : « Mes directives seront les suivantes : *développement, dans tous les domaines, des moyens d'action ;* adaptation, en liaison avec les policiers eux-mêmes, des structures pour répondre aux nécessités de l'action ; maintien de l'unité de la police nationale et affirmation de son rôle et de ses prérogatives dans l'appareil de l'Etat (...). Je ne demanderai jamais rien à la police que ce *que la loi républicaine* lui commande de faire. »	● Répondant au S.N.A.P.C., M. Mitterrand souhaite que le Parlement procède à la résolution n° 690 du Conseil de l'Europe relative à la *police* (*le Monde* du 23 décembre 1980). Ce texte définit en particulier un code de déontologie conciliant l'activité policière avec le respect des droits de l'homme. Il prévoit notamment la possibilité de refuser de recourir malgré les ordres, à des tortures, à des traitements inhumains ou « *dégradants* ». Ce code prévoit également la clause de conscience pour les policiers à qui on ordonnerait des actes de racisme. Le candidat socialiste insiste sur le fait que « *les rapports entre la police et la justice doivent s'organiser dans l'indépendance de l'un par rapport à l'autre* ».
	PEINE DE MORT	● M. Giscard d'Estaing a dit le 10 mars sur Antenne 2 : « A l'heure actuelle, le gouvernement ne doit pas proposer au Parlement l'abolition de la peine de mort. J'estime qu'un tel changement ne peut intervenir que dans une société apaisée. »	● M. Mitterrand a déclaré le 16 mars sur Antenne 2 : « *Dans la foi de ma conscience, je suis contre la peine de mort.* » Il a précisé que s'il était élu, il « *ne ferait pas procéder à des exécutions capitales* ».
	HOMO-SEXUALITÉ		● M. Mitterrand a déclaré le 28 avril, au cours d'un débat de l'association Choisir : « *L'homosexualité doit cesser d'être un délit. Je n'accepte pas que les attentats homosexuels soient traités plus sévèrement que les autres. Nous n'avons pas à nous mêler de juger les mœurs des autres.* »
CULTURE	ARTS ET LETTRES	● *Plus qu'un programme, c'est un bilan,* jugé très satisfaisant à quelques améliorations possibles près, qu'avancent généralement M. Giscard d'Estaing et ses collaborateurs, malgré une réduction sensible de la part de la culture dans le budget national. Le patrimoine, qui, avant son « année », a *bénéficié d'opérations importantes.* (loi-programme sur les musées, « opération des cent villes », etc.), reste une donnée importante. ● *En matière de création,* le candidat souhaite un effort accru. La hausse « accidentelle » qui a suivi la libération des prix du livre pourrait conduire à adapter la politique de l'Etat. La T.V.A. sur les disques est un « *problème difficile* à résoudre ». Lecture publique : après la réduction du budget en 1981, un effort serait fait l'année suivante. ● *Le développement du mécénat d'entreprise* reste un des objectifs du président sortant, qui, d'une manière générale, reste partisan du libéralisme en matière de production culturelle.	● M. Mitterrand a développé ses intentions lors d'un colloque à l'UNESCO : « Non à la politique de rentabilité, aux taux d'écoute et aux sondages, à la concentration des pouvoirs de décision ; oui à l'attribution de vrais moyens » sont les grandes lignes de la politique proposée. Des *projets concrets :* un pacte national pour la culture, la création d'une cité internationale de la musique, des écoles européennes de cinéma et de chant, une académie franco-latine, une loi-programme pour l'éducation artistique. ● *Des mesures :* retour au prix unique des livres, dont la T.V.A. devrait être réduite, tandis que la T.V.A. sur les disques serait alignée sur celle des livres. Favorable à une augmentation sensible de la part du budget de la culture, le candidat socialiste n'envisage pas pour autant de décourager le mécénat. ● *Décentralisation,* mais c'est à l'Etat, en matière de théâtre comme de musique, de fournir le premier effort. Lecture publique : « irriguer l'ensemble du pays ». ● *En matière d'édition comme en d'autres,* M. Mitterrand reste hostile à toute concentration des moyens. D'une manière générale, la création, plus que le patrimoine, est un des thèmes constants du programme socialiste.
	RADIO-TÉLÉVISION	● *Maintien du monopole de la diffusion et de la programmation* pour limiter la publicité et garantir la qualité des émissions. Ni nouvelles radios privées ni radio libres, sauf certaines dérogations spéciales.	● *Maintien du monopole de la diffusion.* Maintien du monopole de la programmation dont l'indépendance serait assurée par un conseil de la radio et de la télévision, chargé de veiller au respect du pluralisme. Mais autorisation des radios libres pour lesquelles serait cependant établi un « cahier des charges » définissant des normes pour la publicité et l'accessibilité à tous des ondes.

Le cho

L'élection **présidentielle**

Le choix

(Suite de la première page.)

Le premier risque, celui de la dissolution, est, dans son principe, négligeable, à moins de mettre en cause la notion même d'alternance. Tôt ou tard, la France élira un président socialiste alors que la majorité parlementaire sera de droite, ou, à l'inverse, un président *conservateur alors* qu'une majorité de gauche siégera à l'Assemblée nationale. Dans un cas comme dans l'autre, la seule solution serait la dissolution. Ou bien l'épreuve de force. Un régime *à la fois présidentiel et* parlementaire suppose une harmonie aussi parfaite que possible entre la majorité présidentielle et la majorité parlementaire, et, si la fin du septennat a été si pénible, *c'est précisément parce que* ces deux majorités divergeaient.

Le second risque et le premier épouvantail est celui de la présence de communistes au gouvernement. Bien que l'opinion ait sensiblement évolué à ce sujet, la méfiance demeure grande à droite et, *parfois même à gauche*. M. Giscard d'Estaing a invoqué le précédent de 1946-1947. Mais, trop souvent, il arrange l'histoire contemporaine à sa façon. Ce ne fut pas alors l'ordre communiste, *puis le désordre socialiste. Le désordre*, c'est-à-dire les grèves, n'a commencé que six mois après l'exclusion des communistes. Et ce désordre était dû moins aux socialistes, qui, après avoir rétabli l'ordre, *allaient d'ailleurs quitter*, pour près de dix ans, la direction du gouvernement, qu'à l'exploitation par les communistes d'une situation sociale confinant à la misère.

Il y a, certes, dans les mêmes années, des précédents à l'étranger. L'ordre communiste s'y est établi, dont les socialistes ont été les premières victimes. Mais l'armée soviétique était proche, et on doute que *M. Giscard d'Estaing* puisse soupçonner Moscou de vouloir fomenter un nouveau coup de Prague à Paris.

Qu'en est-il aujourd'hui en France ? Etant donné son *affaiblissement électoral — et* interne — le parti communiste peut-il revendiquer une aussi large présence, exercer une aussi forte pression, qu'on le disait avant le premier tour ? La question ne se *poserait vraiment qu'après* les élections législatives, au vu de leurs résultats et du contrat de gouvernement qui aurait été conclu. Mais on comprend que, compte tenu de l'organisation du parti communiste, de ses *relais* syndicaux, de ses *méthodes* faites à la fois d'habileté et d'obstination, on puisse récuser dès maintenant, et par principe, sa participation au gouvernement. Encore faut-il admettre du même coup que, à moins de rétablir la représentation proportionnelle — condition nécessaire, *mais non suffisante*, d'une autre alternance — refuser à jamais la participation communiste, c'est accepter à jamais le règne de la droite.

***

Reste, si l'on peut dire, l'essentiel, c'est-à-dire la politique du *prochain septennat*, dont il a été trop peu question, de part et d'autre, *au cours de* la campagne.

M. Giscard d'Estaing a ajouté, depuis le premier tour, l'amélioration du cadre de vie *et surtout la lutte contre la* bureaucratie dont M. Chirac avait fait l'un des thèmes majeurs de sa campagne. La bureaucratie est l'un des effets de la centralisation excessive du pouvoir. Or, au bout de son septennat, le président sortant ne semble pas vouloir y mettre un frein, sauf par des faux-semblants. Un *exemple : transférer* la tutelle financière des collectivités locales du préfet *au* trésorier-payeur général *ne changera rien. L'un et l'autre* sont des agents de l'Etat. C'est *tout* le débat entre la *décentralisation* et la déconcentration, débat qui n'est pas seulement de mots mais de fond. En décentralisant, l'Etat *se dessaisit ; en déconcentrant*, il délègue.

En réaction contre le giscardisme, la gauche *s'écarte* de sa tradition jacobine. Car jamais le pouvoir exécutif n'a autant contrôlé, directement *ou indirectement, l'économie*, la grande industrie, l'information. Jamais il n'a autant centralisé la vie sociale et administrative. L'élection au suffrage universel des conseils *régionaux*, l'accroissement des *pouvoirs des assemblées* élues, la *décentralisation* des grands services publics, l'autogestion — plus facile à prôner qu'à réaliser — sont autant de remèdes propres aux excès de la centralisation *et de l'étatisation. L'étude de* ces réformes pourrait être engagée sans trop tarder.

Il y a ensuite une série de mesures sociales que le nouveau gouvernement pourrait prendre par décrets. Encore seraient-elles *négociées*, l'augmentation du SMIC avec les organisations syndicales, la *réduction de la durée du* travail avec les « partenaires sociaux ». Un calendrier devrait, de toute façon, être établi, car si l'augmentation des *dépenses* doit être immédiate, l'adoption des recettes *correspondantes ne le sera* évidemment pas.

La nécessité de procéder à des élections législatives pour avoir la *majorité de sa politique*, le manque de temps et, bien évidemment, le respect *de la Constitution empêcheraient* le nouveau président d'engager rapidement les réformes de structure qu'il juge indispensables.

Quant aux *nationalisations*, dont en dehors de la sidérur*gie et de la grande industrie* d'armement, l'urgence *n'est* pas évidente, le débat serait d'autant plus long qu'il serait *non* seulement politique, mais technique. Pour éviter ou atténuer le risque d'étatisation, le *manifeste socialiste* récuse en effet « *tout monopole d'Etat* ». Comment nationaliser sans étatiser ? La question demande une étude approfondie et une ample réflexion.

***

Collectivisme ? Non. *A moins de lire de travers le* projet socialiste ou d'admettre que les mots et les définitions n'ont plus aucun sens.

Changement de société ? Non. A moins de considérer que la France a changé de *société à la suite des* réformes économiques et sociales du Front populaire en 1936 et de la Libération en 1945-1946.

Changement de politique ? Oui. La difficulté est que, pour *en mesurer exactement la* portée, il faudrait savoir ce que le futur gouvernement serait en mesure de faire voter *par* la future majorité. Les élections législatives seraient à cet égard plus décisives *encore que l'élection* présidentielle. Ainsi le veut le jeu des institutions.

En tout cas, on le sait, la relève est prête. Faut-il attendre ?

JACQUES FAUVET.

En bref

● *La commission des sondages* a demandé au parquet de Paris, mercredi 6 mai, d'engager des poursuites contre Europe 1 « *pour avoir diffusé des résultats de sondages relatifs à l'élection présidentielle, en violation de l'interdiction légale* ». La diffusion de résultats de sondages est interdite pendant la semaine précédant le scrutin. La commission reproche à Europe 1 d'avoir fait état d'enquêtes d'opinion à deux reprises le 6 mai.

● *Les voix des « verts ».* — L'article consacré, dans *le Monde* du 6 mai, au report des voix obtenues par le candidat écologiste Brice Lalonde comportait une erreur : à Golfech (Tarn-et-Garonne), où doit être construite une centrale nucléaire, le candidat des « verts » n'a pas obtenu un score inférieur à sa moyenne nationale (3,87 %) comme nous l'écrivions, mais au contraire, trois fois supérieur à celle-ci, c'est-à-dire 37 des 317 suffrages exprimés dans la commune (11,67 %).

● ERRATUM. — Dans le « Au jour le jour » de Michel Caste, « Identité de vues », dans *le Monde* du 7 mai, il fallait lire : « *M. Giscard d'Estaing a semblé admettre que M. Mitterrand serait à l'Elysée, et ce dernier paraissait tellement y croire qu'il a même précisé à M. Giscard d'Estaing qu'en tant qu'ancien président de la République il siégerait au Conseil constitutionnel.* »

POLITIQUE

Les prises de position

En faveur de M. Giscard d'Estaing

● *Le Mouvement pour l'indépendance de l'Europe*, que dirigent MM. Olivier Guichard et Alain Ravennes, indique :

« *Depuis sa fondation, en 1968, le Mouvement pour l'indépendance de l'Europe a toujours soutenu les grandes lignes de la politique européenne poursuivie par la V[e] République, sous l'impulsion du général de Gaulle : une Europe solidaire, respectueuse de ses identités nationales, maîtresse d'elle-même.*

» *Le M.I.E. rappelle que le candidat socialiste, M. Mitterrand, a toujours combattu cette politique et les grandes décisions qu'elle comportait, qu'il s'agisse du départ de l'OTAN, de la force nationale de dissuasion nucléaire, du système monétaire international, etc...*

» *Le M.I.E. souligne que le parti socialiste est incapable de formuler une politique européenne cohérente : là comme ailleurs, les « mitterrandiens » adoptent l'équivoque et le flou tandis que le CERES défend une option neutraliste et que d'autres courants demeurent atlantistes. Cette inconsistance socialiste est considérablement aggravée par les perspectives d'alliance avec un parti communiste fondamentalement aligné sur l'impérialisme soviétique.*

» *Enfin, les conceptions économiques du candidat socialiste mettraient à l'évidence la France hors d'état de rester un partenaire efficace et respecté de la Communauté économique européenne.*

» *C'est pourquoi, s'il s'est refusé, par souci d'unité, à exprimer une préférence au premier tour, le Mouvement pour l'indépendance de l'Europe appelle à présent tous les citoyens attachés à l'indépendance nationale et à la construction européenne à apporter leur suffrage à M. Valéry Giscard d'Estaing.* »

● *M. Jean Thèves*, président de la chambre de commerce et d'industrie de Paris, a adressé à l'ensemble des chambres de commerce et d'industrie un appel en faveur du président sortant.

● *La Fédération des syndicats professionnels de l'enseignement libre catholique* ; M. Christian Cappe, secrétaire national du Mouvement des jeunes pour la liberté d'enseignement ; l'Union nationale inter-universitaire ; la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement libre de Paris.

● *M. Pierre Daniel*, président de l'Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (UNAPEL) a déclaré : « *Avec M. Valéry Giscard d'Estaing l'enseignement catholique est assuré de pouvoir accomplir sa mission nationale et sa mission d'Eglise.* » Reprochant au candidat socialiste de vouloir « *mettre en place un grand service public et laïc de l'éducation nationale*, il a ajouté : « *les parents d'élèves de l'enseignement libre (...) refuseront leurs voix à M. Mitterrand. Ils savent aussi que tout vote blanc est un vote nul qui ne sert à rien. Ils seront suivis, nous en sommes sûrs, par tous ceux qui estiment que la liberté de l'enseignement est à la base de toutes les libertés et que cette liberté n'a disparu que dans les pays à régime collectiviste ou totalitaire.* »

● *La Fédération nationale de la propriété agricole* ; le Centre national des coopératives de gestion immobilière.

En faveur de M. Mitterrand

M. PIERRE BOUTANG : contre la réaction de la peur.

M. Pierre Boutang, écrivain, ancien directeur de *la Nation française* (royaliste), a déclaré :

« *Contre la politique du pire et contre la réaction de la peur, je vote Mitterrand.*

» *Le pire c'est Giscard. On juge l'arbre aux fruits : le chômage, l'inflation, la pourriture de l'argent. (...)*

» *On nous dit d'accepter ce pire pour que la France reste en état de grâce, c'est-à-dire maintienne hors d'existence politique et d'état de nuire quelques millions de Français qui votent encore communiste.*

» *Cette réaction de peur, cette exploitation de la peur par la mauvaise foi, me dégoûte...*

» *J'élimine Giscard aussi fort que je peux en votant Mitterrand. Je soigne la peste. Quant au choléra dont on me menace, je n'y crois pas, et nous verrons bien !*

» *Le comte de Paris, que son principe place au-dessus du choix qui nous est proposé, vient de le dire en son message du 1[er] mai : « Nous ne pouvons savoir où le » changement nous conduirait. » Nous ne voyons que trop où le » statu quo nous amène.* »

● *L'Association des juifs de gauche* appelle à voter pour M. François Mitterrand, « *seul candidat*, déclare-t-elle notamment, *capable de lutter véritablement contre les activités racistes et antisémites et d'œuvrer pour la paix au Moyen-Orient pour la reconnaissance mutuelle des peuples palestinien et israélien et leur autodétermination.* »

● *Mme Françoise Giroud*, ancien secrétaire d'Etat, déclare notamment, dans une interview publiée par *les Nouvelles littéraires* : « *C'est parce qu'à la fin on est toujours vaincu quand on a peur que je donnerai à François Mitterrand non pas un chèque en blanc et moins encore un chèque en rouge, mais, simplement, ma voix.* » Estimant que le président sortant recourt à l' « *atout peur* », elle ajoute : « *Et s'il réussit ? Cela signifiera que, s'ajoutant aux 28 % des voix qui lui sont acquises, il se sera trouvé 22 % et quelque électeurs pour mettre dans l'urne ce qu'il faut bien appeler le bulletin de la peur. (...) Par quel miracle (...) tout ce dont nous avons si furieusement besoin surgirait-il d'une demi-France accablée et d'un quart de France couarde ?* »

● *Trente-six militants écologistes*, dont M. Yves Lenoir, membre de la commission énergie du Réseau des amis de la terre (RAT), et plusieurs autres membres du RAT, ainsi que les groupes de Bordeaux et Menton, appellent à sanctionner la « *politique autoritaire et coûteuse* » de M. Giscard d'Estaing dans le domaine de l'énergie.

● *M. Michel Colucci, dit Coluche*, indique, dans une interview publiée par *les Nouvelles littéraires*, qu'il votera Mitterrand. « *Je voterai par intérêt, sans quoi je serais un con* », ajoute l'artiste, pour lequel « *Mitterrand, le candidat anti-Giscard, devrait gagner, pas à cause de lui ou de son programme, mais parce que personne ne veut plus de Giscard* ».

Le CRIF réclame la fermeture du bureau de l'O.L.P. à Paris et une initiative française pour relancer le processus de Camp David

M. François Mitterrand a reçu, mercredi 6 mai, au siège du P.S., les dirigeants du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), conduits par leur président M. Alain de Rothschild.

A l'issue d'un entretien d'environ une heure, le président du CRIF a indiqué qu'il avait remis à M. Mitterrand, comme l'avant-veille à M. Giscard d'Estaing, une liste de dix mesures sur lesquelles le CRIF souhaite que les deux candidats se prononcent publiquement. Le candidat socialiste a fait savoir qu'il donnerait ses réponses dès le lendemain. M. Alain de Rothschild, en rendant publique la liste de ses propositions, a souligné que « *le CRIF n'a jamais donné et n'a pas l'intention de donner de consignes de vote pour l'élection présidentielle* ».

Les dix mesures proposées pour lesquelles le CRIF attend la réponse des candidats sont les suivantes :

« 1. *Publication officielle de tous les résultats des enquêtes sur tous les attentats terroristes et racistes, notamment celui de Copernic, et des suites policières, judiciaires et diplomatiques données à ces affaires.*

» 2. *Insertion dans les programmes d'enseignement à tous les niveaux de cours portant sur les apports culturels des minorités, le caractère aberrant de tous les racismes, l'histoire des persécutions raciales, du génocide et de la Résistance.*

» 3. *Réaffirmation de la liberté et des moyens d'assurer le pluralisme de l'enseignement dans le respect du principe de laïcité de l'éducation nationale.*

» 4. *Abrogation de la circulaire du 9 mai 1980, qui viole les principes de la loi anti-boycott du 7 juin 1977 votée à l'unanimité par le Parlement.*

» 5. *Révision de la politique de vente d'armements, qui conditionne trop souvent les grandes options internationales de la diplomatie française.*

» 6. *Arrêt total des livraisons d'uranium enrichi susceptible, même à terme, d'être utilisé à des fins non pacifiques.*

» 7. *Soutien affirmé, notamment dans les instances internationales, aux accords de paix israélo-égyptiens issus du processus de Camp David et démarches diplomatiques en vue de relancer et d'étendre, par la négociation, le salutaire processus de Camp David.*

» 8. *Initiative d'une convention internationale pour la prévention et la répression du terrorisme, et pour la condamnation des crimes contre l'humanité, commis par les Etats, même sur leurs propres ressortissants dissidents.*

» 9. *Fermeture du bureau de l'O.L.P. à Paris.*

» 10. *Invitation en France du président ou du premier ministre d'Israël, après les deux cent trente-huit chefs d'Etat reçus à Paris depuis 1974, et prochain voyage du président de la République française en Israël.* »

Dans un communiqué publié le 6 mai le Renouveau juif maintient que M. Valéry Giscard d'Estaing a observé Israël à la jumelle depuis le territoire jordanien lors de sa visite dans les pays arabes, en mars, même si toute photo avait été interdite à cette occasion.

Après l'appel de M. Chirac

(Suite de la première page.)

Puis on avait dit que le maire de Paris se tairait jusqu'au 10 mai. Il n'a pu se taire et s'est en quelque sorte trouvé devant la nécessité d'intervenir à nouveau.

M. Georges Marchais avait consacré une bonne partie des interventions de sa campagne à critiquer sévèrement M. François Mitterrand. Le comité central de son parti a appelé à voter au second tour pour le candidat socialiste.

Les deux camps se regroupent, et c'est pour chacun des deux une obligation : il n'y a pas de place ailleurs qu'à droite ou à gauche. En 1974, au terme de plusieurs années de dure navigation entre la majorité et l'opposition, M. Lecanuet avait lancé aux journalistes, après leur avoir annoncé son ralliement à M. Giscard d'Estaing : « *Eh bien ! maintenant, je ne vous entendrai plus me demander à chaque élection pour qui je me désisterai au second tour !* »

Il n'y a pas de place ailleurs qu'à droite ou à gauche, et c'est bien, en 1981, ce qu'a manifesté l'électorat dès le premier tour de cette élection présidentielle. La netteté de cette manifestation est telle que, pour les leaders politiques absents au second tour, la question n'est plus tant de choisir son camp que de rejoindre publiquement le camp vers lequel s'est porté leur électorat. Et cela quelles que soient les réserves des appareils. Mais, au P.C. comme au R.P.R., on traîne certainement les pieds, car ce n'est pas de gaieté de cœur que de tels réajustements s'opèrent. Mais on sait bien qu'il n'est rien à opposer à cette loi.

Ménager l'avenir

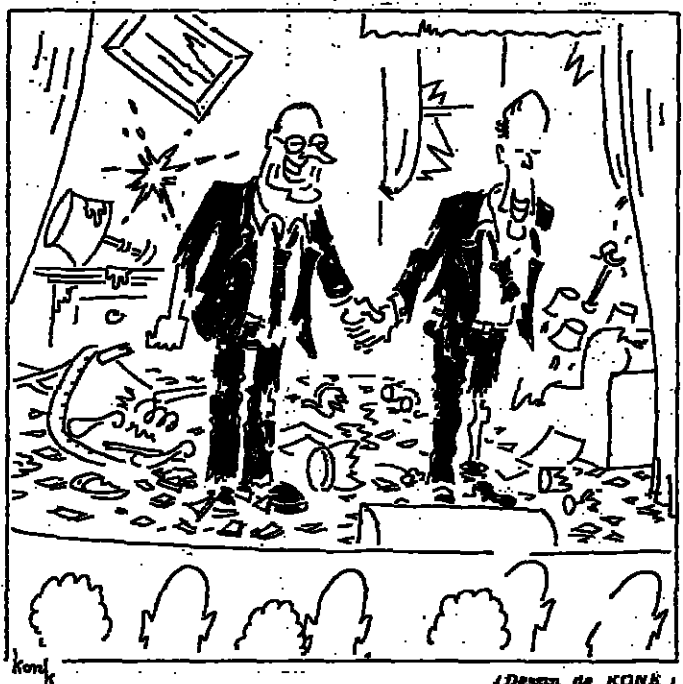
Certes, on relèvera qu'à gauche les communistes ne se sont sans doute pas lancés dans une mobilisation à outrance en faveur de M. Mitterrand. On remarquera aussi que les porte-parole du parti ne cessent d'émettre des réserves sur les capacités qu'a le candidat socialiste d'attirer à lui les suffrages communistes. Les dirigeants se défendent de leur tiédeur sans trop d'insistance et donnent surtout l'impression qu'en soulignant quotidiennement l'insuffisance des efforts de M. Mitterrand ils se prémunissent contre les commentaires et les analyses qui suivraient des reports incomplets de voix communistes. Si ces transferts se révèlent médiocres, le P.C. dira le 11 mai : on vous avait averti. François Mitterrand s'est plus attaché à récupérer les suffrages de M. Chirac que ceux de M. Marchais.

Certes, on relèvera aussi, à droite, que la nouvelle prise de position de M. Chirac n'est pas aussi claire et nette, par exemple, que celle de M. Debré. Le leader gaulliste s'est bien gardé de prononcer la phrase « il faut voter pour M. Giscard d'Estaing ». Son initiative est essentiellement une manière de ménager l'avenir, que M. Giscard d'Estaing soit réélu ou non, et elle est sous-tendue par des considérations d'ordre tactique et personnel que l'on ne saurait sous-estimer.

Il n'en demeure pas moins que l'impression produite par les prises de position, d'un côté comme de l'autre, est que les rassemblements s'opèrent. Quelles que soient les lenteurs que l'on devine au P.C., la gauche apparaît désormais regroupée autour de M. Mitterrand.

Quelles que soient les réticences que l'on peut percevoir dans les propos de M. Chirac ou dans les réserves des dirigeants du R.P.R., la droite paraît bel et bien rassemblée derrière son candidat. Et il ne peut en être autrement.

La netteté des appels de M. Giscard d'Estaing aux gaullistes, l'insistance avec laquelle il dit vouloir tenir compte de leurs préoccupations, conduisent à s'interroger sur la politique économique qui serait engagée en cas



(Dessin de KONK.)

de reconduction de l'actuel président de la République : prendrait-on en considération les thèses du R.P.R. en faveur de la relance ? La défense du franc quitterait-elle le rang des premières priorités ? La politique de M. Barre passerait-elle au registre des *profits et pertes* ? S'il a affirmé vouloir tenir compte de certains souhaits des chiraquiens (lutte contre la bureaucratie, libération de l'entreprise individuelle), M. Giscard d'Estaing n'a, en revanche, jamais déclaré publiquement qu'il entendait *modifier sa politique économique*. M. Chirac a pourtant pris acte, mercredi soir, de son intention de « *relancer la production* ».

Extrapolation de l'ancien président du R.P.R. ? On ne sait. Il reste que certains milieux financiers *attachés à la politique de* l'actuel chef du gouvernement ne manquent pas de manifester une inquiétude. De son côté, Mme Françoise Giroud, ancien secrétaire d'Etat, et qui a décidé de voter pour M. Mitterrand, ironisait, jeudi matin à Europe 1, sur le fait que M. Chirac paraissait tout désigné pour redevenir premier ministre...

La droite regroupée, cela va d'ailleurs au-delà du ralliement des élus gaullistes et de leur chef. L'extrême droite elle-même déconseille de voter pour M. Mitterrand tout en maintenant ses consignes d'opposition à M. Giscard d'Estaing.

En fait, on retrouve le même schéma — et pour cause — qu'en 1965 et en 1974 : dans un des camps, celui de la majorité, ce n'est pas tant l'adhésion au candidat qui compte que le rejet du candidat de l'autre bord. Le mot d'ordre qui prévaut est « contre Mitterrand » beaucoup plus que « pour Giscard ».

Le chef de l'Etat lui-même joue sur ce tableau-là. Dans la conclusion de son face-à-face avec M. Mitterrand, il avait certes usé de l'argument relatif à son propre changement personnel, mais la constante de toute sa campagne du second tour consiste bien à faire admettre aux électeurs indécis la nécessité de rejeter le candidat socialiste. Au cours de l'émission de la campagne officielle, mercredi soir, il n'a cessé de mettre en évidence les incertitudes qu'entraînerait, à son avis, l'élection du représentant du P.S. (pour cela il ne s'est pas privé de prendre quelques libertés avec la réalité du programme socialiste).

Au cours de ses discours, à Barbezieux et à Nantes, il s'est attaché à démontrer aux centristes et aux radicaux que leur intérêt ne pouvait se trouver dans la victoire de M. Mitterrand.

Pour les giscardiens, là réside, en ce milieu de semaine, la véritable incertitude. Nombre d'entre eux considèrent que la question du ralliement de la grande majorité des gaullistes ne se posait plus, avant même que M. Chirac décide d'intervenir une seconde fois. On est même porté à considérer, rue de Marignan, que cette nouvelle déclaration a plutôt été provoquée par la netteté des prises de position antérieures de la plupart des parlementaires R.P.R. et que le maire de Paris s'est contenté de faire « *le nécessaire et pas plus* » pour ne pas se couper de ses élus.

En revanche, — et cela explique *les efforts déployés à Barbezieux*, — on n'est pas encore certain des suffrages centristes. Aux confins des deux camps, aussi marqués soient-ils, existe jusqu'au dernier moment cette frange de citoyens dont il faut arracher le concours. Or on devine que ce concours n'est jamais assuré à un président sortant, et la crainte des giscardiens est bien que M. Giscard d'Estaing, s'il est battu, doive sa défaite à des électeurs du centre gauche « *qui n'auraient rien d'autre à lui reprocher que d'avoir été à l'Elysée pendant sept ans* ».

NOËL-JEAN BERGEROUX.

LES SUITES DE L'ATTENTAT DE LA RUE COPERNIC

La douleur des Bouissou

Ce devait être une phrase comme : « *Les Français ont le droit de tout savoir* ». Ces mots, ou presque. Peut-être une phrase plus élégante, mais ce n'est même pas sûr. M. Giscard d'Estaing, « citoyen-candidat », parlait dans une réunion publique. Et cette phrase, cette phrase seule, est entrée dans la tête de M. Bouissou, gérant de société, dont le fils Philippe, vingt et un ans, est mort déchiqueté, le 3 octobre 1980, par la bombe de la rue Copernic. C'était M. Giscard d'Estaing, mais cela aurait pu être un autre représentant des pouvoirs publics. En cette circonstance, M. Bouissou se moque bien de la politique et de ses promesses obligées.

Depuis le 3 octobre, il ne sait rien. Rien de plus que ce que lui apprennent les journaux qu'il ne lisait pas avant. Rien de plus que ce que les autorités ne daignent pas lui dire. Il est loin le temps — sept mois — où l'on faisait élégamment savoir à M. Bouissou et à sa femme que des « personnalités » assisteraient aux obsèques de leur fils. On leur glissait alors de touchants « *n'hésitez pas, je me tiens à votre disposition* ». M. Bouissou, aujourd'hui, parle avec douleur de ces « *notables qui sont venus faire des mondanités, des salamalecs...* ».

Ce couple ne demandait pourtant pas l'impossible : les vêtements de leur fils et la communication de son rapport d'autopsie. C'était le 11 octobre. Depuis, rien. Pas un mot. « *On ne devrait pas*, disent-ils, *laisser les gens comme ça. C'est inhumain. C'est inique* ». Dans ce désert, deux lettres seulement —, en date du 4 novembre et du 13 février — du service du contentieux de la préfecture de police de Paris. Une offre de règlement amiable de cet encombrant dossier : 50 000 F pour madame, 50 000 F pour monsieur.

La préfecture aurait bien aimé qu'on réponde positivement à cette lettre. M. et Mme Bouissou, eux, éprouvent seulement le désir qu'on réponde à la leur, en date du 16 mars. Il s'agit d'une requête gracieuse auprès du ministre de l'intérieur : « *(...) L'instruction de cette affaire ayant été confiée à la Cour de sûreté de l'Etat, le secret qui entoure le déroulement de cette procédure ne nous permet pas de participer à la recherche de la vérité, en tant que parties civiles* ». Et ainsi de suite. En clair, M. et Mme Bouissou demandent qu'on les informe, qu'on leur dise, enfin, ce qu'il en est de cette enquête qui se perd, ont-ils lu, dans les sables *du Proche-Orient*.

Car ce gardien de la paix un peu cavalier, qui laissa pour message à leur concierge : « *Vous direz à M. et Mme Bouissou que leur fils est décédé* », c'était un peu court. Cet autre policier qui leur téléphona pour savoir s'ils voulaient récupérer *l'épave de sa moto ou signer une décharge*, un peu court aussi. Ils attendaient, et attendent toujours, autre chose. « *On enrage d'être laissés dans cette ignorance* », répètent-ils.

Complet de couleur sombre, ruban noir au revers de la veste, M. Bouissou ne veut pas croire au « piétinement » de l'enquête. « *Avec deux cents morts comme cela aurait pu arriver, on aurait retrouvé l'assassin*, assure-t-il. *On aurait immédiatement bloqué toutes les frontières. Mais pour quatre morts...* » Il ajoute : « *Qu'on ne me dise pas qu'il n'y a pas carence de la police. Ce n'est pas vrai ! C'est le résultat qu'on juge* ». Ce père et cette mère d'un fils unique, prisonniers de la lucide déraison du désarroi, attendent la moindre des politesses : une entrevue.

LAURENT GREILSAMER.

L'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Des interprétations divergentes de la loi au sujet des « radiés d'office »

La mairie de Paris a fait apposer sur les panneaux d'information une *affiche destinée à alerter* les quelque vingt-huit mille Parisiens qui ont eu la désagréable surprise, en se présentant aux urnes dimanche 26 avril, d'apprendre qu'ils avaient été radiés d'office (*le Monde* du 30 avril) que ceux-ci pouvaient se faire réinscrire pour le deuxième tour en se présentant, munis d'une pièce attestant du lieu de leur domicile, devant le juge d'instance de leur arrondissement. Le juge d'instance a, en effet, la possibilité, en vertu de l'article L 34 du code électoral, de réinscrire sur les listes électorales « *ceux qui ont été radiés sans observation des formalités prescrites par les articles L 23 et L 25* ». Cependant, l'article L 57 précise : « *Seuls peuvent prendre part au deuxième tour de scrutin les électeurs inscrits sur la liste électorale qui a servi au premier tour de scrutin* ».

Tout dépend alors de l'interprétation que font les magistrats, saisis des litiges, de ces deux articles du code électoral. Certains, estimant que les formalités ont été accomplies par l'envoi d'une lettre recommandée portant notification de la radiation, refusent de réinscrire ceux qui ayant déménagé n'ont pu recevoir ce courrier. D'autres acceptent néanmoins de réinscrire ceux qu'on appelle les « partis sans laisser d'adresse », dans la mesure où ces électeurs n'ont pas quitté l'arrondissement, et dans certains cas, rares il est vrai, s'ils sont toujours domiciliés à Paris. En résumé donc, la possibilité pour les « radiés » de voter lors du deuxième tour dépend exclusivement de la décision des juges d'instance devant lesquels ils doivent se présenter.

Autant de déplacements et de formalités qui découragent les citoyens devant quelquefois la mauvaise grâce des autorités administratives. Les témoignages en ce sens sont nombreux. Mais leur situation juridique d'électeur ne se trouve en rien éclaircie par les jurisprudences contraires du Conseil d'Etat et de la Cour de cassation. Cette dernière juridiction a toujours fait une application stricte de l'article L 57 du code électoral. Notamment dans deux arrêts en date du 23 octobre 1974 et du 5 juillet 1978. En revanche, le Conseil d'Etat, dans une décision du 7 décembre 1977 à propos d'élections municipales à Pont-de-Labeaume (Ardèche), a estimé que l'article 57 du code électoral avait édicté « *dans le but d'empêcher que la révision annuelle des listes électorales voit apporter des modifications dans la composition du corps électoral au cours d'une même élection, mais qu'elle ne peut faire obstacle à ce que des électeurs, qui justifient par une décision du juge d'instance de leur droit à être inscrits sur la liste électorale soient admis à voter au second tour, alors même qu'ils n'auraient pu voter au premier, à raison de l'époque à laquelle est intervenue la décision du juge...* »

Cette dernière, en date du 17 mars 1977, avait été rendue entre les deux *tours des élections* municipales.

En conclusion, les radiés d'office, s'ils n'ont pas obtenu satisfaction devant le juge d'instance dont la décision est souveraine, ne pourront que se pourvoir en cassation. Mais ils n'auront pu participer à aucun des deux tours de l'élection présidentielle.

MICHEL BOLE-RICHARD.

Lire page 34 :
LE COMMUNIQUÉ OFFICIEL DU CONSEIL DES MINISTRES

Election présidentielle

CRIF réclame la fermeture bureau de l'O.L.P. à Paris ... pour relancer processus de Camp David

Le Monde DES LIVRES

Gaston Miron, poète québécois

Forger son identité

A cinquante-trois ans, le *plus écouté des poètes* québécois, Gaston Miron, n'a rien perdu de sa verve juvénile ni de cet aspect, si séduisant en lui, de vagabond citadin. *Pour la première fois,* il consent à publier ses poèmes en France ; c'est que, conscient de leur utilité civique — il faudrait dire : anticivique, — il a préféré jusqu'ici les réserver à ce Québec qu'il a, plus que personne dans les milieux littéraires, contribué à transformer.

Sa poésie est furieusement « engagée », la principale question étant assortie de trois *refus : il faut que la Québec* affirme son identité, sans plus être anglais, sans redevenir français à la mode de Paris et sans être américain à la mode de Washington. La *définition* perpétuelle du Québec est la *première affaire* de Gaston Miron.

Certains poètes de là-bas n'y vont pas de main morte, et préconisent un langage nouveau, *artificiel ou exagérément local* : un *néo-joual* assorti d'expressions ou *pop* ou *beatnik*. Gaston Miron, à cet égard, est un modéré : son « québécois » garde au français ce qu'aucun autre poète ne maintient comme lui : *une dimension chantante.* Et il n'oublie pas l'état géographique du paysage canadien : la solitude, la forêt, les fleuves, la *neige*, les trois océans. Son *message — car il y en a un* dans chaque page — est à la fois fort et délicieux.

★ L'HOMME RAPAILLÉ, de Gaston Mirons. Maspero, 189 F.

ALAIN BOSQUET.

« Mes ancêtres étaient des coureurs des bois »

Gaston Miron est venu à Paris pour la sortie de « l'Homme rapaillé ». De l'entretien qu'il a donné à André Laude émerge le portrait d'un homme pour qui « la poésie nous fait être et nous pose dans la durée ».

« Au commencement du poète il y a l'enfance...

— Oui, là-bas, à Sainte-Agathe-des-Monts, dans les Laurentides, où je suis né en 1928, dans ces « pays d'en haut », au nord de Montréal. Mes ancêtres étaient des coureurs des bois, des trappeurs, des défricheurs, des paysans. C'est là que j'ai commencé à prendre conscience. Mais je n'ai connu d'abord que des émotions, des perceptions vives qui, plus tard, longtemps après, se cristalliseront en poème. Je vivais alors dans un monde naturel : la montagne, la forêt, les lacs. J'étais en proie à un sentiment de bien-être, de beauté. Je sentais aussi des choses sur le plan social, plus ou *moins confusément.*

— S'agissait-il déjà d'un sentiment de différence »?

— *Sans doute.* Je découvrais que le Canadien français était perçu à Sainte-Agathe comme un citoyen de seconde zone. Sainte-Agathe était un microcosme singulier : une population canadienne française cernée *par une vaste population anglophone* qui grossissait encore plus l'été, avec les touristes. Il y avait donc des conflits de langue. Je ne savais pas l'anglais. Je comprenais *assez clairement que les* valeurs dominantes du monde anglophone fascinaient plus ou moins les miens. Ça me révoltait beaucoup. Mon père baragouinait l'anglais. Dans la rue, il m'arrivait d'entendre dans mon dos : *« Maudit Canadien français, rentre chez toi ! »* Je commençais à devenir nationaliste.

— Et l'écriture ?

— L'écriture c'est plus tard. Vous savez, j'ai toujours éprouvé une sorte de culpabilité vis-à-vis de l'écriture. Mon grand-père était analphabète, c'était ce que j'appelle un « ouvreur de pays ». Il me disait souvent : « *Quand on ne sait ni lire ni écrire, on est toujours dans le noir.* » Jusqu'à l'âge de douze ans je n'ai connu que *les livres de classe,* j'ignorais totalement Jules Verne. Puis il y eut quelques « Signes de piste », *et les deux* livres hérités de ma grand-mère, que ma mère nous lisait les soirs d'hiver : *Geneviève de Brabant* et *Pierre Cholet, l'enfant perdu et retrouvé.*

» L'écriture est venue quand je me suis éloigné de Sainte-Agathe pour entrer dans une institution religieuse. L'éloignement, l'ennui, la nostalgie pour mes « beaux lacs », ont fait que je me suis mis à écrire, des poèmes sur la nature d'abord. Mais je ne savais pas ce que c'était un poème. J'ai même été puni une fois à cause de ça. Un professeur découvrant mes écritures déclara péremptoirement : *« Vous ne suivez pas les règles. »* Et il me condamna à apprendre par cœur un traité de versification.

— Cette éducation religieuse vous a-t-elle marqué en profondeur ?

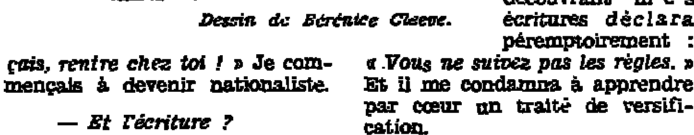
— *Non, pas au-delà de ces* années. C'est devenu un héritage culturel.

— Souvent le poète meurt dans l'individu, au sortir de l'adolescence. Chez vous ce fut le contraire. Y a-t-il eu choc décisif ?

— J'étais à Montréal, c'était en *1947-1948*. Je faisais l'apprentissage de l'humiliation, de la pauvreté, mais aussi de la littérature. Je découvrais les poètes québécois de la fin du XIXe siècle et du début du XXe comme Alfred Desrochers, Nelligan. Je *me sentais étranger dans mon* pays. Il y avait en moi un mal-être que je ne parvenais pas à définir, que j'essayais d'exprimer. Et, un jour, dans une librairie, j'ai ouvert au hasard un livre et je suis tombé sur ces vers : *« Tous les pays qui n'ont pas de légende sont condamnés à mourir de froid. »*

ANDRÉ LAUDE.
Propos recueillis par

(Lire la suite page 26.)



Dessin de Bérénice Cleeve.

Au temps jadis à Varsovie

● *L'autobiographie d'Isaac Bashevis Singer*

LE nouveau Singer est arrivé. C'est un bon cru, deux volumes réunis, dans la version française, en un seul : *Un petit garçon à la recherche de Dieu* décrit l'enfance et l'adolescence de l'auteur ; *Un jeune homme à la recherche de l'amour* donne le titre au livre et raconte les débuts à Varsovie du futur prix Nobel de littérature. Ses souvenirs d'Amérique paraîtront ultérieurement. Dans une brève introduction, l'auteur annonce sa couleur : l'amour, la religion et le sexe sont pour lui *« des attributs de la même substance, comme ils l'ont été pour les kabbalistes à travers les générations ».* Vaste programme qui, hélas ! n'est pas toujours évident : *« Dieu est l'union des principes masculin et féminin, désir qui ne peut jamais être totalement comblé. »* En effet, après avoir lu Singer, on peut se demander parfois si les femmes et les hommes sont vraiment les femelles et les mâles d'une même et seule espèce, et si Dieu, qui préside à leur impossible union, n'est finalement que l'attente lancinante d'une vieille promesse oubliée.

Hormis la quête d'amour et de Dieu qu'ils reflètent, ces textes — bien traduits en français par Marie-Pierre Bay et Jacques Robert — sont intéressants à plusieurs autres niveaux : la vie juive avant qu'elle ne soit anéantie pour toujours en Pologne ; les idées et les mouvements nationaux qui y trouvaient, surtout entre les deux guerres, un amplificateur fabuleux : la position de Singer face aux événements annonciateurs du cataclysme ; enfin, et nous ne le suivrons pas toujours sur ce terrain incertain, ses goûts littéraires, ses options, ses rejets, qu'il affirme avec la superbe à laquelle nous sommes habitués.

Isaac Bashevis Singer, fils cadet d'une vieille famille hassidique, est né en 1904, dans un *shtetl*, près de Varsovie. Etude du livre, peur des lendemains menaçants, premières amours enfantines avec Shosha (1), une petite voisine demeurée. C'était, nous raconte-t-il, le temps quand même où un gosse pouvait saisir la parenté entre la kabbale et la cosmologie de Kant et de Laplace. La seule différence était que, selon la kabbale, l'infini se trouvait investi de *« conscience, miséricorde, sagesse et beauté »*, tandis que l'univers des autres n'était qu'un « *Golem mort* ». *La première guerre éclate et* chasse la féerie d'une enfance peuplée de légendes, de striges, de dibbouks. Après Versailles, une végétation impétueuse envahit l'Europe dévastée. Tel un phénix, la Pologne renaît. La révolution fait rage en Russie. La connaissance du monde est bouleversée par de nouvelles connaissances, par de nouvelles théories. On parle beaucoup plus d'Einstein, *de Freud, de Lénine*, que de Maïmonide et du Ba'al Shem. Nous retrouvons Singer, au début des années 20, à Varsovie, où son frère aîné, Joshua, était devenu un écrivain important.

EDGAR REICHMANN.

(Lire la suite page 26.)

(1) Voir *le Monde des livres* du 13 avril 1979.

La finesse de Suzanne Prou

● *Jusqu'où peuvent mener les rêves ?*

LA finesse est la qualité maîtresse de Suzanne Prou : finesse *psychologique*, *finesse* de touche, tissu arachnéen dans lequel elle taille ses histoires. Car elle raconte des histoires, discrètes, cette romancière qui se trouve, aujourd'hui, *à la tête de* quinze titres et de deux prix littéraires : le prix Cazes attribué à *Méchamment les Oiseaux*, en 1972, le prix Renaudot à *la Terrasse des Bernardini*, en 1973. Et voilà quinze ans aussi que *les Palapharis*, son premier livre, nous la faisait découvrir. Ce drôle de mot désignait des ragots de province sous l'influence desquels une tête de malade se montait. Suzanne Prou aimait alors peindre des délires dans des milieux *confinés et précis.*

La réalité a, peu à peu, gagné du terrain dans son œuvre, surtout à partir de *la Terrasse des Bernardini*, où deux femmes d'âge respectable finissaient leur vie *ensemble, dans une ambiguïté*, mauriacienne, de rapports et de sentiments. Leur intimité haineuse ressemblait à un nœud de vipères.

Suzanne Prou n'a pourtant pas renoncé à tirer parti du rêve, non plus qu'à frôler la folie, même si, maintenant ses personnages posent mieux les pieds sur terre. Et elle rêve à partir de tout, c'est ce qui fait son charme. Elle nous a raconté dans son *Rapide Paris-Vintimille* (Mercure de France, 1977), ces voyages lointains qu'elle-même sait accomplir en prenant le métro et en débarquant dans un quartier de Paris inconnu. Sous quels tropiques alors ne se retrouve-t-elle pas ?

Dans *le Voyage aux Seychelles, c'est un tee-shirt violemment* décoré aux couleurs de ces îles qui transporte son héroïne. Comme d'habitude, celle-ci a l'âge canonique d'un professeur de lycée à la retraite ; vieille fille, elle n'a connu d'autre affection *que sa mère, elle l'entoure* encore, sans vivre avec elle, quand, derrière un guichet, elle découvre, sur le corsage d'une jeune postière, le paysage enchanteur.

Le démon, pour nous séduire, emploie, décidément, bien des ruses ! La jeune fille, un peu pauvrette, fascine la vieille demoiselle. Qu'un chagrin d'amour passe, et voilà le sage professeur qui recueille l'oiseau tombé du nid. Avec des élans maternels, lourds d'efforts et de sacrifices mais qui l'arrachent, ô délices, à sa solitude.

Tout se passe bien entre la protégée et la protectrice, jusqu'au jour où le pigeon volage revient au logis. La mère adoptive se sent trahie, elle chasse le garçon que la fille suit : le rêve de maternité s'efface. Peut-être y avait-il autre chose en lui que du pur amour ? Sans trop s'en rendre compte, l'abandonnée *frôle le désastre, puis en guérit.* Troquant alors un rêve pour un autre, plus facile à réaliser, la vieille fille sédentaire s'envole pour les Seychelles où le lecteur, lui, n'atterrira pas.

Cette histoire, très simple et tout de même un peu folle, est la délicatesse même, en ses tensions *intimes, en ses désirs* sous-entendus. Il ne faut pas chercher à qui, de la jeune ou de la vieille, Suzanne Prou donne tort ou raison. Elle est féroce et tendre avec les deux. Et l'aérien *happy end* comme l'insolite point de départ *de cette passion* donnent la mesure de son humour.

JACQUELINE PIATIER.

★ LE VOYAGE AUX SEYCHELLES, de Suzanne Prou, Calmann-Lévy, 158 pages, environ 45 francs.

Le « Journal » de Gombrowicz

Au-delà de tout modèle

LA vocation d'un journal est de couvrir l'actualité la plus immédiate, y compris en littérature. Mais son devoir est aussi de ne pas laisser l'actualité brouiller l'ordre de ce qui compte et qui durera, singulièrement en littérature. Anniversaires et rééditions offrent à cet égard l'occasion d'utiles remises en perspective. C'est le cas, ces jours-ci, avec la parution des tomes I et III du Journal *de Gombrowicz. Comme l'a écrit Maurice Nadeau, qui partage avec Dominique de Roux et Christian Bourgois l'honneur d'avoir révélé Gombrowicz aux Français : « Non seulement on n'en finit pas de le découvrir, mais on n'en finit pas de se découvrir à travers lui. »*

Et d'abord qui est Gombrowicz ? Avec Lowry, Nabokov, Musil, Joyce et quelques autres, il appartient à la cohorte des écrivains apparemment secondaires que seule une poignée d'aficionados ont portés aux nues de leur vivant, mais dont on s'apercevra tôt ou tard qu'ils devançaient et dominaient les autres. Le destin aura aidé Gombrowicz, sinon gâté. Rien de tel pour formuler les grandes questions de ce siècle que de naître en 1904 en Pologne, de gagner l'Argentine en 1939, et de mourir en 1969 à Vence, presque Nobel — presque seulement.

COMME souvent avec les auteurs qui dérangent, on a voulu se débarrasser de lui par des formules agacées : dogmatique iconoclaste, existentialiste anarchisant. Pour avoir l'air au courant, on ajoute d'ordinaire : « champion de l'immaturité », sans trop savoir ce que l'on dit.

La meilleure initiation à l'œuvre de Gombrowicz passe par ses débuts, *Ferdydurke* (collection « 10-18 »). En 1937, soit avant Sartre, il pose à la fois les thèmes de *la Nausée* — angoisse de l'absurde, doutes sur le réel — et les réflexions de *l'Etre et le Néant* concernant le regard d'autrui qui fascine et façonne.

par Bertrand Poirot-Delpech

Le héros devient en effet un enfant parce que son entourage le traite comme tel. D'où un procès rageur des grimaces imposées par l'éducation, au détriment des virtualités inouïes *de l'enfance.*

La Pornographie reprend cette théorie maîtresse que les idées d'absolu ou de progrès bornent nos horizons. Poussant à l'extrême la leçon de Montaigne, de Rabelais et de Rousseau, ses inspirateurs proclamés, l'auteur met en principe la suprématie et la fécondité de l'inachevé et de l'inférieur.

Trans-Atlantique, paru en 1947, substitue ce chauvinisme *de l'inaccompli à tout patriotisme occidental, a fortiori* polonais. Durant l'été 1939, tandis que sa patrie agonise sous les coups conjugués de Hitler et de Staline, l'auteur pousse un jeune Polonais à rompre avec son père et à suivre un homosexuel des bas-fonds de Buenos-Aires. Au-delà de l'anecdote, le choix qui s'offre est entre *la fidélité douillette* à l'héritage culturel, et les risques d'une liberté sans retenue.

C'est *encore ce dilemme* — répéter ou inventer — qui inspire, sur fond d'Europe en ruine et de parodie, le tragique grinçant des pièces de théâtre : *le Mariage*, révélé en France en 1963 par Jorge Lavelli, *Yvonne*, et *Opérette.*

L*ES tomes I et III du Journal* (1953-1956 *et* 1961-1969) reprennent cette hantise de l'arrachement au passé, déjà obsédante dans le tome II (Denoël - Lettres Nouvelles).

Tout en fustigeant les manieurs d'idées, Gombrowicz en est un, incorrigiblement. Le *Journal* ne répond pas, chez lui, à un besoin d'aveux. Comme cet humoriste qui y voyait une raison de ne pas tenir son journal, il n'a rien à cacher. Il *s'empresse de préciser, avec l'humour déroutant qui le caractérise,* qu'il ne cessera de mentir.

Querelleur né, et volontiers ingrat, il s'emploie surtout à régler des comptes, de préférence avec les artistes les plus proches de lui. Ainsi reproche-t-il à Kafka d'être « illisible », à Borges *d'attirer les mondains, à Sartre d'ignorer l'homme* ordinaire, à Camus de créer artificiellement du drame et de moraliser à *l'excès*, comme trop de Français depuis Pascal.

A l'en croire, lui seul sait parler convenablement de l'exil — à l'exclusion de Cioran — et de la Pologne — à l'exclusion de Milosz. Il n'a pas de mots assez cinglants pour dénoncer ce qu'il pense être l'occidentalisme complexé et *bêlant de ses compatriotes, toujours en train de citer leurs* gloires — Chopin, Copernic, Sienkiewicz — et d'imiter l'Ouest, alors que leur chance historique, payée de tant de drames, serait au contraire de rejeter les traditions, de mieux sentir les vanités de la conscience individuelle, et de chercher la *réalité*, comme *lui-même, au-delà de tout modèle.*

LA conviction que l'inférieur doit l'emporter sur le supérieur aurait dû lui rendre sympathique la révolution. Mais il aurait fallu que celle-ci fût « permanente ». *La* censure *dont* Gombrowicz a été victime dans son *pays d'origine* — à part quelques mois en 1956 — l'a convaincu que le *modèle soviétique empêchait le désordre, indispensable, selon* lui, à tout progrès. Ce qui se passe actuellement à Varsovie répond à son culte du jamais vu et à la vocation aventurière qu'il assignait aux Polonais. Mais il aurait sans doute trouvé le moyen de critiquer le mouvement Solidarité, pour abus *d'occidentalisme.*

La civilisation occidentale lui semble en effet à bout de souffle, stérile, hideuse, comique, à tout le moins inexportable. Ce vide ne le désole pas, au contraire. Il en nourrit son humour, bien polonais, du faux-semblant, et y puise un motif supplémentaire, se sachant sans importance ni prise sur l'histoire, de s'enivrer d'insouciance.

(Lire la suite page 26.)

la vie littéraire

« A qui corne une oreille, qu'il se gratte ! »

Des fables ! Quelle audace après La Fontaine, Florian et quelques autres moindres seigneurs ! Pourquoi pas après tout, moyen comme un autre de coincer les tics de l'heure entre deux rires, de se venger par exemple, des machines qui nous gouvernent et nous détraquent le moral comme cet *Ordinateur désordonné* (Julliard, 180 p., environ 50 F), accumulant les bévues, ou encore d'embrocher « Gros Tonton » l'écureuil avec le grand argentier Goupil de Lestang ?

En période électorale, les intentions de Jean Anglade sont claires : tourner en dérision, ensemble, les coqs qui font cocorico comme s'ils avaient pondu un œuf, et les renards qui guignent l'œuf, avec la poule. Les plus drôles de ces *Fables omnibus* sont peut-être les plus innocentes, *la Vieille Cigale et la Vieille Fourmi, le Voleur et le Curé, le Maraîcher et le Terrassier*, où l'on voit que poussent mal, dans de la terre provenant d'un cimetière, les pissenlits... mangés par la racine. — G. G.-A.

Préhistorien et auteur de science-fiction

La mort du préhistorien François Bordes, que nous avons annoncée dans *le Monde* du 6 mai 1981, est aussi une perte pour la science-fiction française, qu'il avait illustrée sous le pseudonyme de Francis Carsac.

Ce scientifique, en disciple de Rosny aîné, avait compris l'ouverture qu'offrait la science-fiction pour exprimer le bouleversement des idées issu de la recherche contemporaine et ses conséquences sur nos sociétés. Son roman le plus connu, *Ceux de nulle part*, parut en 1954. Sous l'apparente aisance du récit s'insérait une vision très nouvelle d'un genre alors réputé populaire. Par une grande rigueur scientifique dans la description de ses extra-terrestres, par un souci littéraire constant, Francis Carsac a fait tout de suite pressentir ce que serait la S.-F. d'aujourd'hui. Six romans, plusieurs dizaines de nouvelles, confirmèrent son talent. Mais l'un de ses récits les plus achevés est sans doute *Ce monde est nôtre*, parabole douloureuse sur la guerre d'Algérie.

La thématique majeure de Francis Carsac concerne les relations interraciales avec pour corollaire l'alternative : comprendre l'autre ou le combattre. « *Un jour, tous les êtres conscients de l'univers seront en paix* », faisait-il dire au personnage de sa dernière nouvelle, parue en 1975. Probablement nous laisse-t-il là son testament.

PHILIPPE CURVAL.

Un dictionnaire trilingue du langage politique.

L'écrivain égyptien Magdi Wahba, membre de l'académie arabe du Caire, déjà auteur de deux dictionnaires trilingues sur la terminologie cinématographique et littéraire (*le Monde* du 5 juillet 1974), vient de publier au Liban, avec le concours du bibliothéconomiste égyptien Ouagdi Ghali, le premier *Dictionnaire trilingue du langage politique moderne*. Fruit de sept années de dépouillement d'*Al-Ahram*, du *Monde* et du *Times*, rédigé avec un soin rare dans les trois langues utilisées par l'intelligentsia proche-orientale, couvrant aussi bien la phraséologie de la diplomatie que celle des guerres civiles ou des partis politiques, cet ouvrage est le *vade-mecum du diplomate ou du journaliste* en Orient arabe. — J.-P. P.-H.

◆ Editions de la librairie du Liban, place Riad El-Solh, Beyrouth, 748 pages.

Simone de Beauvoir contre la S.A.R.L. des femmes

Le nom du Mouvement de libération des femmes peut-il être assimilé à une marque commerciale ? C'est la question que pose l'Association du mouvement pour les luttes féministes — qu'il ne faut pas confondre avec le M.L.F. — dans une brochure intitulée *Chroniques d'une imposture*.

Le 15 janvier 1981, une publicité « *Sauvez Jiang-Qing. Appel du M.L.F. international* » suscitait une protestation à la réunion internationale de femmes qui se tenait à Copenhague, et onze maisons d'édition rédigeaient un tract dénonçant l'accaparement d'un sigle *par une société à responsabilité limitée*. Parmi elles, seule la maison Tierce était française, et les Editions des Femmes l'accusent d'avoir publié un livre dont le *copyright* leur appartenait : *l'Almanach des Femmes d'U.R.S.S.* Le procès pour « concurrence déloyale » doit venir en mai devant le tribunal de commerce.

Dans la brochure, qui porte l'affaire à la connaissance du public, Simone de Beauvoir s'indigne : « *Tierce*, écrit-elle, dans l'introduction, *dont les moyens sont très modestes et qui n'a cherché qu'à diffuser les idées féministes sans s'attacher à réaliser de profit, se voit donc menacée de destruction par une secte de féministes anti-féministes, de capitalistes anti-capitalistes, d'idéologues mercantiles.* » Pour l'instant, le torchon brûle. — N. Z.

◆ CHRONIQUES D'UNE IMPOSTURE, 1, rue des Fossés-Saint-Jacques, 75005 Paris.

Gisela Pankow et Jerzy Kosinski

Introuvable depuis de nombreuses années, *l'Etre-là du schizophrène*, qui présentait, en 1956, les premières recherches de Gisèle Pankow, neuro-psychiatre allemande, sur la structuration dynamique dans les psychoses est enfin réédité, dans une version révisée et augmentée, par les éditions Aubier-Montaigne. On y lira, notamment, les notes de Gisèla Pankow prises au cours d'un séjour aux Etats-Unis, en 1957, où elle eut le privilège de rencontrer Frieda Fromm-Reichman, John Rosen, Gregory Bateson.

Un remarquable entretien, mené par Marie-Hélène Pinel, lui donne l'occasion de retracer son itinéraire et de formuler les quelques conclusions auxquelles elle a abouti dans le traitement des psychotiques. Le livre s'achève sur une analyse du film et de la nouvelle de Jerzy Kosinski : *Being there* (en français : *Bienvenue Mister Chance*). Elle montre excellemment comment Chance ne vit que dans la lucidité de l'être et ignore le monde de l'avoir. « *Mais*, ajoute-t-elle, *pour ceux qui vivent dans le monde de la consommation — variante contemporaine de l'avoir, — il devient le prophète, celui qui dévoile et révèle un coin des vérités de l'être, une manière d'accéder à l'existence et aux racines vivantes qu'ils ont perdues.* » — R. J.

vient de paraitre

Romans

FRANÇOIS CHALAIS : *Un jour de plus, un jour de moins.* — Un reporter et une actrice de cinéma constatent leur échec conjugal dans l'atmosphère frelatée d'un grand festival. (Hachette, 222 p.)

MAURICE BARRES : *Un amateur d'âmes.* — Après les romans idéologiques que constitue l'ensemble du *Culte du moi* récemment réédité, *Un amateur d'âmes*, ouvrage d'un romantisme hautain et d'une profonde mélancolie, se situe à la charnière de l'œuvre barrésienne. (Le Temps singulier, 72 p.)

Lettres étrangères

MIKA WALTARI : *les Amants de Byzance.* — 1453 : dans une atmosphère d'apocalypse, un homme revenu à Byzance pour y mourir tient le journal de la chute d'un monde. Par l'auteur de *Sinouhé* et de *l'Etrusque*. Traduit du finnois par Jean-Louis Perret et Andrée Martinerie. (Pandora, 532 p.)

CARL J.-L. ALMQVIST : *Sara.* — Sara et Albert se rencontrent sur un bateau qui remonte vers le nord de la Suède et explorent les conséquences sur eux-mêmes d'un « coup de foudre » pudique. Ce livre fit scandale lors de sa parution en 1839. Traduit du suédois par Régis Boyer. (Pandora, 192 p.)

ADOLF MUSCHG : *Ce sera tout ?* — Un quadragénaire frileux nous confie à mots feutrés le journal du voyage au bout duquel l'attend la jeune fille qu'il croit aimer. Récit traduit de l'allemand par Bernard Lortholary. (Gallimard, 140 p.)

TADEUSZ KONWICKI : *la Petite Apocalypse.* — Un écrivain polonais opposant au régime va se faire brûler vif devant l'immeuble du comité central du parti afin de clore par un coup d'éclat la visite du premier secrétaire du grand parti frère. Traduit du polonais par Zofia Bobowicz. (Laffont, coll. « Pavillons », 248 p.)

CHARLES-FERDINAND RAMUZ : *le Règne de l'esprit malin, le Tout-Venant et autres nouvelles (1910).* — Réédition d'un roman, publié la première fois en 1914, qui décrit la « possession » d'une poignée de villageois par un christ de dérision, et d'un recueil de nouvelles du grand créateur vaudois. Préfaces et dossiers de Francis Olivier. (Presses universitaires de Grenoble, 223 p. et 214 p.)

NTYUGWETONDO RAWIRI : *Elonga.* — La première romancière gabonaise raconte avec talent la descente aux enfers d'un jeune métis originaire d'une République africaine imaginaire qui, déraciné de son terroir, rencontre l'amour dans l'univers sordide d'une grande métropole moderne. (Editaf, 262 p.)

Essais

NORMAN PODHORETZ : *Ce qui menace le monde.* — Un pamphlet sur « les illusions de la détente » et un document sur les controverses à l'intérieur de l'intelligentsia américaine qui a inspiré Ronald Reagan. Préface de Raymond Aron. Traduit de l'américain par Béatrice Vierne. (Le Seuil, 125 p.)

PAUL WATZLAWICK, JOHN H. WEAKLAND : *Sur l'interaction.* La somme collective des travaux de l'école de Palo Alto qui montre que la maladie mentale n'est pas seulement un état affectant un individu, mais aussi une fonction que celui-ci reçoit à l'intérieur du système dont il fait partie, c'est-à-dire la famille en général. Traduit de l'américain par Cyrille Gheerbrant et Martine Giribone. (Le Seuil, 500 p.)

INGA BRANDELL : *les Rapports franco-algériens depuis 1962.* — Professeur à l'université suédoise d'Uppsala, l'auteur tente, à travers l'exemple des relations entre Alger et Paris, d'analyser l'interaction qui existe entre politique étrangère et politique de développement. (L'Harmattan, 188 p.)

CLAUDE LEFORT : *l'Invention démocratique.* — Les limites de la domination totalitaire. Une réflexion théorique sur l'évolution des pays de l'Est, par l'un des fondateurs de *Socialisme ou Barbarie.* (Fayard, 321 p.)

Biographie

JEAN LACOUTURE : *Pierre Mendès France.* — La vie et la carrière de l'homme d'Etat, symbole d'une conception exigeante de la vie publique, retracées par le biographe de Mauriac, de de Gaulle et de Léon Blum. (Le Seuil, 570 p.)

Histoire

PAUL SERANT : *l'Aventure spirituelle des Normands.* — Histoire religieuse d'une province française depuis le Haut Moyen Age. (Robert Laffont, 260 p.)

Ethnologie

LUCIEN DEMESSE : *Techniques et économie des pygmées Babinga.* — Un travail savant et très complet sur un microcosme prédateur qui, par son aire d'extension, intéresse à la fois le Congo et le Centrafrique, et dont l'équilibre traditionnel est en voie de total bouleversement. (Institut d'ethnologie du Musée de l'homme, 292 p.)

Philosophie

GEORG LUKACS : *Philosophie de l'art (1912-1914).* — Un grand livre de jeunesse de Lukacs et l'exposé de sa première esthétique. Traduit par Rainer Rochlitz et Alain Pernet. (Klincksieck, 264 p.)

en poche

L'exubérance d'Audiberti

SON attachement à la « souveraine anomalie » de la forme fixe a valu à Audiberti d'être catalogué comme un Parnassien attardé. Le vers libre lui semblait « *libre de ne pas être vers* ». De fait, ses coulées torrentielles se plient avec une aisance ostentatoire aux exigences de la métrique et de la prosodie traditionnelles. Mais son éloquence est heurtée. Audiberti caresse et manipule, en amoureux jamais assouvi, les mots qu'il a braconnés dans tous les lexiques disponibles. C'est son verbe exubérant, étourdissant qui retient l'attention du lecteur aujourd'hui. Qu'ils sont compassés nos poètes contemporains, comparés à ce magicien. Ce n'est pas un hasard si moins soucieux d'effets phonétiques que d'images, il apparente son art à celui du mosaïste. A la virtuosité des grands rhétoriqueurs médiévaux, Audiberti allie un sens très moderne de la discordance.

Les Editions Gallimard ont réuni en un volume trois livres publiés pendant la guerre. Dans *Des tonnes de semence*, le poète se débarrasse de son hermétisme premier ; *la Nouvelle Origine* théorise ses vues. Enfin, *Toujours* est une « *rhapsodie sur l'ambiguïté de la condition humaine* ». Audiberti chante la dysharmonie *bouffonne du monde, la souffrance des corps, les sombres* blandices du sexe, la femme, séduisante et néfaste, les affres de la mort. La farandole des mots camoufle mal une vision tragique, *pessimiste, gnostique que son théâtre mieux connu parvient mal* à sublimer.

Décidément, comme l'écrit Yves-Alain Favre, « *Audiberti ne ressemble à personne* ».

JEANYVES GUÉRIN.

★ DES TONNES DE SEMENCE ; TOUJOURS ; LA NOUVELLE ORIGINE, d'Audiberti, présentation d'Yves-Alain Favre, Poésie, Gallimard.

● PARMI LES REEDITIONS, des romans de Heinrich Böll : *l'Honneur perdu de Katharina Blum* (Points/Seuil) et de Leonardo Sciascia : *Candido* (Points/Seuil), et des essais de Bruno Bettelheim : *Survivre* (Pluriel) et d'André Gorz : *Adieux au prolétariat* (Points/Seuil).

en bref

● UN DEBAT AUTOUR DU THEME « LE PHENIX BAROQUE EST-IL EN TRAIN DE RENAITRE DE SES CENDRES ? » réunira, à 18 heures, le 7 mai 1981, à la FNAC-HALLES, Jean-Pierre Verheggen, Gérard de Cortanze, Gisèle Mathieu-Castellani, Emilio Sanchez-Ortiz. Animé par Philippe Boyer.

● LE GROUPE BENJAMIN, en association avec le B'nai B'rith, organise une rencontre à Montpellier, du 28 au 31 mai, autour de « L'interdit de la représentation ». De nombreux philosophes, psychanalystes, écrivains, artistes et cinéastes interviendront sur ce thème fondamental dans le judaïsme et qui concerne de multiples disciplines. (Renseignements auprès de M. et Mme Rassial, le matin, tél. : (67) 66-64-96.)

● LE CENTRE RIMBAUD DU C.N.R.S. ET LE CENTRE GERMAIN-NOUVEAU de l'université de Provence organisent une « table ronde », les 22 et 23 mai, sur le thème : « L'inspiration méditerranéenne dans la poésie française du dernier tiers du dix-neuvième siècle » (renseignements : J.-M. Gleize, 29, avenue Robert-Schuman, 13621 Aix-en-Provence). Le 24 mai, avec les amis de Germain-Nouveau, sortie au Plan d'Aups, la Sainte-Baume (renseignements : « les Amis de Germain-Nouveau », 44, rue Paradis, 13006 Marseille).

● LE COLLEGE D'ECHANGES CONTEMPORAINS, situé dans l'ancien couvent royal de Saint-Maximin, organise, le samedi 23 mai, une journée de débats sur « l'étude du mythe, la pensée d'aujourd'hui ». Une « table ronde » publique aura lieu à 15 heures sous la présidence d'Yves Bonnefoy et avec la participation de chercheurs comme Marcel Détienne, le psychanalyste Jean Guillaumin, l'africaniste Pierre Smith et Claude Gregory. (Pour tous renseignements, écrire à Alain Paire, Collège d'échanges contemporains, 83470 Saint-Maximin.)

● UNE SERIE DE MANIFESTATIONS sont organisées à l'occasion du deux centième anniversaire de la naissance du poète et naturaliste Adelbert de Chamisso, à Sainte-Menehould, les 30 et 31 mai. (Renseignements : Centre d'études argonnais, 51800 Sainte-Menehould ; tél. : (26) 60-83-94.

« L'INDICIDENCE », revue de critique et de poésie dirigée par Alain Giry, vient de paraître. Au sommaire, des textes de Jean Crocq, Costin Miereanu et Denys Buquet sur Roland Barthes. (On peut se procurer l'Indicidence aux librairies Autrement dit et Les mille feuilles ou bien en écrivant aux Editions Arcane, 40, rue de Bretagne, 75003 Paris.)

● LE PREMIER PRIX DE LITTERATURE CATALANE DE LA VILLE DE PERPIGNAN, doté de 30 000 francs, a été attribué à Renata Portet pour son étude (non encore publiée) « Al la recerca d'une memoria : Rosello microtoponimic » (étude sur les lieux-dits du Roussillon) et au poète barcelonais Agusti Bartra pour son livre (déjà publié) Sobre Poesia.

هكذا من الأصل

romans

Patrick Thévenon fin clinicien

Qui s'intéresse vraiment à la psychologie ressent souvent un ennui mortel à la lecture des ouvrages de psychiatrie ou de psychanalyse. Il sait, d'instinct ou d'expérience, que les écrivains lui ouvriront des perspectives plus riches, plus troublantes, que les professionnels de la santé mentale et qu'ils lui offriront, de surcroît, l'agrément d'un style. Freud d'ailleurs en était pleinement conscient quand il observait, non sans une secrète satisfaction, que ses présentations de malades se lisaient comme des romans.

Si Freud était un écrivain qui s'ignorait, Patrick Thévenon, lui, est un romancier qui a la précision et la perspicacité d'un fin clinicien. On le sent fasciné par les zones obscures de l'âme humaine commandées par des obsessions, des idées fixes ou des pulsions qui réduisent notre libre arbitre à une douce illusion.

Les trois nouvelles qu'il a réunies dans *le Fils puni* tournent autour de trois « cas » : un hypocondriaque qui, bien qu'il ne trouve ni raison, ni intérêt, ni charme à l'existence, ambitionne cependant de vivre le plus longtemps possible ; une gérontophile qui trouve son bonheur dans les soins et les plaisirs qu'elle prodigue aux personnes âgées ; un jeune névrosé, enfin, qui invente son existence en la calquant sur celle de criminels de sa génération.

On ne sait ce qu'il convient d'admirer le plus chez Patrick Thévenon : l'élégance du style, sa rigueur, son ironie ou la logique implacable avec laquelle il métamorphose les symptômes de ses personnages en œuvres d'art. Pour ma part, je donnerais volontiers la collection complète de la docte revue : *l'Evolution psychiatrique* pour ces trois « cas » qui échappent soudain à la psychopathologie pour prendre place dans la galerie de ces « monstres » auxquels la magie littéraire nous permet le temps d'un livre, le temps d'un crime, de nous identifier.

ROLAND JACCARD.

★ « Le Fils puni », de Patrick Thévenon, Balland, 169 p, environ 49 F.

Les surprises de l'amour

● *Trois débutants : Henri Kaufmann, Dominique Delpierre, Anne Perry-Bouquet.*

L'AMOUR a tant de masques qu'il sait prendre au dépourvu ceux-là mêmes qui se croyaient les mieux avertis et bien à l'abri de ses surprises. L'ébahissement des victimes de tout âge a quelque chose d'un peu comique, souvent, en dépit des drames que produit dans une vie le surgissement d'une nouvelle passion.

Du danger de faire l'ange

Héros du premier roman d'Henri Kaufmann, *l'Amour en soi*, le professeur Paul Wexler, vieillissant, apparaît comme un homme comblé à qui l'échec est inconnu : sa carrière est brillante, son épouse aimante, sa maîtresse charmante. Mais cela, c'est seulement la partie visible d'une expérience dont les profondeurs grouillent de fantasmes. L'épouse souffre d'une jalousie ambiguë : Paul ne lui a pas caché l'existence de Cécile, et Elisabeth voudrait tout savoir de sa rivale. Entre ces deux femmes qui l'aiment, l'homme rêve d'établir un lien charnel, de souffrance et de joie. Il organise une rencontre, et s'ingénie à créer une intimité à trois, qui s'instaure difficilement ; il faut vaincre les pudeurs, le sentiment du ridicule, les révoltes de la jalousie.

Cela fait, Paul croit avoir trouvé l'Eden, le sommet d'un amour généreux, absolu, et la source d'une connaissance métaphysique dont il est illuminé. Ses cours deviennent bizarres : il prophétise en chaire, prêche l'amour universel, et ses étudiants, déconcertés, désertent l'amphithéâtre. Peu lui importe : il harangue les rangées de bancs vides. On lui conseille fermement d'aller se reposer, et il se retrouve sur le divan du psychanalyste, parlant toujours, comme enivré de sa nouvelle sagesse.

Quand Elisabeth lui révélera qu'elle s'est prêtée à ses fantaisies uniquement pour lui faire plaisir, mais qu'il n'y a pas d'amour entre Cécile et elle, le malheureux reçoit un choc mortel : c'est son univers qui s'effondre. L'auteur, qui est cardiologue, n'a pas eu de peine à décrire avec réalisme la crise qui terrasse son personnage en pleine rue.

La logorrhée philosophante du professeur, son lyrisme naïf, prêtent parfois à sourire, mais cette démesure même est sympathique : Paul Wexler est de ceux qui d'une aventure somme toute banale font un chemin royal vers le ciel.

L'inceste posthume

Plus sombre et plus amère, la découverte de la passion fait des ravages dans la vie d'Anne, la narratrice du roman de Dominique Delpierre, *Les fleurs parfois sont carnivores*.

Anne est une jeune femme heureuse, photographe de talent mariée à un architecte parisien, quand sa jeune sœur, Catherine, meurt dans un accident. Anne adorait Catherine, non comme un autre elle-même mais comme ce qu'elle aurait voulu être : la liberté, l'audace, le mépris des conventions. Son deuil l'abat, et elle demeure prostrée, cherchant l'oubli dans l'alcool, jusqu'au jour où elle rencontre Florence, qui ressemble à Catherine comme un double, en pire. Anne se prend pour elle d'un amour fou, où elle se jette comme dans l'inceste autrefois rêvé. Florence est un démon qui exige de son adoratrice toujours plus de sacrifices et d'humiliations, détruisant ainsi tout ce qui faisait l'équilibre précaire de son existence bourgeoise. Anne ira jusqu'au bout, soumise à tous les caprices de son amie. Celle-ci mourra de la même mort que Catherine, et Anne se retrouvera seule, avec une vie à recommencer.

De baiser en baiser...

Dans cette auberge espagnole qu'est un amour, Anne n'apporte pas la hauteur de vues d'un Paul Wexler, ni la richesse d'une grande culture : peu de métaphysique dans ses heures de bonheur, et point de considérations morales, mais une sincérité touchante, une exaltation triste et sensuelle qui sont comme un vrai cri du cœur.

La sincérité est aussi la vertu première des héros de *Voilà un baiser*, roman épistolaire d'Anne Perry-Bouquet. A l'école, François et Juliette se passent un cahier clandestin où ils s'écrivent des lettres d'amour. Chacune s'achève rituellement par les mêmes mots : « voilà un baiser ». Les deux enfants, toutes les fois qu'ils le peuvent, se retrouvent en secret dans une petite cabane qu'ils ont construite ensemble, dans les bois, et qui est leur palais. Le bonheur est là, loin du monde des adultes qui leur demeure étranger : parents et professeurs n'ont aucune prise sur François et Juliette, qui les considèrent avec une indulgence attristée. Les grandes personnes ont des soucis sans importance, et méconnaissent ce qui fait le sel de la vie. Asservis aux volontés des adultes, Juliette et François vont à l'école parce qu'il faut, et ne rêvent que de fuir ensemble. Or, — surprise ! — voilà que la petite Juliette semble un peu malade. Auraient-ils fabriqué un bébé dans la cabane ? Tout semble le confirmer, et ils sont éblouis d'avoir découvert si aisément la recette cachée. Il faut fuir, décidément. Ils prendront un peu d'argent, et se nourriront de boîtes de conserves pour chien ; Juliette estime que ce régime sera le plus économique de tous. L'auteur nous abandonne quand le cahier prend fin : nous ne saurons rien de l'équipée des deux enfants qui, de baiser en baiser, sont devenus parents à leur tour.

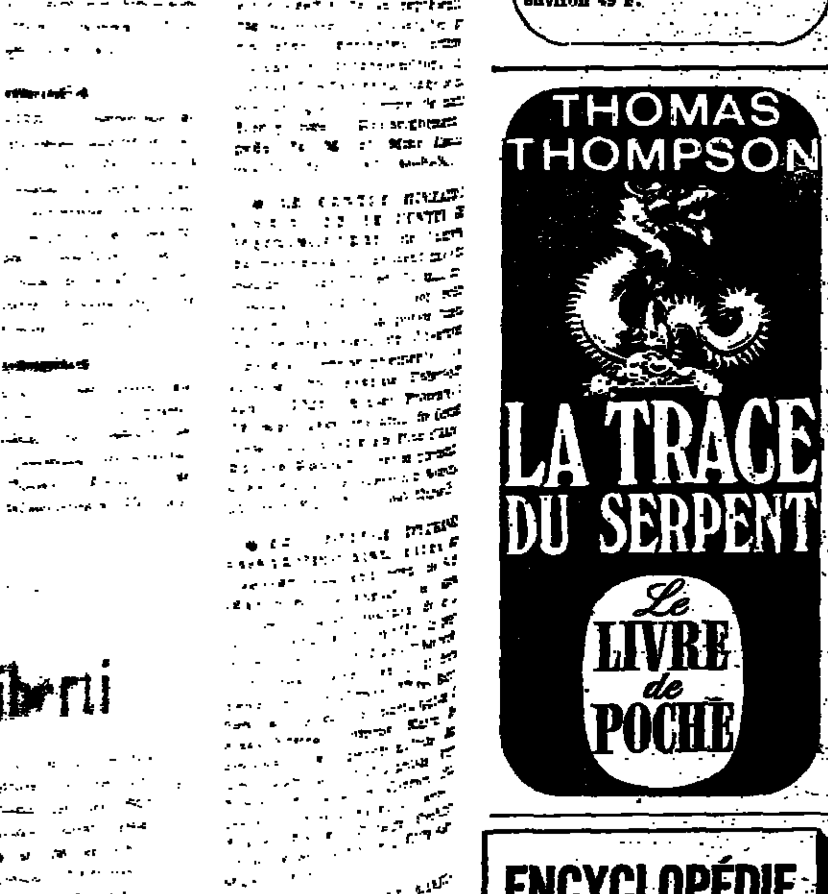
La fraîcheur de cette aventure trouble et inquiète : sommes-nous vraiment des Martiens pour nos enfants ? « Le vert paradis des amours enfantines », aujourd'hui, semble devenu plein de dangers bien réels.

JOSANE DURANTEAU.

★ L'AMOUR EN SOI, d'Henri Kaufmann. Albin Michel. 248 pages. Environ 55 francs.

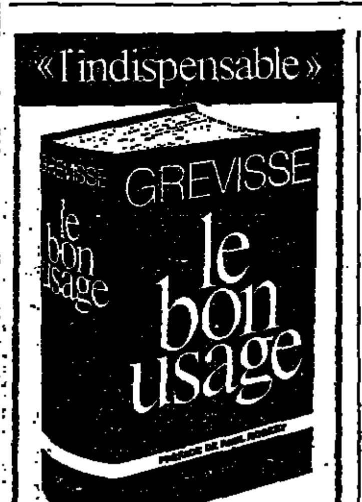
★ LES FLEURS PARFOIS SONT CARNIVORES, de Dominique Delpierre. Flammarion, 178 pages. Environ 50 francs.

★ VOILA UN BAISER, d'Anne Perry-Bouquet. Le Seuil, 138 pages. Environ 40 francs.











histoire

L'Europe face à Hitler

● *Le tableau peu exaltant d'une collaboration conditionnelle ou tactique.*

FALLAIT-IL résister ou bien au contraire composer avec l'ennemi ? Tel nous apparaît aujourd'hui le choix déchirant qu'eurent à faire pendant la seconde guerre mondiale les nations occupées par les nazis. Sous cette forme manichéenne, cette alternative n'a cependant été envisagée, à l'époque, que par un très petit nombre, et deux livres récents l'attestent s'il en était besoin. Le premier est l'excellente synthèse (1) que Werner Rings, historien suisse d'origine allemande et ex-engagé volontaire dans l'armée française en 1939, vient de consacrer à ce sujet en l'abordant sous l'angle le plus vaste, c'est-à-dire européen. Le second est la précieuse étude d'histoire locale dans laquelle Pierre Laborie relate l'évolution de l'opinion et des comportements dans le Lot de 1939 à 1944.

Parmi beaucoup de mérites, W. Rings a surtout celui de nous obliger à regarder en face un tableau peu exaltant d'où il ressort que, dans l'ensemble, l'attitude la plus répandue, en Europe, fut celle des partisans d'une collaboration conditionnelle ou tactique. On peut regretter cet état de fait, mais force est de reconnaître qu'au départ cette solution médiane prévalut, avec un soutien populaire incontestable, un peu partout et d'abord dans trois des pays qui conservèrent quelque temps un gouvernement autonome : la France, la Tchécoslovaquie démembrée et le Danemark.

Prenant acte de cette situation, *l'auteur ne se contente pas de* dresser une froide nomenclature. Il explique pourquoi des politiques, d'inspiration identique, aboutirent à des résultats très différents, pourquoi Pétain et le président tchèque Emil Hacha échouèrent alors que les dirigeants de Copenhague parvinrent jusqu'en 1943 à préserver de larges secteurs de la souveraineté nationale — moyennant, il est vrai, des concessions non négligeables.

L'exemple danois

Ce faisant, Werner Rings est amené à mettre une fois de plus en lumière le rôle déterminant des hommes dans l'histoire et donc à opposer la fermeté du souverain danois aux abandons successifs de Philippe Pétain. A son raisonnement on peut, certes, objecter que n'ayant jamais été en guerre avec l'Allemagne, s'étant inclinés devant un ultimatum de Berlin et bénéficiant, de ce fait, d'un traitement de faveur, les Danois étaient sûrement mieux placés pour résister à Hitler que les Français — et *a fortiori* que les Tchèques soumis à un très dur régime de protectorat. Reste malgré tout que des erreurs et des épreuves tragiques auraient certainement pu nous être épargnées si les hommes de Vichy avaient imité *le roi Christian X qui déclara* qu'il serait le premier à porter l'étoile jaune. Ainsi auraient pu être, sans doute, évités les affrontements fratricides avec les combattants de l'ombre.

A l'égard de ceux-ci, Werner Rings fait preuve de la même objectivité. Après les innombrables travaux publiés depuis 1945, il ne surprend assurément personne en affirmant qu'aux quatre coins du continent les mouvements de contestation furent d'abord symboliques, souvent tardifs et somme toute sporadiques, mais on lui sait gré, en revanche, de bien mettre en évidence le vrai rôle et l'authentique grandeur des révoltés. Sans *minimiser* le concours décisif qu'en plusieurs occasions ils apportèrent aux alliés, il souligne, à bon droit que *« plus qu'un fait militaire la résistance fut un phénomène politique et humain »*, une protestation du cœur et de l'intelligence contre la barbarie menaçante.

Le Lot dans la guerre

Ce schéma global, valable — avec beaucoup de nuances naturellement — à l'échelle européenne, *on le retrouve en contre*point dans l'ouvrage de Pierre Laborie. Au terme de sa passionnante enquête, celui-ci doit en effet constater que, embryonnaires à partir de l'été 1942, les réseaux ne devinrent des forces réelles qu'en 1943 et n'obtinrent la sympathie des populations qu'à l'automne de la même année. Jusque-là — et comment s'en étonner dans la terre d'élection du radicalisme modéré ? — les habitants du Lot semblent *avoir fait preuve d'un attentisme* prudent. Rassurés par le maréchal Pétain, ils paraissent avoir repoussé les engagements trop tranchés d'un côté comme de l'autre, ce qui explique que, longtemps méfiants vis-à-vis des résistants, ils aient également désapprouvé l'entrevue de Montoire et l'anglophobie grandissante du régime. Pour les sortir un peu de leur torpeur, il faudra que survienne en 1941 la grave dépression économique et l'affaire de Syrie. Mais *le sursaut décisif* ne viendra qu'en 1942 après le discours de Laval souhaitant ouvertement la victoire du Führer.

Cette conduite essentiellement passive, Pierre Laborie n'a pas tort d'en rechercher les causes avant la guerre, car il ne fait aucun doute que le pacifisme irraisonné et l'optimisme béat de nombreux notables contribuèrent dans une très large mesure à démobiliser les masses. Plus généralement d'ailleurs — et sans accabler à l'excès les malheureux « radicaux cassoulets » du Sud-Ouest, — on peut observer avec Werner Rings qu'avant le conflit l'irrésolution des démocraties face au nazisme ne préparait pas des lendemains glorieux. Le patriotisme défaillant de beaucoup d'Européens entre 1939 et 1944 *ne fut pas un accident : il fut* en réalité la conséquence logique des capitulations de 1936 et 1938.

ÉRIC ROUSSEL.

★ VIVRE AVEC L'ENNEMI, de Werner Rings, Laffont, 336 pages. Environ 89 F.

★ RESISTANTS VICHYSSOIS ET AUTRES. L'EVOLUTION DE L'OPINION ET DES COMPORTEMENTS DANS LE LOT DE 1939 A 1944, de Pierre Laborie, Éditions du C.N.R.S., 15, quai Anatole-France, 75007 Paris, 396 pages. Environ 183 F.

(1) On y déplorera malgré tout l'absence d'une bibliographie et d'un index.

Les horreurs

Vichy et les juifs

● *Un égoïsme collectif qui donne le frisson*

QUELLE fut en propre la part de la France dans la tragédie juive des années 40 ? Le livre de Michaël Marrus et Robert Paxton nous apporte une réponse nuancée, complexe comme le sujet qu'il traite, et, en même temps, accablante pour notre mémoire.

Nuancée, car ces auteurs savent distinguer entre les périodes, les lieux et les responsabilités, qui relèvent parfois de l'inconscience ou du formalisme administratif ; complexe, comme en témoignent certains chiffres cités, qui ont *permis* aux inspirateurs de la politique antijuive de plaider la cause du *« moindre mal »* et la théorie du *« bouclier »* qui consistaient à envoyer les uns à la mort pour sauver les autres, disaient-ils, en plus grand nombre.

Sur une population de 270 000 à 300 000 juifs, 76 000 environ furent ainsi déportés, dont un tiers de citoyens français et 6 000 enfants de moins de treize ans. Il revint 2 500 juifs des camps de la mort. Pour se justifier, Pierre Laval et Xavier Vallat ont invoqué ce résultat, moins affreux que ceux des Etats baltes, de Pologne ou des Pays-Bas. *Röthke, successeur* de Dannecker dans Paris occupé, avait, en effet, escompté que tous les juifs de France auraient disparu à la fin de 1943. Les trois quarts purent donc survivre. Comment ? se demandent Marrus et Paxton. Leur réponse est accablante pour Vichy.

Nos deux auteurs reconnaissent certes, et décrivent, le rôle de nombreux citoyens (une petite minorité néanmoins) qui assistèrent et se firent les protecteurs de *familles juives en difficulté*. La géographie favorisa aussi (à l'inverse de celle des Pays-Bas) ceux qui se cachaient, et leur dispersion pendant la débâcle de 1940 les aida à échapper aux polices allemandes et françaises. Les ghettos de Pologne et d'Europe centrale ne donnaient pas les mêmes possibilités d'évasion.

En zone d'occupation italienne

Autre différence favorable aux juifs de France : la zone d'occupation italienne, qui devint le refuge d'un grand nombre d'entre eux. Un rapport de Röthke les évalue à 50 000 en juillet 1943. Les nazis apprennent alors, *« à leur profond mécontentement »*, que la communauté juive de Nice a réuni, pour manifester sa reconnaissance aux protecteurs italiens, une somme de *3 millions*, destinée à aider les victimes italiennes des raids aériens. A Nice, les carabiniers de Mussolini montaient la garde devant une synagogue qui était un centre d'activités clandestines, pour protéger les juifs contre l'action des policiers français.

Les choses se dégradent tragiquement après la chute du Duce, quand les Allemands occupent le Sud-Est, et cela malgré le courage du nouveau préfet de Nice, Jean Chaigneau, qui tente de s'interposer. Mais Chaigneau est une exception et souvent, avant le départ des Italiens, les juifs étrangers ne devront leur salut qu'aux *autorités d'occupation, qui* contraignent les préfets à libérer les juifs qu'ils allaient déporter.

Le gouvernement français n'est donc pour rien dans la situation qui permettra à des juifs de France d'échapper à la déportation. Vichy est même si irrité par ces défis italiens à sa souveraineté qu'il ira jusqu'à s'en plaindre aux autorités allemandes ! Attitude dérisoire et accablante, qui le deviendra encore plus quand on apprendra qu'un seul autre pays européen (la Bulgarie) a livré des juifs aux Allemands, hors des régions occupées militairement par eux.

Dérisoire, cette politique l'est d'autant plus qu'elle a été inspirée par des hommes comme Raphaël Alibert, garde des sceaux, véritable auteur du statut des juifs d'octobre 1940, ou Xavier Vallat, premier commissaire aux affaires juives, qui ont un passé de nationalistes et demeurent foncièrement anti-allemands !

« Les mesures de Vichy contre les juifs, soulignent Marrus et Paxton, *sont d'origine française, décidées en vue d'atteindre les objectifs propres au pays »*, notamment la réduction de l'élément considéré comme inassimilable dans la vie publique, économique et culturelle. A l'époque (fin 1940) Pétain voulait aussi contrer les occupants allemands qui s'efforçaient de rejeter les juifs dans la zone sud.

La xénophobie de l'été 40

Marrus et Paxton, tout, en condamnant le fanatisme idéologique des inspirateurs du statut des juifs d'octobre 1940 et de celui de l'été 1941, admettent leur bonne foi dont peut, à l'extrême rigueur, témoigner le fait qu'ils *« prirent leurs distances par rapport à la « solution finale » lorsqu'elle commença en 1942 »*. Quant à l'idéologie meurtrière elle-même, les auteurs analysent son influence sur la population. Elle n'a été, *ni « un article d'importation » ni* le fait d'une petite minorité d'extrême droite. Elle *« s'alimentait*, écrivent-ils, *à l'obsession de la menace étrangère »*.

La crise économique des années 30 a joué également un rôle considérable dans la renaissance de l'antisémitisme. Les lois raciales de 1940-1941 ne sont toutefois concevables que dans le climat xénophobe de l'été 1940. C'est le séisme de la défaite militaire qui a donné leur chance (si l'on peut dire) aux doctrinaires d'un maurrasisme rendu aveugle par la « divine surprise » d'une restauration qu'ils n'attendaient plus.

Les auteurs reconnaissent qu'il *ne* leur a pas *été* possible de prendre la mesure de l'antisémitisme de l'opinion française dans les années 1940-1944. Une connaissance parfaite de toutes les archives disponibles, et le même scrupule qui leur fait éliminer au maximum toute part de subjectivité, permettent de penser que ces deux historiens ont rempli la tâche qu'ils s'étaient assignée dans leur introduction : *« Etablir avec toute l'exactitude possible ce que furent la politique et l'action de Vichy à l'égard des juifs. »*

Cette politique n'aurait pas existé si les Français avaient été moins indifférents devant les premières *persécutions. Le* récit de Marrus et Paxton, dans sa rigueur et sa froideur, fait ressortir d'une manière saisissante l'atonie de l'opinion et, plus grave encore, le consensus des « élites », en particulier de la haute administration, à l'égard des mesures antijuives. Cet égoïsme collectif, aujourd'hui, donne le frisson quand on veut croire à la grandeur de l'homme.

ALAIN GUICHARD.

★ VICHY ET LES JUIFS, de Michael Marrus, professeur d'histoire à l'université de Toronto, et Robert Paxton, directeur du département d'histoire à l'université Columbia. Traduit de l'anglais par Marguerite Delmotte. Calmann-Lévy, collection « Diaspora » dirigée par Roger Errera, 431 pages. Environ 89 F.

Une promenade à travers l'Allemagne vaincue

AUTOMNE 1947. L'Allemagne survit à peine, dans ses ruines, ses caves, sa pluie, ses épluchures de pommes de terre. Stig Dagerman, jeune *homme de vingt-trois ans, écri*vain et journaliste, suédois, vient observer le monstre vaincu. Il découvre, de Berlin à Munich, de Hambourg à Stuttgart, une nation sinistrée, sous-alimentée, divisée et déshonorée, dont la misère, absolue, morale autant que matérielle, laisse le monde *indifférent. L'Allemagne sort* du nazisme ; elle doit subir sa punition, et se taire.

Dagerman, antinazi, refuse le concept de responsabilité collective. Il montre *l'absurdité de la* vengeance dans *Automne allemand*, voyage hallucinant à travers le désarroi d'un peuple, texte plein d'un *étrange* humour, froid et violent. Elégant aussi : à la façon de Nizan, Dagerman mêle l'indignation morale et le plaisir d'écrire.

Faim, marché noir, prostitution, délation : l'Allemagne découvre le côté pile d'une occupation qu'elle ne connaissait qu'en vainqueur. Dans cette *société détruite flottent* des millions de déracinés, réfugiés venant de l'Est ou d'ailleurs. *Beaucoup d'entre eux ne savent* pas comment ils pourront vivre : tels ces habitants de la Ruhr, évacués vers le Sud pendant les bombardements de 1943-1945, puis *expulsés par le gouverne*ment bavarois dans des wagons de chemin de fer délabrés, et parqués sur des voies de garage des semaines durant du côté d'Essen. D'autres au contraire n'en reviennent pas d'être toujours vivants : ainsi ce soldat démobilisé, fanatiquement russo*phile parce que l'armée rouge* ne l'a pas exécuté, lui dont la compagnie avait perpétré sur le front oriental les plus atroces massacres.

Le plus étonnant est sans doute l'apparition, chez les acteurs et victimes de ce cataclysme humain, du sens de l'humour caractéristique des peuples martyrisés, considéré parfois comme typiquement juif, un humour qui rit de soi et de l'absurdité du monde.

EMMANUEL TODD.

★ AUTOMNE ALLEMAND, de Stig Dagerman, traduction de Philippe Bouquet, 139 p. Environ 42 F. Éditions Actes-Sud, Mas Martin, B.P. 2, Le Paradou, 13125.

de la guerre

histoire

Chambres à gaz : voici des preuves

SI, *lorsque nous sommes rentrés d'Auschwitz, dans cet état second où nous ne sentions rien, marchant à côté* de notre ombre, le visage troué de deux cavernes noires au fond *desquelles brillait une lueur in*certaine... La différence entre la vie et la mort, cette lueur, *et que nous avions lutté pour la* rapporter, cette petite flamme de vie ! Combien de fois elle a *été près de s'éteindre, comme elle s'éteignait* chez des milliers autour de nous ! Nous avions lutté avec une énergie dont plus rien ne peut donner idée, pour rapporter au monde des vivants, à ceux qui devraient savoir, ce que nous savions, ce *des gens qui n'en veulent rien* savoir et qui vous objectent qu'ils n'ont pas vu une photographie *de chambre à gaz*, quitte à mettre en doute toute l'histoire depuis l'invention de Niepce...

Notre chance, c'est que cette entreprise ait lieu alors que *nous sommes encore vivants* — les revenants. Sur les camps hitlériens, notre mémoire est intacte. *Ce qu'y a gravé l'horreur* est indélébile.

Et maintenant, il y a des documents, archives de la Gestapo, procès d'Eichmann, témoignages de ceux qui ont fait marcher les chambres à gaz et les crématoires — le sonderkommando —



(Dessin de J.-P. Cagnat.)

que nous avions vu. Plus d'une fois, plusieurs fois dans une journée, qui des revenants n'a été sur le point d'abandonner, de se laisser couler, de renoncer à cette lutte trop dure, trop démesurée. Mais, dans notre tête où tout se brouillait, demeurait *une volonté : « Il faut rentrer* pour que le monde sache, il faut rentrer *pour que le massacre n'ait pas eu lieu pour* rien. » Et certains ont réussi à tenir jusqu'au bout.

Si, lorsque nous sommes rentrés, squelettes à tête de mort avec ce regard sans fond des déportés, quelque Cassandre était venu nous dire que dans quelques années on — des écrivains, des professeurs — mettrait en doute ce que nous avions vu, ou dénierait ce témoignage qui nous avait tant coûté, notre raison de vivre nous aurait abandonnés. *La lueur au fond des* orbites se serait éteinte.

Quoi ? On nous dirait : « Vous avez vu des trains entiers déverser leur chargement de juifs au pied de la rampe. Comment pouvez-vous prouver que ces gens entraient dans une chambre à gaz ? »

Où pouvaient-ils entrer quand il n'y a qu'une porte, d'où jamais *personne ne sort*, quand les quatre crématoires fument jour et nuit, et cette odeur... et *quand le travail des chambres à gaz* est fait par des détenus, qui ne sont ni muets, ni aveugles...

Le désespoir se serait emparé de nous. Comment prouver à en attendant d'y passer eux-mêmes.

C'est si énorme, si inconcevable, ce génocide industriel, que tous ceux qui ont pu en témoigner l'ont fait, souvent au péril de leur vie, et c'est ainsi qu'on a déterré à Birkenau des bouteilles qui contenaient des feuillets où des détenus avaient écrit ce qu'ils avaient vu, pour *faire savoir, alors même qu'ils* ne survivraient pas eux non plus.

Les preuves sont là, *matérielles, palpables, irréfutables*, et on se demande ce qui pousse les épigones de Rassinier à *nier l'évidence. Quelle piètre* gloriole cherchent-ils ?

Remercions-les, pourtant. Grâce à leur entêtement imbécile, Georges Wellers, historien du génocide juif, a ajouté un travail remarquable à ses œuvres sur le même sujet. Dans *Les chambres à gaz ont existé*, il répond point par point, méticuleusement, avec précision et références, à toutes les arguties, à toutes les fausses preuves de ceux qui nient la solution finale, qui nient la destruction des juifs par millions dans les chambres à gaz. Ainsi, l'histoire est sauve. *Ainsi s'imposera la vérité lorsque* la mémoire vivante des revenants aura disparu.

CHARLOTTE DELBO.

★ LES CHAMBRES A GAZ ONT EXISTÉ, de Georges Wellers. Des documents, des témoignages, des chiffres. Collection « Témoins », Gallimard, 224 pages, environ 49 francs.

La Résistance dans les camps de concentration

● *Lutter au cœur de l'enfer.*

LES prisonniers des camps de concentration nazis se sont-ils laissés passivement massacrer comme du bétail conduit à l'abattoir ? Beaucoup, mal informés, le croient malheureusement encore, mais, après l'étude monumentale que Hermann Langbein — lui-même ancien déporté et actuellement secrétaire du comité international des camps — vient de consacrer à ce douloureux problème, il serait véritablement scandaleux qu'un cliché aussi faux continue de se répandre. S'appuyant non seulement sur *des témoignages (1) composés a posteriori*, mais également sur des documents écrits sur le vif *(lettres ou rapports d'organisations* secrètes miraculeusement préservés), l'auteur démontre, en *effet, sans discussion possible*, que les manifestations de résistance furent extrêmement fréquentes. Et ce, en dépit du machiavélisme des SS qui faisaient garder leurs victimes par d'autres détenus, choisis de préférence parmi des criminels de droit commun, remplis de hargne vis-à-vis de leurs compagnons d'infortune.

Il est difficile, en quelques lignes, de donner un aperçu exact de ces actions contestataires dont les formes et les objectifs varièrent naturellement en fonction de situations locales très complexes. Schématiquement, on peut cependant affirmer que, si, en raison de leurs faibles chances de réussite et des terribles représailles qu'elles entraînaient, les tentatives d'évasion ou de rébellion furent, somme toute, assez rares, innombrables, en revanche, furent les subterfuges trouvés par les captifs pour rompre leur isolement, pour faire connaître l'horreur au monde entier, pour adoucir des conditions de détention à peine imaginables et enfin pour sauver, dans la mesure du possible, quelques vies humaines. Partout, dans l'ombre, une activité fébrile et intense s'est ainsi déployée, les uns construisant des postes de radio clandestins, les autres corrompant leurs geôliers afin de transmettre des messages à l'extérieur, d'autres encore substituant des numéros matricules en vue de protéger des camarades gravement menacés.

Très tôt aussi le sabotage fut systématiquement utilisé : organisé de manière rationnelle afin que les coupables ne fussent pas immédiatement démasqués, il fut pratiqué d'abord à l'intérieur des camps *(dans le but essentiel* de ralentir la construction des crématoires et des chambres à gaz), mais également, après *1941*, dans les usines d'armement où travaillaient de nombreux déportés. Totalement désintéressés, ces actes prouvent avec éclat que, loin d'être écrasés par des épreuves pourtant indicibles, beaucoup de ces malheureux eurent assez de courage pour contribuer à la victoire des alliés.

Incontestables, ces faits ne doivent *toutefois pas* inciter à penser que dans ce combat pathétique et combien inégal contre la barbarie nazie toute une population enchaînée se leva soudain unie dans un même élan. En réalité, ces magnifiques sursauts de dignité ne peuvent faire oublier que cette immense masse humaine réduite en esclavage était profondément divisée par des antagonismes nationaux, raciaux et politiques que les bourreaux s'ingéniaient d'ailleurs à attiser. Avec une objectivité exemplaire, Hermann Langbein explore ces zones d'ombre et relate minutieusement ces querelles intestines.

Se gardant de toute généralisation *hâtive*, il met tout d'abord en évidence la puissance du nationalisme dans cet univers concentrationnaire et les ravages qu'il y provoquait, en particulier dans les rangs des Allemands, mus par une sorte de patriotisme instinctif, des Français, difficilement assimilables, des Russes et des Polonais surtout, soumis à un régime très dur et d'autant plus solidaires. Par comparaison, l'attitude moins égoïste des Autrichiens, des Tchèques et surtout des Nordiques apparaît sans doute plus positive mais il faut *néanmoins s'interdire* de décerner des blâmes ou des lauriers, car, fréquemment, les plus chauvins résistèrent à leur manière et consentirent de lourds sacrifices : témoins les milliers de morts que les Polonais et les Russes ont laissés sur le terrain.

Aussi impartialement l'historien souligne la virulence des haines raciales au sein même de cet enfer : *celle que les Polonais portaient aux juifs donna* lieu à de pénibles incidents.

La conduite des communistes

Non moins violents *furent* enfin les conflits idéologiques ou politiques, et, à cet égard, il faut savoir gré à Hermann Langbein d'avoir abordé de front les questions fort discutées qui tournent *autour de la conduite* des communistes. Dans l'ensemble, les témoins, le Père Riquet et *David Rousset en tête, s'accordent*, certes, à reconnaître que leur rôle fut capital dans la *naissance* puis dans la *mise sur pied* des mouvements de résistance ; mais d'autres voix, tout aussi autorisées, les accusent nommément, non seulement d'avoir sauvé en *priorité* leurs partisans, mais également se servant de leur influence dans les bureaux. Où est la vérité dans tout cela ? Sur le premier point, le chercheur, au terme d'une sérieuse enquête, semble bien la cerner lorsqu'il écrit que « *chaque groupe protégeait d'abord les siens, les communistes comme les autres* ». Sur le second, en revanche, le mystère reste entier, mais il n'est guère douteux que les trotskistes furent délibérément dirigés sur des « mauvais camps » par leurs implacables rivaux.

Comblant un vide, puisqu'il n'existait à ce jour aucun travail d'ensemble sur le sujet, cet énorme volume n'appartient en aucune manière au genre hagiographique. Il analyse au contraire la complexité du réel *et ce parti* pris de vérité est le plus bel hommage que l'on pouvait rendre à la *mémoire de ceux qui*, au milieu de misères effroyables, ne cessèrent de combattre pour la liberté.

E. R.

★ LA RÉSISTANCE DANS LES CAMPS DE CONCENTRATION NATIONAUX-SOCIALISTES, d'Hermann Langbein, Fayard, 513 pages, environ 98 francs.

(1) L'un d'eux, particulièrement émouvant, vient d'être publié : *la Victoire en pleurant*, de Béatrix de Toulouse-Lautrec (France-Empire).

Déporté à Dora

● *Les souvenirs de Jean Mialet,*

JEAN MIALET a créé les groupes Rencontres. C'est un homme de foi, qui croit aux contacts, aux échanges qui, en pleine guerre d'Algérie, a su réunir des militaires, des syndicalistes, des énarques et, avec *discrétion, par ces seuls échanges* susciter une compréhension qui, le jour venu, a pesé lourd dans la balance.

Il vient de publier un livre *autobiographique*. Et *l'on apprend* que Jean Mialet, déporté, a été pendant de longs mois dans les camps soutenu par la haine qui l'a aidé à survivre. La haine qui lui avait fait se promettre de tuer, si un jour il sortait de l'enfer, le premier enfant allemand qu'il rencontrerait. Il n'a pas tué d'enfant allemand. Sensibilité ? Non. Lassitude, écœurement : *« On ne va pas recommencer tous les vingt ans ces stupides étripages réciproques »*. Il a connu, dans les premiers temps, l'horreur de Dora, l'immense souterrain où les esclaves du IIIe Reich installaient une usine de *fusées, et il la décrit*. Mais il montre, surtout, à quelle effroyable dégradation il a lui-même échappé de justesse.

Fils d'officier, frais émoulu lui-même du Saint-Cyr d'Aix-en-Provence, catholique fervent, idéaliste et d'une conscience scrupuleuse qui mesure chacun de ses actes et chacune de ses pensées à l'aune d'une morale sans défaillance, il est, en quelques jours, jeté dans un monde où la mort même est ignoble. Le pire est l'humiliation, la réduction systématique à l'état de sous-homme. Pour un garçon qui a *rêvé de panache et d'héroïsme* militaire, la chute est terrifiante. Jean Mialet la décrit et l'analyse sans aucune complaisance pour les autres, ni surtout, pour lui-même. Il en vient à se sentir rejeté par ses camarades. L'ancien athlète et joueur de rugby est devenu un squelette loqueteux, à demi aveuglé par la perte de ses lunettes, misérable entre les *misérables*. Des *hommes*, comme Jean de Sesmaisons, inébranlable et gai, qui ne reviendra pas des camps, aideront à sortir de sa fosse puante le fauve étriqué qu'est devenu le saint-cyrien enthousiaste d'hier.

Il s'est transformé en un bloc de vengeance, hanté par l'idée de tuer non seulement ses bourreaux, mais tout ce qui est allemand. Malgré ses convictions religieuses, malgré les tentatives de ses amis pour dénouer ce nœud si serré...

Jusqu'à la fin où, libéré, il renoncera brusquement à ajouter aux massacres. Il ne pardonnera vraiment que plus tard. Et aujourd'hui encore il n'est pas sûr, malgré toute sa foi, d'avoir pardonné aux S.S. Un pardon qu'il juge pourtant nécessaire. Le livre de Jean Mialet est un réquisitoire contre *l'abomination* nazie. Il la dépeint d'une façon qui, après tant d'autres récits, émeut encore. Mais c'est lorsque, comme il l'écrit, il « crache son âme » que ce réquisitoire est le plus convaincant. Et l'on s'étonne moins, après cette confession d'un idéaliste qui s'est perdu et s'est retrouvé, de l'obstination, avec laquelle, sorti de l'abîme, il *s'efforce* de pousser les Français à se rencontrer, à s'écouter.

JEAN PLANCHAIS.

★ LE DEPORTÉ, LA HAINE ET LE PARDON, de Jean Mialet, 325 pages, Fayard. Environ 41 F.

lettres étrangères

Le « Journal » de Gombrowicz

(Suite de la page 21.)

Son mépris de l'Occident englobe celui de la science qui, à ses yeux, défigure, rapetisse, et celui de toute pensée il ne voit pas une idée qui vaille, en poids de vérité, le charme d'un être de chair, à moins qu'elle ne s'incarne, précisément. La raison d'être de l'artiste est de précéder les idées de demain à force d'invention dans l'expression de sa singularité. A la rigueur, il peut sacrifier au snobisme, comme Gombrowicz lui-même, parce que l'observation de normes fictives et niaises équivaut au dénigrement de toute règle — Proust ne suggérait pas autre chose. Mais il doit s'interdire toute utilité, sociale ou politique.

ON a ramené la pensée de Gombrowicz à l'éloge lancinant de l' « immaturité » : cela demande des éclaircissements, que le *Journal* offre en abondance. L'auteur de *Ferdydurke* ne prône pas la régression, ni ne donne raison à la jeunesse, systématiquement. Il exalte en elle ce qui se tient en deçà des valeurs et les subvertit. Reconnaître que le subalterne comporte plus de potentialités que le dominant, et le cadet que l'aîné, ne signifie pas qu'on postule ni qu'on *souhaite le retour à la barbarie. C'est affaire d'insatiable curiosité.*

Le rôle de l'écrivain devient tout naturellement de tomber amoureux de l'inachevé et de révéler ce que le viol du supérieur *par l'inférieur contient de poésie. A l'inverse du surhomme* selon Nietzsche, où il voit un produit du scientisme du dix-neuvième siècle, Gombrowicz se demande, là encore en avance sur son époque, si le maximum d'être, de vie, de réalité, ne se trouve pas du *côté de l'insuffisant, de l'inabouti.*

MONSTRE d'audace et d'irresponsabilité, l'écrivain doit fuir le respect des usages et la maîtrise du style. Répéter ou améliorer une tradition est une activité de *mort vivant. La moindre transgression ou fantaisie atteint, non* seulement à plus de beauté, mais à davantage de réalité, par l'état d'alerte qu'elle crée.

Cela suppose une attention harassante à l'inouï de ce qui surgit de soi. Gombrowicz raconte qu'après vingt pages écrites à l'aventure, il ne retient que les quelques mots, images ou sonorités vraiment créateurs, qu'il écrit de nouveau vingt pages à partir de ce premier tri, et ainsi de suite. Le résultat combine une constante étrangeté et une non moins constante évidence.

Définissant son propre idéal, souvent atteint, Gombrowicz a cerné ce qui rend irremplaçable la vraie littérature, celle des hauts risques : s'inventer à mesure, *« comme s'il s'agissait de choisir des sentiers dans la forêt sans savoir où ils mènent, ni ce qui vous y attend ».*

BERTRAND POIROT-DELPECH.

★ *JOURNAL, de Witold Gombrowicz. Traduit du polonais par Allan Kosko (T. I) et par C. Jezewski et D. Autran (T. III).*

Gaston Miron, poète québécois

Des coureurs des bois

(Suite de la page 21.)

Ce fut une illumination. Je venais de rencontrer mon propre pays à cause de ces vers de Patrice de La Tour du Pin. Alors mon écriture va changer, je vais me mettre à l'écoute de la modernité, je regarde d'un autre œil la société canadienne française et je plonge dans l'étude de la culture populaire.

— On disait canadien français, on dit aujourd'hui québécois. Les poètes ont joué un rôle essentiel dans cette avancée, et vous en particulier. Comment cela s'est-il passé ?

— En 1953, j'ai fondé, avec quelques amis, les éditions de l'Hexagone, qui ont publié, pour l'essentiel, des poètes de notre génération collaborant aux revues *Liberté* et *Parti pris*, mais aussi, au fil des années, des nouveaux venus. Nous avons presque tous été des poètes « engagés », des militants. Pour ma part, j'ai appartenu, notamment, au parti socialiste québécois, au Rassemblement pour l'indépendance nationale, au mouvement du Québec français. J'ai d'abord été nationaliste et progressiste, puis je suis devenu indépendantiste. Je suis, aujourd'hui, un indépendantiste absolu.

— L'Homme rapaillé, *dont la première édition, à Montréal, date de 1970, rassemble l'essentiel de vos écrits : des poèmes et des textes de réflexion sur la poésie, la société québécoise. D'abord, que signifie « rapaillé » ?*

— C'est un vieux mot de notre langue qui veut dire « réuni », « rassemblé ». En appelant mon livre *l'Homme rapaillé*, j'ai voulu dire : « Voici comment un » homme épaillé, c'est-à-dire » éparpillé, s'est reconstitué mor- » ceau après morceau, comment » il a mené sa quête d'identité, » comment il a dépassé l'aliéna- » tion. J'ai longtemps cru que » mon aliénation était seulement » la conséquence de notre struc- » ture coloniale, de notre état » de colonisés, puis ma compré- » hension s'est élargie. L'aliéna- » tion venait aussi d'ailleurs. Il y » a, par exemple, un axe essen- » tiel dans mon écriture : » l'amour. Il y a dans l'amour » une difficulté à rencontrer » vraiment l'Autre. »

— Poète du Québec en lutte, vous n'êtes pas réductible à l'image du poète « militant » que, d'ailleurs, vous refusez.

— Absolument. Je vois la poésie comme une anthropologie, comme une défense et illustration d'un être collectif. La poésie est ce qui nous fait être et nous pose dans la durée alors que l'existence se dissout dans le temps. C'est pourquoi je ne suis pas un poète nationaliste au sens idéologique du terme. Je montre l' « empêchement », je postule les conditions nécessaires à l'épanouissement d'un peuple dont l'une d'entre elles est la dimension politique.

— Les poètes québécois lisent souvent leurs poèmes devant de vastes publics. Est-ce une expérience enrichissante ?

— Certainement, oui. Lire un poème, c'est en faire sentir la dimension corporelle. Personnellement, je vis le poème dans mon corps. Il est une sorte d'émanation de mon corps, il le traverse. Mais j'ai toujours été déchiré entre l'écriture et l'action.

— Quel est l'état de la poésie aujourd'hui au Québec ?

— Depuis 1968, il y a une rupture avec la poésie de l'identité, de l'engagement, du pays. Le destin collectif a été pris en charge par un puissant mouvement politique. Du même coup, la littérature a été rendue au langage. Depuis 1968, on peut parler d'une explosion des langages québécois, de recherches dans toute les directions. C'est comme une fête, c'est l'émergence d'une littérature multiple. Il y a toutes sortes de courants : une « poésie urbaine » marquée par le rock, le cinéma, les néons, avec Lucien Francœur, par exemple ; des revues œuvrent dans d'autres voies, comme *les Herbes rouges* ou *la Barre du jour*. De grandes voix se font entendre avec Claude Beausoleil, Roger Desroches, André Roy, François Charron, Michèle Lalonde, Nicole Brossard. D'autres, comme Michel Beaulieu, Pierre Nepveu, font un peu « cavaliers seuls ». Oui, c'est vraiment une fête des langages. »

Propos recueillis par ANDRÉ LAUDE.

« LES SIÈCLES DE L'HIVER »

Le gris, l'agacé, le brun, le farouche
tu craques dans la beauté fantôme du froid
dans les marées de bouleaux, les confréries
d'épinettes, de sapins et autres compères
parmi les rocs occultes et parmi l'hostilité

pays chauve d'ancêtres, pays
tu déferles sur des milles de patience à bout
en une campagne affolée de désolement
en des villes où ta maigreur calcine ton visage
nous nos amours vidées de leurs meubles
nous comme empesés d'humiliation et de mort

et tu ne peux rien dans l'abondance captive
et tu frissonnes à petit feu dans notre dos

« LA MARCHE A L'AMOUR »

Tu as les yeux pers des champs de rosées
tu as des yeux d'aventure et d'années-lumière
la douceur du fond des brises au mois de mai
dans les accompagnements de ma vie en friche
avec cette chaleur d'oiseau à ton corps craintif
moi qui suis charpente et beaucoup de fardoches
moi je fonce à vive allure et entêté d'avenir
la tête en bas comme un bison dans son destin
la blancheur des nénuphars s'élève jusqu'à ton cou
pour la conjuration de mes manitous maléfiques
moi qui ai des yeux où ciel et mer s'influencent
pour la réverbération de ta mort lointaine
avec cette tache errante de chevreuil que tu as

tu viendras tout ensoleillée d'existence
la bouche envahie par la fraîcheur des herbes
le corps mûri par les jardins oubliés
où tes seins sont devenus des envoûtements
tu te lèves, tu es l'aube dans mes bras
où tu changes comme les saisons
je te prendrai marcheur d'un pays d'haleine
à bout de misères et à bout de démesures
je veux te faire aimer la vie notre vie
t'aimer fou de racines à feuilles et grave
de jour en jour à travers nuits et gués
de moellons nos vertus silencieuses
je finirai bien par te rencontrer quelque part
bon dieu !
et contre tout ce qui me rend absent et douloureux
par le mince regard qui me reste au fond du froid
j'affirme ô mon amour que tu existes
je corrige notre vie

Au temps jadis à Varsovie

(Suite de la page 21.)

Les poncifs ont la vie longue. Représenter seulement Singer comme le poète aérien d'un village juif déclinant est un, alors qu'il vécut longtemps à Varsovie, un des centres européens les plus bouillonnants à l'époque, foyer de culture et source d'inspiration à la fois, caisse de résonance des événements qui changèrent le cours de ce siècle. A Varsovie, le jeune homme roux et timide se découvre les deux passions qui occuperont toute sa vie, l'écriture et *l'amour : d'abord Gina, sa logeuse*, son initiatrice, qui aurait pu être sa mère ; puis Sabine, une farouche stalinienne ; Stefa ensuite, jeune fille de bonne famille passablement ruinée : sans oublier Marila, la bonne, car l'écrivain en herbe ne dédaigne pas les amours ancillaires.

Il vit entouré des gens qui sont tous plus ou moins engagés, sionistes ou communistes, journalistes de la presse yiddish et antisémites des quotidiens polonais, défenseurs de la Société des Nations ou fanatiques opposants. Les jeunes juifs qui troquent le long habit noir et le couvre-chef en fourrure contre la veste en cuir et le revolver du révolutionnaire provoquent son indignation. Nombreux furent ces intellectuels gauchistes, parmi lesquels l'illustre confrère de Singer, Perets Markish, qui périrent dans quelque goulag lointain assassinés par Staline. Un Etat hébreu en Palestine, dans un imprévisible futur, ne tente pas encore l'auteur du *Blasphémateur*, cependant que le fascisme, imminent, l'inquiète véritablement.

Singer est aussi un très grand lecteur. En marge des textes sacrés, il avale les contemporains. Romain Rolland, Chesterton, le déçoivent. A la sublime *Montagne magique* de Thomas Mann, il préfère *les Budenbrook*, où l'épopée l'emporte sur l'analyse exhaustive, sur la minutieuse description. Ce conteur né souhaite, dans une œuvre, surtout le suspense, *« essence même de la vie et de l'art »*. Donc, il faut se faire une raison ; pour lui, pas de grâce pour l'expérience, la recherche et l'innovation. En revanche, Singer regrette que Tolstoï n'ait pas pu décrire les ébats d'Anna Karenine *avec son mari et, plus tard*, avec son amant. *« Ecrire sur l'amour »*, conclut l'auteur de ces souvenirs, peut-être péremptoirement *« en excluant le sexe, est une entreprise inutile »*. Ne nous y trompons pas. Singer a toujours aimé jouer les provocateurs, mais ses narrations de l'acte et des gestes de l'amour n'atteignent pas, même de loin, la démesure de celles de Miller. Car la vérité de Singer est ailleurs, dans son éternel sourire doux-amer, dans sa quête permanente d'exilé.

EDGAR REICHMANN.

● UN JEUNE HOMME A LA RECHERCHE DE L'AMOUR (*Une sorte d'autobiographie spirituelle, d'Isaac Bashevis Singer. Traduit de l'anglais par Marie-Pierre Bay et Jacques Robert, Nouveau Cabinet Cosmopolite, Stock, 272 p. Env 55 F.*)

édition

LE DÉBAT SUR LE PRIX DU LIVRE (Suite)

Un manifeste de libraires

● *Une situation alarmante*

L'UNION des libraires de France (1), hostile à l'« arrêté Monory » qui a étendu au livre le régime général de la liberté des prix, a diffusé un « manifeste » auprès de ses adhérents. Dans ce manifeste, l'Union des libraires considère que l'« arrêté Monory », en aggravant la disparité des prix entre les librairies et les libres-services, entraîne la disparition du réseau des librairies. « *Par voie de conséquence, les nouveautés, de vente difficile, ne pourront plus être publiées, les ouvrages de fond seront condamnés à disparaître. Une menace extrêmement grave pèse sur le patrimoine culturel, sur la création dans tous les domaines et sur la liberté d'expression.* »

L'Union réclame « *sans délai* » la modification du régime actuel du prix du livre.

Selon l'Union, quatorze mille personnes ont signé ce manifeste, parmi lesquelles figurent des enseignants, des membres des professions libérales, des étudiants, des bibliothécaires, des écrivains et des journalistes, etc. Si, parmi les signataires, on relève les noms de membres de l'opposition tels MM. F. Mitterrand et J.-P. Chevènement, on note aussi ceux de personnalités de la majorité actuelle : MM. J. Médecin, M. Schumann, M. Poniatowski ou P. Emmanuel.

L'Union des libraires de France a aussi procédé à un sondage auprès de ses adhérents, au cours du premier trimestre. Il en ressort un tassement du chiffre d'affaires de la librairie générale en 1980 : le chiffre n'aurait augmenté que de 8 %, alors que l'augmentation du prix des livres a été de 16,5 %.

L'Union s'inquiète en outre de l'évolution actuelle de la profession. Elle note pour l'année 1980 une accélération des fermetures, des rachats ou des « déspécialisations » de librairies.

C'est pourquoi MM. Clément Gardet, président de l'Union des libraires de France, Jean-Luc Pidoux-Payot, président du Syndicat national de l'édition, et Armand Lanoux, président du Conseil permanent des écrivains, ont adressé le 9 mars une lettre à M. Giscard d'Estaing pour lui demander de faire procéder à un réexamen du dossier « livre », en liaison avec tous les professionnels intéressés. Dans sa réponse datée du 17 avril, M. Giscard d'Estaing a affirmé que, si leurs « craintes » venaient à être confirmées, « *il conviendrait que le gouvernement arrête les mesures propres à remédier à cette situation* ». Cependant, il a ajouté que, « *selon certaines indications* », une « *évolution favorable* » semblait s'être dessinée en 1980, ce qui a fortement surpris les destinataires de la lettre.

Dans une interview au *Journal de la presse et du livre*, daté 6-20 avril, le chef de l'État (2), précise ses positions. Il déclare notamment que « *seule l'évolution des prix a été préoccupante* » pour le livre mais qu'il s'agit d'un « *phénomène accidentel* ». A propos des concentrations dans l'édition, il fait observer qu'il y a aujourd'hui « *environ quatre cents maisons d'édition, soit près d'un tiers de plus qu'il y a dix ans* ». Mais il estime également que « *la France (...) se doit d'avoir, pour la diffusion de sa culture écrite, une ou deux maisons de taille européenne et mondiale* ».

A l'inverse, dans le numéro suivant du *Journal de la presse et du livre*, M. Jacque Chirac s'est prononcé, comme le parti communiste (3) et le parti socialiste (4), pour l'abrogation de l'« arrêté Monory ». « *La liberté des prix*, dit-il, *a mis la création culturelle dans les mains des grands réseaux de distribution qui, par définition, s'intéressent aux produits de la plus grande diffusion (...). Elle menace les libraires dans leur existence même ou, au mieux, les condamne à s'intégrer dans des réseaux de distribution.* » — B. A.

(1) L'Union des libraires de France (bureau : 14, rue de l'Abbaye, 75006 Paris. Tél. : 325-54-06) s'est créée en opposition à la Fédération française des syndicats de libraires qui est favorable à l'arrêté Monory.

(2) 15, square de Vergennes, 75015 Paris. Prix du numéro : 17 F.

(3) *Le Monde* daté 15-16 mars 1981.

(4) *Le Monde* du 24 avril 1981. L'instauration du prix unique des livres figurerait parmi les premières décisions de M. Mitterrand, s'il était élu à la présidence de la République.

L'OPINION DES CRÉATEURS

QUE la création se porte bien ou mal, les créateurs sont mieux placés que personne pour le savoir.

Depuis un an et demi, la baisse des tirages moyens des livres de littérature générale n'est un secret pour personne. La révision des programmes des éditeurs en 1980 ne s'est pas effectuée en faveur de la création, et la distribution de masse n'encourage pas la liberté d'expression. Jamais il n'y eut autant de manuscrits refusés à de véritables créateurs. Jamais il n'y eut si peu de recueils présentés par les éditeurs au jury de la bourse Goncourt de la Nouvelle. Ce sont des signes qui ne trompent pas : il faut faire vite.

Jusqu'à présent, l'écrivain se demandait avec l'angoisse qui est celle de tous les créateurs : « Trouverai-je des lecteurs ? » Car c'est pour eux qu'il écrit, et non pour des statistiques économiques.

La question que se posent aujourd'hui des écrivains et des traducteurs est plus nette : « Trouverai-je un éditeur ? » Ces auteurs, dont la situation matérielle se dégrade, exercent sur eux-mêmes une autocensure insupportable et remettent leurs projets à plus tard, quand ils n'envisagent pas tout simplement d'abandonner l'expression écrite.

Les auteurs ne peuvent pas connaître, depuis l'arrêté Monory, le prix auquel leurs livres sont réellement vendus. Cela pour eux est intolérable, matériellement et moralement. Car pour eux le livre n'est pas un paquet de lessive et ne peut servir de produit d'appel. Ils réfutent le légume culturel unique.

ARMAND LANOUX,
président du Conseil permanent des écrivains.

FRANÇOIS CARADEC,
secrétaire général.

correspondance

La polémique entre le GRECE et le Mouvement international des écrivains

Depuis l'article de Jean-Pierre Faye sur le colloque organisé au Sénat par l'Union des écrivains d'où est sorti le Mouvement international des écrivains, une polémique s'est engagée dans nos colonnes entre cet écrivain et le GRECE, à coup de lettres échangées en vertu du droit de réponse. (Voir le Monde du 27 février, 3 et 27 mars, 10 avril 1981.) Pour y mettre fin, nous publions une nouvelle mise au point de Jean-Pierre Faye accompagnée de la réponse du président du GRECE, auquel ce texte a été soumis.

Voici la lettre de Jean-Pierre Faye et du Mouvement international des écrivains.

Les responsables de la nouvelle droite s'énervent et répètent leurs injures, pour interdire tout débat sur le contenu réel de leur discours qui ferait apparaître l'incontestable continuité idéologique de leurs entreprises successives. L'apparition de la nouvelle droite correspond en effet, comme le révèle le bulletin intérieur confidentiel du GRECE, à une simple réforme du vocabulaire, à la volonté de travestir un discours en donnant la priorité « à la suggestion sur l'affirmation... » Il est donc intéressant de constater que nos interlocuteurs portent sur eux-mêmes un jugement très négatif, en tenant pour « diffamatoire » tout rappel de leur militantisme à Europe Action.

Pour l'établissement précis des faits à cet égard, nous renvoyons aux dossiers très documentés parus dans *le Droit de vivre* d'avril à août 1980, et à ceux parus dans *Droit et Liberté*, de janvier et mars 1981. Ces dossiers convaincants n'ont jamais fait l'objet d'aucun démenti du GRECE, ni d'aucune sanction ou procédure judiciaire.

Comme porte-parole provisoire du Mouvement international des écrivains, et en fait de diffamation, je relève l'insistance tactique avec laquelle nos contradicteurs répètent l'accusation de « stalinien ». Qu'ils se rassurent : je n'ai jamais été stalinien et mes prises de position invariables à ce sujet s'expriment résolument dès mars 1959, dans un dossier que j'intitulais « Origine et destin du parti unique », paru dans *Reconstruction*, l'organe regroupant les futurs fondateurs de la C.F.D.T. J'ai toujours jugé meurtrier le parti unique du stalinisme et, par son « postulat » même, celui des racistes hitlériens. Ceux de nos amis qui ont pour objectif profond précisément la rupture avec toutes les survivances du stalinisme n'ont aucune leçon à recevoir de la nouvelle droite qui, voici peu d'années, ne trouvait « *pas tellement absurde qu'au mot de « culture » on ait le réflexe de tirer son revolver* ».

Le Mouvement international des écrivains, qui est justement né de l'émotion suscitée par Copernic, le retour du « racisme intelligent », les nouvelles flambées du stalinisme et, plus généralement, l'agression nouvelle contre les droits de l'homme dans leur principe même, ne veut « éliminer » personne. Il demande au contraire la possibilité d'un débat libre mais lucide.

***

Voici la réponse de M. Roger Lemoine, président du GRECE :

M. Jean-Pierre Faye veut nous faire prendre des vessies pour des lanternes : ce qui était diffamatoire dans la lettre du Mouvement international des écrivains, c'était la manière tout à fait stalinienne — je maintiens ce qualificatif — d'insinuer, au mépris des faits, que les animateurs actuels du GRECE auraient pu être, dans le passé, les auteurs de textes racistes ou favorables au nazisme.

Je constate, d'ailleurs, que M. Faye récidive, en imputant à la nouvelle droite l'opinion selon laquelle il ne serait « *pas tellement absurde qu'au mot de « culture » on ait le réflexe de tirer son revolver* ». On retrouve là, une fois de plus, la vieille méthode stalinienne qui consiste à isoler un morceau de phrase d'un article de plusieurs pages, donc à en dénaturer le sens exact, et ensuite, ce qui est plus grave encore, à l'attribuer à quelqu'un qui n'en est pas l'auteur. Le morceau de phrase en question est extrait d'un article qui a été publié en novembre 1968 par *la Revue prytanéenne* (éditée par l'Association des anciens élèves du Prytanée militaire de La Flèche), et a fait l'objet d'une recension dans le numéro de février-mars 1969 de *Nouvelle Ecole*. Rien dans cette recension n'autorise M. Faye à porter cette citation au crédit de la nouvelle droite.

M. Faye pourrait-il m'expliquer comment un courant de pensée qui a choisi de mener une action culturelle pourrait avoir une telle répulsion à l'égard de la culture. Ce n'est pas sérieux et d'autant plus grotesque que M. Faye n'ignore pas les nombreux textes que nous avons publiés à ce sujet et, plus particulièrement, le chapitre des *Idées à l'endroit*, de notre ami Alain de Benoist, intitulé : « Le paradigme de la culture humaine » (pp. 215-249).

Puisque M. Faye renvoie aux « dossiers » de la LICRA et qu'il prétend que ces « dossiers » sont « convaincants », je tiens à préciser que l'organe de la LICRA, *le Droit de vivre*, dans lequel M. Faye puise ses « informations », a été plusieurs fois condamné pour diffamation à l'égard du GRECE. Jamais la LICRA n'a été capable, devant les tribunaux, d'apporter la moindre preuve à l'appui d'une seule de ses allégations. Ce qui par contre, n'a pas été démenti sur le fond par les intéressés, c'est le document accablant que le GRECE a publié dans *Eléments*, sous le titre : « Le MRAP et la LICRA, d'étranges officines ».

Quelles sont les injures que M. Faye nous accuse de répéter ? Manifestement, c'est lui qui « s'énerve » et qui, lorsqu'il s'agit de la nouvelle droite, perd toute raison et toute mesure. Il n'y aura pas de débat « libre » et « lucide » tant que la vérité sera bafouée, tant que certains s'acharneront à critiquer non pas les idées réellement et constamment défendues par le GRECE, dans ses publications, travaux ou colloques, mais celles qu'ils lui attribuent de façon mensongère ou, pis encore, celles qu'ont exprimées, il y a dix ou vingt ans, des personnes totalement étrangères à la nouvelle droite.

Le Monde

société

M. Papon ne veut pas s'expliquer davantage sur ses activités sous l'occupation avant le deuxième tour

Après la publication par « le Canard enchaîné » de l'article accusant M. Maurice Papon, ministre du budget et ancien député R.P.R., d'avoir concouru à la déportation de mille six cent quatre-vingt-dix juifs (« le Monde » du 7 mai), Mᵉ Serge Klarsfeld, porte-parole des *fils et filles des déportés juifs de France*, considère qu'il serait « estimable de la part de M. Papon de démissionner de son poste ». Pour leur part, trois anciens commissaires de la République à Bordeaux, MM. Gaston Cusin, Jacques Soustelle et Maurice Bourgès-Maunoury, déclarent « témoigner de ses actions dans *la Résistance* ».

En dépit de cette polémique et des graves accusations du « Canard enchaîné », M. Papon entend patienter pour se défendre. Après avoir rendu public, mercredi, un bref communiqué dans lequel il précise qu'il « s'abstiendra de tout autre commentaire », il a estimé devoir reporter au lendemain du second tour de l'élection *présidentielle le rendez-vous qu'il nous* avait initialement accordé le mercredi 6 mai.

LES RÉACTIONS

Mᵉ Klarsfeld : il serait estimable que le ministre donne sa démission

Mᵉ Serge Klarsfeld, avocat au barreau de Paris et porte-parole des fils et des filles des déportés juifs de France, nous a adressé un communiqué dont voici les principaux passages :

« Sur le plan des faits évoqués par *le Canard enchaîné* et qui concernent le transfert vers Drancy des juifs arrêtés dans la région bordelaise, je constate que les archives allemandes qui sont contenues au Centre de documentation juive contemporaine de Paris confirment absolument la réalité de ces transferts, ainsi que la déportation de ces juifs de Drancy vers Auschwitz. (...)

Le document reproduit dans *le Canard enchaîné* et qui porte la date du 1ᵉʳ février 1943 concerne l'escorte d'un transport de juifs pour le 2 février de Mérignac vers Drancy. Ce document, selon *le Canard enchaîné*, porte la signature de Maurice Papon. Ce transfert est confirmé par plusieurs documents de la Gestapo allemande qui portent au *C.D.J.C.* la cote XXVc-198 :

— Le 26 janvier 1943, le colonel SS Helmuth Knochen demande à tous les commandos régionaux de la police SS en France de faire procéder au transfert vers Drancy des juifs déportables qui sont internés dans leurs zones, de façon à remplir les convois vers Auschwitz de début février 1943 ;

— Le même jour, Luther, kommandeur de la police nazie de Bordeaux, répond en demandant au service antijuif de la Gestapo à Paris s'il peut envoyer cent soixante-dix juifs la semaine prochaine ;

— Le 28 janvier 1943, le lieutenant SS Röthke, chef du service *antijuif de la Gestapo* en France, répond à Luther en lui indiquant que le transfert des cent soixante-dix juifs doit avoir lieu avant le 4 février 1943. (...)

Comment apprécier le rôle joué par M. Maurice Papon, secrétaire général de la préfecture de la Gironde, dans la solution finale de la question juive en France ?

En cette période de l'été 1942, l'impulsion, certes, est donnée par la Gestapo, mais avec le concours indispensable pour elle du gouvernement, de l'administration et de la police françaises, comme le souligne encore l'ouvrage, qui vient de paraître, des deux historiens Paxton et Marrus, *Vichy et les juifs*.

Les juifs de Bordeaux, comme ceux d'autres villes de province ou ceux de Paris, ont été arrêtés par dizaines de milliers (*quarante-deux mille déportés juifs en* 1942) quasi exclusivement par la police française, puis gardés dans des camps de rassemblement, de triage et d'internement, puis transférés *sous* escorte française vers Drancy pour en être déportés. Comble du déshonneur, pour plus de dix mille juifs, l'arrestation eut lieu en zone dite « libre » par la police de Vichy et ils furent livrés aux nazis en zone occupée.

M. Papon a joué à son échelle un rôle qui n'était pas de premier plan, mais qui était réel. M. Papon en a sans doute moins fait que celui qui est aujourd'hui le seul Français inculpé pour « crimes contre l'humanité », Jean Legay, délégué en zone occupée du chef de la police de Vichy, René Bousquet ; ce Jean Leguay auquel d'ailleurs M. Papon, selon *le Canard enchaîné*, demande des instructions le 24 août 1942. Mais M. Papon en a fait plus que le policier de base qui arrêtait les juifs ou que le simple gendarme qui escortait des convois où se trouvaient *des enfants sans* défense, voués à la mort, avec la participation de Vichy, parce que nés juifs.

En revanche, il faut noter que l'intervention évoquée par *le Canard* de M. Papon pour dix-neuf enfants juifs était très rare de la part d'un haut fonctionnaire de l'époque. Il serait intéressant de lire en quels termes cette intervention est rédigée. Il eût été fair-play de la part du *Canard* de la publier, car elle aurait permis d'apprécier la position personnelle de M. Papon dans ce drame.

En tant que porte-parole des fils et des filles des déportés juifs *de France, je considère qu'il serait* estimable de la part de M. Papon de démissionner de son poste de ministre pour marquer ainsi qu'il reconnaît les faits, même s'il les *apprécie d'une façon différente* de celle des victimes juives, et qu'il s'incline devant la mémoire de ceux qu'il a contribué à faire déporter. Il reconnaîtrait ainsi la *part de responsabilité* de Vichy, de son administration et de sa police dans la solution finale de la question juive en France et se désolidariserait de ceux qui ne *font porter qu'aux nazis alle*mands le poids de la déportation de plus de soixante-quinze mille juifs de France, presque tous arrêtés en réalité sur impulsion allemande par la *police française* et livrés par elle à la Gestapo.

MM. BOURGÈS-MAUNOURY CUSIN ET SOUSTELLE : DES ATTAQUES SCANDALEUSES

Trois anciens commissaires de la République à Bordeaux, MM. Cusin, Bourgès-Maunoury et Soustelle, ont publié le mercredi 6 mai le communiqué suivant :

« A la suite des scandaleuses attaques d'un hebdomadaire contre le ministre du budget, M. Gaston Cusin, commissaire de la République désigné par le général de Gaulle, rappelle tout d'abord qu'il a été mis en contact avec Maurice Papon, alors secrétaire général de la préfecture de la Gironde, bien avant la Libération, par M. Roger Bloch, ministre plénipotentiaire en retraite, qui menait alors de dangereuses missions dans le réseau de renseignements militaires Kléber.

» Sa nomination, à la Libération, comme préfet des Landes, a précédé celle de directeur du cabinet du commissaire de la République, avec le seul objet de lui conférer, en qualité de préfet, une autorité indiscutable sur les préfets des départements de la région. Elle ne saurait donc être tenue pour l'effet d'une sanction. En tout état de cause, M. Cusin s'étonne que les accusations faites aujourd'hui n'aient pas été formulées dès le lendemain de la Libération.

» M. Cusin, comme M. Maurice Bourgès-Maunoury, ancien président du conseil, et M. Jacques Soustelle, ancien ministre, qui se sont succédé comme commissaires de la République à Bordeaux ont, en pleine connaissance de cause, fait appel à M. Papon et peuvent témoigner de ses actions dans la Résistance. Ils condamnent les accusations dont il fait aujourd'hui l'objet, alors qu'ils ont eu une connaissance pleine et entière de son comportement politique et humain sous l'occupation. »

● *Le Canard enchaîné*, après la mise au point de M. Papon qualifiant les accusations de l'hebdomadaire de « *truquage honteux* », déclare : « Le Canard *relève que M. Papon ne nie pas l'authenticité des documents produits, pas plus qu'il ne nie en être le signataire. Il se contente de parler d'un* « truquage honteux » *sans apporter le moindre élément de preuve à l'appui de ses dires, et cela contrairement au* Canard enchaîné, *qui a en sa possession d'autres documents établissant les faits.* Le Canard enchaîné, *de lui-même, a reconnu que M. Papon était intervenu en faveur de quelques israélites, ce qui n'enlève rien au fait que 1 690 juifs ont été déportés de Bordeaux, au moment où M. Papon était secrétaire général de la préfecture de la Gironde. »*

Les souvenirs estompés

Certains se souviennent, d'autres pas. Certains ont connaissance de faits précis, d'autres n'ont que des « blancs ». Plus de quarante ans après... Les souvenirs se bousculent, se chevauchent et s'annulent. M. Gabriel Delaunay, *préfet en* retraite, qui fut chef régional en Aquitaine des mouvements unis de Résistance (MUR), explique : « *Je n'ai jamais entendu dire que M. Papon avait été mêlé à des activités antisémistes. Cependant, je ne l'ai jamais considéré comme étant un résistant, ni comme un collaborateur. Il est exact que moi-même et le comité départemental de libération sommes intervenus pour protester contre sa nomination comme préfet des Landes, le 22 août 1944, nomination qui a été annulée le lendemain. Nous considérions alors qu'il était impensable qu'un fonctionnaire de Vichy soit préfet de la nouvelle République.* »

Fonctionnaire zélé de Vichy, alors ? Partisan du maréchal Pétain et du gouvernement de Laval comme l'indiquait une note de la Feldkommandantur de Bordeaux, le 21 juillet 1943 ? Ou résistant comme il le déclara, en 1944, au journal *Sud-Ouest* (1) ? « *Je n'ai pas travaillé dans la Résistance pour perpétuer les privilèges et prolonger les erreurs de 1939,* disait-il. *J'ai travaillé et je continue à travailler avec plus de foi que jamais pour que la France demeure une grande nation et qu'elle devienne une vraie démocratie.* » Mme Evelyne Garnier, qui fut secrétaire générale du réseau NAP (Noyautage administration publique), puis chef de réseau par *intérim à partir de mars 1944*, alors que M. Papon était secrétaire général de la préfecture, explique : « *A la Libération, en tant qu'officier liquidateur du NAP, j'ai eu à traiter de l'ensemble des agents. Je n'ai jamais eu à traiter du dossier de M. Papon. Peut-être a-t-il été homologué par un autre réseau. En tout cas, alors que nous avions un agent dans chaque préfecture, nous n'avions nommé personne dans la Gironde* ». Cet autre réseau, il y est fait allusion, dans le communiqué (voir ci-contre), de MM. Cusin, Soustelle et Bourgès-Maunoury qui prend la défense de M. Papon : celui-ci, est-il affirmé, a été en contact « *bien avant la libération* », avec M. Roger Bloch « *qui menait alors de dangereuses missions dans le réseau de renseignements militaires Kléber* ». Et, interrogé, M. Papon répond en effet qu'il a un titre de Résistance. Mais lequel ? M. Papon ne figure pas au fichier des *combattants volontaires de la Résistance*, sis à l'hôtel des Invalides.

L. G.

(1) *France-Observateur* du 11 janvier 1962.

Le « purgatoire » évité

En qualifiant l'article du *Canard enchaîné* de « *manœuvre électorale de dernière heure, montée au prix d'un truquage honteux* », tout comme en se déclarant « *déjà assuré du témoignage de ceux qu'il a servis dans la Résistance et à la Libération* », concrétisé par la déclaration de MM. Cusin, Soustelle et Bourgès-Maunoury, anciens commissaires de la République à Bordeaux, entre *1944* et 1945, M. Maurice Papon en dit à la fois trop et pas assez.

Le mot « *truquage* » appelle en effet de sa part des précisions que, pour le moment, il se refuse à donner. Il n'est pas repris par la déclaration de ses témoins, qui se bornent, eux, à condamner de « *scandaleuses attaques* » et invoquent seulement la connaissance qu'ils eurent du « *comportement politique et humain sous l'occupation* » de M. Maurice Papon.

En cet état des choses un point demeure. M. Papon a bien été du 1ᵉʳ juin 1942 à la Libération secrétaire général de la préfecture de la Gironde, c'est-à-dire dans un département qui se trouvait en zone occupée lorsqu'il y prit ses fonctions et, de ce fait, soumis à une emprise allemande plus puissante et plus directe qu'en zone dite libre. Comment, dès lors, un haut fonctionnaire de l'administration préfectorale pouvait-il y exercer ses fonctions et les conserver sans se faire l'exécutant de la politique antisémite du moment et sans avoir à y concourir ?

C'est assurément, dans le cas de M. Papon, une question qui aurait pu se poser *plus tôt* puisque l'actuel ministre du budget n'a jamais dissimulé cet épisode de sa carrière préfectorale, qui figure toujours dans ses notices biographiques.

Il est vrai que nombreux ont été les fonctionnaires de l'administration publique en poste pendant l'occupation, qui ont en même temps servi la Résistance. Mais il est non moins vrai que plus importants étaient ces services, plus grand était le risque qui conduisait à une suspension ou à une révocation, quand ce n'était pas à l'arrestation ou à l'obligation d'entrer dans la clandestinité.

A partir de quand et de quoi devait se mesurer, la Libération venue, l'appréciation du comportement de ceux qui, comme M. Papon, parvinrent à demeurer en place jusqu'à ce terme ? Quel rôle jouèrent alors des amitiés ou des affinités anciennes qui purent ou non l'emporter sur les positions plus intransigeantes ou plus extrêmes ?

Si certains purent réintégrer par la suite leur corps d'origine en faisant valoir des services rendus à la Résistance ou des interventions en faveur de juifs menacés, comme n'y a pas manqué non plus M. Papon, ce ne fut pas en général sans connaître une période de purgatoire plus ou moins longue.

Tel ne fut pas le cas de M. Papon. Pourquoi ? A la lumière des affirmations du *Canard enchaîné*, c'est une question de plus, et sans doute la principale, qui se trouve posée, s'agissant d'un secrétaire général de préfecture sous l'occupation parvenu à un poste ministériel de la Cinquième République.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

RELIGION

DANS UNE LETTRE AUX PRÊTRES

Le cardinal Willebrands déplore les divisions de l'Église néerlandaise

De notre correspondant

Amsterdam. — Le cardinal Johannes Willebrands, archevêque d'Utrecht, a dressé un bilan négatif de l'année qui s'est écoulée, après le synode extraordinaire consacré, en janvier 1980, au Vatican, aux problèmes de l'Eglise catholique aux Pays-Bas.

Dans une lettre intitulée « Une année après », adressée à tous les prêtres de *son* diocèse, le cardinal constate que la situation de l'Eglise catholique s'est rapidement détériorée depuis le synode, que les évêques néerlandais n'ont pas réussi à rétablir l'unité entre eux, que l'espoir d'y parvenir à court terme a perdu tout fondement et que les conflits existants ont resurgi avec toute leur force antérieure.

Sans le nommer, le cardinal accuse, semble-t-il, l'évêque « traditionaliste » de Roermond, Mgr Joannes Gijsen, d'être à l'origine, au moins en partie, de cet état de choses. Une citation de la Bible utilisée par le cardinal dans sa lettre ne peut viser que Mgr Gijsen : « *Quand une partie du corps est souffrante, c'est le corps entier qui en souffre.* » Un porte-parole de Mgr Gijsen, qui pense que la plupart de ses collègues néerlandais prennent des libertés avec les *normes décrétées par Rome*, a réagi à l'accusation voilée, en faisant état d'une « psychose » qui voudrait que Mgr Gijsen soit coupable de tous les différends dans l'Eglise catholique néerlandaise.

Le cardinal Willebrands est un des trois membres du conseil du synode extraordinaire, chargé de veiller à l'exécution des décisions de ce dernier. Après le synode, deux commissions épiscopales avaient été mises en place. L'une devait adapter aux exigences du Saint-Siège la formation des prêtres aux Pays-Bas, l'autre devait définir strictement les compétences des laïcs dans les activités pastorales. Ces commissions sont loin d'avoir terminé leurs travaux. Mgr Gijsen ne prend plus part aux délibérations de la commission — dont il reste cependant un des membres — chargée de l'enseignement religieux. Quelques mois après le synode, Mgr Gijsen s'était adressé directement au pape, lui demandant d'intervenir sur la question de l'enseignement, initiative à laquelle la plupart des autres évêques étaient totalement opposés.

RENÉ TER STEEGE.

JUSTICE

A LA COUR D'ASSISES DE PARIS

Les douze malfaiteurs inculpés après le rapt de M. Thodorof risquent la prison à perpétuité

La cour d'assises de Paris, présidée par M. Xavier Versini, juge, depuis le mardi 5 mai, douze personnes, trois femmes et neuf hommes, toutes accusées de recel qualifié dans l'affaire de l'enlèvement, au mois de février 1976, de M. Guy Thodorof, alors âgé de trente-deux ans, et directeur général adjoint de la SFAM-France (*Société française d'automobiles, motocyclettes* et pièces détachées). M. Thodorof avait été libéré au terme de trente-quatre jours de détention, après qu'une rançon de 10 millions de francs eut été encaissée par ses ravisseurs (« le Monde » des 6 février et 11 mars 1976).

Etrange procès que celui de ces douze malfaiteurs, qui n'ont jamais cessé de nier avoir participé, de quelque façon que ce soit, au rapt et à la séquestration de M. Thodorof, et contre qui aucune preuve qu'ils y aient effectivement pris part n'a pu être retenue. En revanche, l'instruction a pu solidement établir que tous, à des degrés divers, avaient eu entre les mains des billets provenant de la rançon, dont la Banque de France avait — malgré la demande expresse formulée par le père de la victime — noté les références.

Etrange encore ce procès, dont trois inculpés ont déjà été con*damnés à de lourdes peines* de réclusion criminelle au mois de décembre 1980, pour leur participation à une affaire identique, celle du rapt du banquier Bernard *Mallet (le Monde du 17 décembre* 1980). Et curieux, enfin, que la victime, M. Guy Thodorof, ait jugé bon de ne pas se constituer partie civile.

Ils devraient être treize, côte à côte dans le box, mais le treizième, Alain Bourbonneux est en fuite. Les autres sont : Bernard Lachant (37 ans), couvreur ; Antoine Rossi, alias Michel Bailly (28 ans), peintre en bâtiment ; Christian Ehr, alias Jean Lambert (27 ans), sans profession ; sa sœur, Viviane, épouse Leclerc (32 ans), sans profession, comme Yolande Cauchois (25 ans) ; Michel Desumeur (36 ans), qui ne déclare, lui non plus, aucune véritable activité professionnelle ; Fernand Tortosa (38 ans) est — ou, plutôt, était barman ; Marcel Lachant, frère aîné du premier (51 ans), était directeur d'une société de travaux publics ; Elie Cohen (36 ans) n'a pas de profession bien définie, non plus que ses activités « parallèles », évoquées dès la première journée d'audience, où il fut question de « pose de micros » et de « mystérieux cambriolages », dont le butin n'était pas fait de valeurs ordinaires, mais plutôt de documents précieux ; François Tortosa, l'aîné de Fernand (42 ans), chef de chantier ; Martine Félicité (29 ans), sans profession, et, enfin, Nicolas Sansalone (32 ans), maçon.

Si Elie Cohen, François Tortosa et Nicolas Sansalone ont été *condamnés* respectivement, les deux premiers à quinze ans de réclusion criminelle, et le troisième à huit années de la même peine pour le rapt du baron Mallet, *trois* des *autres accusés* — comme le *monde* est petit ! — sont, eux, considérés par la police comme le triple « cerveau » de trois affaires de rapt : celle qu'on *juge aujourd'hui*, celle — *qui* devait échouer — du baron Hottinger en décembre 1976 (*le Monde* daté 5-6 décembre 1976) et celle, précisément, du baron Bernard Mallet...

Le très volumineux dossier que l'avocat général, M. Paul Malibert, a placé sur son bureau suffit à laisser augurer de la complexité des débats qui devraient durer deux semaines. Accusés de recel de sommes provenant d'arrestation illégale compliquée de séquestration et d'extorsion de fonds, les inculpés risquent des peines de réclusion criminelle à perpétuité.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

Faits et jugements

Un prêtre condamné en marge de l'affaire des proxénètes grenoblois.

Grenoble. — Un jésuite, le Père Pierre Lorigiola, vicaire de la paroisse Saint-André à Grenoble, a été condamné, mardi 5 mai, à *six mois d'emprisonnement* avec sursis par le tribunal correctionnel de la ville pour subornation de *témoin*. Il lui était reproché d'avoir tenté, pen*dant l'instruction de l'affaire* des « proxénètes italo-grenoblois », en 1980, de convaincre Nadia, une prostituée, de retirer sa plainte contre Diego Zaccaria — *condamné, depuis*, à huit *ans* de prison pour proxénétisme aggravé — et contre le père de son fils, Aldo Piccaretta, condamné lui, par défaut à dix ans d'emprison*nement*.

Le Père Lorigiola, originaire de la même région d'Italie que Diego Zaccaria, avait lui-même présenté Nadia au proxénète, puis aurait *proposé, selon* la *jeune femme*, une somme de 100 000 francs pour qu'elle retire sa plainte contre son ancien souteneur. Le Père Lorigiola avait reconnu avoir tenté *cette démarche* pour « *sauver l'honneur* » de la famille Zaccaria.

Au cours de l'audience, le procureur de la République, M. François-Louis Coste *s'est demandé* si le prêtre avait été naïf ou s'il s'était fait volontairement le complice du proxénète. « *Ni l'un ni l'autre,* a-t-il conclu, *c'est simplement un jésuite au mauvais sens du terme.* »

Le tribunal a estimé que les études du Père Lorigiola « *solides et rigoureuses pour devenir père jésuite, sa formation, son haut niveau intellectuel et sa culture ne pouvaient manquer de lui donner la conscience de la gravité de sa démarche* ». Il a, en outre été condamné à verser 1 franc de dommages et intérêts à la jeune femme. — *(Corresp.)*.

● *Suicide d'un détenu.* — Ramdam Poubendir, trente-neuf ans, de nationalité algérienne, placé en détention provisoire pour assassinat, a été trouvé pendu dans sa cellule à la maison d'arrêt du Mans (Sarthe) le mercredi après-midi 7 mai, alors qu'il devait se rendre au parloir pour y rencontrer sa femme.

● *Rectificatif.* — C'est par erreur que nous avons indiqué dans *le Monde* du 5 mai que le correspondant anonyme qui a revendiqué les trois attentats commis le 2 mai à Toulouse avait *déclaré* par téléphone à *la Dépêche du Midi* : « *Le café des Arcades sera mon prochain objectif.* » Ce correspondant anonyme n'a pas parlé du Café des Arcades *mais des cafés des arcades*, c'est-à-dire des établissements qui, comme le Café des Arcades, sont situés sous les arcades de la place du Capitole.

La société Peugeot est déboutée de son action en diffamation contre M. Séguy.

La première chambre civile du tribunal de Paris, que présidait M. Pierre Drai, a débouté, mercredi 6 mai, la société des automobiles Peugeot de son instance en diffamation contre M. Georges Séguy. Le secrétaire général de la *C.G.T. avait*, au cours d'une émission à France-Inter, le 8 février 1980, déclaré après le suicide de Philippe Marchau, vingt-six ans, délégué C.G.T. du personnel aux usines de Sochaux : « *La direction par ses persécutions l'a poussé à se donner la mort.* »

Au cours de l'audience, mercredi 8 avril, Mᵉ Georges-Antoine Chrestell, avocat de Peugeot, avait fait le procès du délégué syndical : « *Lorsque, à vingt-six ans, on se tire une balle dans le cœur, on est nécessairement fragile* », avait-il assuré. Puis il avait ajouté : « *Philippe Marchau faisait mal son travail* », « *s'adaptait mal* », « *faisait même des bras d'honneur à la maîtrise* ». De son côté, Mᵉ Charles Lederman, pour M. Séguy, rappelait que Philippe Marchau avait reçu, en trois ans, soixante-dix avertissements pour les motifs les plus futiles. « *Parce qu'il ne portait pas de casquette* », « *... parce qu'un journal C.G.T. dépassait de sa poche...* » (le Monde du 10 avril).

Le tribunal, qui ne s'est pas prononcé sur le fond, a constaté, comme l'avait fait valoir à l'audience Mᵉ Lederman, que l'action *judiciaire était prescrite* en vertu de la loi sur la presse, du moment que la partie civile n'avait, pendant plus de trois mois, ouvert aucune procédure.

● *Les suites des élections municipales de 1977 à Draguignan.* — La Cour de cassation vient d'annuler une décision de la cour d'appel d'Aix-en-Provence condamnant des candidats aux élections municipales de Draguignan en 1977. Sous l'étiquette Draguignan-Renouveau, la liste conduite par le docteur Michel Charrot et Mᵉ André Drevet avait mis en cause, dans un tract de quatre pages intitulé *le Dragon enchaîné*, l'autre liste, celle du *maire sortant*, Mᵉ Edouard Soldani (P.S.), qui fut finalement réélu. S'estimant diffamé par le contenu de ce tract, M. Soldani et ses amis avaient obtenu du tribunal de Draguignan 1 franc de dommages et intérêts. Leurs adversaires avaient été en outre condamnés à 300 francs d'amende avec sursis chacun. Ce jugement avait été confirmé par la cour d'appel d'Aix. Après la décision de la Cour de cassation, l'affaire sera rejugée par la cour d'appel de Grenoble.

Le Monde

culture

MUSIQUE

Bain de jouvence au Festival d'Évian

Après la tourmente printanière qui a chapeauté de neige onctueuse les sommets des Alpes et ceux du Jura, une divine lumière repose à nouveau sur les eaux nacrées du lac Léman, celle du « premier matin du monde » que ne se lassait pas d'admirer Gabriel Fauré, et qui a illuminé ses dernières œuvres. Ce bouillonnement de la vie qui dévale entre montagnes et lac, c'est celui qui chaque année nous enchante dans ce Festival d'Évian, « jeunes musiciens sans frontières », où les orchestres d'université, les nouveaux quatuors frais émoulus, dispensent joyeusement, à profusion, une musique qui a tout l'avenir devant elle.

Après les Allemands, les Japonais, les Soviétiques, les Tchèques, les Polonais, ce sont, cette année, de grands orchestres anglais et américains qui emplissent les chambres et les jardins de l'hôtel Royal, les salons du casino, de leur optimisme irrépressible. Le 6 mai, pour la quatrième fois, l'orchestre de l'université du Michigan faisait une démonstration superbe justifiant le surnom que lui a donné Eugène Ormandy : « Mon orchestre de Philadelphie junior *». Cordes soyeuses et profondes, bois savoureux comme les vins fendants de la colline suisse, de l'autre côté du lac, cuivres au dynamisme énorme, sans oublier ces percussionnistes généreux comme Vulcain, ivres comme Bacchus qui officie sur les hauteurs.*

N'en déplaise à Karajan, la présence dominante des demoiselles (pas moins de sept personnes du sexe faible sur huit cornistes) n'alanguissait en rien l'exécution pimpante et pétaradante de Sémiramis de Rossini. Test absolu pour le dynamisme et l'homogénéité d'un ensemble qui manifeste déjà toute la rigueur professionnelle d'un grand orchestre américain. Nous sommes loin du compte dans les universités et les conservatoires français.

Le violoniste israélien Erich Gruenberg donnait ensuite une exécution plus contestable d'un concerto de Mendelssohn. Avec une étoffe d'excellent virtuose, il alterne curieusement des sonorités belles et ingrates, des mouvements trop contrastés et des phrasés fort contestables.

L'orchestre du Michigan rendait hommage à Samuel Barber, disparu cette année, en jouant son premier essai pour orchestre (1936), pages somptueuses où contrastent les vagues romantiques maritimes d'un Sibélius, aux longues traînées mélodieuses, dominées par des chorals de cuivres chevaleresques avec le dynamisme serré, pétillant ou sévère d'une sorte de Prokofiev, et qui s'achève par le retour grandioso *de la mélancolie initiale.*

Paul Makanowitzky, l'excellent violoniste devenu chef de l'orchestre du Michigan, achevait le concert par une exécution d'un dramatisme extrême du Roméo et Juliette *de Tchaïkovski où les jeunes instrumentistes déversaient toute leur fureur de vivre.*

Parallèlement s'est achevé le concours international du quatuor à cordes au niveau particulièrement élevé, dont le concert final aura lieu vendredi 7 mai.

JACQUES LONCHAMPT.

● *Palmarès du concours de quatuor.* — Premier prix : Quatuor Cherubini (Allemagne fédérale) ; prix de la musique contemporaine : *Quatuor Brodsky* (Grande-Bretagne) ; Mention spéciale : Quatuor Colorado (États-Unis) et Junges Stuttgarder Quartett (Allemagne fédérale) qui reporte également le prix de la presse pour la musique contemporaine.

LA « DEUXIÈME SYMPHONIE » DE ROUSSEL

Mieux qu'une transition

C'est faire preuve d'un assez piètre sens civique que d'aller au concert le soir où les deux candidats à la présidence de la République s'affrontent sur le petit écran. La seule excuse que l'on puisse risquer, c'est de s'y être trouvé au milieu d'une assemblée assez respectable de mauvais citoyens. La belle raison, dira-t-on, que de s'abriter derrière celle des autres si elle est mauvaise ! Et cependant, peut-on croire raisonnablement que la Deuxième Symphonie *de Roussel, presque inconnue puisqu'on ne la joue pratiquement jamais, mérite au disque, ait suscité à elle seule une affluence aussi inattendue ? Il fallait que, bon ou mauvais, un démon s'en soit mêlé ; s'agissant de Yehudi Menuhin, invité par les concerts Colonne, on ne saurait s'étonner ni le regretter.*

Menuhin fait partie de ces très grands artistes sur lesquels il n'y a depuis longtemps plus rien à écrire. Même si l'on précise que l'orchestre, dirigé par Pierre Dervaux, n'a pas toujours su offrir du Second Concerto de Bartok *une exécution à la hauteur de ce que peut attendre un soliste de cette envergure pour donner toute sa mesure, émettre des réserves sur un interprétation manquant curieusement de relief, malgré la beauté de la sonorité, et d'articulation équivaut presque à un blasphème. Est-ce une raison, au risque d'avoir mal entendu, pour cacher une déception que la salle ne partageait visiblement pas ? Les deux pages de Bach données en bis étaient assez représentatives de cette esthétique d'extrême épuration (aux antipodes de celle d'un Casals) avec laquelle, sans cesser d'admirer, on a le droit d'être d'accord seulement d'une oreille.*

Qu'importe après tout, puisque, contre vents et marées, c'est pour la symphonie de Roussel qu'on était venu. On s'étonne parfois de ce qu'Albert Roussel (1863-1937) soit méconnu du grand public, tandis que Ravel recueille des suffrages presque unanimes. Cela tient peut-être à l'évolution spécifique d'un compositeur parti de l'impressionnisme debussyste qu'il pratiquait au début de sa carrière, pour rechercher une musique « voulue et réalisée pour elle-même, affranchie de tout élément pittoresque et descriptif étrangère à tout commentaire littéraire ou autre *», ainsi qu'il la définissait lui-même. Le seul jeu que s'autorise Roussel est celui de l'alternance tension-détente ou plutôt déploration-jubilation, tant il est frappant de rencontrer dans sa musique des moments de fête effrénés dans lesquels la trompette et les bois aigus sonnent haut et clair, en opposition avec l'intériorité presque morbide d'autres passages.*

Composée entre 1919 et 1921, la Deuxième Symphonie, *qui désorienta une partie du public par sa modernité, était jusqu'à présent considérée comme une œuvre de transition entre l'ancienne et la nouvelle manière de Roussel. Il faut aujourd'hui faire un effort pour y voir des influences impressionnistes, tandis que la parenté avec les œuvres suivantes seules connues jusqu'ici (à l'exception du* Festin de l'araignée) *est évidente. On y trouve même des effets « mécaniques » aux flûtes qui annoncent curieusement Ligeti. Mais ce qui ne trompe pas, ce sont ces rythmes obstinés et sourds, menant à un crescendo d'autant plus irrésistible qu'il n'accélère pas. Cet effet, si typique du jazz symphonique qu'on pouvait le croire emprunté, figure à plusieurs reprises dans cette symphonie bien antérieure à la formation et à la venue en France de l'orchestre de Duke Ellington.*

Si l'introduction a paru un peu rapide, si certaines attaques manquaient de cette franchise si essentielle pour Roussel, l'interprétation de l'Orchestre Colonne et la direction de Pierre Dervaux ont donné une traduction très convaincante de cet ouvrage injustement oublié. Comme une audition unique ne suffit pas pour se faire une opinion définitive, on attend avec impatience la sortie du disque que les mêmes interprètes viennent d'enregistrer et qui sera complété par une autre page de Roussel disparue depuis longtemps des catalogues de disques : le Concerto pour petit orchestre, opus 34.

GÉRARD CONDÉ.

ARCHITECTURE

L'Empire State Building a cinquante ans

L'Empire State Building, le gratte-ciel que tous les touristes à New-York ne manquent pas de visiter, fête son cinquantenaire avec une couronne de lasers multicolores qui s'allument la nuit en guise de bougies d'anniversaire. Depuis que les deux tours jumelles du World Trade Center se sont élevées, il y a une dizaine d'années, dans le bas Manhattan, il a perdu son statut de plus haute tour du monde, mais sa dimension mythique, son charisme de star, n'ont pas diminué : il n'est plus le plus grand, il n'est pas le plus beau, mais c'est lui qu'on préfère. Il est aussi fréquenté qu'un grand musée : 1,75 million de visiteurs par an. Il attire toujours des candidats au suicide, des amateurs de fiançailles entre ciel et terre. Et cent cinquante films ont été tournés sur son toit.

L'Empire State Building est à New-York ce que la tour Eiffel est à Paris : une prouesse d'architecture, aujourd'hui, certes, désuète, mais qui, naguère, fut sans précédent, et qu'on ne se lasse pas de regarder tant elle fait partie du paysage du New-York des années 30, le New-York historique marqué par la monumentalité de style beaux-arts version américaine, du temps où l'école de la rue Bonaparte exerçait encore une influence à Manhattan.

Construit en 1931, en pleine dépression économique, on lui avait prédit un sombre avenir de tour sans amateurs. Comment louer les 200 000 mètres carrés de bureaux, de ses cent deux étages, au moment où tant d'entreprises mettaient la clef sous la porte ? Les promoteurs, qui avaient dû faire de bonnes affaires pendant que d'autres en faisaient de mauvaises, et qui ont investi dans la pierre « la plus haute », furent loin d'être ruinés. D'abord parce que ce gratte-ciel était un défi typique du capitalisme américain, un acte, comme on dit, d'optimisme et de confiance en l'avenir de l'esprit d'entreprise. Ensuite, il fut en quelque sorte sauvé par sa fonction secondaire d'architecture-spectacle. On le voyait de loin, on voulait le voir de près, et, de son toit, voir la ville. Très vite, on devait se rendre compte que les droits d'entrée des visiteurs suffisaient à compenser une part des dépenses de fonctionnement.

Ce monument de l'art de construire moderne, dont l'architecte, William Lamb — vous connaissez ? — a été oublié, ne fut pas, à l'origine, une affaire d'architecture, mais de pure promotion immobilière alors que le capitalisme sauvage se disputait, en plus du sol et de la rue, l'espace du ciel, le bâtiment devant être une enseigne. Or, en 1931, le plus haut gratte-ciel de New-York était le Chrysler Building. Il passait aussi pour le plus audacieux avec son ornementation arts déco que les films d'Hollywood avaient contribué à montrer comme le nec plus ultra de la modernité.

A l'époque, les nouveaux riches du Nouveau Monde étaient justement les magnats de l'automobile, industrie que la crise n'avait relativement pas fait vaciller. Et la General Motors voulait une tour plus haute, dans un style également arts déco. Question de l'un de ses patrons, M. John Jacob Raskob, à l'architecte : « Jusqu'où peut-on monter ? » La réponse ne vint qu'après de longues études : trois cent quarante et un mètres (par la suite il fut surmonté d'un mât de soixante-cinq mètres).

Les fonctionnalistes tels que Le Corbusier trouvaient vaine sa décoration à la mode et sa monumentalité sans imagination, mais admiraient la prouesse des ingénieurs qui avaient réalisé un miracle d'équilibre statique, au prix d'ailleurs d'un « surdimensionnement » de la construction : là où il fallait dix centimètres, ils en ont mis cent.

Second miracle, esthétique celui-là, l'Empire State Building n'a pas souffert de l'obsolescence architecturale qui frappe impitoyablement les tours de New-York. Il vieillit bien et devient, dans sa relative sobriété, de plus en plus classique. Le World Trade Center, qui affiche trente-trois mètres de plus, et la Sears Tower de Chicago, qui le dépasse aussi de trente-trois mètres, n'ont pas la monumentalité interne de l'Empire State Building. Ce sont des tours qui montent puis s'arrêtent, sans effet architectural. Aussi va-t-on peu visiter le World Trade Center au sud de Manhattan, mais on se presse toujours du côté de l'Empire qui, en termes publicitaires, reste toujours le plus haut au centre de la ville, où on le voit de partout.

C'est un bâtiment qui aime le temps clair et transparent. Ces jours-là, il offre à ses visiteurs de son quatre-vingt-sixième étage une vue « imprenable » sur le paysage urbain et, au-delà, jusqu'à cent trente kilomètres. Il n'en va pas de même par temps de brume. Témoin la mésaventure du pilote d'un bombardier B-25 perdu au-dessus de la jungle des tours new-yorkaises par un petit matin opaque de juillet 1945, qui a fini par heurter de plein fouet le célèbre gratte-ciel à son soixante-dix-neuvième étage, provoquant un incendie et les dégâts en hommes et en biens qu'on imagine, au moment où il le lançait à la radio à la tour de contrôle : « Il y a tellement de brouillard que je ne vois même pas l'Empire State Building. »

JACQUES MICHEL.

CINÉMA

Première réunion à Rome de la Fédération européenne des réalisateurs

Le droit des créateurs

« Créativité contre standardisation », tel est le thème d'une réunion de la Fédération européenne des réalisateurs de l'audiovisuel (FERA), qui a rassemblé récemment à Rome de nombreux cinéastes (Losey, Angelopoulos, Fleishman, Bellochio, Taviani, Scola...) provenant de neuf pays européens. La France était représentée par Joris Ivens, Max Ophüls, Claude Sautet et Luc Moullet.

La FERA, dont c'est la première réunion depuis sa créaton à Barcelone en janvier dernier, se propose de promouvoir la fonction créative et culturelle de l'expression audiovisuelle, à travers une collaboration et des échanges entre les diverses associations européennes de réalisateurs, tout en défendant les identités culturelles nationales, la liberté d'expression et les droits d'auteurs. Autant de questions qui se posent actuellement à cause de la crise du cinéma et du développement de l'audiovisuel, fondé sur la concentration des capitaux, et aboutissant à une « standardisation » que les membres de la FERA veulent éviter.

Les directives de la C.E.E. sur le cinéma, prévues par le traité de Rome, risquent de compromettre la production européenne, estime la FERA, en ne considérant que l'aspect industriel du cinéma, en demandant aux pays membres de ne plus accorder d'aides nationales qui provoquent des distortions du marché et empêchent la libre circulation des marchandises (1). « *L'aspect culturel du cinéma est beaucoup plus important que le rôle qu'il peut jouer dans l'économie d'un pays* », a souligné le réalisateur allemand Péter Fleishman, un des responsables de la FERA.

La France a déjà protesté auprès des autorités de Bruxelles, comme l'a expliqué Luc Moullet (qui représentait la Société des réalisateurs de films) en évoquant la possibilité de dérogation au principe de non-intervention nationale dans le cas d'aides destinées à faciliter le développement industriel. Si les aides nationales cessent, la production cinématographique risque de dépendre de plus en plus de quelques multinationales et de perdre son caractère *culturel*. *Actuellement*, l'aide sélective permet dans les pays européens la réalisation de plus de la moitié des films à propos desquels on peut parler de créativité, a encore souligné Luc Moullet.

Joseph Losey et Joris Ivens ont soulevé le problème de la conservation des films, de leur détérioration accentuée par l'utilisation de nouveaux moyens techniques. La FERA a enfin réaffirmé le principe du « *droit moral des réalisateurs de l'audiovisuel sur leurs œuvres* », et demandé au Parlement européen et à la Commission de la C.E.E. d'adopter une résolution en faveur des auteurs, face aux producteurs, aux distributeurs, aux exploitants, aux télévisions publiques et privées, aux entreprises qui exploitent les vidéo-cassettes et autres nouvelles formes de diffusion.

Le réalisateur doit participer aux bénéfices provenant de toutes les formes d'exploitation de son œuvre : chaque association nationale membre de la FERA s'est engagée à intervenir dans ce sens auprès des autorités de son pays.

VANJA LUKSIC.

(1) En 1979, une lettre de mise en demeure de la C.E.E. avait été adressée au gouvernement français. Les lois d'aide françaises dérogent en effet au traité de Rome puisqu'elles sont subordonnées au respect de quotas d'emplois nationaux dans la production. L'Italie, la Grande-Bretagne, l'Allemagne fédérale et le Danemark sont dans la même situation.

DANSE

Birgit Cullberg au Théâtre de la Ville

Une mère révolutionnaire

A la ville, c'est une dame très comme il faut. Elle est fortement charpentée, avec une bouche malicieuse, des yeux rapprochés, un nez busqué qu'elle a transmis à ses deux fils, Niklas et Mats Ek, deux athlètes aux cheveux de paille. Avec son chignon serré, elle a des allures modestes et réservées qui ne vont pas avec l'idée qu'on se fait d'une ancienne danseuse.

Mais sa vocation ne fut jamais de briller comme une étoile du ballet. Née en 1908, Birgit Cullberg fait partie des pionnières de la danse contemporaine qui ont trouvé dans le mouvement un moyen d'expression dramatique à la mesure de ce qu'elles avaient à dire. En voyant aujourd'hui, au Théâtre de la Ville, sa dernière création, « Rêves de vie et de mort » (1980), on demeure admiratif devant la façon dont elle a su utiliser librement la danse pour traduire la violence des pulsions *intérieures et l'ambiguïté* des sentiments.

On pourrait la taxer de féminisme ; il est plus juste de dire qu'elle s'attache à dégager les lignes de force des rapports entre hommes et femmes, à en décrire les différentes phases, à en dénoncer le caractère tragique. Chez elle, le pas-de-deux n'est jamais une respiration, un état de grâce. C'est un affrontement qui précipite les danseurs dans des paroxysmes. Des décharges érotiques les parcourent ; à tout moment, la chorégraphie semble vouloir épuiser les gestes qui peuvent inspirer le désir, la *jalousie et la passion.*

Mats Ek a repris de sa mère la conception du théâtre *chorégraphique. Il lui manque le sens de* l'économie, il veut souvent démontrer là où il suffirait de suggérer. S'il reste attaché à l'expressionnisme, sa danse est diversifiée, chatoyante, généreuse. Elle possède des accents actuels que l'on retrouve chez Pina Bausch. « Soweto » évoque la révolte des Noirs dans le ghetto de la périphérie de Johannesburg. La chorégraphie, appuyée sur des airs pop, demande une exécution très enlevée. Elle rappelle, sans l'imiter, la danse à la fois violente et décontractée des Noirs américains.

Vêtue d'une longue robe rouge, un madras sur la tête, Birgit Cullberg évolue parmi la troupe avec l'audace téméraire de ses soixante-treize ans. C'est une souris trotte-menu qui se transforme en mère révolutionnaire échevelée, courant à droite, courant à gauche, arrachant les rideaux de scène sous *les ovations d'un public séduit par* ses déchaînements de vieille dame *indigne.*

MARCELLE MICHEL.

★ Théâtre de la Ville, à 20 h. 30, jusqu'au 10 mai.

EXPOSITION

Soieries Empire au Palais de Tokyo

La Révolution a marqué un coup d'arrêt dans l'activité du *garde-meuble chargé sous* l'Ancien Régime de fournir les demeures royales. L'institution est liquidée en 1798. En 1804, au moment où Bonaparte est déclaré empereur, les palais sont vides. Les meubles réquisitionnés, rassemblés dans des dépôts ont été pour la plupart vendus ou cédés aux créanciers. Les ateliers de soierie lyonnais, arrêtés en 1793, n'ont repris leur activité, *par décision du nouveau consul* à vie, qu'en 1802, l'année où renaît également le garde-meuble.

Très significativement, Napo*léon reçoit en 1804 la même liste* civile que celle qui avait été attribuée à Louis XVI par l'Assemblée constituante. Comme le souverain de l'Ancien Régime, l'Empereur prenait possession d'une collection impressionnante *de châteaux : le Louvre et les* Tuileries, bien sûr, mais également Versailles, Marly, Meudon, Saint-Germain-en-Laye, Saint-Cloud, Rambouillet, Compiègne, *Fontainebleau* et Pau. Il *fallait* donc réorganiser l'intendance et le système des commandes pour le mobilier impérial. En 1831, tous les palais étaient remeublés. Les manufactures lyonnaises, entre autres fournisseurs, avaient produit des kilomètres *de soieries*. Après la chute de l'Empire, la Restauration en a largement profité. L'inventaire publié aujourd'hui des soieries Empire du mo*bilier national* est *encore des plus* impressionnants.

L'exposition qui accompagne cette publication, au Palais de Tokyo, ne présente bien sûr que des *échantillons, mais somptueux* et remarquablement montés. On ne peut s'étonner que les gens de la Restauration aient été séduits. La liste détaillée, donnée en fin d'inventaire, des utilisations successives jusqu'à nos jours est à ce titre très instructive. Les magnifiques pièces de satin brodé exécutées pour le petit appartement de l'impératrice au palais de Versailles, qui forment le plus bel ensemble de l'exposition, livrées de 1811 à 1813, ont *servi* sous la Restauration.

La clarté des compositions tissées dans une matière vivante éveille de toute façon l'enthousiasme.

JEAN-FRANÇOIS CHEVRIER.

★ *Paris, mobilier national. Soieries Empire*, inventaire des Éditions de la Réunion des musées nationaux (nº 25 de la collection), sous la direction de Jean Coural. 590 pages. *Exposition au Palais de Tokyo* jusqu'au 7 septembre.

SPECTACLES

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

Le Malade imaginaire : Cité internationale universitaire (589-68-52), 20 h. 30.
Les Fiancés de Loches : Boulogne T.B.B. (603-60-44), 20 h. 30.

Les salles subventionnées et municipales

Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : la Folle de Chaillot.
Chaillot (727-81-15), 20 h. : Broers.
Odéon (325-70-32), 20 h. 30 : A Memphis, il y a un homme d'une force prodigieuse.
TEP (797-96-06), 20 h. 30 : Têtes rondes, têtes pointues.
Petit TEP (797-96-06), 20 h. 30 : Annick Hemon.
Centre Pompidou (277-12-33), 19 h., 20 h. 30 et 22 h. : Semaine des réalisateurs de télévision ; 19 h. Cinéma expérimental fin des années 60.
Carré Silvia Monfort (531-28-34), 22 h. 15 : Cendrars.
Théâtre de la Ville (274-11-24), 18 h. 30 : Lateef Ahmed ; 20 h. 30 : Ballet Culberg.
Théâtre musical de Paris (261-19-83), 20 h. 30 : Festival de France (Ercole Amante).

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 20 h. 30 : Elle lui dirait dans l'île ; 22 h. 15 : la Voiture.
American Center (321-42-20), 21 h. : Spalding Gray.
Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : Potiche.
Astelle-Théâtre (238-35-53), 20 h. 30 : l'Occasion ; le Ciel et l'Enfer.
Atelier (606-49-24), 21 h. : les Trois Jeanne.
Bouffes du Nord (239-34-50), 20 h. 30 : la Cerisaie.
Carrefour de l'Esprit (633-48-65), 20 h. 30 : les Dilemmes de la balance.
Cartoucherie, Aquarium (374-99-61), 20 h. 30 : Un conseil de classe très ordinaire. — Chaudron (328-97-04) : Festival international de la culture juive.
Centre culturel du 17e (227-68-81), 20 h. 45 : l'Amour médecin.
Chapelle de la Salpêtrière (251-35-93), 20 h. 30 : les Femmes savantes.
Cinq Diamants (588-01-00), 20 h. 30 : Metropolitan Opera.
Cité internationale universitaire (589-38-69), Resserre, 20 h. 30 : Une conversation chez les Stein sur M. de Goethe absent. — Galerie, *20 h. 30 : Lotte à Weimar.*
Comédie Caumartin (742-43-11), 21 h. : Reviens dormir à l'Elysée.
Comédie des Champs-Elysées (723-37-21), 20 h. 45 : Madame est sortie.
Comédie italienne (321-22-22), 21 h. : les Malheurs de Pantalon.
Comédie de Paris (281-00-11), 20 h. : Boris Supervian ; 21 h. 30 : la Grande Guerre des p'tites étoiles.
Daunou (261-69-14), 21 h. : Et ta sœur !
Édouard-VII (742-57-49), 21 h. : Deburau.
Espace Gaîté (327-95-94), 21 h. 45 : Ivres pour vivre.
Espace Marais (271-10-19), 20 h. 30 : les Bonnes ; 22 h. : Culture d'amour en douce campagne.
Essaïon (278-46-42), 20 h. 30 : Ça.
Fondation Deutsch de la Meurthe (859-78-48), 21 h. : les Frères Karamazov.
Fontaine (874-74-40), 20 h. 30 : J'aimerais bien aller à Nevers ; 22 h. : les Aviateurs.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 22 h. : Elle voit des nains partout.
Galerie 55 (326-63-51), 20 h. 30 : le Chant du bouc.
Huchette (326-38-99), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : *la Leçon.*
Lucernaire (544-57-34), Théâtre Noir, 18 h. 30 : Où donc est-elle ma lumière ? ; 22 h. : les Ecrits de Laure. — Petite salle, 18 h. 15 : Parlons français.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 45 : Arsenic et vieilles dentelles.
Marigny, salle Gabriel (225-20-74), 21 h. : le Garçon d'appartement.
Mathurins (265-90-00), 21 h. : Huis clos ; Pétition.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : On dînera au lit.
Montparnasse (320-89-90), 18 h. 45 : Exercice de style. — Petite salle, 20 h. 30 : Pierrot d'Asnières ; 22 h. : J. Benguigui.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 45 : Un habit pour l'hiver.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Poche-Montparnasse (548-92-97), 21 h. : le Butin.
Roquette (805-78-51), 20 h. 30 : Pentalogues ; 22 h. 30 : Angel.
Studio Fortune, 21 h. : Pénélope.
T.A.I. Théâtre d'Essai (278-10-79), 18 h. 30 : Une saison en enfer ; 20 h. 45 : l'Écume des jours ; 22 h. : *Journal d'un fou.*
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 30 : J. Biot ; 22 h. : Nous, on fait où on nous dit de faire.
Théâtre 18 (226-47-47), 20 h. 30 : la Tragique Histoire d'Hamlet, prince de Danemark.
Théâtre en rond (387 88-14), 20 h. 30 : Douze hommes en colère.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : le Pique-Assiette.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : les Aventures de l'archer Yi.
Théâtre de la Mer (589-70-22), 19 h. 30 : le Testament du père Leleu.
Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h. 30 : Vu du pont.
Théâtre du Rond-Point (256-70-80), 20 h. 30 : l'Amour de l'amour.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : Fils de personne.
Variétés (233-09-92), 20 h. 45 : l'Intoxe.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 19 h. 30 : P.-G. Monneret ; 20 h. 30 : Jamais deux sans moi ; 21 h. 30 : Woody Folies ; 22 h. 45 : la Revanche de Nana.
Blancs-Manteaux (887-17-84), 20 h. 15 : Arsuh = MC2 ; 21 h. 30 : A. Didier ; 22 h. 30 : les Bulles dans l'encrier. — II, 21 h. 30 : Sardines grillées ; 22 h. 30 : R. Mattera.
Café d'Edgar (320-85-11), 18 h. 30 : M. Havet ; 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h. 30 : la Jacassière ; 22 h. 30 : les Suisses.
Café de la Gare (278-52-11), 21 h. : le Grand Vide sanitaire.
Connétable (277-41-40), 21 h. 30 : Hommage à Gribouille ; 22 h. 30 : J. Huet et Djalma ; 23 h. 30 : les Nichols.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 21 h. 45 : Va-t'en je t'aime.
L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : Diablogusment vôtre ; 22 h. : Claude Astier.
Le Fanal (233-91-17), 20 h. : La chasse est ouverte ; 21 h. 15 : le Président.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : le Concerto déconcertant. — II, 21 h. : Poupette Pompon ; 22 h. : Des bigoudis à l'intérieur de la tête.
Pied bleu (285-32-16), 20 h. : la *Caisse du chat ; 21 h. 15 : Ah ! si* j'avais su...
Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Tranches de vie ; 21 h. 30 : les Demoiselles de Rochechouart.
Soupap (278-27-54), 20 h. : Amours noires, humours tendres ; 21 h. 30 : A l'ombre d'A. Breffort.
Splendid (887-33-82), 20 h. 15 : Tendresse ; 22 h. : le Troisième Jumeau.
La Tanière (337-74-39), 20 h. 45 : M. Haillant ; 22 h. 30 : Malusine. — Salle II, 21 h. : Georgia.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Un polichinelle dans le tiroir ; 21 h. 30 : Il en est... de la police ; 22 h. 30 : Chris et Laure.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (320-39-69), 20 h. 30 : les Jumelles ; 21 h. 30 : la Grande Shirley ; 22 h. 30 : l'Amour en visites.
Tremplin de Paris (281-56-79), 20 h. 15 : Vous avez dit ringard ?
Vieille Grille (707-60-93), 20 h. 30 : D. Van Hecke.

La danse

Centre Mandapa (589-01-60), 20 h. 45 : Kathakali.
Espace Marais (271-10-19), 18 h. 30 : Son et mouvement (L. Estines, M. Mebette, A. Moyses, T. Vargez).
Galerie A. Oudin (271-83-65), 20 h. 30 : Cie K. Saporta.
Théâtre Ménilmontant (700-19-60), 20 h. 45 : Volte-face, Douze miniatures, par la Compagnie Danse Théâtre Musique.
Théâtre Présent (203-02-55), 20 h. 30 : Ma-Danse Théâtre.

Les concerts

Eglise Saint-Julien le Pauvre, 21 h. : R. Claire, M. Cook, M. Muller (Hotteterre, Couperin, Bach...).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. : S. Cambreling, sol. G. Kremer (Rossini, Sibelius, Honegger, Milhaud-Kremer).
Salle Cortot, 21 h. : B. Marcinkowska, I. Kutine (Beethoven, Debussy, Brahms).
Ranelagh, 20 h. 30 : F. Pennetier, M. et B. Cousin (Schumann).
Salle Gaveau, 20 h. 30 : Ensemble Orchestral de Paris, dir. : J.-P. Wallez (Bach).
Crypte du Sacré-Cœur, 20 h. 30 : A.-B. Chaves, O. Prats (Bach, Schubert, Lopes-Graça, Brahms).
Eglise Saint-Médard, 21 h. : les Arts florissants, dir. : W. Christie (Monteverdi).
Eglise Allemande, 20 h. 30 : H. Feller (Bach, Buxtehude, Mozart).
Salle Berlioz, 20 h. 30 : Y. Naganuma, C. Hugonnard-Roche (Ravel, Paganini, Bach, Schumann) ; L. Cabasso (Schumann, Prokofiev).
Centre Culturel Suédois, 20 h. 30 : L. Nilson, P. Schubach, M. Persson, L. Roquin.
Croq'Diamants, 19 h. : Ensemble Diferencias.
Lucernaire, 19 h. 30 : M. Simon, G. Talbot (Vivaldi, Brahms, Chostakovitch...) ; 21 h. : Ensemble Instrumental Dardanus (Rosenmuller, Haendel, Dornel).
UNESCO, 20 h. 30 : Orchestre de chambre d'Ankara.

Jeudi 7 mai

cinémas

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24). — 15 h. : l'Atlantide, de J. *Feyder* ; 19 h. : Un et Un, d'E. Josephson, S. Nykvist et I. Thulin ; 21 h. : Les Cahiers du cinéma 1951-1981 : Lola, de J. Demy.
BEAUBOURG (278-35-57). — 15 h. : l'Aventure sauvage, de S. Hayers ; 17 h. : le Château des amants maudits, de R. Freda ; 19 h. : Et l'acier fut trempé, de M. Donskoï.

Les exclusivités

ALLEMAGNE, MERE BLAFARDE (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Marais, 4e (278-47-86) ; Olympic, 14e (542-67-42).
L'AMOUR HANDICAPE (All.-Suisse, v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
L'AMOUR TROP FORT (Fr.) : Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
BON PEUPLE PORTUGAIS (Port., v.o.) : St-Séverin, 5e (354-50-91).
LA BOUM (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
BRUBAKER (A., v.o.) (**) : Biarritz, 8e (723-69-23).
LA BRUNE ET MOI (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; H. Sp., Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; H. sp.
CAFE-EXPRESS (It., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
LA CAGE AUX FOLLES N° 2 (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
CANNIBAL HOLOCAUST (It., v.f.) (**) : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LA CITE DES FEMMES (It., v.o.) : *Palais des Arts*, 3e (272-62-98) ; (v.f.) : Tourelles, 20e (364-51-98). mar., 21 heures.
COMMENT SE DEBARRASSER DE SON PATRON (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22).
LE CONCOURS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Bonaparte, 6e (326-12-12).
LA DAME AUX CAMELIAS (Fr.-It.) (*) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
DES GENS COMME LES AUTRES (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : *Impérial*, 2e (742-72-52) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE DERNIER METRO (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83).
DIVA (Fr.) : Concorde, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Halles, 1er (297-49-70).
DIVINE MADNESS (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Cinoches St-Germain, 6e (633-10-82).
DON GIOVANNI (Fr.-It., v. it.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
ELEPHANT MAN (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) ; Wepler, 18e (387-50-70).
L'ESPRIT DU VENT (A., v.o.) : St-Germain-Huchette, 5e (634-13-26) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
EST-CE BIEN RAISONNABLE ? (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Français, 9e (770-33-88).
FAIS GAFFE A LA GAFFE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
FAME (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
FANTOME D'AMOUR (It., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Nation, 12e (343-04-67) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Murat, 16e (651-99-75).
LES FAUCONS DE LA NUIT (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-01) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
FAUT SE FAIRE LA MALLE (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; *Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Rotonde*, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LA FEMME DE L'AVIATEUR (Fr.). Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).
LA FILLE PRODIGUE (Fr.). Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
LES FOURBERIES DE SCAPIN (Fr.), St-Ambroise, 11e (700-89-16), H. Sp. ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93). H. Sp.
GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
GRAINE D'AMOUR (A., v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52).
L'HOMME FRAGILE (Fr.), Movies, 1er (260-43-99) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
LILI MARLEEN (All., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
MAC VICAR (Ang., v.o.) : Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LES MALHEURS DE SOPHIE (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), mat. ; Athéna, 12e (343-00-65), mat. ; Fauvette, 13e (331-56-86), mat. ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), mat. ; ABC, 2e (236-55-54), mat.
LES MARGINAUX (Ind., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).
LES MERCENAIRES DE L'ESPACE (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
NASHVILLE LADY (A., v.o.) : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
ON M'APPELLE MALABAR (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; U.G.C. Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
ON N'EST PAS DES ANGES, ELLES NON PLUS (Fr.), Capri, 2e (508-11-69) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
OUT OF THE BLUE (Ang., v.o.) : Forum-Halles, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-01) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
PLEIN SUD (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; A.B.C., 2e (236-55-54) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; *Quintette*, 5e (354-35-40) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) ; Passy, 16e (288-62-34).
PRESENT ANGOLAIS/TEMPS MUMUILA (Ang., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33).
PULSIONS (**) (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; *Secrétan, 19e (206-71-33)* ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
QUELQUES JOURS DE LA VIE D'OBLOMOV (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).
RENDS-MOI LA CLEF (Fr.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE RISQUE DE VIVRE (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
LE ROI DES CONS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
SAUVE QUI PEUT (La Vie) (**) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00). J., S., Ma.
SCANNERS (**) (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
SI C'EST ÇA LE DESTIN (All., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
SIGNE FURAX (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; *Normandie*, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).
THE ROSE (A., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97).
LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00). Mer., V., D., L.
UN ASSASSIN QUI PASSE (**) (Fr.) : *Colisée, 8e (359-29-46)* ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27).
UNE SALE AFFAIRE (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
VIENS CHEZ MOI, J'HABITE CHEZ UNE COPINE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paris-Loisirs Bowling, 18^e (606-64-98).
VIVRE VITE (**) (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Forum, 1er (297-53-74).

LES FILMS NOUVEAUX

LES AILES DE LA COLOMBE, film français de Benoît Jacquot. Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; St-Germain Studio, 5e (634-13-26) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
COMME UN HOMME LIBRE, film américain de Michaël Mann. — V.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
L'ÉTUVE, film autrichien de John Cook. — V.o. : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
LA FORMULE, film américain de John-G. Avildsen. — V.o. : Quintette, 5e (354-35-40) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Rio-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (651-99-75).
IN GIRUM IMUS NOCTE ET CONSUMIMUR IGNI, film français de Guy Debord : Quintette, 5e (354-35-40) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LA FUREUR DU JUSTE, film américain de Eric Karson. — V.o. : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
KASSBACH, film autrichien de Peter Patzak. — V.o. : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
L'OISEAU DE MADAME BLOMER, film français de David Delrieux. — Marais, 4e (278-47-86).
LA PUCE ET LE GRINCHEUX, film américain, de Walter Bernstein. — V.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43).
QUELQUE PART DANS LE TEMPS, film *américain, de* Jeannot Swarc. — V.o. : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Broadway, 16e (527-41-16). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
AINSI PASSENT LES JOURS, film égyptien d'Atef Salem (v.o.) : Delta 9 (878-02-18).

هكذا من الاصل

RADIO-TÉLÉVISION

Jeudi 7 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

19 h 45 Journal.
20 h 20 Campagne électorale.
21 h 15 Série : Saint champion.
Réal. S. Friedman, avec M. Subor, C. Baltauss, A. Pousse...
Vincent Navailles et Juliette Mafoureau, qui suivent le Tour de France, s'intéressent en particulier à deux sportifs.
22 h 10 Documentaire : Karnak.
de Ch. Bertholier et J. Berthe.
Karnak, la maison de Dieu... un des sites les plus prestigieux de l'Antiquité. L'Egypte d'hier et d'aujourd'hui.
23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

19 h 45 Journal.
20 h 20 Campagne électorale.
21 h 15 Jeudi cinéma.
et à 22 h 45.
21 h 10 Cinéma : la Blonde de Pékin.
Film franco-italien de N. Gessner (1967). Avec M. Darc, C. Brook, E. G. Robinson, F. Brion, G. Moll, K. Studer, V. Inkijinoff. (Rediffusion.)
La C.I.A. charge un acteur américain de se faire passer pour le mari d'une blonde amnésique, maîtresse d'un savant nucléaire chinois. Il doit la surveiller et la faire parler. Vaine tentative pour transformer le roman d'espionnage de James Hadley Chase en comédie sophistiquée.
23 h 40 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 55 Dessin animé.
Les chansons de la mer.
20 h Les jeux.
20 h 20 Documentaire : Hans Maquart.
Peintre viennois, réalisation J.-L. Fournier.
21 h 10 Cinéma (cycle Fernandel) : l'Héritier des Mondésir.
Film français d'A. Valentin (1939). Avec Fernandel, E. Popesco, J. Berry, G. Andren, Tramel, E. Delmont. (N.)
Un facteur de village, fils naturel d'un vieux baron, devient l'héritier de celui-ci. Une aventurière cherche, avec l'aide d'un faux mage, à se faire épouser pour capter l'héritage. Une comédie médiocre, où Fernandel fait le pitre et incarne plusieurs rôles. Ce film, très rare, peut être vu par curiosité.
22 h 50 Journal.
23 h 10 Campagne électorale.

FRANCE-CULTURE

19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : le Centre national de transfusion sanguine.
20 h, Lucrèce Borgia, de V. Hugo. Avec : J. Danno, J. Toppart, etc.
22 h 30, Nuits magnétiques : risques de turbulence.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 5, Concert (en direct de la Philharmonie de Berlin) : « Symphonie n° 32 en sol majeur K 318 », « Concerto pour piano et orchestre n° 24 en ut mineur K 491 », de Mozart, « Sérénade n° 1 en ré majeur », de Brahms, par l'Orchestre Philharmonique de Berlin, dir. : C. Abbado, avec Ken Noda au piano.
22 h 30, Ouvert la nuit : Intégrale des lieder de Schubert ; 23 h, *Les compositeurs composent et proposent* : Alain Savouret.

Vendredi 8 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 25 Une minute pour les femmes.
Un week-end en toute sécurité.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
14 h 5 Images de la vie rurale hier et aujourd'hui.
18 h C'est à vous.
18 h 25 L'île aux enfants.
18 h 50 Avis de recherche.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Journal.
20 h 15 Campagne électorale.
20 h 45 Au théâtre ce soir : la Coquine.
d'A. Roussin. Mise en scène B. Dhéran, avec M. Game, C. Muller, B. Dhéran, H. Courseaux...
Les jeux périlleux d'une petite fille qui s'apprête à épouser un jeune homme. Elle fait croire des tas de choses à ce dernier...
22 h 50 Pleins feux.
Magazine culturel de J. Artur. « *Magic Story* ».
24 h Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : la Vie des autres.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
La responsabilité médicale.
15 h Série : Département S.
La mort dans le miroir.
16 h Magazine : Quatre saisons.
17 h La télévision des téléspectateurs.
17 h 20 Fenêtre sur...
La peur des loups (2e partie).
17 h 50 Récré A 2.
Mes mains ont la parole ; Les quat'z'amis ; Lippy le lion ; Tarzan.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Journal.
20 h 15 Campagne électorale.
21 h 25 Série : Médecins de nuit.
La pension Michel, de B. Gridaine, réal. J.-P. Prévost.
Le docteur Anne Odicq est appelé par la veuve d'un amiral de quatre-vingt-quatre ans. Celle-ci est à la merci d'un malaise qui risque d'être définitif.
22 h 5 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot. Mariage et adultère. Avec Mme M. Segalen (Amour et mariage de l'ancienne France), *MM. P. Darmon* (Gabrielle Perreau, femme adultère), *G. Duby* (le Chevalier, la Femme et le Prêtre) *J.-L. Flandrin* (le Sexe et l'Occident), *O. Poivre d'Arvor* (Apologie du mariage).
23 h 25 Journal.
23 h 35 Ciné-club (cycle Marx Brothers) : Monkey Business.
Film américain de N. Mac Leod (1931). Avec les Marx Brothers, T. Todd, T. Kennedy, R. Hall, R. Fellows (v.o. sous-titrée N. Rediffusion).
Quatre frères, passagers clandestins sur un paquebot, y sèment la perturbation et, arrivés à New-York, se trouvent mêlés à des histoires de gangster. Une suite de situations absurdes et de raisonnements dans la « logique » aberrante des frères Marx, insolents, agressifs, destructeurs. Loufoque en diable.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Vive le basket ; Des livres pour tous.
18 h 55 Scènes de la vie de province.
L'œuvre, avec Gwen et Dodik.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Les chansons de la mer.
20 h Les jeux.
20 h 20 Courts métrages.
L'instinct maternel chez les poissons ; l'Ecole du cirque.
20 h 40 V 3 - Le nouveau vendredi : Antony et Adrien.
Une émission d'A. Sabas ; Enquête : M. Drhey
Une enquête sur la vie d'un paraplégique de quarante et un ans et d'un amputé de quatorze ans.
21 h 40 Téléfilm : Le 28 mars à 20 h.
de J.-P. Rouland et O. Olivier, réal. P. Planchon.
22 h 35 Journal.
23 h Campagne électorale.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Retour de Lima ; le Nicaragua...
8 h, Les chemins de la connaissance : Le sel de la terre (un feu délivré des eaux) ; à 8 h 32, Marcel Jousse : l'analyse du milieu ethnique palestinien.
8 h 50, Echec au hasard.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h 45, Le texte et la marge : Anima et animus, d'E. Jung et J. Hillman.
11 h 2, Concours international de quatuor à cordes : En direct d'Evian (et à 16 h).
12 h 5, Agora : Lilith ou la femme obscure, avec J. Brill.
12 h 45, Panorama : avec G. Duby.
13 h 30, Musique extra-européenne.
14 h, Sons : Petits matins au Cameroun.
14 h 5, Un livre, des voix : Moïse l'Egyptien, d'A. Slosman.
14 h 47, Un homme, une ville : Flaubert sous la loupe de Robbe-Grillet.
15 h 50, Contact.
18 h 30, les Cinq Sous de Lavarède.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : Attribution de l'énergie dans l'univers.
20 h, Alexandre Scriabine.
21 h 30, Black and blue : L'aventure du jazz, un livre de J. Lincoln Collier.
22 h 30, Nuits magnétiques : Risques de turbulence.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Quotidien-Musique : Œuvres de Palestrina, Clementi, Rameau, Field ; 7 h 2, Panorama de la semaine : Georges Gershwin et le piano ; 7 h 30, Informations culturelles.
9 h 2, Le matin des musiciens : Le concert spirituel à Paris, 9 mars 1828 : Premier concert de la Société des concerts du Conservatoire de Paris (Rodde, Beethoven, Rossini, Cherubini, Berlioz).
12 h 2, Midi-Deux : Magazine de la vie musicale : 12 h 30, Jazz classique ; 14 h, Musique légère (Pierné).
14 h 30, Musiques : Les enfants d'Orphée ; 15 h, Répertoire choral : Œuvres de C. Franck et G. Bizet ; 16 h, Cercles musicaux : Telemann, ses amis, ses élèves (Zachow, Haendel, Telemann).
18 h 2, Le Club du jazz : Actualité du jazz.
18 h 30, Quotidien-Concert : Musique de chambre, œuvres de J. Haydn, Beethoven, Ravel et F. Martin, par le Trio de Lucerne ; 20 h, Les chants de la terre : musiques traditionnelles.
20 h 20, Concert (cycle d'échanges franco-allemands) : « Variations sur un thème de Hindemith », de W. Walton, « Concerto pour violoncelle et orchestre », de P. Hindemith, « Symphonie n° 1 en mi mineur », de J. Brahms, par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir. : J. Loughran, avec Martin Ostertag, violoncelle.
22 h 15, Ouvert la nuit : Portrait par petites touches (Schumann) ; 23 h 5, Vieilles cires : Fritz Reiner dirige l'Orchestre symphonique de Pittsburg ; 0 h 5, Jazz Forum.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

SCIENCES

DERNIER VOLET DES RÉFORMES DE M. AIGRAIN

Le nouveau statut des ingénieurs, techniciens et administratifs de la recherche est publié

Dernier volet des réformes entreprises par M. Pierre Aigrain, secrétaire d'Etat à la recherche, les décrets sur le statut des ingénieurs, techniciens et personnels administratifs (ITA) du Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) et de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) sont parus jeudi 7 mai au *Journal officiel*. Ils présentent peu de différences de principe avec le projet qui avait été communiqué en février dernier aux organisations syndicales, mais sont infiniment plus détaillés (*le Monde* du 19 février). Les grandes lignes restent donc l'élargissement des *catégories — avec une division en deux classes pour la plupart d'entre elles — et les dispositions facilitant la mobilité*. Le secrétariat d'Etat a renoncé à imposer aux directeurs d'organismes l'affichage des laboratoires où le nombre d'ITA doit croître ou décroître, ce qui était une mesure psychologiquement désagréable. Le texte ne prévoit plus qu'un affichage des postes vacants.

Les regroupements de catégories, plus limités que ceux qui étaient initialement envisagés, ont pour effet d'allonger les carrières. Moins certes que ce qu'auraient souhaité les *syndicats* ; mais le président du C.N.R.S. remarquait récemment que peu d'*agents de l'Etat se voient actuellement offrir une améliora*tion de 250 à 1 000 francs mensuels de leurs rémunérations de fin de carrière.

Cette amélioration suppose que l'agent concerné passe de deuxième en première classe. Le *changement n'est pas automatique*, mais le barrage est faible : peuvent en général passer en première classe les agents des trois échelons de la deuxième classe ; et le nombre de passages peut dépasser de 20 % le nombre des emplois vacants ou susceptibles de le devenir dans la première classe. Cette disposition, qui amènera la transformation d'un certain nombre de postes de la deuxième à la première classe, doit permettre de supprimer les blocages actuels. Beaucoup d'agents sont au dernier échelon de leur catégorie et ne peuvent progresser que par un changement de catégorie, qui est nettement plus difficile que le changement de classe du nouveau statut.

Les changements de catégorie *seront, en revanche, plus restreints* que dans l'ancien statut, bien qu'ils puissent concerner 40 à 50 % des postes vacants de la catégorie visée. La liste des agents susceptibles de changer de catégorie sera établie après une évaluation faite par des experts nommés par le directeur général — évaluation qui peut être faite sur dossiers ou sur épreuves. L'avis d'une commission paritaire est aussi requis.

Les dispositions sur les mutations prévoient un délai d'un an pour que l'agent fasse son choix sur la liste des emplois disponibles. *Les agents dont la mutation* est envisagée sont prioritaires pour l'accès aux postes situés dans leur département de résidence (1). En cas de mutation *hors de ce département, ils bénéficieront* d'une prime spéciale de mobilité. Après un an, la mutation peut être prononcée par le directeur de l'organisme, la commission paritaire étant consultée si cette mutation entraîne un changement de département.

Ce statut va certainement provoquer des protestations des syndicats qui l'ont déjà contesté pendant sa préparation. En sera-t-il comme celui des chercheurs, qui, la première émotion passée, a finalement été bien accepté ? Les objections des syndicats portaient moins sur les dispositions du projet que sur le fait que celles-ci ne prenaient pas en compte leurs propres revendications. Avec la suppression de l'affichage des laboratoires en décroissance, une autre de leurs *demandes, la suppression* de la catégorie située au plus bas de l'échelle (garçons de laboratoire, concierges, hommes d'équipe, personnels de service, serveurs), a été retenue dans le décret concernant l'INSERM mais non dans celui du C.N.R.S., bien qu'il n'y ait plus depuis longtemps d'embauches à ce niveau. La raison en est que le statut du C.N.R.S. doit servir de référence à celui des personnels de nombreux autres organismes, et que cette catégorie, en voie de disparition au C.N.R.S., ne l'est pas partout.

MAURICE ARVONNY.

(1) La région Ile-de-France est considérée comme un département.

CARNET

Naissances

— Aline et Gérard DELACOUR, Anne-Moira, ont la joie d'annoncer l'arrivée à leur foyer de

Roman-Pierre,

né à Bogota, le 6 mars 1981.
138, avenue de Suffren,
75015 Paris.

Décès

JEAN BENEDETTI

Mme Jean Benedetti,
François et Françoise Benedetti et leurs enfants,
Françoise et François Derbanne et leurs enfants,
Les familles Benedetti et Salini,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean BENEDETTI,
préfet de la Seine honoraire,
grand officier
de la Légion d'honneur,

survenu le 5 mai 1981, à Paris.

La levée de corps aura lieu le vendredi 8 mai, à 8 heures, 22, rue des Wallons (Paris-13e).

Le service religieux aura lieu à Ocana (Corse), le samedi 9 mai, à 10 heures.

1, rue du Pont-Louis-Philippe,
75004 Paris.
29, quai Vauban,
66000 Perpignan.
29, rue des Bergeronettes,
66870 Bages.

[Né en 1902 à Marseille, licencié en droit, diplômé de l'Ecole libre des sciences politiques, M. Benedetti entre en 1929 dans le corps préfectoral où il occupe divers postes territoriaux avant de devenir, en 1936, *chef de cabinet de Paul Bastid*, ministre du commerce. Préfet délégué à Montpellier puis à Avignon pendant l'*Occupation, il est déporté en Allemagne* en 1944 en raison de son action favorable à la Résistance. Revenu de déportation, *il est nommé préfet de la Côte-d'Or* puis de l'Oise avant d'être, de 1949 à 1955, préfet de la région de Bretagne, puis, jusqu'en 1958, préfet de la région du Nord. Nommé préfet de la Seine par le général de Gaulle en 1958, il devient en 1961, président de l'Association du corps préfectoral. En 1963, quittant l'administration, il devient président du conseil d'administration des Charbonnages de France et *membre du Conseil économique et social*. Il avait pris sa retraite en 1969.]

— Nous apprenons le décès de

M. Jean BIGOT,
conseiller général
et
maire d'Etaples (Pas-de-Calais).

[Né le 24 juillet 1930, Jean Bigot, ébéniste, était entré en 1965 au conseil municipal d'Etaples, commune dont il était devenu le maire en 1968. Jean Bigot *(U.D.F.-C.D.S.) siégeait au conseil* général du Pas-de-Calais depuis 1963.]

— Le conseil d'administration,
Et les collaborateurs de la Société des lubrifiants du Nord (Solunor),
ont la douleur de faire part du décès de

M. André CHAPGIER,
leur ancien et premier président.

Les obsèques auront lieu le vendredi 8 mai, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly.

Solunor,
59780 Baisieux.

— Les familles Boussidan, Cohen, Sebbag et Amar,
Sa mère,
Ses enfants et petits-enfants,
Ses frères et sœurs,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Mme veuve Sol COHEN,
née Boussidan,

brutalement arrachée à l'affection des siens, le 4 mai 1981, en sa cinquante-septième année.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Pantin, le 7 mai 1981, à 9 h. 15.

107, rue Bobillot
75013 Paris.

— Toulon, Oran.
Mme veuve Bach, née Denis,
Ses enfants et petits-enfants,
Les familles Denis, Mme veuve Bails, *Le Moulec, Guillemin*, Vidal, Rancoules, Henry, Mojica, Vacher,
Enfants et petits-enfants,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve DENIS,
née Vidal,

survenu le 5 mai 1981.

La cérémonie religieuse a lieu le jeudi 7 mai 1981, à 14 h. 30, en la chapelle de l'hôpital Chalucet.

Inhumation au cimetière Lagoubran, vers 15 h. 15.

— Tours, Saint-Cyr-sur-Loire.
Sa mère,
Ses enfants,
Sa famille,
Ceux qui lui étaient chers,
Ses amis,
font part de la mort, le 2 mai 1981, de

Jean-Pierre FERRAN.

« Ce qui fut en lui était la vie
Et la vie était la lumière des [hommes.
Et la lumière luit dans les [ténèbres
Et les ténèbres ne l'ont pas [saisie. »
(Saint Jean.)

39, rue Laponneraye,
37000 Tours.

— M. Roger Magdelaine,
Ses enfants et petits-enfants,
Et sa famille,
nous prient d'annoncer le rappel à Dieu de

Madeleine MAGDELAINE,
née Cornuau,

survenu le 5 mai 1981.

Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Pierre de Montrouge, Paris-14e (métro Alésia), le vendredi 8 mai, à 14 heures.

— M. et Mme Pierre Daladier,
sa fille et son gendre,
Marc Daladier,
son petit-fils,
La famille Sauvant,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Marcel PAILLET,

survenu le 2 mai 1981, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée *dans* la plus *grande* intimité, en l'église Saint-Aspais de Melun, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, à Etampes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

— *Le secrétaire général du SGEN-C.F.D.T.* tient à remercier, au nom du comité national du SGEN-C.F.D.T., *toutes celles et tous ceux* qui, en leur nom propre ou au titre de leur organisation, lui ont fait part de leur émotion et de leur sympathie à l'occasion du décès de

Roger LEPINEY,
secrétaire général du SGEN-C.F.D.T.
de 1977 à 1980,
membre
du bureau national de la C.F.D.T.
de 1976 à 1979.

SGEN-C.F.D.T., 5, rue Mayran,
75442 Paris Cedex 09.

Messes anniversaires

— Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de

Jacques BIOSSE DUPLAN,

une messe sera *célébrée le mardi* 12 mai, à 18 h. 15, en l'église Saint-Augustin (chapelle de la Sainte-*Vierge*).

— La Société africaine de culture fera célébrer vendredi 8 mai, à 19 heures, en l'église Saint-Médard, 39, rue Daubenton, à Paris, une messe à la mémoire de

Alioune DIOP

à l'occasion du premier anniversaire de sa mort.

— Une messe sera dite vendredi 8 mai, à 18 h. 30, en l'église Notre-Dame-de-Lorette, pour le neuvième anniversaire de la mort de

Boris SIMON.

Que ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent de lui.

— A l'occasion du vingt-septième *anniversaire de la fin des combats* de Dien-Bien-Phu, l'Association des combattants de l'Union française, *(26, rue Saint-Joseph, 75002 Paris)* fera célébrer une messe à la mémoire de tous les morts et disparus du corps expéditionnaire français en Extrême-Orient, le dimanche 10 mai 1981, à 9 h. 30, en l'église Saint-Louis des Invalides.

Les familles de tués et disparus et tous les anciens d'Indochine sont invités à participer à cette cérémonie.

Avis de messe

— Une messe à l'intention du

vicomte de NOAILLES

sera célébrée en l'église de la Madeleine à Paris, le lundi 11 mai, à 13 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

Communications diverses

— Loge l'Echelle de Jacob n° 37. Franc-Maçonnerie féminine de tradition. *Rite anglais émulation*. Mercredi 20 mai, à 19 h 30 : « Initiation d'un candidat au 1er grade ». Sur invitation. — B.P. 646, 75161 Paris Cedex 04. Réponse à toute demande d'informations.

— Loge Saint-Jacques-le-Majeur n° 14. Régime écossais rectifié. Mardi 19 mai, à 19 h. 30 : « Cycle annuel d'étude sur les Pères de l'Eglise : Basile de Césarée ». Sur invitation. L.N.F., B.P. 81, 75160 Paris Cedex 04. *Envoi de la charte de la Maçonnerie* traditionnelle libre sur demande.

— On nous prie d'annoncer la promotion au grade de commandeur dans l'ordre de la Légion d'honneur de *M. Pierre Schmit, président*-directeur général de la société Tetra-Pak.

هكذا من الاصل

INFORMATIONS « SERVICES »

VIVRE A PARIS

Concerts de mai

Comme chaque printemps et chaque été, des concerts sont organisés dans les parcs et jardins de la capitale. En voici le calendrier pour le mois de mai.

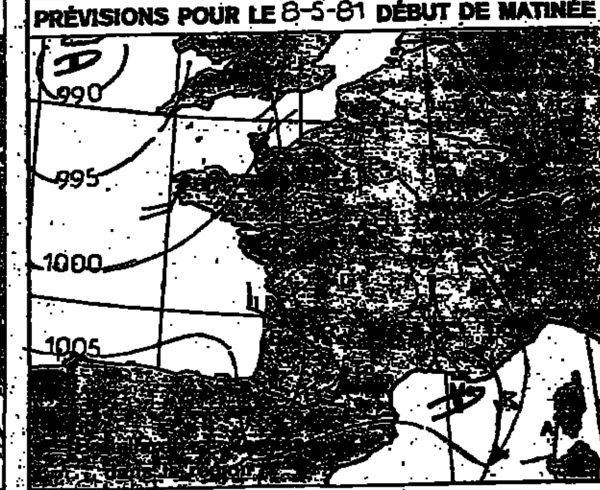
DATE	HEURE	LIEU	FORMATION
Samedi 9	20 h. 30	Square Jean-Morin (12e)	Union départementale des sociétés musicales de Paris (Fanfare des Halles)
Mardi 12	20 h. 30	Square Jean-Morin (12e)	Musique des gardiens de la paix (Harmonie)
Mercredi 13	20 h. 30	Square de Clignancourt (18e)	Union départementale des sociétés musicales de Paris (La Lyre de Montmartre)
Jeudi 14	16 heures	Champ-de-Mars (7e)	Musique des gardiens de la paix (Batterie-fanfare)
Vendredi 15	15 h. 30	Parc des Buttes-Chaumont (19e)	Union départementale des sociétés musicales de Paris (Harmonie de la R.A.T.P.)
Vendredi 15	20 h. 30	Square Maurice-Gardette (11e)	Musique de la police nationale (Batterie-fanfare)
Vendredi 15	15 h. 30	Square de Clignancourt (18e)	Union départementale des sociétés musicales de Paris (Batterie-fanfare de la R.A.T.P.)
Samedi 16	20 h. 30	Arènes de Lutèce (5e)	Musique de la police nationale (Batterie-fanfare)
Dimanche 17	15 h. 30	Parc des Buttes-Chaumont (19e)	Union départementale des sociétés musicales de Paris (Accordéons U.A.I.C.F.)
Dimanche 17	17 heures	Parc des Buttes-Chaumont (19e)	Union départementale des sociétés musicales de Paris (Accordéons U.A.I.C.F.)
Mardi 19	20 h. 30	Square Jean-XXIII (4e)	Musique des gardiens de la paix (Harmonie)
Mercredi 20	20 h. 30	Square Carpeaux (18e)	Union départementale des sociétés musicales de Paris (La Lyre de Montmartre)
Jeudi 21	16 heures	Parc des Buttes-Chaumont (19e)	Musique de la police nationale (Batterie-fanfare)
Jeudi 21	20 h. 30	Square du Temple (3e)	Union départementale des sociétés musicales de Paris (Orchestre plectre S.N.C.F.)
Jeudi 21	20 h. 30	Square Courteline (12e)	Musique des gardiens de la paix (Batterie-fanfare)
Samedi 23	17 h. 30	Square Saint-Lambert (15e)	Union départementale des sociétés musicales de Paris (Harmonie du 13e)
Samedi 23	20 h. 30	Square Adolphe-Chérioux (15e)	Union départementale des sociétés musicales de Paris (Fanfare des Halles)
Dimanche 24	17 heures	Square Louis-XIII (4e)	Théâtre, musique et danse dans la ville (Orchestre Paul Koentz)
Mardi 26	20 h. 30	Square Jean-Morin (12e)	Union départementale des sociétés musicales de Paris (Variétés P.T.T.)
Mercredi 27	20 h. 30	Square du Temple (3e)	Union départementale des sociétés musicales de Paris (Harmonie du chemin de fer du Nord)
Jeudi 28	16 heures	Champ-de-Mars (7e)	Musique de la police nationale (Harmonie)
Jeudi 28	16 heures	Square Saint-Lambert (15e)	Union départementale des sociétés musicales de Paris (La Cecilia)
Jeudi 28	16 heures	Parc des Buttes-Chaumont (19e)	Union départementale des sociétés musicales de Paris (Accordéons U.A.I.C.F.)
Jeudi 28	20 h. 30	Square Adolphe-Chérioux (15e)	Union départementale des sociétés musicales de Paris (Accordéons des P.T.T.)
Samedi 30	20 h. 30	Square Trousseau (12e)	Union départementale des sociétés musicales de Paris (Fanfare des Halles)
Dimanche 31	15 heures	Parc floral de Paris (12e)	Musique des gardiens de la paix (Harmonie)

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 07-05-81 A 0 h G.M.T.

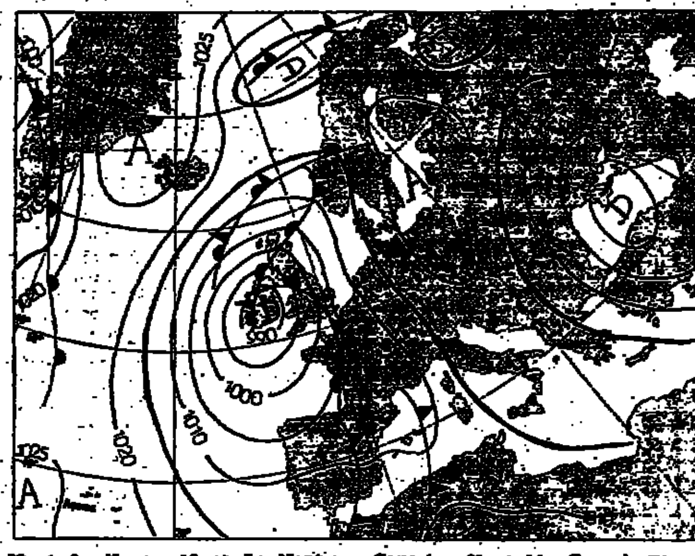


PRÉVISIONS POUR LE 8-5-81 DÉBUT DE MATINÉE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (1 mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas
Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 noeuds, 10 noeuds, 50 noeuds
Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

PRÉVISIONS POUR LE 8 MAI A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le jeudi 7 mai à 0 heure et le vendredi 8 mai à 24 heures :

Des vents de secteur sud dirigent vers la France des masses d'air chaud et souvent très instable.

Vendredi 8 mai, le temps sera chaud en France, malgré une légère baisse des températures maximales par rapport à celles de jeudi. Il y aura des pluies et des orages assez nombreux le matin des Pyrénées et de la Méditerranée à la frontière belge, et cette zone orageuse, se décalant lentement vers l'est, s'étendra encore le soir du Languedoc et de la Provence à la Lorraine et à l'Alsace ; les orages seront localement forts, surtout en montagne. Plus à l'ouest, le temps deviendra plus variable, les nuages moins nombreux et les éclaircies plus importantes ; quelques orages éclateront encore mais ils seront plus rares. Les vents de secteur sud seront modérés et irréguliers dans l'intérieur, assez forts près de l'Atlantique et au large. De fortes rafales accompagneront les orages.

Jeudi 7 mai 1981, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 011,3 millibars, soit 758,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 6 mai ; le second, le minimum de la nuit du 6 au 7) : Ajaccio, 18 et 8 degrés ; Biarritz, 23 et 16 ; Bordeaux, 19 et 14 ; Bourges, 17 et 9 ; Brest, 14 et 10 ; Caen, 17 et 8 ; Cherbourg, 15 et 9 ; Clermont-Ferrand, 20 et 7 ; Dijon, 17 et 7 ; Grenoble, 21 et 6 ; Lille, 17 et 6 ; Lyon, 19 et 7 ; Marseille, 23 et 9 ; Nancy, 16 et 5 ; Nantes, 16 et 11 ; Nice, 19 et 11 ; Paris-Le Bourget, 18 et 7 ; Pau, 22 et 14 ; Perpignan, 20 et 12 ; Rennes, 16 et 9 ; Strasbourg, 17 et 4 ; Tours, 16 et 10 ; Toulouse, 21 et 13 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 22 et 9 degrés ; Amsterdam, 15 et 5 ; Athènes, 20 et 12 ; Berlin, 15 et 7 ; Bonn, 14 et 6 ; Bruxelles, 15 et 9 ; Le Caire, 33 et 19 ; îles Canaries, 21 et 14 ; Copenhague, 13 et 3 ; Genève, 18 et 3 ; Jérusalem, 30 et 12 ; Lisbonne, 23 et 13 ; Londres, 16 et 7 ; Madrid, 27 et 11 ; Moscou, 23 et 13 ; New-York, 24 et 11 ; Palma-de-Majorque, 22 et 10 ; Rome, 19 et 7 ; Stockholm, 14 et 3.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

BREF

SÉCURITÉ SOCIALE

RECOMMANDATIONS DE LA CAISSE MALADIE APRÈS L'ACCORD DE SÉCURITÉ SOCIALE AVEC LA GRÈCE. — La Caisse primaire centrale d'assurance-maladie de la région parisienne informe les assurés sociaux que, depuis l'entrée de la Grèce dans la C.E.E., ils doivent pour obtenir le remboursement d'éventuels frais de maladies ou d'accidents survenus en Grèce se munir d'imprimés (référence E 111) disponibles dans les centres de paiement de la Caisse.

LES GUICHETS DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE ROSNY-SOUS-BOIS (Seine-Saint-Denis, cinquième circonscription *administrative de la région parisienne*) sont à nouveau ouverts au public, le samedi matin, à compter du 9 mai.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 9 MAI

« L'Institution nationale des Invalides », 15 h., statue de Napoléon, Mme Allaz.

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Bouquet des Chaux.

« Château de Maisons-Laffitte », 15 h., entrée du château, Mme Huiot.

« Musée du cabinet des médailles, Bibliothèque nationale », 15 h., 58, rue de Richelieu, Mme Legrégeois.

« Mai 1610, assassinat d'Henri IV », 15 h., métro Cité, Mme Lemarchand (Caisse nationale des monuments historiques).

« L'art du Japon éternel », 15 h., Petit Palais (Approche de l'art).

« Atelier du peintre Arino », 15 h., 21, rue du Vieux-Colombier (l'Art pour tous).

« Le Paris des « Dieux ont soif », 15 h. 15, 42, quai des Orfèvres, Mme Barbier.

« Couvent et massacres des Carmes », 15 h., 70, rue de Vaugirard, Mme Camus.

« *Cités d'artistes et jardins de* Montmartre », 15 h., métro Abbesses.

« Curiosités du passé et chapelles souterraines autour de Beaubourg », 16 h., métro Hôtel-de-Ville, poste, Mme Ragueneau (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'île Saint-Louis », 15 h., métro Pont-Marie (les Flâneries).

« Palais du Luxembourg », 15 h., 20, rue de Tournon, D. Fleuriot.

« La Mosquée de Paris », 15 h., place du Puits-de-l'Ermite, Mme Haulier.

« Œuvres et souvenirs de sainte Marguerite », 15 h., 36, rue Saint-Bernard, M. Boulo (Histoire et Archéologie).

« La Franc-maçonnerie », 15 h., 16, rue Cadet, M. Jaslet.

« Le palais Soubise », 15 h., 60, rue des Francs-Bourgeois, M. de La Roche.

« Hôtels et jardins de l'île Saint-Louis », 15 h., métro Saint-Paul.

« Hôtels du Marais », 17 h., métro Saint-Paul (Lutèce-Visites).

« La Banque de France à l'hôtel Gaillard », 15 h., 1, place Malesherbes.

« Le Vésinet ou l'art de sauvegarder la nature », 15 h., gare R.E.R., M. Meunier-Thouret (Paris et son Histoire).

« La Cité et Notre-Dame », 15 h., métro Cité (Résurrection du passé).

« La Mosquée », 15 h., place du Puits-de-l'Ermite (Tourisme culturel).

« Caves, ruelles inconnues du Marais, abbaye Maubuisson », 14 h. 30, 2, rue de Sévigné, M. Teurnier (le Vieux Paris).

« Le Bon Roi René », 11 h., Musée national des monuments français.

« L'Opéra », 13 h. 30, statue de la danse de Carpeaux.

« Le centre Beaubourg », 15 h., métro Rambuteau (Visages de Paris).

CONFÉRENCES

9 h. à 12 h. 30 et 14 h. à 17 h., 191, rue Saint-Jacques, J. Nicod : « Formations carbonatées externes, tufs et travertins » (colloque), (Association de géographes français).

14 h. 45, 64, rue du Rocher, docteur P. Osanat : « Promenade à la Caraïbe française » ; Gh. Juramie : « Religion et spiritualité » ; T. Sausses : « Allons-nous vers une majorité nouvelle ? L'élection présidentielle de demain » (Club du Faubourg).

15 h., 5, rue Largillière, Laura Winckler : « Le culte des vierges » (la Nouvelle Acropole).

20 h. 30, 199 bis, rue Saint-Martin, M.-M. Davy : « Mystère et symbolisme de la lumière » (Centre culturel de la Rose-Croix).

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.
Claude Julien.



Commission paritaire n° 57 437.

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE DU MUGUET

TIRAGE N° 31 DU 6 MAI 1981

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER F.	TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER F.
1	071	500	5	75	150
	1 861	1 000		7 005	1 000
	1 591	5 000	6	4 756	1 000
	3 761	5 000		4 546	5 000
	7 841	5 000		290 546	3 000 000
	10 181	50 000	7	517	500
2	82	150		9 017	10 000
	552	500	8	8	70
	6 032	1 000		188	570
	7 432	1 000		478	570
3	93	150	9	6 109	1 000
	6 403	10 000		8 629	5 000
4	4	70	0	630	500
	74	220		2 430	1 000
	8 884	1 070		7 390	1 000
	9 884	1 070			
	1 514	5 070			
	23 894	100 070			
	051 784	500 070			

PROCHAINS TIRAGES LE 13 MAI 1981
L'ARLEQUIN à LYON (Rhône)
LES OISEAUX à MONTREUIL (Seine-Saint-Denis)

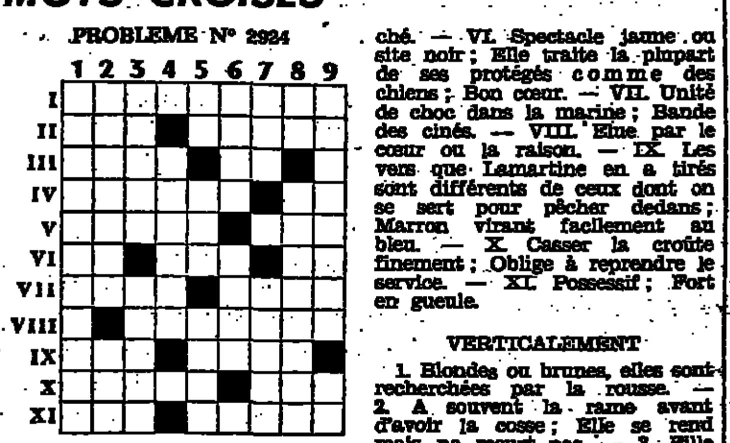
LOTO — TIRAGE N° 18 : 9 — 17 — 38 — 41 — 43 — 47 — NUMERO COMPLEMENTAIRE 19

PROCHAIN TIRAGE LE 13 MAI 1981 VALIDATION JUSQU'AU 12 MAI APRES-MIDI

LOTERIE NATIONALE - TIRAGE DU 6 MAI 1981 - N° 31

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2924



HORIZONTALEMENT

I. Sortes d'étuis à pinceaux. — II. Si l'un est ménager de ses propres réserves, l'autre menace celles d'autrui ; Couleur de canards parmi lesquels on trouve aussi des pies. — III. Avec son Tigre on peut effectuer une descente de lit ; Ancienne valeur au pays des magots. — IV. Troupe de roussins ; Descend des montagnes russes sans jamais les remonter. — V. Un qui laissa des plumes en voulant viser trop haut ; Peut être, à la fois, riche et fauché. — VI. Spectacle jaune ou site noir ; Elle traite la plupart de ses protégés comme des chiens ; Bon cœur. — VII. Unité de choc dans la marine ; Bande des cinés. — VIII. Elue par le cœur ou la raison. — IX. Les vers que Lamartine en a tirés sont différents de ceux dont on se sert pour pêcher dedans ; Marron virant facilement au bleu. — X. Casser la croûte finement ; Oblige à reprendre le service. — XI. Possessif ; Fort en gueule.

VERTICALEMENT

1. Blondes ou brunes, elles sont recherchées par la rousse. — 2. A souvent la rame avant d'avoir la cosse ; Elle se rend mais ne meurt pas. — 3. Fille indienne d'un vicomte malouin ; Participe passé pour un sujet qui s'est fait repasser. — 4. Esprit fort. — 5. Sigle d'un organe comprenant des fines mouches ; Abri d'ortolans ; L'avaleur qui n'attend pas le nombre des années. — 6. Spécimen plat parmi les plats maigres ; Marque un but. — 7. Un seul ne suffit pas pour faire le ménage ; Interdit tout contact avec le conducteur. — 8. Mot de marmot ; Verres de vase. — 9. Vogue née de la dernière vague ; Personnel.

Solution du problème n° 2923

Horizontalement

I. Femmes ; An. — II. Amie ; Aare. — III. Ibère ; S.T.O. — IV. Ma ; Cousin. — V. Laennec. — VI. Elan ; Emuf. — VII. Ré ; Aa ; Blé. — VIII. Musicale. — IX. Ir ; Ridées. — X. Médée. — XI. Eve ; Erses.

Verticalement

1. Faim ; Ermite. — 2. Embaileur. — 3. Mie ; Aa ; Me. — 4. Mercenaire. — 5. Eon ; Acide. — 6. Sa ; Une ; Ader. — 7. Assemblées. — 8. Articulées. — 9. Néon ; Te ; Sas.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 7 mai 1981 :

DES DECRETS

● Relatif à la fixation des divers droits d'expédition et d'extrait authentique des pièces conservées dans les dépôts d'archives de la défense ;

● Modifiant le décret du 14 novembre 1955 portant application du système de la gestion ;

● Fixant le statut des personnels contractuels ingénieurs, techniciens et administratifs du Centre national de la recherche scientifique de la santé et de la recherche médicale ;

● Fixant le statut des personnels contractuels ingénieurs, techniciens et administratifs de l'Institut national de la recherche agronomique ;

● Relatif aux contrats d'exploitation des installations de chauffage ou de climatisation ou se référant à cette exploitation.

UN ARRETE

● Autorisant la Société financière de radio-diffusion à souscrire 20 % du capital de la société R.M.C. Audiovisuel Monte-Carlo productions.

COMMÉMORATION

● *Une veillée d'anciens résistants au Panthéon.* — Les comités de la région parisienne de l'A.N.A.C.R. et le comité de Paris de la F.N.D.I.R.P. organisent au Panthéon, où repose Jean Moulin, une veillée le 7 mai, de 21 h. à 22 h., une soirée comémorative et artistique. Rosalie Dubois chantera et des poèmes seront dits par François Clavier et Coco Feugerolle. La musique de la gendarmerie mobile d'Ivry apportera son concours.

SPORTS

FOOTBALL

Finale aller de la Coupe U.E.F.A.

IPSWICH BAT AZ 67 : 3-0

Après avoir échoué sur le fil en championnat et en Coupe d'Angleterre, les « bleus » d'Ipswich, tombeurs de Saint-Etienne en quarts de finale, ont pris une option sur la Coupe d'Europe de l'U.E.F.A. (Union européenne de football) en dominant très nettement, mercredi 6 mai, sur leur terrain, les Néerlandais d'AZ'67 (Alkmaar), qui avaient éliminé Sochaux en demi-finales. La victoire acquise par le score de 3 à 0 a été construite par un penalty de John Wark en première mi-temps et deux buts de Frans Thijssen et Paul Mariner au début de la seconde période.

Assuré d'être champion des Pays-Bas alors qu'il lui reste six matches à jouer, Alkmaar n'a jamais réussi à mettre ses attaquants Kees Kist et Pier Tol en position dangereuse pour le gardien Paul Cooper, en dépit d'une vive réaction en fin de partie. Le match retour aura lieu le 20 mai à Amsterdam.

En match amical, les minimes français et portugais ont fait match nul (1-1), le 6 mai, à Nogent-sur-Marne, les Français égalisant sur un penalty de Haon après que la marque eut été ouverte par Ferrinho.

BASKET-BALL. — L'équipe de France a pris sa revanche le 6 mai à Poitiers sur l'équipe de Cuba, qui lui donne la réplique dans le cadre de la préparation des championnats d'Europe (26 mai-5 juin) : battue la veille 117 à 108, l'équipe nationale a gagné 102 à 90, au terme d'une partie rapide et dure. Les meilleurs Français ont été Szaniel (26 points), Dubuisson (25 points) et Deganis (14 points). Les deux équipes devaient disputer la « belle » le 7 mai à Angoulême.

SPORTS EQUESTRES. — Les cavaliers italiens se sont imposés dans les deux épreuves du C.S.I.O. de Rome disputées le 6 mai : l'équipe Scolari-Arioldi, respectivement sur Eole et Danzica, a gagné le premier concours, les meilleurs Français, Caron-Nicolas, respectivement sur Fier de Lui et Finaud, se classant cinquièmes ; la seconde épreuve de la journée, huit obstacles avec barrage, est revenue à Filippo Moyersoen sur Adam.

—	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS

Important groupe Parisien

recherche pour démarchage, négociations téléphoniques avec bureaux de vente, immobilier et promoteur

2 TRÈS BONS VENDEURS ou VENDEUSES

ayant plusieurs années d'expérience Promotion, vente. Formation assurée; travail en équipe, bonne présentation. Possibilité Avenir.

Salaire en rapport avec capacités si expérience professionnelle.

Ecrire à : Madame Michel, avec C.V. 30, rue François Bonvin, 75015 PARIS.



emplois régionaux



LE CRÉDIT AGRICOLE DE LA SOMME à AMIENS

recherche

UN JEUNE CADRE
FONCTION PERSONNEL

Mission : En tant qu'adjoint au chef du service du personnel
- il assurera la gestion administrative du personnel (paye, assurances sociales, contrats de travail...) ;
- il établira les documents statistiques (bilan social) ;
- il participera au recrutement.

Le candidat que nous recherchons devra :
- être diplômé de l'enseignement supérieur (maîtrise *sciences humaines, droit du travail*) ;
- avoir la volonté d'être plus un généraliste qu'un spécialiste ;
- posséder le goût des relations humaines ;
- être capable de travailler en équipe.

Les candidatures avec C.V., photo et prétentions sont à adresser :

DEPARTEMENT DU PERSONNEL,
M. LIMOUSIN,
C.R.C.A.M. DE LA SOMME,
B.P. 0921,
80009 AMIENS CEDEX.

Bureau d'Etudes dans le domaine de la Formation et de la Communication - filiale d'un important groupe financier - recherche pour son centre de LYON

JEUNE DIPLOME
(HEC, ESSEC, Sup. de Co,...)

possédant une expérience de 3 à 5 ans et connaissant l'informatique.

Mission :
- animation de sessions de formation
- *participation à la création de supports* pédagogiques
- négociation de contrats.

Si ce poste évolutif vous intéresse, *adressez votre candidature manuscrite* avec c.v., photo et prétent. s/réf. 7339 à AXIAL Publicité, 27, rue Taitbout 75009 Paris, qui transmettra.

ingénieurs
X, Mines, ECP, A et M...

Dans son établissement industriel comprenant 800 personnes, cette importante Société fabrique des biens d'équipement de notoriété mondiale.

Pour les ... après une période d'intégration, des fonctions de responsabilités, soit à la Direction de Production, soit à la Direction Technique, elle recherche des Jeunes Ingénieurs, ayant déjà une première expérience industrielle réussie, ... motivés et souhaitant évoluer au sein d'un groupe international. Anglais souhaité. L'usine est située à GIEN - Loiret.

Ecrire s/réf. ... SODERHU 11, rue ... 7500... PARIS

Réponse et discrétion assurées

Soderhu

INFIRMIERS (ÈRES) diplômés (ées)
Ecrire : clinique psychiatrique, château de la Borde, 41700 Cour-Cheverny.

Labo. universitaire de l'Est de la France recherche pour la rentrée 1981/82, chimistes et physico-chimistes pour la préparation de thèses de la dom. de la physico-chimie des surfaces solides. Ecr. s/n° 8.328 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.



emplois internationaux
les départements d'Outre-Mer

L'AGENCE JAMAHIRIYA PRESSE-JANA (LIBYE)

recrute

DES TRADUCTEURS BILINGUES FRANÇAIS-ARABE

Arabe-français ayant une expérience dans la traduction et une formation universitaire pour travailler au siège central de la Jana à Tripoli en Jamahiriya Arabe Libyenne populaire et socialiste.

La Jana assure le logement et le moyen de transport ainsi qu'un salaire convenable.

Dernier délai pour présenter les demandes : le 22 mai 1981.

Un test aura lieu les 25 et 26 mai au bureau parisien de l'agence, 3 et 5, rue Saint-Augustin, 75002 Paris.

Pour tous renseignements, tél. : 297-40-22.

AUSTIN FRANCE S.A.
INGENIERIE ET CONSTRUCTION

INGÉNIEUR « MECHANICAL »

Ayant 5 ans d'expérience en étude et installation de génie climatique et mécanique des fluides. Ce poste ne peut *convenir qu'à un ingénieur* ENSAM ou ENSAIS. Bonne connaissance de l'anglais souhaitable.

Envoyer curriculum vitae à Austin France, B.P. 56, 78140 Vélizy-Villacoublay.

Société de thermique industrielle Paris, recherche un

ingénieur chef de projet

auquel il sera confié l'étude de propositions tant sur le plan technique que relation avec la clientèle et la réalisation d'ensembles complets de production d'énergie et/ou de récupération d'énergie.

Cet ingénieur grande école (Mines, Centrale, AM...) doit avoir quelques années d'expérience dans un domaine similaire.

Connaissance approfondie en thermique industrielle, thermodynamique et mécanique des fluides.

Veuillez écrire, sous référence 4403 à

INTERCARRIÈRES
5, rue du Helder 75009 Paris

média-system

CABINET CONSEIL EN RECRUTEMENT ET FORMATION

recherche son (sa)

RESPONSABLE COMMERCIAL (E)

qui sera chargé (e) en priorité de la recherche de nouveaux clients et des contacts avec les sociétés.

Il (elle) assurera également le lancement et la coordination des recrutements ainsi que des actions de Formation.

Si vous avez un niveau universitaire, si vous êtes agressif(ve) mais avec de l'entregent, si vous avez acquis en cabinet ou en entreprise une expérience de la Formation, ce poste vous convient.

Merci d'adresser votre lettre de candidature manuscrite avec C.V. détaillé, photo et prétentions s/ réf. n° 1.285 à O.P.P., 90, rue Anatole-France, 92300 Levallois, qui transmettra.

Secret absolu de la candidature assuré.

UBAF

UNION DE BANQUES
ARABES ET FRANCAISES
4, rue Ancelle
92200 NEUILLY SUR SEINE
recherche

CAMBISTES

De différents niveaux, bilingues français/anglais.
Rémunération selon expérience.

Téléphoner pour rendez-vous au :
747.11.45 - Poste 34.08
ou écrire avec C.V. à :
La Direction du Personnel

DEMANDES D'EMPLOIS

LA SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION ET DE FABRICATION INDUSTRIELLES HORLOGÈRES

transfère en Province une partie de ses activités. Elle recommande particulièrement ceux de ses collaborateurs qui ne peuvent la suivre.

- Préparateurs de commandes/emballeurs.
- Opératrices de saisie informatique IBM 32/34.
- Employées commerciales.
- Responsable service stockage/expéditions horlogerie.
- Horloger réparateur P. 1.
- Employées polyvalentes, réparations horlogères.
- Conditionneuse polyvalente.

Tél. à M. CHENIER de 9 heures à 18 heures au 607-94-10.

Jeune Fille allemande, 19 ans, ch. place de fem. franç., à partir du 11-6, pour 8 semaines. D. Mallânder, Haupstr. 59, D-6689 Wiesbach. 19-49-6806/81443 à partir de 19 heures.

PSYCHOLOGUE, expérience, cherche consult. dans cabinet médical de groupe. Téléph. : 010-69-54.

J.F. 26 ans, cél., études sup. (sc. po.), anglais, espagnol, notions allemand, dactylo, justif. première expérience dans presse et société d'ingénieurs conseils, recherche tout poste intéressant de niveau équivalent, dans tout secteur. Téléphone : 575-74-28.

G. INFO
Engineering et Conseils

INGÉNIEURS PROJETS
Coordination technique expér. LOGICIEL/MATERIEL

ING. LOGICIEL-SYSTEMES, expérience MITRA ou SEL

ING. ETUDE ET REALISATION DE SYSTEME TEMPS REEL (Logiciel). Conn. en télé-informatique, réseau.

ING. ETUDES EN TELEPHONIE MOTOROLA 6800

ING. ETUDES ELECTRONIQUE, Position BI

ING. PROJETS
Spécialiste de la commutation temporelle.
Lieu d'affectation : REGION PARISIENNE ET BRETAGNE.
Salaire envisagé : 108.000 à 192.000 F/AN.
Ecrire Service du Recrutement, 7, rue de l'Isly, 75008 Paris.

Cabinet d'Expertise Comptable rech. Stagiaire confirmé, 3 ans d'expérience. Tél. : 742-45-34.

GRANDE LIBRAIRIE PARISIENNE CHERCHE

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Seules les candidatures de libraires qualifiés seront examinées.

Ecr. s/n° 885.788 M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

INFORMATIS

Sté d'engineering et de systèmes informatiques rech. pour d'importants projets internationaux. PARIS-PROVINCE-ÉTRANGER

INGÉNIEURS LOGICIELS
Ayant 3 ans expér. en développement de logiciels de base (Editeurs de liens, Compilateurs, Moniteurs...)

INGÉNIEURS SYSTÈMES
Ayant 3 ans expér. en processus industriels à base de SOLAR, MITRA, PDP 11, INTEL, MOTOROLA.

INGÉNIEURS SYSTÈMES
Ayant expér. en logiciel et téléphonie pour participer à des gros projets de Télécommunications, Téléphonie et Télématique.

INGÉNIEURS LOGICIELS
INTEL 8085, MOTOROLA, ZILOG
Déplacements possibles URSS
26, r. Daubenton-5e. 337-98-22.

PARIS-16e
Bureau d'études scientifiques et techniques recherche pour le 1er juillet 1981

EMPLOYÉE QUALIFIÉE

intéressée par la documentation pour gestion abonnements d'une revue, bonnes connaissances dactylographiques et anglais souhaité.
Env. C.V. et prét. à n° 17.282 M BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui transm.

Documentaliste confirmé
(H. ou F.)
Très bonnes connaissances des questions économiques et internationales. Pratique courante de l'allemand et de l'anglais. Habitué au dépouillement des journaux. Ecrire S.G.P., 13, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS.

Importante Société Transports à vocation nationale et internationale recherche

pour ses agences LILLE et PARIS-NORD

RESPONSABLES COMMERCIAUX
rompus à négociations à tous niveaux

pour son agence d'AULNAY-SOUS-BOIS (93)

SECRÉTAIRE SERVICE COMMERCIAL

Env. C.V. et prét. à n° 17.284 M *BLEU*, 17, *rue* Lebel, 94300 Vincennes, qui transm.

Pour Traductions Romans

Nous recherchons

TRADUCTEURS DE L'ANGLAIS EXPÉRIMENTÉS

Ecr. s/n° 886.797 M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

FRALIB recherche

UN CHEF DE GROUPE
pr service Comptabilité générale (bilan, déclarations fiscales...)
- B.T.S. - D.E.C.S.
- Quelques années expérience pour poste de responsabilités.

Candidature FRALIB, Service du Personnel, 71, boulevard National, 92250 La Garenne-Colombes.

MUTUALITÉ AGRICOLE recherche

ÉTUDIANT (TE)
Niveau DEUG DROIT
CAPACITÉ DROIT
pour emploi bureau 6 mois.
Ecrire : F.M.A., 29, rue de la Tombe-Issoire, 75014 PARIS.

ING. P1 - P2
Electroniciens, 790-40-30.

représentation offres

Urgent, rech. J.H. célibataire, 30 ans env. pour visiter pharmacies Paris. Expér. en vente machines à calculer souhaitée. Voiture fournie + frais + fixe + commission. Ecrire avec C.V. sous n° 2.232 à HAVAS, B.P. 303, 03201 Vichy.

L'immobilier

constructions neuves

En bordure du 17e arrondissement dans résidence neuve

DU 2 AU 5 PIÈCES

Livraison immédiate ou septembre 1981
Prêt conventionné possible
HAMPTON & SONS. Tél. : 737-33-60.
Ts les jours sauf mardi et mercredi de 11 h à 19 h.

LES TERRASSES DE LA MARNE A JOINVILLE (94)
R.E.R. 200 M.
12 APPTS DE STAND.
RESTE 3 ET 4 PIÈCES
Livraison juillet.
Prix ferme et définitif.
Sur place du samedi au lundi, de 11 heures à 18 heures, 15, QUAI DE LA MARNE ou tél. 583.57.66.

LE PETIT MANSART MEUDON BELLEVUE
Gare à 100 mètres.
Immeuble pierre de taille.
10 apparts de grand standing. 4 et 5 pièces.
Livraison juin 81.
APPARTEMENT DÉCORÉ
Sur place mercredi à dimanche, de 10 à 13 h. et de 15 à 18 h.
4, rue Albert-de-Mun ou téléphone 562-06-06.

BOULOGNE
« LA PRINCIPAUTÉ »
rue de l'Abreuvoir, proche du bois de Boulogne, à vendre très beaux appart. de 3, 4 et 6 pièces de petits immeubles en pierre de taille de 3 étages. Livraison 1er trimestre 1982.

Vis. s/pl. : lundi, jeudi et vend. de 14 h. à 19 h., et ce w.-end de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h.

TÉL. : 825-29-48.

enseignement

Un milieu international, en pleine nature à 1 000 mètres. COLL. ET LYCÉE CÉVENOLS, privés sous contrat d'association pour garçons et filles. Français et étrangers. *OUVERT les WEEK-ENDS et PETITES VACANCES* sauf NOEL & PAQUES.

ANNÉE SCOLAIRE de la 4e aux terminales A.B.C.D. G1 & G2. Laboratoires audiovisuel, ateliers divers, sport individuel et collectif. Etudes surveillées, initiation à l'informatique. COURS DE VACANCES 2 sessions en *juillet et août pour rattrapage*, mise à niv., mat. renforcées, initiation à l'informatique. CAMP DE TRAVAIL en juillet pour jeunes gens à partir de 16 ans. *Français* et étrangers. INTERNAT DE GARÇONS INTERNAT DE FILLES
S'adr. dir. COLLÈGE CÉVENOL 43400 CHAMBON-SUR-LIGNON. Téléphone : (71) 59-72-52.

information divers

Emplois Outre-Mer, étranger MIGRATIONS chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

Pour bien choisir votre métier FRANCE-CARRIERES chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

occasions

MOQUETTE PURE LAINE PRIX POSE
75 F. TTC m² - 658-81-12.

travaux à façon

ENTREPRISES. *Sérieuses réf., effectue rap. travx peint.*, menuiserie, décor., coordination ts corps d'état. Devis gratuit. Tél. : 368-47-84 et 893-30-02.

automobiles

divers

NEUBAUER
PEUGEOT-TALBOT

PRIX SPECIAL !
SUR VEHICULES D'EXPOSITION 0 KM.
Téléphonez M. Rolland. 786-02-44

LANCIA AUTOBIANCHI
Livraison rapide
Leasing particulier
48 mois
11 rue Mirbel Paris 5e
336.38.35 +

achats

REGLEMENT IMMEDIAT
TOUS VÉHICULES SAINS
BAYARD AUTO - 341-44-44,
21, rue de Toul, Paris-12e.

villégiature

Eté 81 en Lozère, à louer F2, F3, confortablement meublé, proximité des gorges du Tarn pour les mois de *juin, juillet*, août, septembre. S'adresser résidence d'Ispagnac, chemin communal à Ispagnac 48400 Florac. (66) 45-16-58 *ou Trom Immobilier*, 11 bis, rue de la Loge, 34000 Montpellier. (67) 54-31-33.

Direct. de société, ch. à louer, b. propriété pour 5 à 6 mois d'été, région Ouest souhaitée 80 km de Paris maximum. Envoyer toutes propositions à Société Navona, 9, rue Guénégaud, 75006 Paris ou tél. : 329-74-59.

locations non meublées offres

Paris

FOCH Côté soleil Luxueux 9 Pièces 3 bns, chambre serv., gar. Bail 9 ans. 11.500 F mens. (reprise justifiée) I.C.H. 742.08.00.

JARDINS DE BERRI
Première mise en location
Prestations luxueuses
2-4-5 PIÈCES
Terrasse, parking sous-sol
S.A. LE CLAIR. 359.69.36.

Province

83 GRIMAUD, près de St-Tropez, part. loue 1.000 F/mois ou vend 80.000 F petit studio. 630-72-54.

locations non meublées demandes

Paris

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

H. INTERNATIONAL
recherche pour BANQUES ÉTRANGÈRES et DIPLOMATES appartement et maison Paris et Ouest résidentiel. VIDE ou MEUBLÉ - LOCATION ou ACHAT
Téléphone : 555-84-23.

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appartements de standing, 4 pièces et plus. 285.11.08.

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, Paris-8e rech. pour clientèle étrangère et diplomates APPTS, HOTELS PARTIC. et VILLAS Paris ou Ouest résident. **562-78-99**

terrains

LAC du BOURGET (Savoie)

PLUSIEURS PARCELLES ENTIÈREMENT VIABILISÉES
- CHINDRIEUX (Vue sur le Lac).
- MOUXY (Limite Aix-Les-Bains).

Surface de 600 à 1.000 m²
Prix à partir de 126.000 F TTC.
Libre choix du Constructeur
Ag. BRANCHE T. (7) 826-28-20 LYON
ÉCOLOTI La Roche RUFFIEUX,
73 CHINDRIEUX. (79) 63-27-32.

Excellent placement, en Alsace, pr. Obernai, propriét. vd 975 m² non constructibles pr le moment. 95.000 F. BRUCHERT J., Vuachère 30, 1009 Pully (Suisse).

bureaux

(8e) AVENUE HOCHE
4 BUREAUX, 8e étage, 70 m². CESSION DE BAIL. Tél. : 561-12-00 (14-17 h.).

SIÈGES DE SOCIÉTÉ
avec secrétariat, tél., télex
TOUTES DEMARCHES POUR CREATIONS D'ENTREPRISES.
ACTE S.A. 261-80-88 +.

DOMICILIATION 8e
RM-RC 150 à 300 F/MOIS. AGECO. 294-95-28.

CONSTITUTION de SOCIÉTÉS — télex-secrétariat tous services
BUR. MEUBLÉS 8e, 9e, 15e
ASPAC PARIS-8e 293-60-50 +
votre SIÈGE SOCIAL
délais rapides - prix compétitifs

VOTRE SIÈGE A PARIS
VOTRE SIÈGE A LONDRES
de 80 à 300 F. par mois.
CONSTITUTION DE STÉS
G.E.I.C.A. 296-41-12 +
56 bis, rue du Louvre, Paris 2e

CHAMPS-ÉLYSÉES
loue directement 1 bur. ou + dans imm. standing. 563-17-27.

hôtels particuliers

BUTTES-CHAUMONT
Except. Dans poétique voie privée. Grande villa, 340 m² habit. Beau jardin d'agrém. 3 emplacts voitures. Nombreuses possib. 2.500.000 F. Tél. : 260-67-97.

propriétés

44-56 : manoir : vieux logis av. 2 ha : villa, région Rochefort-en-Terre, 5 P., conf., 1.500 m² bois. : 170.000 F. CELTIQUE, 2, rue des Cadeniers, 44000 Nantes. Tél. : (40) 71-90-19.

RÉG. GISORS Maison ANCIENNE. Grand séj. chem., ptres, cuis., bur., 4 ch., 2 bns, chauff. fuel, parf. état, magnif. terr. planté *10.000 m². Prix : 650.000 F.* Cabinet BLONDEAU-LEBLANC 2, faub. Cappeville, GISORS, Tél. : (32) 55-06-20.

PARTICULIER VEND

PROPRIÉTÉ

Centre SAINT-AVERTIN (37) 5 km de TOURS-SUD, 7.100 m², parc, pisc. chauff., château d'eau, demeure princ. 100 m², récept., 6 chbres, petit logem. de 2 p. contigu, chauff. gaz, serres, atelier. 1.950.000 F + *frais. Livr. sept. 1982.* Ecrire N° 7.741 HAVAS, 37047 TOURS CEDEX.

LOIRET
LUXUEUSE FERME AMENAGÉE
sur 25 ha, possibilité augmenter superficie jusqu'à 40 ha, étang, *possibilité location chasse 160 ha attenant.*
Ecrire HAVAS MONTARGIS N° 200135, 42, rue Dorée, 45200 MONTARGIS.

PARC MAISONS-LAFFITTE
Propriété 500 m² habitables sur jardin 2.700 m², piscine.
Près ST-NOM-LA-BRETECHE
Propriété 600 m² habitables dans parc 2 ha, piscine, tennis.
BOURDAIS - 562-51-32.

80 km ouest ANDELYS. Belle propriété normande, 280 m², tt cft, 7-8 pièces, parc 5.000 m². Tél. : (32) 54-21-74.

PROVENCE, 8 km GORDES, bordure hameau, maison XVIIe, pierre, restaurée, ch. cent., tél., cuis. équip., 450 m² habit., 15 pièces + dépend., caves, 2 terrasses et cour intérieure. Prix : 950.000 F. Tél. : 589-57-18, le soir.

30 km AGEN, splendide MAISON *ancienne caractère, région* Quercy, 300 m² habitation sur s/sol, importantes dépendances pour élevages. Le tout parfait état sur 15 ha, seul tenant, possibilité étang pour pisciculture avec ou sans cheptel. Ecrire OLANYER, B.P. 37 - 91190 GIF/YVETTE. Téléphone : 907-64-80.

LOT-ET-GARONNE
Entrée ville, exceptionnel, propriété 17 ha arrosable, grands bâtiments caractère, allée privée. Libre. 700.000 F. Rapport agricole mais convenant relais commercial. Ecrire Cab. JARGEAU, 47500 Libos, T. (58) 71-01-28

fonds de commerce

A vendre Fonds de Commerce *Librairie Spécialisée* B.D., Art Enfants, Galerie, Salon de thé 250 m², dans grde ville universitaire Sud-Ouest. Gros chiffre d'affaires. Tél. (56) 81-02-19.

viagers

Etude LODEL, 35, bd Voltaire, Paris-11e. Téléph. : 355-61-58. Spécialiste du viager. Expérience, discrétion, conseils.

domaines

ACHÈTE

GRAND DOMAINE
à vocation forestière et chasse, préférence départements 45-41-18-89-58.
Ecr. Havas Neuilly, n° 200.135, 136, avenue Charles-de-Gaulle, 92522 NEUILLY-sur-SEINE.

châteaux

Part. vend château XVIIIe, 4 ha 14 p., Bourgogne, A6, Pouilly. 770.000 F. T. (80) 90-06-75.

pavillons

Verrières-le-Buisson
2 mais. de 6/7 pces, l'une anc., l'autre récente. Px 1.050.000 F chacune - Tél. : 547-62-62.

L'HAY-LES-ROSES. Près ROSERAIE, belle mais. anc. à rénover, 6 p. principales, dépend., terrain 520 m². Prix : 750.000. Tél : 686-74-74.

villas

GIF-SUR-YVETTE
Exposition sud sur terrain 2.000 m², grand séjour, 6 ch., près métro. Prix 1.150.000 F. Tél. 907-61-96.

A VENDRE à BINIC (22) à proximité port et plages, grande VILLA 15 pièces, confort, terrain de 1.100 m² environ. Etude Blanchet, notaire à Etables-sur-Mer. Téléphone : (96) 70-61-35.

هكذا من الأصل

CONSEIL DES MINISTRES

Le communiqué officiel

Le président de la République a réuni le conseil des ministres, mercredi 6 mai, au palais de l'Elysée. Au terme de la séance, le communiqué officiel suivant a été rendu public.

● LE CONSEIL ATLANTIQUE

Le ministre des affaires étrangères a rendu compte des travaux du conseil atlantique qui s'est tenu à Rome, les 4 et 5 mai.

Cette session ministérielle de l'alliance, *qui était la première depuis* l'inauguration de la nouvelle administration américaine, a donné lieu à un échange de vues approfondi et permis de dégager une approche commune du problème des relations Est-Ouest.

Les membres de l'alliance atlantique ont affirmé leur détermination de prendre les mesures nécessaires pour garantir leur sécurité tout en marquant leur disposition à mener, dans le ferme respect des principes d'Helsinki, une politique de *dialogue*.

Le président de la République a observé qu'une telle attitude de *fermeté et de dialogue répondait* aux positions constamment prises par la France.

● LE VERSEMENT DES PRESTATIONS FAMILIALES

Le ministre de la santé et de la sécurité sociale a présenté les mesures qui ont été adoptées pour simplifier et accélérer les procédures de versement des prestations familiales. Il a, d'autre part, exposé les décisions qui vont être mises en œuvre, à brève échéance, dans le même domaine à la suite des propositions du rapport déposé par M. Oheix, sur les actions destinées à permettre la résorption progressive des flots de pauvreté.

Il s'agit de mieux garantir la stabilité des revenus qui proviennent des prestations familiales ; celle-ci représentent une part importante des revenus des familles : ainsi, une famille de trois enfants qui dispose d'un salaire de 3 500 francs par mois, reçoit, *en moyenne, 1 600 francs* de prestations familiales, soit 45 % du revenu professionnel. Une personne isolée avec trois enfants, remplissant les conditions pour obtenir l'allocation de parent isolé, peut percevoir 3 279 francs de prestations familiales. La continuité du paiement des prestations doit donc être assurée pour les familles, et plus particulièrement pour les plus modestes d'entre *elles*.

I. — PLUSIEURS MESURES ONT DEJA ETE ADOPTEES, EN PARTICULIER, AU TITRE DES SIMPLIFICATIONS ADMINISTRATIVES.

— *Pour permettre un paiement* plus rapide de l'allocation de parent isolé, les dispositions nécessaires sont prévues dans un projet de décret actuellement soumis au Conseil d'Etat.

— Pour éviter toute interruption dans le paiement des prestations en cas de déménagement des allocataires, une procédure a été mise au point ; elle entrera en vigueur au 1er juillet 1981.

— Pour améliorer les relations avec les usagers, la Caisse nationale des allocations familiales a été invitée à développer et approfondir ses efforts de personnalisation de sorte que les allocataires n'aient à faire qu'aux mêmes interlocuteurs dans les caisses.

II. — CES MESURES SERONT COMPLETEES POUR TENIR COMPTE DES PROPOSITIONS NOUVELLES DU RAPPORT OHEIX.

Le ministre a saisi le conseil d'administration de la Caisse nationale des allocations familiales de trois recommandations principales :

— Mieux informer de leurs droits les familles les plus démunies : une information plus sélective et adaptée à la situation personnelle des allocataires devra assurer une meilleure égalité dans l'accès aux droits *sociaux ; ainsi, les personnes seules* ayant charge d'enfant recevront de la caisse d'allocations familiales une information spécifique sur l'allocation orphelin.

— Accélérer et simplifier les formalités d'ouverture des droits aux prestations familiales : la pratique actuelle d'ouverture des droits sur la base d'une déclaration sur l'honneur sera étendue. Le nombre des pièces justificatives sera réduit. Celles dont la production peut exiger un certain délai — par exemple : le jugement de divorce, le certificat de scolarité pour l'enfant de plus de seize ans — pourront n'être produites qu'ultérieurement.

Des avances sur prestations pourront être attribuées par les caisses d'allocations familiales aux familles en difficulté lorsque cela sera nécessaire.

— Garantir la continuité des paiements dans le cas de formalités mal remplies par l'allocataire : si une famille particulièrement démunie n'observe pas les formalités réglementaires, la caisse d'allocations familiales ne suspendra plus le versement des prestations, à l'expiration des délais normaux. Elle accordera un délai supplémentaire permettant aux familles de réunir les pièces et éléments exigés, avec l'aide, si nécessaire, des services de la Caisse. On pourra ainsi éviter que le bénéficiaire d'une allocation de parent isolé ayant trois enfants *à charge et percevant 3 279 F* par mois de prestations familiales, se retrouve sans ressources, faute d'avoir envoyé à la caisse sa déclaration annuelle de ressources.

(Lire page 38.)

● LE TROISIÈME PACTE POUR L'EMPLOI

Le ministre du travail et de la participation a rendu compte des résultats de la deuxième campagne du troisième pacte pour l'emploi.

Deux mois avant le terme de cette campagne, ils constituent un net succès, puisque les objectifs, fixés dans le courant de l'été 1980, sont déjà dépassés. De septembre 1980 au 31 mars 1981, 498 000 jeunes sont entrés dans la vie professionnelle grâce aux mesures du pacte, soit une augmentation de 17,4 % par *rapport à la campagne précédente*. Le seuil des 500 000 bénéficiaires sera donc très largement dépassé à l'issue de la campagne, *c'est-à-dire fin juin*.

Il est ainsi confirmé que les pactes en vigueur depuis 1977 constituent une solution bien adaptée au problème de l'insertion professionnelle des jeunes. En effet, depuis cette date, ils ont permis d'offrir une première *expérience professionnelle* à près de deux millions de jeunes ; dans quatre cas sur cinq, cette insertion s'est faite d'emblée dans un emploi durable.

Le très important effort consenti — 17 milliards de francs — est le signe de la priorité que le gouvernement a accordée à la solution du problème de l'emploi des jeunes.

(Lire page 38.)

● LES INDUSTRIES DU TEXTILE

Au moment où s'engagent les travaux relatifs au renouvellement de l'accord multifibre, le conseil des *ministres a fait le point de la mise* en œuvre du programme d'action de développement du textile et de l'habillement, adopté le 5 novembre 1980, et sur les négociations internationales dans le domaine des échanges textiles.

Les industries du textile et de l'habillement constituent un domaine d'activités essentiel pour l'avenir de l'économie française. C'est la raison pour laquelle le gouvernement, sur proposition du président de la République, avait décidé d'appuyer les efforts de modernisation des entreprises et d'assurer un développement ordonné des échanges de produits textiles.

Les mesures destinées à faciliter le renforcement des entreprises ont toutes été prises en liaison avec les milieux professionnels et en tenant *compte des travaux des commissions* parlementaires et entrent progressivement en application.

C'est ainsi que de nombreuses entreprises de taille et d'activités variées ont fait appel aux financements spéciaux mis en place pour leur fournir des ressources adaptées à leur développement ; d'ores et déjà, les demandes acceptées ou en cours d'instruction portent sur un montant d'investissements de l'ordre de 2 milliards de francs.

En ce qui concerne les échanges extérieurs, le gouvernement a confirmé toutes les directives arrêtées pour assurer la poursuite des *actions entreprises en vue de faciliter* les exportations, de contrôler avec la plus grande vigilance l'origine et la loyauté des transactions, et d'obtenir une modification substantielle des importations les plus sensibles. L'administration des douanes a exercé une action très efficace pour surveiller la loyauté des transactions.

Enfin les instructions les plus fermes ont été données à nos représentants dans les instances internationales pour qu'ils fassent prévaloir dans toutes les négociations relatives au textile et, d'abord, pour celles concernant le renouvellement de *l'accord multifibre, les principes* suivants :

— Allongement de la durée des accords internationaux ;

— Réciprocité des engagements par l'ouverture effective des marchés à nos produits ;

— Renforcement du dispositif d'encadrement visant les pays fournisseurs à bas prix ;

— Prise en compte du volume de la consommation réelle des produits textiles et de son évolution dans la Communauté. En effet, le renouvellement de cet accord ne peut être envisagé dans les mêmes conditions que lors de l'échéance précédente, il y a quatre ans. Les importations doivent pouvoir être modulées en fonction de la consommation intérieure.

(Lire page 37.)

● LA RECHERCHE

Le conseil des ministres a entendu une communication du ministre des universités et une communication du secrétaire d'Etat auprès du premier ministre chargé de la recherche, respectivement sur la recherche dans la formation des ingénieurs et la contribution des grandes écoles à l'effort national de recherche.

Depuis cinq ans, le potentiel de recherche des écoles d'ingénieurs a été accru et des liens ont été établis entre les laboratoires d'écoles d'ingénieurs, les universités et les grands organismes de recherche scientifique. C'est ainsi que 50 % des laboratoires nouvellement associés au C.N.R.S. au ceux des deux dernières années sont situés dans des écoles d'ingénieurs.

Depuis sa création, en 1976, la mission de la recherche du ministère des universités a eu la préoccupation permanente d'animer la politique de recherche de chacune des cent deux écoles relevant de ce ministère. En 1981, les crédits accordés aux écoles par la mission de la recherche, en fonction des programmes présentés, ont été accrus de 20 %. Des « contrats-programmes » sont d'autre part passés avec le ministère de l'industrie. De nombreuses écoles ont su créer de véritables laboratoires de qualité internationale dans des domaines très divers, comme la *bio*technologie, la chimie industrielle, l'électronique, l'énergétique, l'informatique, la mécanique et la robotique.

Un règlement de 1977 permet aux élèves de certaines écoles d'ingénieurs de s'initier à la recherche durant leur dernière année d'études. Leur nombre est passé de 3 % à 20 % en trois ans. Le gouvernement souhaite mettre le diplôme de docteur-ingénieur au niveau des meilleurs doctorats anglais et américains (PhD). *Le doctorat d'ingénieur pourrait* ainsi constituer notre première tentative d'équivalence internationale dans les domaines scientifique et technique de pointe. La formation des ingénieurs par la recherche favorise l'effort d'innovation dans les entreprises et améliore le transfert des technologies du secteur fondamental au secteur économique.

L'implantation de laboratoires *d'écoles d'ingénieurs* auprès des industries et dans les régions a renforcé les liens entre l'industrie, notamment les petites et moyennes entreprises, et la recherche. Les aides à l'innovation y ont également contribué.

(Lire page 31.)

● LA RÉMUNÉRATION DES CHEFS D'ÉTABLISSEMENTS

Pour donner sa pleine efficacité au nouveau statut des chefs d'établissements secondaires, le conseil des ministres a adopté, sur proposition du ministre de l'éducation, un décret qui fixe le régime de rémunération de ces chefs d'établissements. Ce régime consiste en des bonifications indiciaires soumises à retenues pour pension dont le montant vient *s'ajouter à la rémunération* des personnels qui exercent des fonctions de direction.

Le système des bonifications est attaché au classement des établissements : des clauses de sauvegarde ont été prévues pour maintenir aux chefs d'établissements le bénéfice des bonifications perçues en cas de changement de classe de leur établissement ou de mutation dans l'intérêt du service.

Enfin, un régime indemnitaire particulier est institué pour rémunérer les personnels qui exercent à temps partiel les fonctions d'adjoint.

● LES ENSEIGNANTS DU SECOND DEGRÉ

Le ministre de l'éducation a fait le point de l'effort entrepris en faveur de la formation initiale et continue des enseignants du second degré.

La rénovation de la formation initiale, engagée depuis l'année dernière, sera poursuivie et amplifiée de façon à assurer aux enseignants, outre une bonne *connaissance de* leur discipline, une formation pédagogique à la mesure des exigences et des responsabilités de leur fonction.

Trois orientations d'action ont donc été retenues :

— L'harmonisation des formations des différentes catégories de personnels ;

— L'ouverture plus grande de la formation à la vie dans la cité et à l'économie : de même une place plus importante sera donnée aux techniques modernes de communication ;

— L'amélioration du dispositif de formation de façon à assurer une meilleure liaison entre formation initiale et formation continue.

En ce qui concerne la formation continue des personnels enseignants du second degré, un dispositif spécifique est expérimenté actuellement dans quatre académies et sera généralisé dans toutes les académies à partir de l'année prochaine.

● *LES FONDS SCOLAIRES DÉPARTEMENTAUX*

En application du cinquième programme de simplification administrative, le conseil des ministres a adopté, sur proposition du ministre de l'éducation, un décret supprimant l'avis de l'inspecteur d'académie et l'approbation du préfet ou du recteur sur la répartition des fonds scolaires *départementaux, gérés* par le conseil général, et destinés soit aux écoles, soit aux collèges.

● *M. Alexis Dejou*, délégué général d'E.D.F., a été reconduit dans ses fonctions de président du conseil d'administration de l'Ecole polytechnique, par le conseil des ministres du 6 mai.



Le Monde

régions

Ile-de-France

LA CONTESTATION AUTOUR DU DELPHINARIUM DES HALLES

Selon une enquête effectuée par des élus socialistes auprès d'enseignants et d'élèves du second degré fréquentant des établissements parisiens, il apparaît que « *94,6 % d'entre eux se prononcent contre le projet de réaliser un delphinarium aux Halles et 80,9 % souhaitent voir ce projet remplacé par celui d'une patinoire géante* ».

« *La conclusion s'impose, la décision de Jacques Chirac va à l'encontre de l'opinion des Parisiennes et des Parisiens, il doit l'abandonner. Ce qui prouve bien que l'application des principes simples de démocratie peut éviter de bâtir n'importe quoi contre le désir des usagers eux-mêmes* » affirme M. Daniel Benassaya (P.S.), conseiller de Paris.

Cette enquête est limitée puisque, selon les déclarations des élus socialistes : « *Cent treize chefs d'établissement et enseignants ont mené l'enquête ou se sont prononcés personnellement. Certains d'entre eux sont les porte-parole de leurs collègues. Soixante-dix classes ont répondu aux questions posées. Certaines l'ont fait globalement et le nombre de classes n'a pu être comptabilisé. Enfin deux mille cent trente-quatre élèves et étudiants se sont prononcés* ». Peut-on, dans ces conditions, parler de « *l'opinion des Parisiens et des Parisiennes* » ? Il reste que la question est désormais posée ; faut-il installer un delphinarium aux Halles ? Non, répondent les élus socialistes qui déclarent : « *L'exhibition de ces animaux captifs est à l'opposé d'un quelconque intérêt éducatif comme d'un quelconque intérêt scientifique* ».

Les mêmes élus avaient proposé auparavant de créer aux Halles un centre d'information sur la nature. Mais dans l'enquête qui vient d'être réalisée, les enfants de Paris se sont prononcés finalement pour la construction d'une patinoire géante. — J. P.

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le camping sauvage est interdit en Camargue

De notre correspondant régional

Marseille. — Comme l'avait annoncé M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, lors d'une visite effectuée sur place l'été dernier (« le Monde » du 6 août 1980), la plage des Saintes-Maries-de-la-Mer, sur le littoral de Camargue, sera *interdite dès cet été* à la circulation automobile et au camping sauvage.

Cette mesure a été prise en accord avec la municipalité des Saintes-Maries-de-la-Mer conformément à la directive nationale d'aménagement du territoire, du 25 août 1979, relative à la protection et à l'aménagement du littoral.

L'accès à la plage sera rendu impossible aux voitures et caravanes par un système de canaux dont l'aménagement ainsi que la réalisation d'un parking de mille trois cents places représentent une dépense d'environ 2,8 millions de francs financés à 100 % par le ministère de l'environnement.

Une vaste campagne d'information aux niveaux international, national et régional a été mise en place par la direction de l'équipement et par la direction régionale du tourisme des Bouches-du-Rhône pour faire connaître et expliquer aux campeurs et caravaniers la fin de la tolérance dont ils bénéficiaient jusqu'ici.

« *Nous ne pouvions accepter plus longtemps de voir la Camargue se transformer en paillasson de l'Europe* », a déclaré le maire et conseiller général (P.S.) des Saintes-Maries-de-la-Mer, M. Hubert Manaud, en présentant le 6 mai, les dispositions tendant à la suppression du camping sauvage sur sa commune. *Le littoral* camargais était, en effet, le dernier grand espace de la façade méditerranéenne auquel les amateurs de vacances sans contraintes avaient accès avec armes et bagages. Des Saintes à Arles, une trentaine de kilomètres de plage à l'état de nature... Mais d'année en année, la fréquentation devenait de plus en plus massive, engendrant de graves problèmes de destruction du milieu naturel, de pollution, d'hygiène et de sécurité (*le Monde* du 11 août 1979).

Selon les estimations de la direction départementale de l'équipement des Bouches-du-Rhône, le nombre de tentes était passé de six cents en 1975 à près de deux mille trois cents en 1980 et celui des caravanes de trois cents à plus de mille huit cents. *Une véritable ville spontanée* de vingt mille à trente mille campeurs se créait ainsi ces derniers *étés aux portes des Saintes*, multipliant la population sédentaire de la commune par dix ou quinze.

Désormais les caravanes seront stoppées aux Saintes, à l'entrée de la digue à la mer. Les automobilistes eux, pourront avoir accès moyennant une redevance de 5 francs par jour et par véhicule, à un parking parallèle à la plage et ceinturé par un canal franchissable à pied par des passerelles. Deux autres coupures par des pertuis aménagés reliant les étangs intérieurs à la mer interdiront également le passage à l'est, à la limite des communes des Saintes et d'Arles, ainsi qu'au droit de la réserve naturelle de Camargue.

Problème à Arles ?

Cette interdiction brutale du camping sur les 15 kilomètres de la plage des Saintes devrait s'accompagner de la création de nouveaux terrains à l'arrière du littoral, « *plus orientés vers la découverte de la Camargue et de ses traditions* ». Ils ne sont cependant qu'en projet et soulèvent des difficultés notamment pour des questions d'alimentation en eau et d'assainissement. Dans ces conditions on peut s'interroger sur le caractère hâtif des dispositions prises et se demander comment les campeurs et caravaniers refoulés cet été vont réagir lorsque les deux campings municipaux des Saintes (deux mille emplacements), seront saturés. La plage d'Arles, elle, restant libre, il est probable en fait qu'elle sera prise d'assaut et que les difficultés ne seront ainsi que déplacées.

Initialement une autre solution consistant en une transformation du camping sauvage en camping temporaire contrôlé, avec des équipements légers et démontables, avait été envisagée. Mais les exigences de la protection de l'environnement l'ont apparemment emporté. La municipalité de Saintes, qui a consenti ces dernières années d'importants efforts financiers pour accéder au rang de station balnéaire, espère *de son côté revaloriser son image* et attirer une clientèle économiquement plus intéressante.

GUY PORTE.

FAITS ET PROJETS

LA BOURGOGNE ET LA RECHERCHE.

Le conseil régional de Bourgogne veut continuer à promouvoir la recherche scientifique et technique dans la région.

« *Notre objectif*, a indiqué son président, M. Pierre Joxe (P.S.), *est de consacrer 9 % à 10 % de notre budget à la recherche régionale, qui apparaît comme un facteur essentiel dans le développement économique, social et intellectuel de la Bourgogne* ».

Quatre domaines prioritaires d'intervention ont été retenus : industrie agro-alimentaire, connaissance et mise en valeur des milieux naturels (notamment agriculture), matériaux et métallurgie, connaissance sociale, économique et culturelle de la région.

Au début du mois d'octobre, à Dijon, un colloque de deux jours *permettra de fournir aux conseillers régionaux*, toutes les indications nécessaires à l'élaboration *d'un programme pluriannuel* de recherche. Enfin, un comité régional de recherche sera mis prochainement en place, pour « *assurer une certaine permanence dans cette réflexion* » et éclairer les choix des élus sur les demandes précises auxquelles ils seront confrontés.

TÉLÉCONFÉRENCE EN POITOU-CHARENTES.

Sur l'initiative de M. Fernand Chaussebourg, président du conseil régional de Poitou-Charentes, la réunion du bureau de cette assemblée a été organisée, le 6 mai, sous la forme d'une téléconférence, les élus et les fonctionnaires siégeant dans les bureaux des télécommunications d'Angoulême, La Rochelle, Niort et Poitiers. Une conférence de presse a été donnée dans les mêmes conditions. — (*Corresp.*).

● *Démission du directeur d'Air New Zealand.* — M. Morrie Davis, directeur de la compagnie aérienne Air New Zealand, a démissionné le 4 mai, une semaine après la publication d'un rapport mettant en cause la compagnie dans l'accident d'un DC-10 qui s'était écrasé, sur le mont Erebus, dans l'Antarctique, en novembre 1979.

La commission d'enquête avait jugé que la *catastrophe aérienne* (deux cent cinquante-sept morts) provenait d'un changement dans *le programme de vol de l'ordinateur* de bord auquel la compagnie avait procédé sans en avoir *informé auparavant l'équipage*. — (*Reuter.*)

UNE NOUVELLE POLITIQUE AÉRONAUTIQUE AMÉRICAINE ?

Cinq grandes compagnies américaines de transports aériens : Braniff Airways, Northwest Airlines, Pan American, World Airways et Flying Tiger viennent de demander au gouvernement de réviser sa politique en matière de transports aériens internationaux.

Ces cinq transporteurs estiment que les accords bilatéraux d'aviation civile, conclus par le gouvernement Carter avec des gouvernements étrangers, ont accordé un accès trop large aux compagnies étrangères.

Cette politique, jointe à l'élimination de toute une série de réglementations concernant les transporteurs américains, les ont placés, selon M. Meyer, président de la T.W.A., dans une situation très défavorable par rapport à leurs concurrents étrangers qui, grâce à des subventions peuvent se permettre d'absorber des déficits. En 1980 la desserte des routes internationales par ces cinq compagnies se serait soldée par une perte globale de 152 millions de dollars. Au cours des trois dernières années, la part des compagnies américaines dans les transports aériens sur les routes de l'Atlantique et du Pacifique est tombée de 45 % à 42 %. — (*A.F.P.*)

● *Manifestation des auto-écoles.* — A bord de quelque trois cents voitures et d'un autocar, des patrons, des moniteurs, et des élèves d'auto-école ont manifesté pendant quatre heures, le 6 mai, dans l'après-midi à Paris, place de la Concorde. Ils réclamaient « *la reprise immédiate des examens du permis de conduire* » suspendus par suite de la grève des inspecteurs.

● *Géothermie à Aulnay-sous-Bois.* — Un forage géothermique entrepris à Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) a permis d'atteindre, à 1 840 mètres de profondeur, une nappe d'eau chaude à 71,5 degrés, donnant un débit artésien de 180 mètres cubes à l'heure, annonce la société anonyme d'H.L.M. Le logement français.

Le chauffage de 3 000 à 4 000 logements sociaux et de divers équipements devrait être assuré ainsi, permettant une économie de 3 500 tonnes équivalent-pétrole par an, précise la société.

ÉTRANGER

Aux Etats-Unis

BERCEAU DE LA GÉNÉRAL MOTORS

Flint mise encore sur l'automobile malgré une spectaculaire crise de l'emploi

Flint (Michigan). — *« Disneyworld, vous connaissez ? Ce sera quelque chose dans le même genre, en plus petit bien sûr et orienté différemment : une célébration de l'automobile... »*

Flint aura son *Autoworld*. Mi-musée, mi-parc d'attractions, ce complexe ouvrira en 1983 sous un dôme de plexiglas. Dépenses prévues : 50 millions de dollars.

L'affaire appartiendrait à la rubrique loisirs si la ville de Flint n'était considérée aux Etats-Unis comme la capitale du chômage, la principale victime du marasme de l'automobile. L'été dernier, au plus fort de la crise, un travailleur sur quatre y était sans emploi. Quoique plus faible (15 %), le taux actuel représente le double de la moyenne nationale. Y a-t-il vraiment matière à célébration ?

Pourtant, tout le monde ou presque vante ce parc à merveilles, qui va coûter très cher et modifier beaucoup d'habitudes locales. On pourra caresser les premières Chevrolet, revivre les Grands Prix d'Indianapolis, assister en direct au montage d'une Skylark ou d'une Riviera, interroger un ordinateur sur la voiture de ses rêves... même le syndicat local des travailleurs de l'automobile (U.A.W.), attaché au caractère ouvrier de cette ville de cent soixante mille habitants, a donné sa bénédiction.

Pour comprendre, il faut remonter quatre-vingts ans en arrière, visiter le musée Sloane entre deux invasions d'écoliers ou feuilleter un livre d'images un peu jaunies retraçant l'épo-

De notre envoyé spécial

pée de *« la ville sur route »*. On y apprend que les premières Pontiac étaient des calèches et que Flint passait alors pour *« la ville de la voiture à cheval »*. Sa conversion aux moteurs date du début du siècle. Le 8 septembre 1900, la première automobile pétarada dans Saginaw Street.

Rien ne destinait cette petite ville du Michigan à enfanter la General Motors. Rien, sinon la présence de quelques hommes entreprenants aux prénoms oubliés comme David Buick, Walter Chrysler ou Louis Chevrolet, et d'autres, plus ambitieux encore mais aux noms connus, comme Charles Mott ou Billy Durant. Berceau de la G.M., Flint est aussi celui de l'U.A.W. La célèbre grève de 1937, marquée par de brefs mais violents affrontements de rue, marque la date de naissance du syndicat le plus à gauche des Etats-Unis.

Ayant vécu de l'automobile, Flint ne se résigne pas à en mourir. Se diversifier ? *« C'est souhaitable, bien sûr, mais peu probable,* dit le maire, M. Rutherford. *G.M. est sur place, G.M décide. Il n'y a d'ailleurs plus beaucoup de terrains disponibles. »* Buick campe dans le nord de la ville, Chevrolet dans le sud, et d'innombrables usines annexes émaillent le comté. Même Detroit ne compte pas un pourcentage aussi élevé de travailleurs de l'automobile.

La seule diversification possible passerait par cet univers motorisé. *« Grâce à Autoworld,* explique le maire, *nous pourrons avoir un million de visiteurs par an, accueillir des congrès et créer ainsi plusieurs centaines d'emplois. »* Certains en doutent.

Mais il n'est plus temps de discuter. On va créer une taxe spéciale, on recueille déjà des subsides. La fondation Mott — sixième organisation philantropique des Etats-Unis — a promis 11 millions de dollars.

Avec 40 % de Noirs et quinze mille chômeurs, on pourrait s'attendre à une forte tension sociale. Ce n'est pas le cas apparemment. La dernière grève remonte à 1970 et on n'en prévoit pas d'autre. Si l'U.A.W. dénonce les heures supplémentaires excessives, il préfère en négocier leur diminution avec ces messieurs de G.M. Chez Buick, vers midi, on peut voir de jeunes ouvriers jouer au basket-ball près d'une chaîne de montage en activité. S'il y a foule au bureau de chômage de Vanslyck Road, on ne s'y énerve pas. A quoi est due cette apparente sérénité ?

Beaucoup de familles disposent de deux salaires. Les ouvriers de l'automobile font partie de la *middle class*, ils possèdent souvent leur maison. On les surnomme les *« gold collars »* « cols d'or », en raison de leurs paies confortables et d'allocations de chômage exceptionnelles qui représentent plus de 90 % du salaire pendant un an.

Le calme s'explique aussi par la conjoncture. En arrivant chez Buick, on s'attend à y trouver la désolation. Grands sourires, au contraire : *« Nous sommes le seul constructeur américain qui ait augmenté sa production en 1980,* dit le directeur des ventes, M. Duffy. *Seuls cinq cents salariés (sur douze mille) ont été mis au chômage. Les bons résultats de Buick ont évité la catastrophe, car on a licencié à tour de bras aux camions Chevrolet et dans des entreprises de pièces détachées. La conjoncture s'améliore, même si Flint est loin d'être sortie du tunnel. »*

« Nous aurons encore trois à six mois de difficulté, prédit M. Ellis, professeur d'économie à l'université du Michigan. *Après, ce ne sera pas le boom mais un lent ralentissement. »* La question est de savoir comment les chômeurs vivront dans l'intervalle, car, au bout d'un an de licenciement, des milliers d'entre eux passent de l'état de *« gold collar »* à celui de crève-la-faim. Ce système très généreux d'allocations n'était pas prévu pour une crise aussi longue.

« Que fera Reagan ? »

On rencontre des pères et des mères de famille dans des situations désastreuses, vivant de la charité publique. Ils reçoivent des bons alimentaires, quelques maigres subsides, et n'ont souvent pas de quoi payer leurs assurances médicales. *« Reagan veut réduire ces allocations, alors qu'elles devraient être augmentées, pour l'aide médicale par exemple »*, constate M. Don Begly, vice-président de l'U.A.W. local.

A la dernière élection présidentielle, M. Carter l'avait emporté à Flint. On ne voit pas pour autant une levée de boucliers contre M. Reagan.

Chez les ouvriers qui ont le privilège de travailler, on veut *« voir ce que Reagan est capable de faire »*. L'attitude dominante de cette *middle class*, moins à gauche que ses dirigeants syndicaux, est le *« wait and see »*. Il en sera peut-être différemment dans quelques mois, quand les coupes budgétaires commenceront à être ressenties. Mais on espère l'effet positif d'autres mesures : les investissements considérables de G.M. dans le Michigan et une diminution des importations de voitures japonaises.

Chacun sait que l'industrie locale ne retrouvera jamais le niveau d'emploi précédent, ne serait-ce qu'en raison d'une automatisation croissante. Et certains chômeurs regardent vers le Texas.

Mais, comme toujours, ce ne sont pas les plus démunis qui peuvent s'offrir un déménagement. *« Ici, au moins, je suis logé dans le garage de mes beaux-parents »*, dit M. Fellows, vingt-neuf ans, licencié depuis dix-huit mois des presses de Chevrolet. Cet homme, au bord du désespoir, divorcé, remarié, père d'un enfant handicapé, ne sait plus comment payer ses dettes : *« J'irai au travail ou en prison »*, dit-il. L'assistante sociale approuve de la tête. La misère existe, même chez les ouvriers de Flint (Michigan) qui avaient en 1979 — dernière statistique publiée — les plus hauts salaires moyens des Etats-Unis après Anchorage (Alaska).

ROBERT SOLÉ.

En Afghanistan

POUR ASSURER LE SUCCÈS DU PLAN QUINQUENNAL

Le régime prosoviétique de Kaboul juge indispensable le rétablissement d'une aide étrangère importante

New-Delhi. — Obtenir le rétablissement d'une aide étrangère, interrompue brutalement après l'intervention soviétique de décembre 1979 et la prise du pouvoir par M. Babrak Karmal, tel apparaît, aujourd'hui, l'objectif visé par les responsables de l'économie afghane. En témoigne, notamment, le rapport adressé récemment à plusieurs ambassades à Kaboul par le comité d'État pour le plan. Rédigé manifestement dans la perspective de la conférence sur les pays les moins avancés, qui doit se tenir en septembre, à Paris (« le Monde » du 3 janvier), ce document, qui dresse le bilan économique de la République démocratique afghane, insiste sur la pénurie des moyens financiers dont dispose le gouvernement pour assurer le succès de son plan de développement et souligne, par conséquent, l'absolue nécessité que constitue, dans ces conditions, la restauration de l'assistance internationale.

Le plan de cinq ans (1979-1984), qui se fixait l'objectif ambitieux d'une croissance réelle de 25 à 29 %, tablait en effet sur un volume d'investissements de 10 milliards de dollars. Mais, à la suite de la remise en cause de l'aide étrangère, le plan annuel 1979-1980 a enregistré une chute de 33 % des investissements prévus, la diminution s'établissant à 20 % pour le plan de 1980-1981. Qu'un tel mouvement se poursuive et les objectifs du plan quinquennal risquent d'être tout à fait compromis. Afin d'assurer le financement des projets estimés les plus importants, le gouvernement afghan s'est trouvé contraint de puiser dans ses ressources propres, ce qui, à terme, pourrait sérieusement compromettre sa balance des paiements. Aussi le document officiel espère-t-il voir les pays occidentaux et les organismes internationaux pourvoyeurs d'aide tenir leurs engagements et verser les crédits qu'ils s'étaient engagés à fournir.

Les réserves de change

En fait, si l'on ajoute aux besoins de financement requis par le plan quinquennal les sommes consacrées par le gouvernement (plus de 5 milliards d'afghanis (1), à la réparation des dommages que la résistance afghane aurait causés aux infrastructures et aux bâtiments, c'est un total d'environ 170 milliards d'afghanis (3,8 milliards de dollars) que le comité pour le plan solliciterait aujourd'hui de la communauté internationale. Une aide d'autant plus nécessaire que l'Union soviétique, dont la contribution au plan quinquennal s'élève seulement à 284 millions de dollars, n'est, semble-t-il, pas disposée à consentir un effort plus important.

Soucieux de présenter au monde extérieur un dossier séduisant et rassurant, le document officiel présente notamment de l'équilibre financier de l'économie afghane un tableau plutôt optimiste. L'évolution des prix, par exemple, hormis un dérapage sensible dans le secteur céréalier, y est estimée *« raisonnable »*, jugement contesté par nombre d'observateurs. Quant aux exportations, elles auraient enregistré, au cours des cinq dernières années, une hausse impressionnante de 121 %, dont il n'est toutefois pas précisé si elle est en valeur ou en volume. Les ventes ainsi réalisées concerneraient les fruits secs, les peaux, les tapis et des ressources minérales et énergétiques au premier rang desquelles on trouve le gaz naturel, principal pourvoyeur de devises. En 1979-1980, indique le document, l'U.R.S.S. a absorbé 51,7 % des ventes afghanes, le Pakistan 10,7 %, l'Inde 8,5 % et l'Allemagne fédérale 6,6 %.

En ce qui concerne la balance des paiements, l'année 1979-1980 est qualifiée de *« bonne année »*, le *surplus* dégagé s'élevant à 56,76 millions de dollars.

De notre correspondant

A l'automne 1980, les réserves en devises permettaient de couvrir deux ans d'importation. Aussi le rapport n'envisage-t-il aucun problème de balance des paiements, du moins à court terme. A la même époque, les réserves de change, qui avaient augmenté de 13,4 millions de dollars, s'élevaient à 876,42 millions de dollars.

Restent le montant de la dette publique, qui avoisine un milliard et demi de dollars (l'U.R.S.S. détient un milliard de créances) et le service de celle-ci, qui, en 1978-1979, représentait 16,4 % du total. Une proportion qui devrait cependant augmenter considérablement en 1981-1983, les moratoires consentis pour 1980-1981 n'ayant pas été reconduits en mars dernier.

Pour les spécialistes, cela signifie que les réserves de change afghanes pourraient s'effondrer en moins d'une année. D'où l'impérieuse nécessité, pour le gouvernement de Kaboul, d'obtenir le concours de l'étranger. Une aide dont le document admet cependant, en dressant le bilan des quinze dernières années, qu'elle ne s'est pas traduite par une amélioration du niveau de vie de la population afghane.

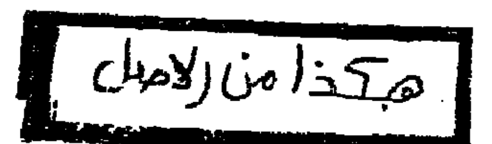
Les structures « féodales » du pays sont en partie rendues responsables du résultat décevant enregistré en dépit de l'ampleur des investissements effectués. Un résultat qui renforce les responsables dans leur volonté de mettre en place une économie mixte où l'État sera appelé à jouer un rôle croissant.

Le rapport fournit aussi un certain nombre de données statistiques qui illustrent bien le chemin à parcourir. Ainsi le revenu national *per capita* s'établirait-il à 155 dollars seulement, la durée de vie moyenne se situant à 42 ans et le taux d'alphabétisation ne dépassant pas 12 %. Y apparaît également une économie essentiellement agricole où la part de l'industrie n'a représenté, en 1978-1979, que 11,2 % du revenu national.

En conclusion, il apparaît à la lecture de ce document que si l'équilibre général de l'économie a pu être maintenu depuis l'intervention soviétique (en partie grâce aux réserves en devises constituées par l'aide étrangère antérieure non utilisée), le régime pourrait éprouver rapidement quelques difficultés pour faire face à ses paiements. Une détérioration sensible de la situation économique ne peut être exclue, ce qui, dans les conditions politiques actuelles, ne faciliterait pas les efforts faits par le régime pour élargir la base politique sur laquelle il s'appuie.

PATRICK FRANCES.

(1) 1 afghani = 0,1 F.



AFFAIRES

LE DÉBUT DES NÉGOCIATIONS POUR LE RENOUVELLEMENT DE L'ACCORD MULTIFIBRE

Les Dix n'ont pas encore arrêté une position commune

Bruxelles (*Communautés européennes*) — Le *comité* des textiles du GATT, où siègent les pays industrialisés occidentaux et les producteurs du tiers-monde, s'est réuni les 6 et 7 mai, à Genève, afin d'engager la négociation en vue du renouvellement de l'accord multifibre (A.M.F.) qui vient à expiration le 31 décembre 1981. Il ne s'est agi que d'entretiens préliminaires, car certains des protagonistes importants, au *premier rang desquels* la *Communauté*, n'ont pas encore arrêté leur position. Les propositions de *mandat* de *négociations*, transmises aux Dix en avril *par* la *Commission*, suscitent *une controverse au sein de la C.E.E. Favorablement accueillies* par les Etats membres, telle la R.F.A., dont l'industrie a retrouvé la voie de la prospérité, elles sont critiquées comme trop vagues, trop libérales, par ceux où la crise est encore loin d'être surmontée. Ainsi en est-il de la France, qui mène le combat en faveur d'une politique d'importation plus restrictive, plus attentive aux difficultés des industriels. Il semble *difficile d'imaginer*, dans ces *conditions*, *que le mandat de* négociations à confier à la Commission puisse être arrêté par le conseil des ministres des Dix avant sa *session* de *juin*.

De notre correspondant

Le premier arrangement multifibre (*A.M.F.*) a été conclu en 1974, pour quatre ans. Il s'agissait d'assurer de manière ordonnée l'ouverture des marchés des pays industrialisés à la production *des pays du tiers-monde*. L'A.M.F. était conçu, à l'origine, comme un instrument de libéralisation des échanges ; mais, faute d'avoir conclu à temps, *comme* l'autorisait l'A.M.F., et comme l'ont fait les Etats-Unis, des accords bilatéraux visant à garantir le minimum de discipline, la Communauté européenne a *été submergée* par les importations et son industrie menacée d'asphyxie. Il lui a fallu réagir : en 1977, lors de la négociation pour le renouvellement de l'arrangement, appuyée par les Etats-Unis et le Japon, elle a imposé un changement de cap. Le premier A.M.F. prévoyait une progression continue des importations en provenance des pays à bas coût de revient. Le deuxième A.M.F. (1978-1981) contient un protocole autorisant les pays industrialisés à *« déroger dans des limites raisonnables »*, à ces règles, autrement dit, à imposer, dans des accords bilatéraux, conclus au titre de l'A.M.F., la stabilisation, voire le recul des *importations. C'est ce que* la Communauté s'est employée à faire.

Elle a fixé, pour chacun des produits textiles « sensibles », des plafonds globaux d'importation (*calculés à partir des taux* de pénétration de 1976), dont il était entendu qu'ils ne pourraient pas être dépassés. Puis, au cours de la négociation des accords *bilatéraux, elle a réparti ces plafonds* globaux entre les fournisseurs à bas coûts.

Ce sont les très gros fournisseurs (Hongkong, Corée du Sud, Taiwan) *qui ont le plus fait les frais de cette remise en ordre* : les quotas qui leur ont été *alloués pour 1978 étaient parfois inférieurs*, voire sensiblement *inférieurs*, au *niveau des ventes* à la C.E.E. réalisées en 1977. En outre, les taux de croissance fixés pour les années suivantes étaient, le plus souvent, très *faibles*. Les autres pays fournisseurs ont dû accepter, au moins pour les produits les plus sensibles, une quasi-stabilisation de leurs ventes à la Communauté.

Les pays de la Méditerranée avec lesquels la Communauté a conclu des accords préférentiels — appelés *« pays préférentiels »* — ne font pas partie de l'A.M.F. Néanmoins, la nouvelle politique textile de la C.E.E., fondée sur le respect des « plafonds globaux », n'avait de sens que s'ils étaient intégrés à l'opération. La Communauté a négocié avec eux des arrangements d'auto-limitation. Mais ils s'y sont pliés avec beaucoup de réticence (*certains, comme la Turquie*, ont refusé de souscrire à de tels engagements), faisant valoir que c'était là vider de leur sens les accords préférentiels.

Bref, comme le résumait récemment dans une conférence sur la politique commerciale commune M. De La Barre de Nanteuil, le représentant permanent de la *France auprès des Communautés*, les pays industrialisés, secoués par la crise, ont fait en sorte que l'A.M.F., à l'origine instrument de libéralisation des échanges, *devienne un instrument de* protection. Et maintenant, ajoutait M. de Nanteuil, *« nous allons passer encore un peu plus de l'ouverture à la fermeture »*. Tel *est bien, en effet, l'enjeu du débat* qui s'engage aujourd'hui, d'abord au sein de la Communauté, ensuite avec les fournisseurs du tiers-monde.

L'A.M.F., tel qu'il est appliqué depuis 1978, a effectivement permis de rétablir une certaine discipline dans les échanges. Alors que les importations de produits textiles et de vêtements en provenance des pays à bas coût de revient avaient augmenté de 75 % au cours du premier A.M.F. (1974-1977), cette progression a pu être limitée à 22,6 % pendant la période des trois années 1978-1980.

La Commission, qui négociera au nom des Dix, pense qu'on ne peut pas répéter le *« coup de force »* de 1977 et imposer, sous prétexte que la situation s'est dégradée, de nouvelles clauses protectionnistes. En 1977, les pays *exportateurs* avaient été pris par *surprise*, mais depuis ils ont eu le temps de se concerter. La réaction de l'Indonésie, qui a menacé d'annuler des achats de biens d'équipement au Royaume-Uni parce que Londres — appliquant de façon rigoureuse l'accord bilatéral conclu au titre de l'A.M.F. — exigeait qu'elle interrompe ses *livraisons* de *pantalons* et de chemises, est, selon la Commission, significative : les pays du tiers-monde n'hésiteront pas à recourir à des représailles si *la Communauté* se montre trop protectionniste. Bruxelles considère cependant qu'il n'est pas possible de revenir à une libéralisation des échanges aussi rapide que celle prévue dans *l'A.M.F. initial de 1974*, et que pendant encore cinq ans il faut poursuivre sur la ligne de grande prudence inaugurée en 1977.

Compte tenu de la *faiblesse* de *la demande et des performances* médiocres réalisées à l'exportation, la Communauté ne peut envisager un taux moyen de croissance des importations de 6 % tel *qu'il est prévu par l'A.M.F. Elle* suggère d'appliquer à ses fournisseurs à bas prix de revient plus encore qu'elle ne l'a fait depuis 1977 un traitement résolument *différencié. Les plus riches*, ou ceux qui ont accaparé une part déjà importante du marché communautaire (les deux vont souvent de pair), ne se verraient *reconnaître qu'un taux de croissance* symbolique. Les pays les plus démunis, ceux dont la production textile émerge sur le marché, pourraient bénéficier *d'un accès aux marchés des Dix* croissant jusqu'à 6 % par an. Les pays *« préférentiels »* — producteurs méditerranéens ou partenaires africains de la convention de *Lomé* — *figureraient légitimement* parmi ceux bénéficiant de ce dernier traitement.

Les Français ne sont pas satisfaits de cette approche mesurée préconisée par *la Commission*. Sous prétexte de ne pas faire de vagues, expliquent-ils en substance, Bruxelles élude les vrais problèmes. Les Français contestent *la plupart des données fournies* par la Commission et estiment que la situation, d'un point de vue européen et en tout cas français, s'est beaucoup plus dégradée que *ne l'affirme Bruxelles*. La Commission table ainsi sur une croissance d'environ 1 % par an. Les Français, faisant référence au rapport de la commission d'enquête de l'Assemblée nationale présidée par M. Seguin, remarquent qu'en réalité on a assisté en 1979 et en 1980 à une baisse de la consommation (— *1,1 % en 1979*, — *1,2 %* en 1980) et qu'il s'agit-là sans doute d'une tendance permanente. Ils observent aussi que le rythme des pertes d'emploi s'est accéléré en *1980 (33 600* contre *25 000* par an précédemment. En France, le taux de couverture des importations par les exportations ne cesse de se détériorer.

Les Français reprochent également à la Commission de rester muette sur les objectifs de la politique textile. Compte tenu de la faiblesse de la demande, de son évolution aussi, ne serait-il pas nécessaire de revoir *les plafonds* globaux calculés en 1977 ? De redéfinir le degré de sensibilité des produits ? Bref, Paris, sans renier la politique menée depuis 1977, *insiste pour qu'elle soit révisée*, actualisée, adaptée à une situation qui, elle, continue à évoluer dangereusement. Dans cet esprit, les Français seraient prêts à appuyer *l'idée proposée par les* Anglais d'inclure dans l'A.M.F. une clause de récession : il serait entendu que les importations devraient être réduites en cas de nette régression de la *consommation*.

La Commission estime nécessaire d'aboutir à un compromis à Genève, au cours de l'automne. Espérant ainsi trouver l'appui des pays exportateurs les plus raisonnables, elle souhaite que la communauté, oubliant le rôle de meneur de jeu qui fut le sien en 1977, adopte cette fois-ci un profil plutôt bas. Certains Etats membres ne sont pas sensibles à un tel raisonnement. Le débat genevois risque de s'en trouver compliqué.

PHILIPPE LEMAITRE.

L'État italien réduit sa participation dans le capital du groupe Montedison

De notre correspondant

Rome. — L'Etat italien ne sera bientôt plus le principal actionnaire de la Montedison, premier groupe chimique de la péninsule. M. Gianni de Michelis, ministre des *participations* d'Etat, vient en effet d'annoncer que le gouvernement avait donné son accord pour revendre la participation de 16,7 % que l'Etat possède directement dans le *capital* de ce groupe à travers la SOGAM (Société de gestion des actionnaires de Montedison), holding entièrement contrôlé par l'ENI et l'IRI.

Cette participation, évaluée à 58 milliards de lires (300 millions de francs environ), sera revendue à un consortium d'industriels privés comprenant l'Istituto finanziare industriale-IFI (groupe Agnelli), Pirelli, Invest (groupe Benomi), Marzotto, Orlando, Pesenti (Italcementi), Mazza, Lucchini, Fossati, Fermenten et Berlusconi.

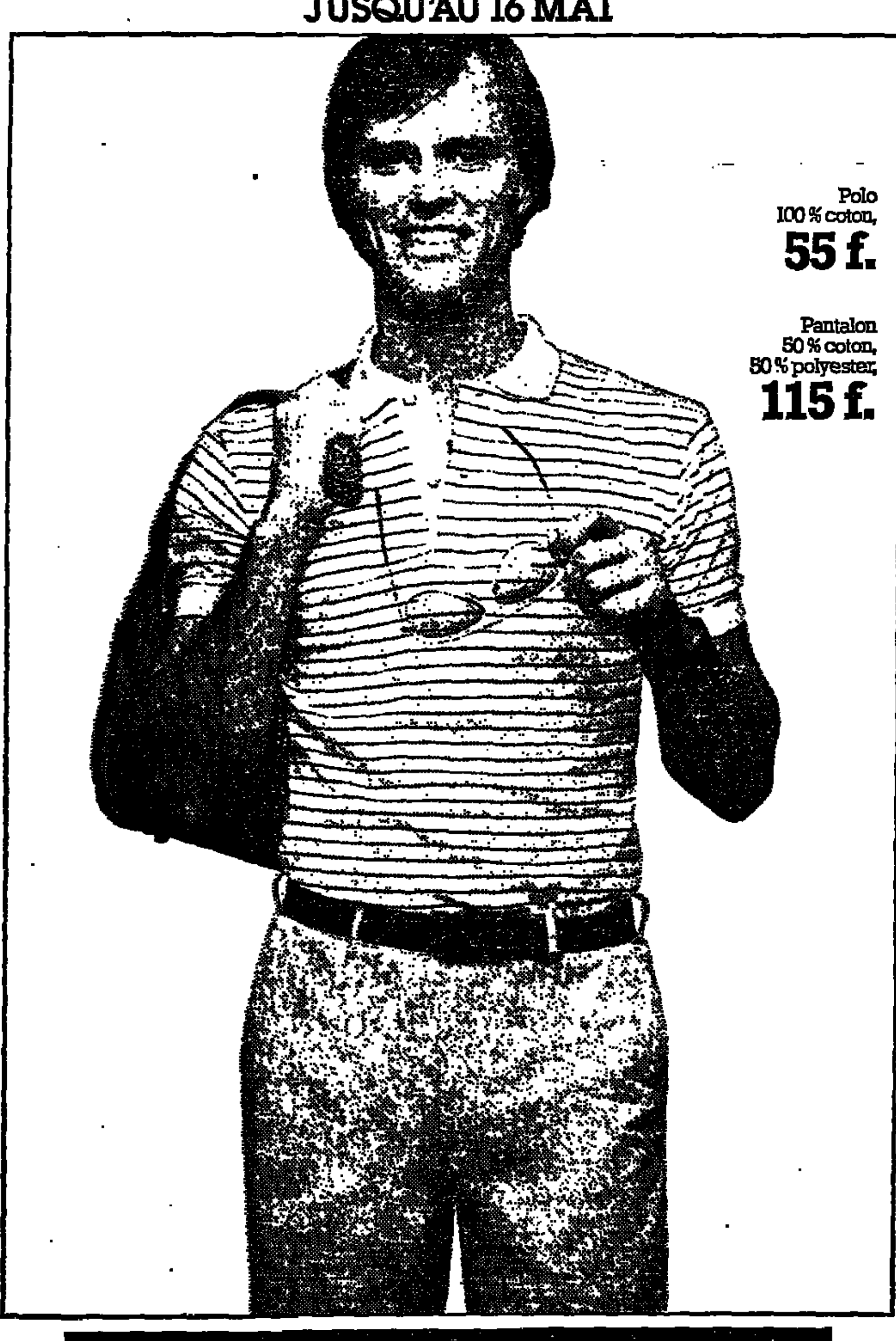
Cette opération permettrait à la Montedison d'augmenter de façon substantielle son capital qui, affirme-t-on dans les milieux financiers milanais, passerait de 355 milliards de lires (17 milliards de francs) à 1 000 milliards de lires (50 milliards de francs) et ainsi de réduire son endettement colossal estimé à près de 4 000 milliards de lires (16 milliards de francs).

Les différentes opérations financières destinées à compenser les pertes de gestion se sont jusqu'à présent révélées insuffisantes et, *pour 1981, le déficit du groupe* pourrait dépasser deux à trois cents milliards de lires (1 milliard de francs environ).

Selon *certains experts, pour* redevenir compétitif, le groupe Montedison devrait investir en moyenne 400 milliards de lires par an (2 milliards de francs). Face à cette situation, pour M. de Michelis, l'alternative ne pouvait être qu'une privatisation ou un *engagement total de l'Etat, mais* celui-ci craignait que cette dernière solution ne sacrifie le développement et la recapitalisation nécessaires du secteur public de la *chimie, l'ANIC, la SIR* et la Liquichimica. *« L'expérience de ces dernières années*, a affirmé M. de Michelis au quotidien *la Repubblica, a démontré que la participation d'Etat restait limitée pour des raisons politiques, et peu motivée. Elle démobilise aussi le privé. L'issue ne peut être qu'une Montedison totalement publique ou totalement privée. »*

Sans présenter d'objections de principe à cette « privatisation », du groupe, les syndicats et le parti communiste ont montré une certaine préoccupation. *L'un* des secrétaires de la Fédération unitaire des travailleurs de la chimie a notamment constaté qu'« *il s'agit d'une opération financière qui ne semble pas correspondre à un véritable projet industriel* ». En fait, la privatisation du groupe Montedison ne sera pas totale, puisque, par l'intermédiaire des *banques*, la Mediobanca en particulier, l'Etat italien conservera plus de 16 % du capital.

MARC SEMO.



LES NÉGOCIATIONS SPERRY UNIVAC - I.C.L.

L'omission d'un paragraphe a rendu incompréhensible le titre de *notre article « Sperry Univac a des ambitions qui pourraient conduire au rachat d'I.C.L. » (le Monde* du 7 mai). Nous le rétablissons dans son intégralité :

Pour Sperry Univac les perspectives d'avenir sont toutefois un peu moins bonnes : la croissance devrait se ralentir d'un ou de deux points, la hausse du dollar retentira sur les résultats des filiales européennes, qui font 40 % de l'activité totale. Mais ces nuages n'affectent pas l'optimisme des dirigeants, qui souhaitent renforcer leur entreprise par croissance interne et par acquisitions. Alors, Univac va-t-il racheter le britannique I.C.L., comme l'a écrit le *Sunday Times* ?

Interrogé à ce sujet, alors qu'il présentait les résultats d'Univac et de sa filiale française, le directeur général de celle-ci s'est estimé tenu par « un devoir de réserve ». Il y a des « contacts », une complémentarité géographique — Univac est peu présent dans les pays du Commonwealth — et aussi une complémentarité des gammes (*le Monde* du 27 mars).

Toutefois, I.C.L. a d'autres *contacts*, avec Burroughs et Hitachi apparemment. Et le gouvernement britannique a son mot à dire. Mais Univac, qui a repris la part de Saab dans leurs filiales *communes*, a des ambitions plus hautes. Pour ne plus être l'un des nombreux seconds d'I.B.M. ?

● *Les grandes compagnies américaines de télévision* ont vu leurs bénéfices diminués de 7 % en 1980. Les revenus des trois grandes chaînes, A.B.C., C.B.S. et N.B.C., ont ainsi moins augmenté que leurs coûts d'exploitation.

La radio-télévision d'Etat italienne (*RAI*) a enregistré, pour sa part, en 1980, un excédent de 160 millions de lires après un déficit de 22 milliards de lires en 1979.

MONNAIES

FERMETÉ DU DOLLAR RAFFERMISSEMENT DU FRANC

Le dollar s'est montré ferme sur les marchés des changes jeudi 7 mai après son vif recul de la veille, intervenu au lendemain d'une véritable « flambée » en début de semaine. A *Francfort*, son cours s'est établi à 2,2650 DM environ contre 2,3475 DM, au plus bas, mercredi et 2,27 DM mardi. Compte tenu des propos du secrétaire américain au *Trésor, M. Donald Regan, qui* prévoit des taux d'intérêt élevés pendant plusieurs mois, les opérateurs ne voient guère le dollar baisser dans l'immédiat.

Quant au franc français, il s'est brusquement raffermi mercredi 7 mai en début d'après-midi, grâce à des achats d'origine inconnue sur le marché de Francfort : en conséquence, le cours du mark à Paris est revenu jeudi de 2,3850 F le 5 mai à 2,3675 F environ, tandis que celui du *dollar se rétablissait à 5,36 F* environ contre 5,33 F la veille et 5,41 F le mardi 5 mai.

● RECTIFICATIF — Dans *l'article paru dans le Monde* daté du 7 mai, page 40, une malencontreuse erreur de transmission a transformé en Duléon le nom de la société Vidéon.

AGRICULTURE

LES ÉTATS-UNIS VONT INTENSIFIER LEUR CAMPAGNE D'EXPORTATIONS DE PRODUITS AGRICOLES.

Le secrétaire à l'agriculture, M. John Block, a annoncé, mercredi 6 mai, que son ministère allait *« intensifier sa campagne »* pour vendre davantage de céréales à cinq pays et étudiait la possibilité de vendre à l'étranger une partie des surplus de beurre.

D'après les experts du département, les cinq pays concernés, l'Algérie, le Brésil, le Chili, le Maroc et la Chine, représentent un potentiel d'importations agricoles croissant et devraient acheter aux Etats-Unis cette année 17 *millions de tonnes* de céréales dont 13,7 millions de tonnes de blé.

M. Block envisage aussi la vente au prix mondial de 400 millions de livres-poids (un livre-poids = 0,453 grammes) de beurre provenant des surplus américains qui s'élèvent à un peu plus de 560 millions de livres. Si une décision positive est prise, a précisé M. Block, les surplus seront offerts à tout pays intéressé, y compris l'U.R.S.S.

● *La baisse des cours du sucre.* — Au cours du premier congrès mondial de producteurs de cannes à sucre et de betteraves qui s'est ouvert *mardi 5 mai à Mexico*, la Communauté européenne et spécialement la France ont été jugées responsables de l'effondrement du prix du sucre. M. Jésus Gonzalez, président de la *Confédération* ibéro-américaine et philippine des *producteurs* de canne à sucre a, en effet, attribué cette chute aux manœuvres des spéculateurs et à la politique « injuste » de la C.E.E. Celle-ci refuse d'adhérer *à l'organisation sucrière internationale*, et ses ventes importantes récentes auraient contribué à l'affaiblissement du marché mondial. — (*A.F.P.*).

SOCIAL

Bons chiffres, bonnes nouvelles...

A trois jours de l'élection présidentielle, le gouvernement et le patronat s'efforcent de rassembler le maximum de nouvelles rassurantes sur le front économique et social.

Dans la seule journée du mercredi 6 mai, on a ainsi appris que le troisième pacte pour l'emploi est une réussite qui dépasse les espérances, que le pouvoir d'achat des Français a fait un bond de 43 % en dix ans, grâce notamment au « *dynamisme des entreprises* », que les procédures de versement des prestations familiales vont être « *simplifiées et accélérées* », et *que l'on va se préoccuper « des problèmes que pose aux travailleurs indépendants, et notamment aux professions libérales, l'évasion, vers le régime de sécurité sociale des salariés, de certains assurés exerçant une profession indépendante »*.

Le Conseil économique et social a été saisi de cette dernière question par le premier ministre, qui a, d'autre part, confié à un conseiller d'Etat en service extraordinaire, M. Jean Martineau, une mission d'étude d'une durée de six mois sur « *la concurrence entre les services publics et les professions libérales* ».

Selon le ministère du travail et de la participation, quatre cent quatre-vingt-dix-huit mille jeunes avaient bénéficié, au 31 mars, de la deuxième campagne du troisième pacte pour l'emploi, qui s'achève le 30 juin. *Cela représente une augmentation de 17,6 % par rapport à la* première campagne (1979-1980), et les objectifs, qui prévoyaient l'insertion professionnelle de cinq cent mille jeunes à la fin du pacte, sont d'ores et déjà atteints.

Mais le communiqué du conseil des ministres de mercredi ne précise pas que « *si certaines mesures du troisième pacte sont proches de l'objectif final (contrats d'apprentissage et stages de formation) ou le dépassent (stages pratiques), d'autres, en revanche, sont loin du but (contrats emploi-formation, primes à l'embauche et aides aux chômeurs âgés)* ». (*Liaisons sociales* du 28 avril.)

Au-delà des moyennes

Surtout, la question de savoir si les entreprises auraient embauché autant, plus ou moins, sans l'existence des pactes, restera toujours sans réponse, faute d'études adéquates, et le gouvernement lui-même reconnaissait, au début de l'année (*le Monde* du 6 janvier), que « *les pactes pour l'emploi n'ont pas eu une ampleur suffisante* ». Change-t-il d'avis aujourd'hui pour les besoins de la cause ? En tout cas, ce système est, on le sait, abandonné au 30 juin et remplacé par un plan quinquennal de formation professionnelle des jeunes.

Autre bonne nouvelle, diffusée *par le C.N.P.F. : « En dix ans, de 1970 à 1980, le pouvoir d'achat des ménages français a progressé de 43 %. »* L'organisation patronale, qui raisonne en revenu disponible — c'est-à-dire après déduction des impôts et cotisations et ajout des prestations — indique que, pour les seuls salariés, la progression du pouvoir d'achat a été de 53,3 %.

Mais, ces moyennes ne doivent pas faire oublier que, depuis deux ans, le bilan est nettement moins positif et, surtout, que l'amélioration du pouvoir d'achat a été très inégalement répartie : les travailleurs victimes du chômage partiel ou cantonnés dans des emplois précaires, ont souffert d'une réelle dégradation de leur niveau de vie, ainsi que certaines catégories de personnes âgées, depuis la création d'une cotisation d'assurance-maladie.

C'est pourquoi, la vraie bonne nouvelle, sans doute la moins tapageuse, est-elle la volonté du ministre de la santé et de la sécurité sociale de mettre en œuvre certaines conclusions du rapport Oheix, en versant en *temps et en heure les prestations* familiales, en ouvrant les droits sur une simple déclaration sur l'honneur et en consentant des avances. Les anomalies constatées en la matière sont, en effet, la source d'inégalités et de pauvreté. — M. C.

FAITS ET CHIFFRES

Etranger

BELGIQUE

● *Le nombre de chômeurs belges indemnisés* a atteint, fin avril, 376 885, soit 9,1 % de la population active. Il s'est accru de 0,6 % (2 421 personnes) en un mois et de 25,6 % en un an. Les chômeurs se répartissent entre 158 205 hommes et 218 680 femmes, soit respectivement 6 % et 14,4 % des actifs. Selon l'office de l'emploi, l'augmentation du chômage se concentre dans trois branches d'activités : la fabrication de matériel de transport, la construction et les services. Cependant, le nombre de chômeurs a diminué de 2 % par rapport au record enregistré (en janvier) depuis la fin de la guerre, soit 384 681 personnes sans emploi et 9,3 % de la population active. — *(A.F.P., Agefi.)*

PAYS-BAS

● *Aux Pays-Bas, la consommation des ménages* a baissé de 1,5 % en volume, en 1980, devait indiquer le ministère néerlandais des affaires économiques. Cette diminution, la première depuis 1958, a surtout touché les dépenses de biens durables tels que les automobiles. — *(A.F.P.)*

Energie

● *Dome Petroleum, la principale société pétrolière canadienne*, tente de prendre le contrôle de Hudson Bay Oil and Gas, société d'exploitation et de production canadienne contrôlée à 52,9 % par Conoco. Pour parvenir à ses fins, Dome propose de racheter 14 millions d'actions de la maison mère Conoco au cours de 65 dollars l'action, une transaction de près de 1 milliard de dollars.

Social

● *Manifestations de solidarité pour les grévistes de la faim tunisiens de Massy (Essonne).* — Plusieurs centaines de personnes *ont manifesté*, le 6 mai, à Massy-Palaiseau (Essonne), à l'appel de diverses organisations syndicales, politiques et extra-parlementaires pour soutenir les vingt et un Tunisiens en grève de la faim depuis le 22 avril, pour obtenir la régularisation de leur situation en France (*le Monde* du 7 mai).

L'état de santé des grévistes est critique ; l'un d'entre eux a été hospitalisé le 6 mai, pendant quelques heures, avant de rejoindre ses camarades. Les médecins responsables de la surveillance sanitaire ont lancé un appel pressant aux pouvoirs publics pour qu'ils « *prennent en considération cet état de santé* ».

● *Occupation de la DASS du Val-d'Oise. — « Rien avant les élections » :* c'est pour protester contre ces propos du secrétaire de la permanence U.D.F. du Val-d'Oise que les salariés C.F.D.T. du centre pour handicapés « La Montagne » de Cormeilles-en-Parisis ont occupé, mercredi, le siège de la Direction d'action sanitaire et sociale (DASS) du département. « *Le sort des handicapés ne devrait pas dépendre d'une échéance électorale* », a déclaré la C.F.D.T.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	5,3490	5,3525	— 345	— 300	— 675	— 610	—1520	—1380
$ can.	4,4550	4,4598	— 310	— 248	— 563	— 490	—1215	—1430
Yen (100)	2,4602	2,4648	+ 80	+ 125	+ 160	+ 218	+ 538	+ 640
DM	2,3610	2,3650	— 5	+ 15	— 28	+ 10	+ 18	+ 115
Florin	2,1282	2,1318	+ 10	+ 40	+ 20	+ 60	+ 125	+ 215
F.B. (100)	14,5880	14,6070	— 800	— 620	—1430	— 440	—3520	—1300
F.S.	2,5890	2,5925	+ 55	+ 90	+ 118	+ 165	+ 440	+ 565
L (1 000)	4,7406	4,7447	— 295	— 260	— 640	— 540	—1560	—1340
£	11,2800	11,2958	+ 17	+ 164	+ 78	+ 267	+ 495	+ 880

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	10 1/2	10 5/8	12 1/16	12 15/16	12 11/16	13 3/16	12 3/4	13 1/8
$ E.-U.	6 1/2	7	19 3/8	19 15/16	19 1/2	19 7/8	18 15/16	19 5/16
Florin	10	10 3/4	10 3/4	11 1/2	11 1/8	11 7/8	11 1/4	12
F.B. (100)	17 1/2	19 1/2	17 1/2	19 1/2	17 1/2	19 1/2	17 1/2	19 1/2
F.S.	5 7/8	7 1/8	9 1/4	9 11/16	9 1/4	9 11/16	9 5/16	10
L (1 000)	17 1/2	19	19 1/4	20 3/4	19 1/4	20 3/4	19 1/4	20 3/4
£	10 3/4	11 1/2	12	12 5/8	12 3/16	13	12 1/4	12 7/8
F français	12 3/4	13 3/4	13 3/8	14 1/8	13 3/8	14 1/8	13 3/8	14 1/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOCIÉTÉ D'HYDROCARBURES DE SAINT-DENIS

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires se tiendra au siège social 39, rue de la Bienfaisance, Paris-8e, le 19 juin 1981 en vue d'approuver les comptes de l'exercice arrêté le 31 décembre 1980.

Au cours de cet exercice, *l'activité a progressé de 6 % et le chiffre d'affaires de 9 %.*

Dans ces conditions, le résultat d'exploitation se traduit en 1980 par un bénéfice de 1 308 547,30 F après dotation de 5 862 734,44 F aux comptes amortissements et de provisions diverses.

Après pertes et profits, constitution d'une provision pour hausse *des prix de 5 890 000 F, et reprise de* la provision pour hausse des prix constituée en 1974 à hauteur de 4 600 000 F, le bénéfice net de l'exercice ressort à 578 716,88 F.

Il sera proposé à l'assemblée générale de fixer le dividende à 3,50 F par action. Le revenu global sera ainsi de 5,25 F par action, dont un dividende distribué de 3,50 F par action et un impôt payé d'avance *(avoir fiscal) de* 1,75 F.

Cette assemblée générale ordinaire sera précédée à 15 heures de l'assemblée générale extraordinaire convoquée à l'effet de statuer sur les dispositions de distribution d'actions gratuites au profit des salariés de l'entreprise, conformément à la loi du 24 octobre 1980.

CORTEXA

Compagnie pour la Réalisation d'Investissements dans les Techniques Avancées - Cortexa Sicav

Les actionnaires ont la faculté, jusqu'au 6 juillet inclus, de réinvestir le dividende net, mis en paiement depuis le 6 avril, en souscrivant des actions de la SICAV en franchise de droit d'entrée. (Voir « le Monde » daté 6 mai 1981.)

LOCATEL

Le conseil d'administration de la société s'est réuni le 10 avril 1981 sous la présidence de M. Jacques Guggenheim.

Il a pris connaissance de l'évolution de l'activité sociale pour le premier semestre de l'exercice en cours, c'est-à-dire pour la période allant du 1er septembre 1980 au 28 février 1981.

Le parc des téléviseurs couleur en location est passé de 110 550 à 114 100 appareils, celui des récepteurs noir et blanc poursuivant sa régression selon un rythme conforme à l'évolution du marché s'établit à 57 600.

L'expansion de l'activité, au cours *de la période, s'est réalisée* sur les nouveaux produits : magnétoscopes, cassettes et chaînes haute fidélité.

Durant ce semestre, la société a poursuivi ses études en vue de l'insertion du matériel de péritéléphonie dans sa gamme, et les perspectives offertes à moyen terme par le marché de la télématique ont continué de faire l'objet d'examens attentifs.

Le chiffre d'affaires hors taxes du semestre, qui s'établit à 152 838 575 F, marque une progression de 14,2 % par rapport à celui du premier semestre de l'exercice précédent.

Le résultat provisoire au 28 février 1981, influencé par le poids des investissements nécessaires au démarrage et à la première phase d'expansion des nouveaux produits, s'établit à 4 602 000 F contre 6 597 000 F au titre du premier semestre de l'exercice précédent.

EUROPE N° 1

Pour le premier semestre de l'exercice 1980-1981 (1er octobre 1980 au 31 mars 1981), le chiffre d'affaires, hors taxes de l'activité Radio du groupe s'élève à 239 693 000 F contre 222 847 000 F pour la même période de l'exercice 1979-1980, soit une progression de 7,56 %. Par rapport à la même période de l'exercice 1978-1979, la progression sur les deux années ressort à 34,47 %.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ELECTRICITÉ DE FRANCE. — Obligations 11 % décembre 1976

Les intérêts courus du 25 mai 1980 au 24 mai 1981 sur les obligations Electricité de France 11 % décembre 1976 seront payables, à partir du 25 mai 1981, à raison de 99 F par titre de 1 000 F nominal, contre détachement du coupon n° 5 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 11 F (montant global : 110 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire le complément de prélèvement libératoire sera de 16,49 F, soit un net de 82,51 F.

Il est rappelé que les titres de la série désignée par la lettre « E » sont remboursables depuis le 25 mai 1980.

ELECTRICITÉ DE FRANCE. — Obligations 9,70 % mai 1979

Les intérêts courus du 25 mai 1980 au 24 mai 1981 sur les obligations Electricité de France 9,70 % mai 1979 seront payables, à partir du 25 mai 1981, à raison de 174,60 F par titre de 2 000 F nominal, contre détachement du coupon n° 2 ou estampillage du certificat nominatif après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 19,40 F (montant global : 194 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 29,08 F soit un net de 145,52 F.

ELECTRICITÉ DE FRANCE. — Obligations 14,50 % mai 1980

Les intérêts courus du 29 mai 1980 au 28 mai 1981 sur les obligations Electricité de France 14,50 % mai 1980 seront payables, à partir du 29 mai 1981, à raison de 652,50 F par titre de 5 000 F nominal, contre détachement du coupon no 1 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 72,50 F (montant global : 725 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 108,70 F soit un net de 543,80 F.

A compter de la même date, les 41 666 obligations comprises dans la série de numéros 187 221 à 228 886, sortis au tirage du 12 mars 1981, cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 5 000 F, coupon n° 2 au 29 mai 1981 attaché.

Le paiement des coupons est effectué sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (Trésoreries générales, Recettes des finances, Trésoreries principales et Perceptions) à la Caisse nationale de l'énergie, à Paris, 17, rue Caumartin, à la Caisse nationale ainsi qu'aux Caisses régionales de Crédit agricole mutuel, aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires désignés ci-après :

Crédit Lyonnais, Société Générale, Banque nationale de Paris, Banque de Paris et des Pays-Bas, Crédit du Nord, Crédit Commercial de France, Crédit Industriel et Commercial et Banques affiliées, Société Générale Alsacienne de Banque, Société Marseillaise de Crédit, Banque de l'Union Européenne, Banque de l'Indochine et de Suez, Caisse Centrale des Banques Populaires et toutes les Banques Populaires de France, Société Centrale de Banque.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

7 mai 1981

Reprise manifeste

La reprise des cours était manifeste ce jeudi à la Bourse de Paris après la phase d'assainissement observée la veille. Dès l'ouverture, l'indicateur instantané reflétait une hausse de 0,8 % qu'il devait porter ensuite à quelque 1,3 %, effaçant l'effritement de 1 % constaté mercredi.

De l'avis des professionnels, il ne faut pas conclure pour autant à un regain général des achats.

La clientèle privée agirait plutôt en sens contraire et le second appel au ralliement au président sortant lancé hier après-midi par M. Chirac ne l'a guère incitée à changer son fusil d'épaule.

Le soutien du marché est plutôt à rechercher du côté des banques et des assurances dont les ordres ont englobé les valeurs dites « nationalisables ».

On observe ainsi une nette fermeté de Roussel-Uclaf, Thomson, Matra et Avions Dassault qui s'adjugent entre 4 % et 7 %, tandis que Moulinex, Pernod-Ricard, Générale de Fonderie et Machines Bull gagnent de 3 % à 5 %.

Les baisses sont beaucoup moins marquées puisque seule Cetelem dépasse la barre des 5 %. Signalons Seb (– 3,2 %), Pétroles BP (– 2,5 %), et Printemps (– 1,5 %).

Les valeurs étrangères ne reflètent pas de variations significatives et, sur le marché de l'or, le napoléon reprend son mouvement de yoyo, à 840,10 F (– 8,80), tandis que le lingot s'inscrit à 86 995 F (+ 245 F), le cours de l'or à Londres ressortant à 479,25 dollars l'once dans la matinée.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE FRANÇAISE DES PÉTROLES. – Bénéfice net consolidé pour 1980 : 5,09 milliards de francs, en baisse de 18 %, l'incidence de l'effet de stock sur le bénéfice étant estimée à 4,4 milliards de francs contre 3,8 milliards. Sous l'incidence de l'effet de stock, précise la compagnie, le bénéfice net ressort à 69,3 millions de francs contre 2,45 milliards, la part du groupe s'élevant à 796 millions de francs, contre 2,03 milliards, celle des minoritaires étant négative de 103 millions contre un solde positif de 415 millions de francs en 1979.

Le groupe Total explique cette baisse des résultats par les mauvaises performances de l'activité raffinage/distribution au second semestre ainsi que pour des pertes de change.

La marge brute d'autofinancement consolidée a diminué de son côté de 8,2 %, à 9,53 milliards de francs. Enfin, le chiffre d'affaires est passé à 101 milliards de francs en 1980 contre 73,6 milliards à l'exercice précédent.

LOCATEL. – Bénéfice provisoire du premier semestre de l'exercice s'achevant le 31 août : 4,6 millions de francs contre 6,59 millions.

DARBLAY. – Les comptes de l'exercice 1979-1980 d'une durée exceptionnelle de quinze mois sont déficitaires de 2,57 millions de francs en raison de la constitution d'une provision pour risques de 6,5 millions. Aucun dividende ne sera versé.

HYDROCARBURES DE SAINT-DENIS. – Bénéfice net pour 1980 : 576 716 F. Dividende global : 5,25 F contre 6 F.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	5 mai	6 mai
Valeurs françaises	100,9	100,8
Valeurs étrangères	116,6	116,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	109,1	109,1

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 7 mai	12 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	6/5	7/5
1 dollar (en yens)	218,30	217,05

NEW-YORK

Hésitante

La Bourse de New-York est restée hésitante tout au long de la séance de mercredi.

Après six séances de baisse consécutive, l'indice Dow Jones des industrielles a affiché en clôture un gain symbolique de 0,90 point, à 973,34, en dépit d'une tentative de reprise qui lui avait permis initialement de progresser de plus de six points.

Pour les boursiers, il s'agit là vraisemblablement d'une simple réaction technique et le marché n'est pas à l'abri d'une autre érosion des cours dans la perspective d'une nouvelle hausse des taux d'intérêt aux États-Unis, une crainte qui s'est trouvée confortée par les derniers propos du secrétaire au Trésor, M. Donald Regan. Celui-ci a, en effet, prévu une prochaine hausse du taux de base bancaire à 20 % contre 19 % actuellement.

Conoco a été le titre le plus traité en raison de l'offre d'achat de 14 millions d'actions à 65 dollars pièce formulée par Dome Petroleum.

Les gains l'ont finalement emporté sur les baisses dans la proportion de 819 contre 662, 430 titres restant inchangés après que 47,1 millions d'actions eurent changé de mains contre 49 millions la veille.

VALEURS	Cours 5 mai	Cours 6 mai
Alcoa	32 3/8	32 1/2
A.T.T.	53 3/4	54 1/8
Boeing	33	33
Chase Manhattan Bank	48	48
Du Pont de Nemours	48	48
Eastman Kodak	75 7/8	74 3/8
Exxon	68	68
Ford	21 1/8	21 5/8
General Electric	63 3/4	63 7/8
General Foods	32 7/8	33 1/8
General Motors	51 3/4	52
Goodyear	18 1/2	18 3/8
I.B.M.	57 3/4	57 7/8
I.T.T.	32 5/8	32 3/4
Kennecott	58 1/8	58 5/8
Mobil Oil	61 3/4	62 1/4
Pfizer	52 1/2	52 1/4
Schlumberger	99 3/8	98 1/2
Texaco	37 1/8	38 3/8
U.A.L. Inc.	24 3/8	24 1/8
Union Carbide	53 1/8	54
U.S. Steel	31 7/8	31 3/4
Westinghouse	31 7/8	31 3/8
Xerox Corp.	58 1/4	57 1/4

BOURSE DE PARIS 7 MAI COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
			S.P.E.G.	155	163 50	Immobail B.I.P.	189	185	Fonc. Lyonnaise	1350	1300
3 %	29 50	1 800	U.A.P.	583	582	Immobanque	289 80	282 20	Immob. Marseille	1663	1730
5 %	40 50	1 315	Actibail	142	142	Immofice	271	272	Louvre	315	327
3 % amort. 45-54	71	2 301	– (oblig. conv.)	165	....	Interbail	200 50	195	Sinvim	160	144 c

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.F. (Sté Cent.)	770	770
Ass. Groupe Paris-Vie	2000	2000
Concorde	337	335
Epargne de France	400	405
Financ. Victoire	280	280
France I.A.R.D.	130	130
GAN (Sté Centr.)	740	746

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
2276	4,5 % 1973	2350	2251	2280	2240
3018	C.N.E. 3 %	3230	3229 50	3225	3180
330	Eurafrance	328 50	327	327 20	325
1080	Europe n° 1	1030	1070	1070	1055
320	Penhoet	318	318	318	313
290	Pernod-Ricard	279 50	290	292	290
166	U.F.B.	158	147	147 c	144 20 c
290	U.I.S.	291	287	287	287
275	Gen. Motors	282 80	283 50	283 50	278
54	Goldfields	55 50	55 50	55 40	54 60
118	Ford Motors	117	119 50	119 50	....
270	Free State	260	253	253	253
97	Gencor	106 50	102 50	102 50	104 50
350	Gén. Electr.	348	348 80	345 70	346 10
420	West Drief.	422	410	420	418
385	West Hold.	400	397	395	405 10
305	Xerox Corp.	318	312 50	310 80	312 60
3 15	Zambia Corp.	3 08	3 05	3 05	3 05

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 7/5	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 335	5 371	5 250	5 500
Allemagne (100 DM)	236 750	236 710	232	244
Belgique (100 F)	14 503	14 528	13 700	14 400
Pays Bas (100 fl.)	213 220	213 350	208	219
Danemark (100 krd)	75 200	75 190	72 500	77 500
Norvège (100 k)	95 460	96 300	92 500	97 500
Grande-Bretagne (£ 1)	11 320	11 323	11 050	11 650
Grèce (100 drachmes)	9 735	9 742	....	....
Italie (1 000 lires)	4 740	4 761	4 700	5 100
Suisse (100 fr.)	260 050	259 800	255	268
Suède (100 krs)	110 100	110 830	107 500	113
Autriche (100 sch)	33 490	33 470	32 800	34 400
Espagne (100 pes.)	5 902	5 945	5 800	6 200
Portugal (100 esc.)	8 875	8 960	8 400	9 300
Canada ($ can 1)	4 439	4 475	4 420	4 650
Japon (100 yens)	2 462	2 472	2 380	2 490

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 7/5
Or fin (kilo en barre)	85000	86000
Or fin (en lingot)	86750	86995
Pièce française (20 fr)	849 90	846
Pièce française (10 fr)	465 20	474 50
Pièce suisse (20 fr)	612 80	616
Pièce latine (20 fr)	615	620
Souverain	735	735
Pièce de 20 dollars	3280	3250
Pièce de 10 dollars	1595	1595
Pièce de 5 dollars	777 50	770
Pièce de 50 pesos	3599	3630
Pièce de 10 florins	620	615

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 7 mai 1981 a été tiré à 604 321 exemplaires.

A propos du face-à-face télévisé

La France a livré des armes à Tripoli malgré l'invasion libyenne au Tchad

Au cours du débat radio-télévisé du mardi 5 mai, M. Giscard d'Estaing a affirmé que les livraisons d'armes françaises à la Libye ont été interrompues dès le début des interventions militaires libyennes au Tchad, et, en réponse à une question de M. Mitterrand, sur le fait qu'il y aurait eu une fourniture de missiles en décembre 1980, le président sortant s'est contenté de répliquer : « A ma connaissance, non. »

En réalité, la situation exacte des ventes d'armes françaises à la Libye est plus compliquée que ne veut bien l'admettre M. Giscard d'Estaing si l'on s'en réfère, comme le président sortant le fait, au début des interventions libyennes significatives au Tchad.

Indépendamment de l'annexion par les Libyens, en 1974, d'une bande de territoire tchadien de plus de 100 000 kilomètres carrés dans le nord du pays, le gouvernement de Tripoli est intervenu militairement dès avril 1979 en conduisant des incursions armées contre des garnisons tchadiennes dans le nord du Borkou-Ennedi-Tibesti, où, à la suite d'une longue série d'escarmouches, la garnison de Faya-Largeau est tombée en juillet 1979. C'est, d'autre part, en novembre 1980 que les premiers « légionnaires islamiques », encadrés de Libyens, sont apparus parmi les forces fidèles au président Oueddei Goukouni, et que, par exemple, a été constituée, à la fin du mois de novembre, la base libyenne de Douguia, à une cinquantaine de kilomètres au nord de N'Djamena.

Or, précisément, les livraisons d'armes françaises ont continué durant cette période, et des militaires libyens ont pu poursuivre en France leur entraînement, même si, d'autre part, le gouvernement français peut se prévaloir du fait qu'il n'a, durant cette même période, autorisé aucune signature entre les deux pays pour un nouveau contrat.

Ainsi le dernier contrat d'armements conclu avec les autorités libyennes, qui concerne des radars de surveillance au sol, a été conclu officiellement le 3 mai 1979, quelques semaines après les incursions militaires de Tripoli dans le nord du Tchad.

De l'aveu même du ministère de la défense, deux contrats relatifs à la « maintenance » de matériels (des missiles de Matra, notamment) avaient été signés les 27 décembre 1976 et le 19 octobre 1978. Ces contrats ont continué d'être exécutés malgré les évidentes pénétrations libyennes de plus en plus en profondeur à l'intérieur du Tchad. En effet, selon les termes de ces deux contrats d'entretien et de renouvellement des matériels, 37 tonnes de pièces de rechange ont été présentées au client libyen en octobre 1980.

Ce sont ces matériels qui ont été regroupés en provenance de divers fournisseurs (missiles air-air de Matra et pièces d'hélicoptères) pour être acheminés en décembre 1980 par l'acheteur, soit un mois après l'offensive libyenne contre N'Djamena.

Cette dernière livraison a donné lieu, du reste, à un incident. Le 28 décembre 1980, soit quatorze jours après la chute de N'Djamena, un copilote de la compagnie UTA a *refusé* — *il a été* ensuite sanctionné — d'acheminer vers Tripoli, en Boeing-747, des pales d'hélicoptères.

LA SNALC VEUT « RESTAURER LA CONDITION ENSEIGNANTE »

« Restaurer la condition enseignante », tel est l'objectif des trente-huit propositions adoptées par le congrès du Syndicat national *des lycées et collèges (SNALC) réuni* à Paris les 4, 5 et 6 mai 1981. Parmi ces propositions, on relève notamment de meilleures conditions pour l'exercice du métier telles que des effectifs limités à vingt-cinq élèves par classe ainsi que « le maintien de la liberté pédagogique du professeur ». Les responsables du SNALC, d'autre part, se déclarent très préoccupés par la formation et le recrutement des personnels d'enseignement et de direction. Une de leurs propositions consiste ainsi dans la mise en place d'un CAPES (certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré) par concours interne, à l'intention des maîtres auxiliaires et des professeurs d'enseignement général de collèges (P.E.G.C.). Les enseignants du SNALC « réaffirment, par ailleurs, leur opposition à la réforme Haby et notamment au tronc commun instauré dans les collèges. Ils refusent, à plus forte raison, l'introduction de celui-ci dans le second cycle et la transformation de la classe de seconde en troisième prolongée ».

M. Jean Bories, président du SNALC, a fait part, enfin, de l'insatisfaction de son syndicat quant aux réponses apportées par les deux candidats à la présidence de la République, surtout en ce qui concerne la question du collège unique. Sans pour autant ménager dans ses pro*pos l'actuel ministre de l'éducation,* M. Bories a déclaré que son syndicat, fidèle à son principe essentiel d'indépendance politique, ne donnait aucune consigne de vote au second tour. « Quel que soit le contexte politique, a-t-il ajouté, nos propositions sont assez raisonnables et réfléchies pour être satisfaites et permettre la restauration de la qualité de l'enseignement. »

● *Supplément d'information pour l'affaire du transistor piégé.* — La chambre d'accusation de la cour d'appel de Reims (Marne) a renvoyé, jeudi 7 mai, à une date ultérieure son arrêt concernant M. Lionel Legras, le garagiste de l'Aube qui avait provoqué, en septembre 1976, la mort d'un cambrioleur en piégeant un transistor (*le Monde* du 11 novembre 1978). Un nouveau complément d'information a été demandé par la chambre d'accusation au juge d'instruction de Troyes, afin de déterminer notamment les caractéristiques exactes de l'engin et la quantité d'explosifs utilisée par M. Legras.

Après un jugement en première instance, condamnant le garagiste à une peine de huit mois de prison avec sursis et 800 F d'amende pour homicide involontaire, la cour d'appel de Reims s'était déclarée incompétente et avait déjà demandé un supplément d'enquête. L'affaire de l' « homme au transistor piégé » avait alors été renvoyée devant la chambre d'accusation. Depuis quatre ans, les amis de M. Lionel Legras, au sein de l'association Légitime défense, *s'efforcent d'obtenir le renvoi de* ce dossier devant une cour d'assises, espérant que les chances d'un acquittement y seraient plus grandes.

L'anniversaire du 8 mai 1945

M. GISCARD D'ESTAING SE RENDRA A L'ARC DE TRIOMPHE

M. Giscard d'Estaing se rendra le vendredi 8 mai, à 14 h. 30, à l'Arc de Triomphe pour déposer une gerbe sur la tombe du soldat inconnu, à l'occasion de la commémoration du 8 mai 1945, a indiqué, jeudi après-midi, le porte-parole de la présidence de la République.

La cérémonie officielle, qui doit avoir lieu le même jour à 18 h. 30, sera présidée par M. Barre. M. Chirac a décidé, pour sa part, de s'associer à la cérémonie organisée auparavant, à 12 h., par l'Union française des associations de combattants.

POLÉMIQUE APRÈS L'INCENDIE D'UN IMMEUBLE A ROUEN

Les élus communistes demandent une commission d'enquête

Une polémique s'est engagée autour d'un incendie qui a ravagé à une vitesse spectaculaire un immeuble moderne du quartier de La Grand-Mare, à Rouen, et fait deux morts, M. Marcel Bréard, trente-quatre ans, et son fils Guillaume, cinq ans, ainsi que quatre blessés, dont un bébé de neuf mois, dans la nuit de mardi 5 à mercredi 6 mai. Le feu, dont les causes n'étaient toujours pas déterminées ce jeudi 7 au matin, aurait pris dans le logement de la famille Bréard et se serait propagé très rapidement dans les étages supérieurs, grâce aux espaces de 30 centimètres laissés entre les appartements sur toute la hauteur de la construction, et agissant comme de véritables cheminées lors d'incendies.

Les élus communistes de Seine-Maritime ont adressé une lettre au préfet de région pour demander la création d'une commission d'enquête associant les locataires du groupe Jean-Philippe-Rameau, les services de sécurité du département, l'office H.L.M. de la ville, la ville elle-même, les parlementaires et les conseillers généraux de Rouen. Ils estiment que l'immeuble « *présente de graves carences de construction, voire de conception tant en ce qui concerne l'ignifugation que l'isolation des appartements* ».

Cet immeuble fait partie d'un ensemble de cinq cents appartements H.L.M. construits entre 1967 et 1969. Ce sont les premières expériences de construction industrialisée de logements. Mis au point par les architectes Marcel Lods, Paul Depondt et Henri Beauclair avec les sociétés Saint-Gobain, Pechiney et l'Aluminium français, le procédé Geai permettait de fabriquer en usine les éléments de façade ou de structure (verre et acier essentiellement) et de les assembler sur le *chantier, en diverses combinaisons.* Il existe en France mille cinq cents logements construits selon ce procédé.

L'incendie de mardi dernier est le troisième ayant éclaté depuis 1974 à la cité Jean-Philippe Rameau de Rouen.

● *Le prix des libraires ouest-allemand à Lev Kopelev.* — Les libraires ouest-allemands ont décerné mercredi 6 mai leur Prix de la paix 1981 à l'écrivain Lev Kopelev (soixante-neuf ans), qui vit en exil à Cologne (où il est arrivé en novembre 1980) ; il a été déchu de sa nationalité soviétique en janvier dernier.

EN DÉSACCORD AVEC LE GÉNÉRAL DE BOISSIEU

MM. Grimaud et Sanmarco démissionnent du conseil de l'ordre national du Mérite

En réponse à la décision du général Alain de Boissieu, grand chancelier de l'ordre de la Légion d'honneur et chancelier de l'ordre national du Mérite, gendre du général de Gaulle, de démissionner de ses fonctions en cas d'élection de M. François Mitterrand à la présidence de la République (*le Monde* du 5 mai), MM. Maurice Grimaud, ancien préfet de police, et Louis Sanmarco, ancien gouverneur de la France d'outre-mer, membres l'un et l'autre du conseil de l'ordre national du Mérite, viennent d'adresser leur démission de ces fonctions au général de Boissieu.

Ils s'en expliquent en ces termes dans la lettre qu'ils lui ont adressée jeudi 7 mai :

« *Si les raisons que vous invoquez constituent pour vous un grave problème de conscience pouvant vous dicter la ligne de conduite que vous envisagez, nous aurions parfaitement compris, tout en le regrettant, que vous preniez cette décision et la fassiez connaître après les élections. L'annoncer avant que le corps électoral ne se soit prononcé, et au plus vif de la campagne présidentielle, ne peut être interprété par l'opinion que comme un engagement du grand chancelier dans l'actuelle lutte politique.*

» *Pour notre part, nous regrettons profondément cette démarche publique, qui nous paraît aller à l'encontre d'une tradition à laquelle nous sommes attachés et qui veut que le grand chancelier et les conseils des ordres nationaux soient, en toutes circonstances, tenus à l'écart des divisions politiques des Français.*

» *Puisque sur un point aussi fondamental il existe entre vous, monsieur le grand chancelier, et nous une divergence d'appréciation capitale, nous ne pouvons, avec notre plus profond regret, que vous prier de bien vouloir transmettre à M. le président de la République notre démission du conseil de l'ordre national du Mérite.* »

D'autre part, les élus socialistes d'Orléans et du Loiret, nous signale notre correspondant, ont décidé de ne pas participer aux fêtes de Jeanne d'Arc, le 8 mai. Comme tous les ans, ces fêtes sont présidées par une personnalité qui se trouve être cette année le général de Boissieu. « *Cette attitude*, estiment les élus socialistes, *eu égard à ses fonctions, est insultante pour la démocratie. Elle témoigne d'un refus de l'alternance que de nombreux citoyens appellent aujourd'hui de leurs vœux* ».

En Algérie

QUATORZE INTELLECTUELS SOUHAITENT FONDER UNE ASSOCIATION CULTURELLE

(De notre correspondant.)

Alger. — Quatorze intellectuels algériens, écrivains, journalistes, réalisateurs, peintres, chercheurs, *parmi lesquels le dramaturge* Kateb Yacine, le romancier Mouloud Mammeri et le professeur Salem Chaker, ont déposé au ministère de l'intérieur la demande d'agrément d'une association culturelle. Celle-ci a pour but, « *sous l'égide des institutions politiques et administratives nationales, de favoriser l'épanouissement de la culture populaire et de participer à son enrichissement par la promotion du patrimoine culturel national dans toutes ses composantes, notamment la langue berbère* ».

Les responsables de cette initiative souhaitent pouvoir éditer, dans cet esprit, des livres, des périodiques ou disques, créer et gérer une imprimerie, organiser des enseignements « *correspondant à l'objet social de l'association* », et notamment celui de la langue berbère, créer enfin des troupes de théâtre amateur et des ciné-clubs. Jusqu'à présent, toutes ces activités sont placées sous le contrôle étroit de l'Etat, du parti et des organisations de masse.

La demande de création de cette association intervient alors que vient de se terminer dans le pays la première phase d'un vaste débat organisé sous l'égide du F.L.N. sur la politique culturelle. — D. J.

En raison du second tour de l'élection présidentielle « LE MONDE DE L'ÉCONOMIE » paraîtra exceptionnellement dans notre numéro daté dimanche 10 - lundi 11 mai

